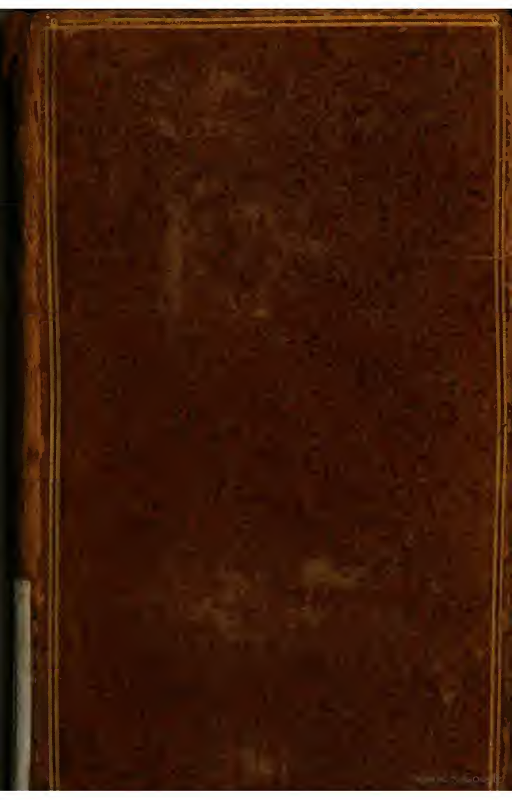










HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.

TOME QUATRIEME.

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

Pour servir de suite aux ÉLOGES IMPRIMÉS ET LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES DE CETTE COMPAGNIE.

Par M. d'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME QUATRIEME.

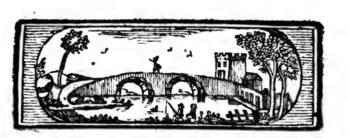


A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



ÉLOGE
DE BERNARD
DE LA MONNOYE,

Ancien Correcteur en la Chambre des Comptes de Bourgogne ; né à Dijon, le 15 Juin 1641 ; reçu à la place de SÉRAPHIN REGNIER DESMARAIS, *le 23 Décembre 1713 ; mort le 15 Octobre 1728.*

BERNARD DE LA MONNOYE fit ſes Humanités à Dijon, dans ce même Collége des Jéſuites qui avoit déjà eu l'honneur de compter Boſſuet parmi ſes éleves. Plein d'ardeur pour l'étude, & doué par la Nature de tous les talens néceſſaires pour y réuſſir, non ſeulement il ſe rendit familieres les Langues grecque & latine, mais il

y joignit les Langues italienne & espagnole, & sur-tout ne négligea pas de cultiver la sienne propre, comme il n'arrive que trop souvent à ceux qui ont la vanité d'entasser dans leur tête un grand nombre d'idiomes anciens & modernes. Différentes Poésies latines & françoises furent l'amusement de sa jeunesse, & annoncerent dès-lors ce qu'on devoit attendre de lui. S'il eût été le maître de suivre son goût dans le choix d'un état, il n'en auroit point eu d'autre que celui d'homme de Lettres, regardé à peine comme *un état* par tous ceux qui ne le sont pas, & qui se piquent néanmoins de n'être pas peuple; comme si le noble emploi d'éclairer ses semblables n'étoit pas une des occupations les plus dignes d'un Citoyen honnête. Celui dont nous parlons ne ressembloit pas à ce jeune homme d'une médiocrité sans espérance, à qui son pere avoit acheté une charge, par la raison, disoit-il, que son fils n'*avoit pas l'esprit de ne rien faire*. Mais la famille de M. de la Monnoye, qui connoissoit toute l'étendue de ses talens, & qui vouloit en tirer tout l'avantage possible pour lui

& pour elle, désira qu'il embrassât une profession où il pût joindre l'honorable à l'utile ; il se livra donc à la plaidoirie, plutôt par déférence que par goût, & cependant avec toute la bonne foi & toute l'assiduité de commande qu'on peut mettre à la place de l'ardeur naturelle, mais qui n'y supplée jamais. Peu flatté des applaudissemens qu'il obtenoit au Barreau, il tournoit de temps en temps ses yeux avec douleur sur les Muses qu'il avoit abandonnées ; sa mauvaise santé vint au secours de sa répugnance, & lui fournit un prétexte qu'il saisit avidement, de renoncer au labyrinthe de la chicane, pour être enfin ce que la Nature vouloit qu'il fût. L'impression d'ennui & de dégoût que lui avoient laissée ses études de Droit, étoit si forte, qu'il ne pouvoit même s'occuper des affaires litigieuses qui intéressoient sa propre fortune. *Quelque agréables*, disoit-il, *que soient les mots de PLAISIR & de PROFIT, je ne les entends point sans frémir, parce que l'un commence comme PLAIDEUR, & l'autre comme PROCÈS, ou comme PROCUREUR.*

Il rentra donc, avec autant d'em-

preſſement que de joie, dans la carriere de la Littérature, & y conſacra tous ſes momens, ne regrettant que ceux qui avoient juſqu'alors été perdus pour ſa paſſion favorite. Son dévouement fut ſi entier, qu'il ne ſe propoſa dans le travail d'autre récompenſe que le travail même, ſans y joindre aucune vue de réputation, aucun déſir d'avoir quelque part à cette fumée qu'on appelle *Gloire*. La vaine ardeur de paroître & de briller avant le temps, eſt peut-être le caractere le plus diſtinctif des talens médiocres. Tourmentés du ſentiment tacite de leur impuiſſance, ils ſemblent chercher à s'étourdir par le ſuffrage de la multitude, qui, malgré ſon ineptie trop ordinaire, les fait ſouvent repentir, par ſes dédains, de leur ambition prématurée ; tandis que les véritables talens, ſatisfaits du témoignage intérieur de leurs forces, dédaignent de courir au devant des lauriers que le Public leur deſtine, & attendent que la Renommée, qu'ils ne cherchoient pas, ſe trouve ſur leur route ſans qu'ils l'ayent appelée.

M. de la Monnoye reſta donc pluſieurs années dans une eſpece d'obſcu-

rité philoſophique, connu ſeulement de quelques hommes de Lettres du premier ordre, avec leſquels il étoit en commerce de lumieres. Occupé d'études ſérieuſes & profondes ſur toutes les parties de la Littérature, il ne ſe délaſſoit de ſes études que par une autre eſpece de travail : il donnoit à la Poéſie les momens où il avoit beſoin de repos ; mais il n'y donnoit que ces momens ſeuls, & ne parloit cette Langue qu'à l'oreille de quelques amis dignes de l'entendre & de lui répondre.

Cependant le premier eſſai qu'il rendit public en ce dernier genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta de la maniere la plus brillante le premier des prix de Poéſie que propoſa l'Académie Françoiſe. Le ſujet étoit l'*Abolition du duel par Louis XIV*. Nous avons rapporté dans l'article de Charles Perrault une anecdote qui prouve l'eſtime diſtinguée que l'Académie avoit pour cette Piece ; eſtime qu'elle n'a pas toujours accordée aux Ouvrages couronnés, dont la foibleſſe n'a ſouvent été redevable de la victoire qu'à la médiocrité de leurs rivales. Si la Piece de M. de la Monnoye

paroît aujourd'hui fort inférieure aux éloges qu'elle reçut alors, il faut se transporter au temps où elle vit le jour, temps où les bons vers étoient encore assez rares, & où Despréaux, Racine, & La Fontaine, les seuls vrais Juges en Poésie qu'il y eût alors (1), n'étant point encore de l'Académie, ne pouvoient être du nombre des Juges, & dédaignoient de se mettre au nombre des concurrens. C'est de ce point & de cette époque qu'on doit partir pour apprécier avec une égale justice l'Ouvrage, l'Auteur, le jugement de l'Académie, & les éloges même qu'elle donna au Poëte: ces éloges furent confirmés alors par la voix publique & si hautement confirmés, que l'écho, pour ainsi dire, en a retenti jusqu'à nos jours. Des hommes qui ont traité bien plus sévérement de bien meilleures Pieces, célebrent encore comme par tradition, l'excellence de celle-ci, qu'ils aiment mieux louer que de la lire (2).

Deux ans après il remporta un se-

(1) Voyez la Note (a).
(2) Voyez la Note (b).

cond prix de Poésie, dont le sujet étoit *La gloire des armes & des Lettres sous Louis XIV;* car on sait que ces prix étoient destinés à célébrer à perpétuité la louange du Roi, & que l'Académie n'a cessé, durant près d'un siecle, de payer à la mémoire de son Protecteur ce tribut annuel d'amour & d'encens; elle n'a mis fin à son respectueux & respectable hommage, que lorsque le Public lui en a paru rassasié, & la gloire du Monarque fixée pour jamais.

Un nouveau sujet de prix, l'*Education de Monseigneur le Dauphin*, procura bientôt à M. de la Monnoye une troisieme couronne. Cette suite continue de succès faisoit désirer aux amis éclairés que l'Auteur avoit à Paris, qu'il vînt s'y établir sans délai, & jouir pleinement, sur ce grand théatre, de tous les avantages que devoient lui procurer ses talens, ses travaux, & sa renommée. Mais M. de la Monnoye, qui joignoit à la modestie la plus sincere l'amour de la solitude & du repos, & qui venoit d'ailleurs de contracter, au sein de sa Patrie, un mariage heureux, préféra la douce tran-

quillité dans laquelle il vivoit, à l'éclat d'une gloire qui pouvoit éveiller l'envie. » A la bonne heure, disoit-il, » que mes bagatelles (c'est le nom » qu'il donnoit à ses Poésies) se montrent de temps en temps dans la » Capitale ; pour leur Auteur, il faut » qu'il reste dans sa Province, & qu'il » se contente de n'y être considéré » que comme un simple *Correcteur des » Comptes* «. Car M. de la Monnoye venoit d'acheter cette charge, qui, en contentant le désir que sa famille avoit de le voir *quelque chose*, lui laissoit tout le loisir nécessaire pour cultiver les Lettres. » Au contraire, » ajoutoit-il, si je venois à Paris, on » ne verroit en moi qu'un bel esprit ; » profession, à mon avis, aussi dan- » gereuse que celle de Danseur de » corde. Je n'ai d'ailleurs aucune am- » bition, même littéraire ; & quant » à ma fortune, toute bornée qu'elle » est, j'en suis content. Je n'ai ja- » mais rien demandé au Roi, & je le » prie seulement de ne me rien de- » mander non plus «. Ces derniers mots font voir que notre Poëte, tout désintéressé qu'il étoit, souffroit avec

peine la dureté de quelques impôts, dont en effet il se plaignoit d'être accablé. Il a exprimé ce dernier sentiment dans quelques vers, où, suivant l'usage, il encensoit le Monarque, & dont voici les derniers :

De grace, exempte-moi de grossir ton trésor,
Et considere que le Mage
Qui présenta l'encens, ne présenta point l'or.

Aussi laissoit-il quelquefois échapper des expressions d'humeur contre les hommes chargés alors de la collection des deniers du Prince, & plus chargés encore de la haine publique dans ces temps malheureux. Leur impitoyable avidité venoit, disoit-il, le harceler jusque dans son cabinet, pour faire des breches continuelles à sa très-modique fortune, qu'à la vérité il ne désiroit pas de voir plus grande, mais qui l'étoit trop peu pour pouvoir supporter aucun dommage. *Publicanus*, ajoutoit-il en parlant des Traitans, *quasi publicus canis*. Il faut pardonner ce jeu de mots un peu amer au chagrin qui le lui arrachoit, & au plaisir d'une vengeance innocente qu'il croyoit y trouver.

Les lauriers remportés par M. de la Monnoye à l'Académie Françoise, étoient d'autant plus glorieux pour lui, qu'il avoit eu dans ce combat littéraire plus d'un Concurrent illustre, entre autres M. de Fontenelle: cet Ecrivain célebre n'étoit pas aussi excellent Poëte qu'il a depuis été grand Philosophe; mais, quoiqu'à peine âgé de 20 ans, il savoit déjà suppléer quelquefois, à force d'esprit, au talent que la Nature ne lui avoit pas donné pour la Poésie, & il y suppléa assez heureusement dans un de ces concours pour balancer les suffrages.

L'Académie Françoise, après avoir décerné tant de prix à M. de la Monnoye, l'auroit vraisemblablement adopté dès-lors parmi ses Membres, si son séjour en Province n'avoit été un obstacle insurmontable au désir qu'elle avoit de l'acquérir. Cette Compagnie qui n'a déjà que trop de places mortes, & comme vacantes par le peu d'assiduité de ceux qui les occupent, seroit bientôt réduite à rien, si elle se permettoit d'ouvrir ses portes à des hommes de Lettres que leur absence empêcheroit de satisfaire aux devoirs académiques

& de remplir les espérances que la Compagnie a fondées sur leur travail.

On crut du moins que l'Académie, lasse & comme ennuyée de couronner toujours la même tête, mettroit le comble, autant qu'il dépendoit d'elle, à la gloire de M. de la Monnoye, en le priant de ne plus entrer en lice: mais c'est une autre loi que la Compagnie s'est faite, de ne jamais borner le nombre des couronnes qu'elle peut distribuer à un même vainqueur; ces couronnes multipliées consolent le talent des traits de l'envie, lui laissent ouvertes toutes les portes de la gloire, qui est souvent sa seule récompense, lui offrent l'espoir d'être assis au nombre des Juges après avoir long-temps brillé parmi les athletes, & lui font d'avance accorder ce titre par le Public, dont l'Académie fait enfin prévaloir le respectable suffrage sur les manœuvres de la cabale & de l'intrigue.

M. de la Monnoye augmenta donc, par de nouveaux triomphes, le regret que la Compagnie ressentoit de ne pouvoir le posséder; le prix qu'il reçut pour la quatrieme fois, fut encore plus honorable pour lui que les précédens.

L'Académie avoit proposé pour sujet, *Les grandes choses faites par le Roi en faveur de la Religion Catholique :* l'objet étoit plus fait, à beaucoup d'égards, pour exercer des Poëtes que des Philosophes ; car le zele du Roi pour la Religion, en donnant matiere à de justes éloges, n'en laissoit guere moins à de justes plaintes sur l'abus funeste & scandaleux que des persécuteurs fanatiques avoient fait de la piété du Monarque. Le célebre Santeul avoit composé, quelque temps auparavant, une Ode latine sur ce même sujet, & M. de la Monnoye l'avoit traduite en vers françois ; ces vers parurent assez beaux à Santeul, juge d'ailleurs assez médiocre en Poésie non latine, pour lui faire désirer vivement que l'Ode françoise fût imprimée. M. de la Monnoye se refusa constamment à ses sollicitations, disant *que*, *tout couvert qu'il étoit des armes d'Achille*, *il craignoit d'éprouver le sort de Patrocle.* Santeul, à l'insçu de l'Auteur, envoya la Piece au concours ; elle remporta le prix, quoique le Poëte latin l'eût mutilée à tort & à travers, pour la réduire à l'éten-

due que l'Académie avoit exigée. M. de la Monnoye, ſatisfait de l'honneur inattendu qu'il recevoit, pria Santeul d'accepter la médaille, & n'eut pas ſur cela beaucoup de violence à lui faire. Ce Poëte, à qui le grand Corneille avoit fait plus d'une fois l'honneur de la traduire, étoit plus content des traductions que M. de la Monnoye avoit données de pluſieurs de ſes Pieces; il préféroit même ce Traducteur à tous les autres. Il eſt vrai que les Deſpréaux & les Racine ne prenoient pas la peine de l'être, & le Poëte latin n'étoit guere mis en françois que par des Verſificateurs, dont ſes productions latines n'avoient rien à craindre. Le ſeul Corneille eût été redoutable; mais Corneille étoit rarement lui-même lorſqu'il ſe traînoit ſur les pas des autres.

C'étoit alors une eſpece de mode, que les Poëtes latins, qui, par leur état de Prêtre ou de Religieux, ſe croyoient les plus faits pour célébrer l'extirpation de l'héréſie, la chantoient dans la même Langue où ils diſoient la Meſſe & l'Office; & les Poëtes françois traduiſoient, avec empreſſement,

ces productions de leur veine monaſtique ou ſacerdotale. M. de Fontenelle avoit fait au Pere le Jay le même honneur que M. de la Monnoye à Santeul ; il venoit de traduire, en vers françois, je ne ſais quels vers latins de ce Jéſuite ſur la révocation de l'Edit de Nantes. Pluſieurs années après, quelqu'un, lui parlant de cette traduction, lui avouoit franchement qu'elle n'étoit pas trop bonne. *Elle ne méritoit pas d'être meilleure*, répondit-il ; *n'en parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui* (1). Nous ſouhaitons, pour l'honneur de M. de la Monnoye, qu'il ait penſé de même de la ſienne. Nous ſommes plus ſûrs du parti qu'il auroit pris, ſi le malheur de ſon étoile l'eût fait naître dans une autre croyance que celle du Monarque. Nous jugeons de ſes diſpoſitions à cet égard, par la maniere dont il s'exprime dans une de ſes lettres, ſur la réſiſtance décente que montroit la ſavante Mademoiſelle Lefevre, depuis Madame Dacier, à rentrer au giron de l'Egliſe Catholique. *Je m'étonne*, dit M. de la Mon-

(1) Voyez la Note (*c*).

noye, *qu'avec tant d'esprit elle soit encore Huguenote ; ce n'est plus que la Religion des dupes : aussi je crois qu'elle prétend bien changer, mais qu'elle attend le bon moment, & qu'elle veut faire servir ce changement à sa fortune.* Il est à croire que celui qui parloit si légérement sur la conversion trop lente de son amie, n'auroit pas tardé autant qu'elle à se montrer docile aux enseignemens de l'Eglise & aux volontés de son Roi. Ce qu'on peut au moins assurer, c'est qu'il faisoit grand cas des Ouvrages de Bossuet contre les Protestans ; il donnoit surtout de grands éloges à son Histoire des *variations. Je tiens*, disoit-il, *l'hérésie assommée de ce dernier coup. Le Ministre Claude en mourroit, s'il n'étoit mort, & Jurieu en va mourir.* Mais l'intrépide Jurieu n'en mourut pas, & malheureusement l'hérésie en mourut encore moins.

Deux années après, il remporta un cinquieme prix, qui paroît avoir été le terme de ses combats académiques. Courbé sous ses lauriers, il se condamna lui-même au silence, pour laisser désormais le champ libre à ses rivaux,

qui durent ſe trouver fort à leur aiſe de n'avoir plus à lutter contre un concurrent ſi redoutable.

Il ne renonça pourtant pas à la Poéſie : il traduiſit en vers françois un Poëme eſpagnol fort célebre dans cette pieuſe Nation (1), & intitulé *la Gloſe de Sainte Théreſe* (2) ; Madame de la

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) » J'aimois beaucoup Sainte Théreſe, » dit un Ecrivain moderne, parce qu'elle a » dit, en parlant du Diable, Ce malheureux, » condamné *à ne jamais rien aimer*, expreſ- » ſion pleine de ſentiment; mais j'ai perdu » un peu de l'affection que j'avois pour elle, » en liſant dans un autre endroit de ſes Ecrits, » qu'il ne devoit y avoir que deux priſons » dans le monde; celle de l'Inquiſition pour » ceux qui ne croient pas; & les Petites-Mai- » ſons pour ceux qui croient & qui pechent. » En conſéquence de ce rare jugement, tous » les hommes doivent être enfermés ou brû- » lés «. L'édifiante tendreſſe de cette Sainte pour l'Inquiſition, n'empêcha pas qu'elle ne fût elle-même enfermée quelque temps dans les cachots du Saint-Office à Tolede. Mais, dit un de ſes Hiſtoriens, elle éleva ſon cœur à Dieu du fond de ſa priſon, & entendit une voix qui lui diſoit d'avoir recours à ſon Souverain, ce qu'elle fit. Philippe II la jugea innocente, & la mit en liberté, avec les témoignages les plus flatteurs de la ſainteté de ſa vie.

Valiere, devenue Carmélite & disciple de cette Sainte, refusa par humilité la dédicace de la traduction, & Racine refusa de son côté d'en entreprendre une nouvelle, disant, si nous en croyons un Panégyriste moderne de M. de la Monnoye, *qu'on ne pouvoit mieux faire que lui*. Ne seroit-il pas permis de penser que l'Auteur d'*Iphigénie* & de *Phédre*, qui ne pouvoit, même avec l'humilité la plus chrétienne, se croire inférieur, comme Poëte, à M. de la Monnoye, avoit cherché en vain dans la Glose de la Religieuse espagnole quelqu'un de ces traits sublimes que lui avoit fournis l'Ecriture pour les chœurs d'*Esther* & d'*Athalie*, & qu'il avoit si éloquemment rendus? N'y a-t-il pas quelque apparence que rebuté par l'indigence de l'original, il jugea à propos de laisser à d'autres la triste peine de mettre en rimes un si médiocre Ouvrage ?

Quoique fidele au Parnasse François, notre Poëte n'abandonnoit pas les Muses latines; mais quelque succès qu'il eût en ce genre auprès de ceux qui s'y croyent connoisseurs, il avouoit avec franchise que les Poëtes latins moder-

nes ne pouvoient acquérir qu'une gloire précaire & de convention, une gloire dont Virgile & Horace se seroient peut-être moqués ; il convenoit de bonne foi que les prétendus Virgiles & Horaces modernes cessoient de le paroître, quand ils vouloient parler en vers leur propre Langue, qu'ils devoient pourtant mieux savoir que la Langue latine ; il n'y avoit, selon lui, d'asile pour ce genre de Poésie, que celui dans lequel Santeul avoit eu le bonheur ou l'esprit de se refugier, les Hymnes du Bréviaire ; parce que la Langue latine étant restée, pour ainsi dire, la Langue naturelle de l'Eglise Catholique, *ne laissoit plus aux vers latins*, suivant l'expression même de M. de la Monnoye, *que ce seul coin de réserve où ils pussent se montrer avec quelque avantage.* Il auroit pu ajouter que Santeul s'étoit préparé d'ailleurs un triomphe assuré, en substituant ses Hymnes aux Cantiques barbares, ridicules, souvent même indécens, dont les temples avoient retenti jusqu'alors. Nous n'en citerons pour exemple que l'Hymne à la Magdeleine, où l'on disoit que de *chaudron*

elle étoit devenue *fiole* (1) ; & celle à *Saint Léonard*, ou par une plate allusion au nom de ce Saint, on lui donnoit la force du *lion* & la douceur du *nard* (2). C'est ainsi que les Saints étoient loués.

Un de nos intrépides Poëtes latins & grecs, le savant Gilles Ménage, n'étoit pas aussi modeste que M. de la Monnoye sur ses productions en ce genre. *Si vous voulez devenir bon Poëte latin*, disoit-il à un jeune homme qui le consultoit, *lisez les vers de Virgile & les miens ;* & nous dirons de notre côté aux jeunes Poëtes : *Si vous voulez apprendre à faire de bons vers françois, ne lisez pas ceux de Ménage.* C'est pour ce même érudit, que M. de la Monnoye, son rival en Poésie ancienne & moderne, fit cette espece d'Epitaphe :

Laissons en paix Monsieur Ménage ;
C'étoit un trop bon personnage

(1) *Post flux a carnis scandala,*
Fit ex lebete phiala.

(2) *Leone tu fortior,*
Nardoque tu suavior.

Pour n'être pas de ses amis :
Souffrons qu'à son tour il repose,
Lui de qui les vers & la prose
Nous ont si souvent endormis.

Notre Académicien réussissoit quelquefois passablement dans ces petites Epigrammes, & beaucoup mieux que dans des Pieces plus longues & plus sérieuses. Un Poëte très-connu par sa malheureuse facilité à faire de mauvais vers, ayant fait paroître une traduction rimée des Œuvres d'Horace ; & n'ayant pas craint de mettre l'original en regard avec sa détestable version, M. de la Monnoye écrivit ces quatre vers à la tête du Livre :

On devroit, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir tes deux Horaces :
Le latin à Vénus, la Déesse des Graces ;
Et le françois à son époux (1).

En qualité de Poëte, il avoit déjà mis quatre Langues à contribution (car il faisoit aussi des vers grecs & des vers italiens) ; il entreprit d'y mettre jusqu'au patois de son pays ; il composa ses *Noëls bourguignons*, la meilleure

(1) Le Cyclope & boiteux Vulcain.

de toutes ses productions poétiques. Le succès en fut si grand dans sa Province, qu'il s'étendit jusqu'à la Cour, où tout le monde voulut apprendre le patois bourguignon & chanter les Noëls. On assure cependant que le savant Dumai, compatriote de l'Auteur, ne trouvoit dans ces Noëls qu'une assez foible connoissance du patois qui en avoit fait la fortune. Mais on n'en savoit pas tant à Paris & à Versailles, où ces chansons avoient la plus grande vogue. Elle fut si grande, qu'elle souleva contre l'Auteur une classe d'hommes très-redoutables. La dévotion vraie ou fausse, excitée par l'envie, crut trouver dans la naïveté du langage & dans la liberté des expressions qui faisoient l'agrément de ces Noëls, un sujet affreux de scandale. Ils furent déférés à la censure ; l'Auteur en fit dans la même Langue une apologie qui rendit les Censeurs ridicules :

Quei pitié (1), dit-il, *de voi tant de-fotâne*
Contre ein ruchô si fort si demenai !

---

(1) Quelle pitié de voir tant de soutane
Contre un roquet si fort se demener !

Roquet est un gros habit de vigneron, & le

Il parle, dans un autre endroit, d'un de ses Censeurs les plus acharnés, Janséniste fougueux, qui fut exilé peu de temps après à Beaune, ville dont les habitans ne passent pas pour les plus spirituels de la Bourgogne ; l'Auteur dit à son Critique :

C'etoi lai cas de choisir Beaune (1),
Pour y logé tei qui m'é condamnai.

Bientôt, malgré les cris de l'imbécille superstition, on réimprima les Noëls ; l'Auteur y ajouta même un Glossaire bourguignon pour les faire mieux entendre, tant le Public étoit devenu aguerri sur le prétendu scandale. Il rendit ce Glossaire intéressant par plusieurs remarques piquantes & curieuses : on y trouve entre autres l'extrait d'un Sermon fort étrange du fameux Missionnaire Saint Vincent Ferrier, sur ce qu'on appelle *le devoir*

---

bourguignon *sotâne* est heureux pour exprimer la soutane des Censeurs.

(1) C'étoit le cas de choisir Beaune
Pour y loger toi qui m'as condamné.

conjugal; ce Sermon, plus ſemblable à un Conte de La Fontaine ou de Bocace par la nature du ſujet & l'indécence du récit, qu'à une exhortation faite pour édifier les ames pieuſes, eſt un monument précieux de l'innocence de l'Orateur, & de la ſimplicité des temps où cette ſinguliere déclamation fut prononcée (1).

La perſécution que M. de la Monnoye eſſuya au ſujet de ſes Noëls, occaſionna peut être ſes recherches *ſur les Livres proſcrits & condamnés au feu.* La matiere étoit digne d'occuper un homme de Lettres philoſophe; il eût été intéreſſant dans cette eſpece de *Nécrologe Littéraire & Criminel*, de diſtinguer les innocens d'avec les coupables, & d'oppoſer à la ſageſſe de quelques arrêts l'abſurdité de pluſieurs autres. Il n'auroit pas été moins intéreſſant d'examiner dans quels cas il eût mieux valu abandonner à l'oubli des productions plus mépriſables que dangereuſes, que de leur donner, par l'éclat de la flétriſſure, une célébrité bien ſupérieure à leur mérite. C'eſt dommage

(1) Voyez la Note (*e*).

que ces recherches, qui n'ont pas vu le jour, aient été perdues pour les Lettres : n'eussent-elles été que purement historiques, elles auroient fourni à la Philosophie une matiere abondante de réflexions ; & le commentaire dont elle auroit pu orner le texte eût été bien précieux pour elle.

A l'occasion de ces malheureux Livres, lacérés & incendiés dans tous les siecles par le concours des deux puissances, M. de la Monnoye aimoit à raconter un fait édifiant dont il avoit été témoin. Un Pere Honoré de Cannes, Prédicateur Capucin, digne émule des Menot & des Barlette (1), avoit fait une Mission à Dijon, & après avoir converti toute la ville, comme c'est l'usage en pareil cas, faisoit brûler solennellement, aux pieds d'une croix colossale qu'il avoit plantée, un monceau de mauvais Livres que les nouveaux Convertis avoient remis entre ses mains. Quelques feuillets à demi-brûlés d'un de ces Ouvrages proscrits,

(1) Prédicateurs du quinzieme siecle, devenus fameux par les extravagances & les bouffonneries qu'ils débitoient en chaire.

emportés

emportés par le vent, tomberent aux pieds de M. de la Monnoye qui assistoit à ce pieux spectacle ; ils le reconnut pour être de l'Histoire de *Joseph*, qu'on brûloit ainsi, non parce que l'Auteur étoit *Juif*, mais parce que le Traducteur, Arnaud d'Andilly, étoit *Janséniste*. C'est avec ce discernement que de pareilles exécutions ont trop souvent été faites, soit par des Prêtres & des Moines fanatiques, soit même quelquefois par des Juges séculiers, leurs rivaux de zele & de lumieres.

Toutes les Poésies de M. de la Monnoye, nous le répétons, n'étoient pour lui que le délassement des études plus sérieuses qui occupoient presque tout son temps. Il étoit devenu par son savoir une espece de phénomene, & l'oracle de tous ceux qui le consultoient. Son érudition étoit immense : Histoire civile & littéraire, ancienne & moderne, connoissance des Livres & des Auteurs, Critique, Philologie, tout étoit de son ressort : il n'avoit pas simplement effleuré ces différens objets, comme ont fait tant de demi-Savans ; il avoit tout embrassé, tout approfondi par une lecture prodigieuse, que la plus

vaste mémoire mettoit toute entiere à profit. Bayle, dans une de ses lettres, rend un témoignage public de la reconnoissance qu'il devoit à M. de la Monnoye pour la composition de ce fameux Dictionnaire, si déchiré par les uns, si célébré par les autres, mais le seul Ouvrage de son genre qui partage avec l'Encyclopédie l'avantage d'avoir vraiment des Lecteurs. On s'entretient avec Bayle, disoit M. de la Monnoye, & on consulte à peine ses semblables; il scandalise quelquefois, mais il intéresse; & les autres sont édifians, mais insipides. L'estime si juste que faisoit M. de la Monnoye de cet Ecrivain Philosophe, servit de prétexte aux ennemis de notre Académicien, pour lui attribuer une vie de Bayle, qui venoit de paroître en Hollande, & qui apparemment ne plaisoit pas à ce qu'on appelle, quelquefois très-improprement, *les gens de bien.* L'accusé se justifia de ce prétendu crime; mais la calomnie, suivant son usage, continua toujours à l'en charger; & las de la repousser sans l'abattre, il finit par la laisser faire. Elle avoit essayé, mais avec moins de succès, un autre moyen,

de lui nuire ; c'étoit de faire imprimer un Recueil très-altéré de ſes Poéſies, précédé de l'éloge de l'Auteur, qu'elle prétendoit fait par lui-même. La ſimplicité & la modeſtie bien reconnue de M. de la Monnoye le mit à l'abri de cette imputation, trop groſſiere d'ailleurs pour en impoſer à perſonne; & quoique des ennemis qui *louent*, ſuivant la réflexion de Tacite, ſoient ordinairement les plus dangereux, il éprouva dans cette circonſtance qu'il peut quelquefois y avoir de l'avantage à être loué mal-adroitement par des ennemis acharnés.

Ainſi M. de la Monnoye, réfugié preſque entiérement dans l'aſile de l'érudition, le plus ſûr après les Sciences exactes pour un homme de Lettres qui veut vivre en paix, ne ſortant de cet aſile que rarement & par des vers qui ne devoient pas exciter l'envie, en eſſuya néanmoins les coups ; tant elle eſt attentive à ne rien perdre de tout ce qui peut la faire vivre ! Ses ennemis n'attendirent pas, pour le déchirer, qu'il fût ſorti de ſa Province & placé ſur un théatre plus fait pour bleſſer leurs yeux. » Vous connoiſſez cette ville que j'ha-

» bite, dit-il dans une des ses lettres
» en parlant de Dijon ; de tous les torts
» qu'on y peut avoir, le mérite eſt
» ſans contredit le plus grand ; une mul-
» titude d'ennemis eſt le ſort infaillible
» de tous ceux qui paroiſſent vouloir
» ſe diſtinguer. Vous avez lu mon
» *Duel aboli.* On a d'abord dit qu'il
» ne valoit rien ; & après que l'Aca-
» démie l'a couronné, on a prétendu
» qu'il n'étoit pas de moi. Je me ſuis
» vu noirci par des calomnies deſtituées
» de toute vraiſemblance. On me laiſ-
» ſoit néanmoins, par grace, une petite
» portion de ſens commun. J'ai vu ſans
» m'ébranler tous les efforts que des
» hommes qui n'ont jamais eu à ſe
» plaindre de moi, ont faits pour
» m'ôter un peu de réputation que je
» n'ai ni recherchée ni déſirée, parce
» qu'à dire vrai elle m'a toujours paru
» la choſe du monde la plus indif-
» férente «. Bien des Auteurs ont tenu
le même langage ſur le mépris de la
gloire, & ne l'ont pas tenu auſſi ſin-
cérement que M. de la Monnoye ; il
diſoit vrai en parlant de ſon peu d'a-
vidité pour la renommée, ſentiment
qu'il portoit juſqu'à la modeſtie la plus

exemplaire. S'il ne fut pas un grand Poëte dans la plupart de ses productions, il le fut encore moins par son caractere ; il n'aimoit ni les louanges, ni ses vers mêmes. » Où avez-vous » pris, écrivoit-il à un de ses amis avec » une espece d'humeur, toutes les fa» deurs que vous me dites ? Vous êtes » bienheureux de ce que mes vers ne » sont pas bons ; s'ils l'étoient, soyez » sûr que, dans la colere où je suis con» tre vous, je me garderois bien de » vous les envoyer «.

Pressé de nouveau par les sollicitations de ses amis, il vint enfin s'établir à Paris en 1707, & dès ce moment il eût été de l'Académie Françoise, si sa modestie & sa timidité naturelle lui avoient permis de demander cette place. Il prit enfin sur lui, au bout de quelques années, de faire les démarches nécessaires pour obtenir le titre dont ses Ouvrages, son savoir, son caractere le rendoient si digne & depuis si long-temps : il fut élu d'une voix unanime ; & le Roi, en approuvant son élection, témoigna combien ce choix lui étoit agréable. Sa réception fut une des plus brillantes & des plus

nombreuſes qu'on eût vues juſqu'alors ; elle fut même remarquable par un événement qui fait époque dans l'Hiſtoire de la Compagnie. Les Cardinaux Académiciens ſe diſpenſoient depuis long-temps d'aſſiſter aux ſéances, tant particulieres que publiques, parce qu'ils croyoient des fauteuils indiſpenſables à leur dignité, & que les Académiciens n'avoient alors que de ſimples ſiéges. Ces Cardinaux déſiroient cependant de ſe trouver à l'élection de M. de la Monnoye, à qui ils vouloient donner par leur ſuffrage une marque diſtinguée de leur eſtime ; le Roi, pour ſatisfaire à la fois leur délicateſſe d'amis & leur délicateſſe de Cardinaux, & pour conſerver en même temps l'égalité académique dont ce Monarque éclairé ſentoit tous les avantages, fit envoyer à l'Aſſemblée quarante fauteuils pour les quarante Académiciens : ce ſont ces mêmes fauteuils que nous occupons encore aujourd'hui ; le motif auquel nous les devons ſuffiroit pour rendre la mémoire de Louis XIV précieuſe aux Lettres, qui ont d'ailleurs à ce Monarque des obligations bien plus importantes.

A peine arrivé à Paris, M. de la Monnoye fit à Despréaux une galanterie vraiment érudite. Il apprit que ce grand Poëte avoit dit : *On a traduit plusieurs de mes Pieces en latin, en italien, en espagnol, en portugais, en anglois, & en allemand ; personne ne m'a encore fait l'honneur de me traduire en grec* ; M. de la Monnoye voulut lui donner cette satisfaction, & mit en vers grecs hexametres la sixieme Satire, celle qui est connue sous le nom des *Embarras de Paris.* Il auroit pu mieux choisir ; mais nouvellement arrivé de sa Province, peu accoutumé au fracas de la Capitale, & en ayant les oreilles étourdies, il crut apparemment que cette disposition lui fourniroit des termes plus énergiques pour exprimer le tintamarre dont le Poëte se plaint dans cette Satire.

Quoique Traducteur de Despréaux, il n'étoit pas son imitateur aveugle dans l'adoration que le Satirique avoit vouée aux Anciens. Tout versé qu'étoit M. de la Monnoye dans la lecture des Auteurs latins & grecs, il semble avoir connu leurs défauts, & les avoir

jugés presque aussi sévérement qu'il auroit pu faire des Ecrivains modernes. » S'il avoit plu aux Anciens, dit-il, » de négliger un peu moins l'ordre dans » leurs discours, la justesse dans leurs » raisonnemens, la clarté dans leurs » expressions, ils nous auroient épar- » gné beaucoup de disputes touchant » l'intelligence de plusieurs endroits » de leurs Ouvrages «. Peut-être cette complainte annonce-t-elle plutôt le chagrin d'un Savant, contrarié de ne pas trouver dans les Anciens de quoi satisfaire sa curiosité philologique, que la délicatesse d'un homme de goût, blessé des écarts où les grands Ecrivains de Rome & de la Grece sont tombés quelquefois; mais il faut tenir compte à M. de la Monnoye de cette sincérité naïve, que n'ont pas toujours eue sur le même sujet des hommes très-supérieurs à lui. Quelque cas qu'il fît des Langues savantes, quelque soin qu'il eût mis à les cultiver, il ne pardonnoit pas aux gens de Lettres qui sacrifioient à cette étude celle de leur propre Langue; & il disoit de deux savans Académiciens ses confreres,

qu'ils avoient eu besoin d'entrer à l'Académie pour y apprendre à parler françois.

Comme il ne croyoit pas les Anciens supérieurs en tout aux Modernes, il ne croyoit pas non plus que parmi les Ouvrages de ces derniers, la priorité du temps fût un titre assuré du mérite; & quoique l'*Œdipe* de Corneille eût encore beaucoup de réputation lorsque M. de Voltaire donna le sien, M. de la Monnoye eut le courage de célébrer le nouvel Œdipe par deux vers latins (1), où il le préféroit à celui de Corneille & à celui même de Sophocle. Cet éloge donné par un vieux rimeur à un jeune Poëte, & par un Savant grec à un Auteur françois, aux dépens des anciens & des morts, est un trait de courage bien remarquable dans l'Histoire des Erudits.

---

(1) Il s'adresse à Œdipe :

Attica te gemuit, gemuit te Neustrica Musa;
Te Parisina hodie, major utrâque, gemit.

» La Muse d'Athenes, celle de Neustrie, t'ont
» pleuré; celle de Paris, supérieure à toutes
» les deux, te pleure aujourd'hui «.

Le premier Ouvrage du nouvel Académicien, fut une édition du *Menagiana*, augmentée du double, purgée d'un très-grand nombre de fautes, & rendue intéressante par une infinité de remarques, de discussions, enfin d'anecdotes de toute espece, principalement relatives à l'Histoire littéraire, dans laquelle M. de la Monnoye étoit très-versé. Cette édition, reçue avec la même avidité que les *Noëls bourguignons*, essuya aussi les mêmes traverses. La superstition, l'hypocrisie & l'envie sonnerent de nouveau l'alarme, sous prétexte de quelques traits prétendus scandaleux, que M. de la Monnoye n'avoit rapportés qu'en les condamnant. Les inexorables Censeurs demanderent la suppression, ou du moins la correction févere de l'Ouvrage; leur fureur alloit jusqu'à exiger le sacrifice des articles les plus intéressans. Feu M. le Cardinal de Rohan, qui aimoit les Lettres & méprisoit le zele fanatique & persécuteur, lui imposa silence en prenant ces articles sous sa protection. Il fallut cependant, pour appaiser les clameurs, que l'Auteur consentît à la mutilation du nouveau

Menagiana ; mais comme les reviseurs joignoient l'ineptie au fanatisme, ils eurent *la bonté*, dit M. de la Monnoye lui-même, de laisser *par-ci par-là* des articles plus licencieux que ceux qu'ils avoient supprimés. Ce ne fut pourtant qu'avec beaucoup de peine & de dégoût que l'Auteur se soumit à tronquer ainsi son propre Ouvrage ; il avouoit à ses amis qu'il ne faisoit plus que réparer des ruines, & qu'il en seroit de son Livre, mutilé & recrépi de la sorte, comme du Pélops de la Fable quand les Dieux eurent mangé son épaule ; celle qu'ils lui rendirent, disoit-il, quoique blanche, n'étoit qu'une épaule d'ivoire. Cependant, malgré ces amputations, le *Menagiana*, tel qu'il est, mérite d'être distingué de cette foule de compilations, ou plutôt de rapsodies, que le seul nom d'*Ana* rend suspects, & qui ne sont pour la plupart qu'un ramas de mensonges & de sottises, propres à déshonorer la mémoire de ceux à qui on les attribue.

Ce Recueil néanmoins ne trouva point grace devant tous les gens de Lettres. L'inexorable Burman, à qui

l'érudition même cessoit de plaire, dès qu'elle n'étoit pas aride & hérissée, appeloit avec son urbanité ordinaire, M. de la Monnoye, *un grand & infatigable déterreur de bagatelles; indefessus & mirandus nugarum indagator:* mais Burman fut le seul de son avis; on laissa son érudition pesante juger, avec toute la grossiéreté pedantesque, l'érudition légere de M. de la Monnoye; & l'Europe littéraire préféra les bagatelles agréables du nouveau *Menagiana* aux bagatelles ennuyeuses de son détracteur. La bile âcre & grossiere, dont ce lourd Commentateur étoit dévoré, aimoit sur-tout à s'exhaler contre la France. » C'est un » pays, disoit-il, dont aujourd'hui les » habitans, même ceux qui sont pro- » fession de Littérature, ressemblent » à ces animaux qu'en style burlesque » on appelle des *Rossignols d'Arcadie.* » Tels étoient autrefois les *Daciers.* » Tels sont aujourd'hui les *Capperon-* » *nier* & les *la Monnoye* «. C'est avec cette équité & cette fine plaisanterie que le Savant hollandois traitoit nos gens de Lettres. M. de la Monnoye, dont il parloit avec tant de mépris, lui

avoit au moins donné l'exemple de la justice & de la décence avec laquelle un Ecrivain qui se respecte doit parler des autres Nations. Car il avoit hautement blâmé le Compilateur *Chevreau*, qui, après avoir repris avec raison le P. Bouhours d'avoir mis en question, *si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit*, étoit tombé dans un écart semblable, en disant que *le Moscovite est justement l'homme de Platon, un animal à deux pieds, sans plumes, à qui il ne manque rien pour être homme, que la raison, la propreté, & le sentiment de la liberté naturelle.* Notre Académicien étoit d'autant plus louable de relever cette injure grossiere, qu'il n'a pu être témoin du rôle important que ces prétendus êtres *à deux pieds sans plumes* ont joué depuis dans les affaires de l'Europe, & de la maniere dont ils ont répondu aux soins du Czar Pierre & de ses successeurs, pour faire naître dans sa Nation les Arts & les Sciences & lui donner des mœurs & des lumieres.

M. de la Monnoye jouissoit paisiblement de sa renommée, de sa considération, de ses amis, & d'une fortune

dont la médiocrité suffisoit à ses désirs, lorsque le funeste système, qui a fait le malheur de tant de Citoyens, vint aussi troubler son bonheur. Agé de 80 ans, infirme & chargé de famille, il se vit réduit à une indigence presque totale. Sa philosophie soutint avec courage une épreuve si cruelle. Il trouva quelque ressource dans la vente de sa Bibliotheque, & sur-tout dans la générosité de feu M. le Duc de Villeroi, qui, touché de son état, le pria de vouloir bien accepter une pension, dont le bienfaiteur fut payé avec usure par les éloges du Public. Aussi dit-il à M. de la Monnoye, quand celui-ci vint lui témoigner sa reconnoissance : *C'est à moi, Monsieur, à vous remercier, & à me souvenir que je suis votre débiteur.*

Peu d'années après ce désastre, l'infortuné vieillard perdit sa femme qu'il avoit toujours estimée & chérie ; cette perte l'affligea bien plus vivement que le renversement de sa fortune (*f*). Il ne fit plus que traîner une vie languissante, dont il attendoit la fin avec l'in-

(1) Voyez la note (*f*).

différence d'un Sage qui n'a plus rien à regretter sur la terre. Il avoit espéré d'avoir pour successeur dans l'Académie son compatriote & son ami M. le Président Bouhier ; l'Académie le fit jouir, dès son vivant, de l'avantage qu'il ne désiroit que pour sa cendre ; il eut la satisfaction, quelques mois avant sa mort, de voir ce savant homme au nombre de ses confreres.

Il n'avoit pas besoin d'une autre Epitaphe que de celle qu'il s'étoit faite lui-même en vers latins la derniere année de sa vie; Epitaphe que la vertu, la sensibilité, la candeur semblent avoir dictée (1). Mais les gens de Lettres ne se crurent pas dispensés des honneurs qu'ils devoient aux manes d'un confrere si estimable ; son tombeau fut honoré de leurs regrets poétiques, & le fut même avec assez de succès pour que son ombre n'ait pas été dans le cas de leur dire le vers de Passerat :

Amis, de mauvais vers ne chargez point ma tombe.

Les plus illustres amis de M. de la Monnoye se signalerent dans cette es-

(1) Voyez la Note (g).

pece de concours ; & parmi leurs différentes Pieces on doit distinguer les vers latins dont le P. Oudin, Jésuite, son ancien & fidele ami, s'empressa de célébrer sa mémoire.

Pour résumer en peu de mots l'Eloge de M. de la Monnoye, nous dirons qu'il joignoit, à la Littérature la plus variée & la plus agréable, une justesse de goût qui n'accompagne pas toujours l'érudition ; au plus profond savoir, une douceur, une modestie & une politesse rare ; à la connoissance des Langues savantes & étrangeres, le talent de bien parler la sienne. Il eut toutes les qualités propres à faire un Critique judicieux, un Commentateur éclairé, un excellent Editeur des meilleurs Ouvrages. Il se montra Poëte latin & grec, aussi bon qu'un Moderne peut se flatter de l'être ; & ne pouvant être Racine ni Despreaux, il se contenta de suivre de loin Martial & Catulle. Si ses Poésies françoises nous semblent aujourd'hui beaucoup plus foibles qu'elles ne le parurent à ses contemporains, c'est que la Nation, rassasiée de chef-d'œuvres en ce genre, & ayant sans cesse devant les

yeux des modeles redoutables pour qui s'expose au parallele, connoît beaucoup mieux les finesses de l'Art & semble avoir le droit de se montrer plus difficile.

NOTES *sur l'article de M. de* LA MONNOYE.

(*a*) RACINE ne fut de l'Académie qu'en 1673, deux ans après le jugement du premier prix de Poésie; Despréaux & La Fontaine n'en furent qu'en 1684; les Satires de l'un & les Contes de l'autre avoient empêché les portes du Temple de s'ouvrir plutôt pour eux. Le seul grand Poëte qui fût alors dans la Compagnie, étoit Pierre Corneille, plus capable de faire d'excellens vers que de bien juger ceux des autres. D'ailleurs ce grand homme faisoit alors *Pulchérie* & *Bérénice*, dont les vers prouvent qu'au moins dans ses dernieres années il se contentoit aisément en matiere de Poésie. Néanmoins, dans le même temps où il se permettoit cette mauvaise prose rimée,

il faiſoit les belles ſcenes de Pſyché qu'on peut mettre au nombre de ſes chef-d'œuvres ; tant il eſt vrai que l'inſtinct ſeul & non le goût, lui dictoit ſes immortelles productions! Les Poëtes que renfermoit alors l'Académie, & par conſéquent les juges de M. de la Monnoye (le grand Corneille mis à part), étoient *Chapelain*, qui faiſoit des vers, comme tout le monde fait, *Cotin*, *le Clerc*, *Perrault*, *Caſſagnes*, *Boyer*, *Deſmarets*, tous Écrivains que nous n'oſons preſque nommer ; *Gomberville* qui avoit plus fait de mauvais Romans que de bons vers ; *Quinault*, *Godeau* & *Segrais*, Poëtes foibles (car Quinault n'avoit encore fait que ſes Tragédies), & encore plus Poëtes que connoiſſeurs ; *Regnier Deſmarais*, au-deſſous de ces trois derniers, & comme connoiſſeur & comme Poëte ; *Furetiere* enfin, qui ne réuſſiſſoit & ne ſe connoiſſoit qu'en vers ſatiriques ; ajoutons-y, parmi les Académiciens non Poëtes, *Patru*, *Péliſſon*, *Conrart*, *Boſſuet*, bons juges de proſe, mais médiocres juges de Poéſie ;

Multi prætereà, quos fama obſcura recondit.

Ne ſoyons donc pas ſurpris qu'avec de tels juges, & il y a cent ans, la Piece de M. de la Monnoye, où il ſe trouve en effet quelques beaux vers, comme nous le verrons dans la note ſuivante, ait été non ſeulement préférée à des rivales très-inférieures, mais couronnée avec éloge; pardonnons à nos prédéceſſeurs un jugement que nous aurions alors porté comme eux.

(*b*) On peut juger du mérite de cette Piece, qui n'eſt que de cent vers, par les vers ſuivans, qui la feroient aujourd'hui rejeter du concours à la premiere lecture.

Grand & fameux Auteur, dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente;
Toi qui fus *la belle ame au bel eſprit mêler*,
Et le *ſoin de bien vivre au ſoin de bien parler*;
Balzac, il eſt trop vrai, par un abus étrange
La Terre *ſur le Ciel uſurpe la louange*....
Certes le grand Louis, *ce Monarque achevé*,
Dont plus haut que le rang le cœur eſt élevé,
De l'arbitre du Ciel, du Roi de la Nature,
Fait reluire à nos yeux une vive peinture;
Sageſſe, eſprit, grandeur, courage, majeſté,
Tout nous montre en Louis une divinité....
Combattre en même temps *& l'hiver & l'Eſpagne*,
Etonner l'Univers *d'une ſeule campagne*....

Mais du secours divin le plus puissant effet,
C'est un charme en nos jours *heureusement défait*....
Et d'un *triste duel* fuyant le *sort obscur*,
Tombez en arborant nos drapeaux *sur un mur*....
Sans ternir votre fer d'un indigne attentat,
Laissez vivre, & vivez pour le bien de l'Etat....
Que le duel banni *va nous sauver de vies* !
Que ne vous devront pas nos neveux *à leur tour*,
Qui *peut-être sans vous n'auroient pas vu le jour* !....
La gloire aux Souverains *est un prix assez doux* ;
On prise ses faveurs *en prisant le mérite*....
Les graces du portrait *vantent l'original*,
Et l'on *bénit la source en louant le canal*.

Il est vrai qu'au milieu de ces vers, ou durs, ou foibles, ou prosaïques, il s'en trouve d'assez heureux, tels ceux-ci :

A de honteux objets, à de foibles mortels
Un flatteur idolâtre érige des autels ;
Et souvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
A mis la foudre en main à qui devoit la craindre....
Tels qu'on vit ces Thébains, fiers enfans de la Terre,
Se livrer en naissant une mortelle guerre,
Et du sang que leurs troncs répandoient à grands flots,
Engraisser les sillons dont ils étoient éclos ;
.... Tels & plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leurs trépas une gloire *brutale*,
L'Espagne a vu long temps nos soldats s'égorger,
Et prendre dans nos champs le soin de la venger ;
Cent Peuples alarmés du bruit de nos conquêtes,
Sous les coups qu'ils craignoient voyoient tomber nos têtes,

Alors que de deux guerriers en ce choc malheureux,
L'un périroit *pour nous*, l'autre vaincroit pour eux (1).
Portez sur d'autres bords un plus noble courroux ;
Ce bras que vous perdez, François, n'est point à vous ;
Par un sinistre emploi sa valeur est flétrie ;
Mourez, mais en mourant servez votre Patrie.

On trouve dans cette Piece quelques autres bons vers que nous pourrions citer encore. C'en étoit peut-être assez, en 1671, pour couronner & même pour louer un Ouvrage de Poésie ; mais ce n'en est pas assez pour le préférer cent ans après à des Ouvrages beaucoup plus estimables.

(*c*) Fontenelle, éleve des Jésuites, & leur ami, quoique sur bien des points il ne pensât pas comme eux, leur a fait plus d'une fois la galanterie de traduire en vers françois leurs vers latins. On trouve dans le Recueil de ses Œuvres, Tome IX, la traduction de deux Pieces du Pere Commire, dont une entre autres a pour objet le rétablissement de la santé du Roi en

(1) *Périroit pour nous*, ne signifie pas, *seroit perdu pour nous*, que le Poëte a voulu dire ; mais la pensée est d'ailleurs heureuse & bien exprimée.

l'année 1686, où une fiſtule à l'anus penſa enlever le Monarque à l'adoration de ſes ſujets. C'étoit un an après la révocation de l'Edit de Nantes, & il étoit bien juſte qu'un Jéſuite célébrât dans ſa Piece un événement ſi récent & qui lui paroiſſoit ſi avantageux à l'Egliſe. Auſſi le Poëte, après avoir loué tout ce que le Prince avoit fait de grand, ſelon la renommée ou ſelon les Jéſuites, finiſſoit ſa Piece par une dixaine de vers latins que Fontenelle a rendus en aſſez mauvais vers, & ce qui eſt plus fâcheux, contraires tout enſemble à l'humanité, à la raiſon, & à ſa conſcience.

Mais de tous ces exploits & l'éclat & le fruit,
Et tout ce que Louis a fait par ſon tonnerre,
Cede à l'ouvrage ſaint que la paix a produit.
Cette hydre, qui ſortant de l'éternelle nuit,
Déclaroit au Ciel même une inſolente guerre,
Tombe ſous le Héros dont le bras la pourſuit,
Et ſes cent têtes ſont par terre.
Elles ſembloient pourtant devoir ſe relever;
Dans peu leurs ſifflemens pouvoient ſe faire entendre;
La nouvelle fureur qu'elles alloient reprendre,
Plus que jamais eût oſé nous braver.
Mais libre du péril que craignoit votre empire,
Vous vivez, grand Monarque, & ſans que votre bras
S'attache contre l'hydre à de nouveaux combats,
Elle vous voit, & pour jamais expire.

Ce Poëte philosophe étoit plus laconique, lorsqu'il célébroit de lui-même & *pour son compte* (si nous osons parler ainsi), la révocation de l'Edit de Nantes; car dans une Piece qu'il donna en 1687, au concours de l'Académie, & dont le sujet étoit l'*Institution de Saint Cyr*, on ne trouve sur cette révocation qu'un seul vers :

Par lui l'unique Foi dompte l'hydre à cent têtes (1).

Il étoit alors d'étiquette & comme d'obligation parmi les Poëtes, de célébrer la destruction du Protestantisme;

(1) Fontenelle racontoit quelquefois, pour s'égayer, la conversation plaisante qu'il avoit eue dans le temps de la *Révocation*, avec un Marchand de Rouen, Calviniste zélé, & fort récalcitrant à sa conversion. *Comment veut-on*, disoit le Marchand, *que je croye au Pape, à un homme qui prétend disposer des couronnes ?.... Eh que vous importe*, lui dit Fontenelle, *pourvu qu'il ne veuille pas disposer des boutiques ?.... Et la présence réelle*, ajouta le Marchand, *comment me la persuaderez-vous ?..... J'avoue*, répondit le Philosophe, *que la chose peut vous sembler difficile à croire; mais un sujet aussi fidele que vous, doit avoir cette complaisance-là pour le Roi.* Le Marchand fut persuadé, & se convertit.

& c'étoit un tribut que Fontenelle payoit à l'usage, comme sa traduction des vers du P. le Jay & du P. Commire en étoit un qu'il payoit à sa reconnoissance (assez mal entendue) pour ses anciens maîtres. Nos Poëtes, même les moins philosophes, se garderoient bien aujourd'hui de célébrer, même en un seul vers, cette révocation qui a été si funeste au Royaume; & nos Historiens effaceroient, s'il leur étoit possible, de la vie de Louis XIV un événement si peu honorable à sa mémoire. Il n'en sera pas de même des Historiens d'un grand Prince de nos jours, qui bien plus ennemi de l'intolérance par ses lumieres que de l'Eglise Romaine par la Religion de ses aïeux, a permis aux Catholiques de ses Etats d'élever dans Berlin sa Capitale une Eglise pour *y louer Dieu*, dit-il, *à leur maniere*. Mais, ce qui doit être une belle leçon pour les Princes persécuteurs, cette Eglise, entreprise d'abord avec assez de zele, a été ensuite abandonnée, parce que l'autorité permettoit de la construire, & que la piété catholique ne trouvoit point de persécution qui la soutînt & l'animât.

On

On doit cependant regretter, pour l'inſtruction de tous les Souverains, que l'Egliſe n'ait pas alors été achevée, ne fût-ce qu'à cauſe de l'inſcription qu'on ſe propoſoit d'y mettre.

Du regne de Frédéric & du Pontificat de Benoît XIV; le Chef de l'Egliſe Romaine mis ainſi *en pendant*, pour ainſi dire, avec le plus illuſtre des Princes Proteſtans, auroit donné dans ce peu de mots une belle leçon de tolérance; & le Pape Benoît XIV étoit digne de cet honneur (1). Enfin, en 1774, l'Egliſe dont il s'agit a été miſe dans un état décent pour le ſervice catholique; & le Monarque y a fait placer une inſcription plus belle encore que celle dont nous venons de parler, ou du moins plus faite pour être entendue de la multitude, à laquelle il faut toujours parler dans les inſcriptions publiques.

---

(1) *Je compare*, diſoit Benoît XIV, *le Roi de Pruſſe à l'Empereur Julien; les rapports en ſont frappans; même ardeur pour les Sciences, même amour pour les Savans, même paſſion pour la gloire, même valeur dans les combats, même ſuccès à la guerre.*

Frédéric III, Roi de Prusse, a permis aux Catholiques de ses Etats de bâtir cette église, pour montrer qu'il ne hait pas ceux qui rendent à la Divinité un autre culte que lui.

(*d*) Quoique nous nous contentions ici de donner l'épithete de *pieuse* à la Nation Espagnole, nous sommes bien persuadés qu'elle est faite pour en mériter de plus flatteuses. Cette Nation, qui n'a guere été jusqu'ici que dévote & timorée, sera, quand ses Rois le voudront, éclairée & philosophe; condamnée depuis long-temps aux ténebres, mais ayant reçu de la Nature des yeux pénétrans, elle est toute prête à recevoir la lumiere, & n'attend qu'une main qui la lui présente. Pour juger de ce qu'elle est capable de faire, qu'on lise ses Philosophes & ses Théologiens scholastiques : on s'affligera, il est vrai, de la sagacité que ces Auteurs ont prodiguée sur des objets qui le méritoient si peu; mais en gémissant de voir tant d'esprit perdu, on verra en même temps qu'il ne manquoit à cette sagacité que des alimens plus solides. Ces alimens lui avoient été constam-

ment refusés depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, grace aux atrocités du Saint-Office, à la superstition barbare de Philippe II, & à la foiblesse des Souverains qui ont régné depuis en Espagne durant plus de cent cinquante années. C'est au Monarque qui la gouverne aujourd'hui, & à qui l'Europe a l'obligation de la destruction totale des Jésuites, à délivrer ses malheureux sujets des entraves où les resserre l'abominable tyrannie de l'Inquisition, & à favoriser dans ce beau Royaume le progrès des Sciences & des Lettres. Il a, dit-on, encouragé ce progrès dans ses propres enfans. Un d'eux, l'Infant Dom Gabriel, a mis au jour, il y a peu d'années, une excellente traduction espagnole de Salluste, qu'il a enrichie de notes supérieures à la traduction même. Nous ne craignons point de l'assurer; les Espagnols, animés & conduits par un tel guide, se mettront bientôt au niveau des Nations les plus éclairées de l'Europe, & peut-être les surpasseront: la vérité, la raison, les connoissances solides ne trouveront point chez eux les obstacles que

leur a souvent opposés parmi nous la haine de plusieurs hommes accrédités; la persécution sourde ou déclarée qu'ils ont exercée contre le mérite, & surtout la frivolité de la Nation. » L'Europe, » écrivoit un Philosophe à un Espagnol, » est une galere qui vogue au gré des » Rois & des Ministres; les bons Ecri- » vains François sont à la chiourme, » & rament de toutes leurs forces pour » faire avancer le navire; on les ac- » cable de coups, non pour accélérer, » mais pour retarder ou empêcher la » manœuvre : tandis qu'ils rament & » qu'ils souffrent, les Espagnols sont » à fond de cale; mais les François » les approchent du port sans qu'ils » s'en apperçoivent, & il pourroit bien » se faire qu'au moment où le navire » abordera, les Espagnols sortent tout » à coup du fond de cale, & sau- » tent sur le rivage avant les François. » De toutes les Nations de l'Europe, » la Nation Angloise est la seule qui » ne soit ni dans ce navire, ni sur- » tout à la chiourme : il y a long-temps » qu'elle a eu le bonheur d'arriver au » port dans un vaisseau meilleur voilier

» que le nôtre ; & tous les autres Peu-
» ples, destinés à être encore le jouet
» de l'orage, peuvent leur dire comme
» dans l'Enéide :

» *Vivite felices, quibus est fortuna peracta* (1)
» *Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur,*
» *Vobis parta quies, nullum maris æquor arandum* «.

Le Président de Montesquieu disoit que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, & la France pour y vivre. Quelqu'un ajoutoit avec trop d'humeur & de dureté, *& l'Espagne pour y mourir*, parce que le pays & la Nation, disoit-il, sont si tristes, que c'est le séjour où l'on doit quitter la vie avec le moins de regret. Mais si ce beau Royaume secouoit enfin le joug de la superstition religieuse, de l'Inquisition monacale, & de l'ignorance qui en est la suite, il pourroit alors être fait plus qu'aucun autre *pour y vivre & pour y penser.*

---

(1) *Vivez heureux, vous dont le repos & le bonheur sont assurés, qui n'avez plus de mers à courir & à craindre; pour nous, le destin nous traînera encore long-temps de malheurs en malheurs.*

(*e*) Nous rapporterons ici ce ſingulier Sermon, & nous y joindrons une traduction françoiſe. On y trouve le Conte du *Calendrier des Vieillards*, qui avoit déjà été mis en œuvre par Bocace, & qui l'a depuis été ſi bien par La Fontaine. Il y a ſeulement cette différence entre le Conte & le Sermon, que dans celui-ci c'eſt une femme qui s'excuſe du devoir conjugal, & que dans le Conte c'eſt un vieux mari. Ecoutons à préſent Saint Vincent Ferrier, en ſon Sermon de Saint Jean-Baptiſte : *Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum ſuam, & non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, ſed ſignis. Et admirans Eliſabeth, dicebat : Haï ! haï ! haï ! Domine benedictus Deus ! quid habetis ? quid accidit vobis ? Nihil ſciens de annunciatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Eliſabeth antiqua mirabatur. Sed finaliter, videns voluntatem viri ſui, conſenſit. Nota hîc quòd ex quo ſunt in matrimonio, unus debet alteri conſentire, ſive ſint juvenes, ſive ſenes ; nec debet alter ſe excuſare aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat ſe, &*

alium. Ideò Apostolus : Uxori vir debitum reddat, similiter & uxor viro. Corinth. 1, 7. Nota hîc de illâ muliere devotâ, quæ, quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in dominicâ : Haï ! Sancta Mater Dei ; hodie, quæ est dies Resurrectionis Domini, vultis talia facere. Si die Lunæ, dicebat : Haï ! hodie debet homo rogare pro mortuis. Si die Martis : Hodie Ecclesia facit pro Angelis. Si feriâ quartâ : Hodie Christus fuit venditus. Si feriâ quintâ : Haï ! Domine, quia hodie Christus ascendit in cælum. Si feriâ sextâ : Quia hodie Christus fuit passus pro nobis. Si sabbatho ; Hodie, quæ est dies Virginis Mariæ, quia tali die in ipsâ solâ remansit fides. Videns vir quòd ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens : De sero venias ad me ut dormias mecum. Respondit : Libenter, mi Domine. Quod videns mulier, voluit se ponere in lecto ; & vir noluit : Non, Domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et nunquam ex tunc voluit uxorem cognoscere, ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, & dam-

nabat ſe ex culpâ uxoris. Ideò Sancta Eliſabeth, licèt eſſet devota, ſancta, & antiqua, ex quo requirebatur à viro, conſenſit, & concepit ab eo. Tranſactis tribus menſibus, venter intumuit; & dicebat ipſa: Aï! miſera, quid eſt hoc! Nunquid eſſem hydropica? Finaliter cognovit quòd erat gravida. De hoc Sancta Eliſabeth multùm verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas, quod occultavit ſe menſibus quinque. Cogito ego quòd fecit ſibi amplas hopulandas, ſive veſtes, ut abſconderet partum, timens ne gentes dicerent: Ecce, licet ſit devota, tamen adhuc vacat libidini.

Pour rendre ce diſcours dans toute ſa naïveté, il faudroit le traduire en vieux langage du quatorzieme ſiecle, où le Miſſionnaire Saint Vincent Ferrier a fleuri; nous le traduirons du moins avec le plus de ſimplicité qu'il nous ſera poſſible :

» Zacharie donc arrivant muet de » la priere, entra dans ſa maiſon, & » ne put parler à ſa femme, ni lui de- » mander le devoir conjugal autre- » ment que par ſignes. Eliſabeth toute » ébahie, diſoit : Hé ! hé ! hé ! Sei-

» gneur ! Dieu béni ! qu'avez-vous ?
» que vous eſt-il arrivé ? Car elle ne
» ſavoit rien de ce que l'Ange avoit
» annoncé ; & Zacharie la prit entre
» ſes bras. Imaginez-vous l'étonne-
» ment de la vieille Eliſabeth. Mais
» finalement, voyant la volonté de ſon
» mari, elle ſe laiſſa faire. Notez ici
» que quand deux perſonnes ſont ma-
» riées, ſoit jeunes, ſoit vieilles, cha-
» cune doit laiſſer faire l'autre, & l'au-
» tre ne doit pas s'excuſer par quelque
» feinte dévotion, autrement il ſe
» damne, & l'autre avec lui. Auſſi
» l'Apôtre dit-il : *Que le mari rende à*
» *ſa femme le devoir conjugal*, & *de*
» *même la femme à ſon mari.* Corinth.
» 1, 7. Ne faites pas comme cette
» femme dévote, qui, lorſque ſon mari
» exigeoit le devoir, trouvoit toujours
» des excuſes. Si c'étoit le Dimanche :
» Hé ! Sainte Mere de Dieu ; aujour-
» d'hui qui eſt le jour de la Réſurrec-
» tion du Seigneur, vous voulez faire
» cela ? Le Lundi : Hé ! aujourd'hui
» l'homme doit prier pour les morts ;
» le Mardi : Aujourd'hui l'Egliſe fait
» pour les Anges ; le Mercredi : Au-
» jourd'hui le Chriſt fut vendu ; le

» Jeudi : Hé ! Monſieur, aujourd'hui le
» Chriſt eſt monté au Ciel ; le Ven-
» dredi : Aujourd'hui le Chriſt a ſouf-
» fert pour nous ; le Samedi : Aujour-
» d'hui eſt le jour de la Vierge Marie,
» le jour où elle ſeule conſerva la foi.
» Le mari voyant qu'elle trouvoit tou-
» jours des excuſes, appela ſa ſervante,
» & lui dit : *Venez ce ſoir coucher*
» *avec moi.....* *Volontiers*, *Monſei-*
» *gneur*, répondit elle. Ce que voyant
» la femme, elle voulut ſe mettre dans
» le lit, & le mari ne voulut pas :
» *Non*, *Madame*, *allez prier pour*
» *nous*, *pauvres pécheurs* ; & jamais
» depuis il ne voulut toucher à ſa
» femme, tant il la prit en averſion,
» mais il aima ſa ſervante. Cet homme
» péchoit mortellement, & ſe damnoit
» par la faute de ſa femme. C'eſt pour-
» quoi Eliſabeth, quoiqu'elle fût dé-
» vôte, ſainte & vieille, du moment
» qu'elle en fut requiſe par ſon mari,
» fit tout ce qu'il voulut, & conçut
» de lui. Au bout de trois mois le
» ventre lui groſſit, & elle diſoit :
» *Hé ! malheureuſe ! qu'eſt ceci? Eſt-*
» *ce que je ſerois hydropique?* Fina-
» lement elle reconnut qu'elle étoit

» grosse. De quoi Elisabeth la Sainte » étoit très honteuse, & à tel point, » que Saint Luc nous apprend qu'elle » se cacha durant cinq mois. Je pense » donc qu'elle se fit de larges houpe- » landes, & des robes bien amples, » pour cacher sa grossesse, craignant » d'entendre dire aux gens : *Voyez* » *donc cette dévote qui s'amuse encore* » *à la bagatelle* «.

Voici quelques autres passages plaisans d'anciens Sermons, & différens traits singuliers qu'on trouve dans les Notes de M. de la Monnoye, sur ses Noëls Bourguignons. Ces traits amuseront assez nos Lecteurs, pour qu'ils nous pardonnent de les insérer ici ; les Noëls d'ailleurs étant devenus assez rares.

» 1°. Le vieux P. Blandin, Jésuite, » qui par son long séjour à Dijon s'y » étoit comme naturalisé, prêchant à » Saint-Philibert le jour de l'Annon- » ciation, & y expliquant le *nigra* » *sum*, *sed formosa* (*je suis noire*, » *mais belle*), du Cantique des Can- » tiques. Ce *nigra sum*, disoit-il, mes » chers Auditeurs, ne doit pas être » pris à la lettre : non, la Sainte Vierge

» n'étoit pas noire ; le verſet ſuivant, » où elle eſt appelée *fuſca*, fait voir » qu'elle n'étoit que *brugnette*. Bar- » lette, dans ſon Sermon du cinquieme » Dimanche de Carême, s'en explique » ainſi : *Fuit nigra aliquantulùm, & » hoc triplici ratione ; primò, ratione » complexionis, quia Judæi tendunt » in brunedinem quandam, & ipſa fuit » Judæa ; ſecundò, teſtificationis, quia » Lucas qui tres fecit imagines, unam » Romæ, aliam Loreto, aliam Bono- » niæ, ſunt brunæ ; tertiò, aſſimila- » tionis ; filius matri communiter aſſi- » milatur, & è converſo ; ſed Chriſti » facies fuit bruna.... Elle fut tant » ſoit peu noire, & cela par trois rai- » ſons ; d'abord, à raiſon de ſa com- » plexion, parce que les Juifs tirent » ſur le brun, & qu'elle étoit Juive ; » ſecondement, à raiſon de ſes por- » traits, parce que Luc qui a fait trois » images, une à Rome, une à Lorette, » une à Bologne, toutes trois ſont » brunes* «. (On conſerve ici dans la traduction juſqu'au défaut de conſtruc- tion du latin). » *Troiſiémement, à » raiſon de reſſemblance : le fils reſ- » ſemble ordinairement à ſa mere, &*

» *réciproquement ; or la face du Christ*
» *étoit brune* «.

2°. La pensée de cet endroit du Noël quatrieme :

» Tu sai bé, quant ein enfan crie,
» Que per an époizé lé cri
» Ai ne faut qu'éne chaiterci,
» Vou (ou) qu'un sublô (sifflet) vou qu'un trébi
» (SABOT) «.

est tirée du quarante-unieme Sermon de l'Avent d'Olivier Maillard, en ces termes : » *Habetis Historiam de unâ* » *muliere dissolutâ quæ discurrerat per* » *universum mundum sicut canis, &* » *immunda erat, quæ incepit cogitare* » *suam vitam vilem, & volebat se des-* » *perare ; tunc subitò incepit cogitare* » *infantiam Christi, & dicere intra se :* » *Domine, vos fuistis parvus filius,* » *sed filii statim pacificantur, & con-* » *tentantur pro causâ parvâ, ut pro* » *pomo. Vous avez l'Histoire d'une* » *femme débauchée qui avoit couru le* » *monde comme une chienne chaude,* » *& qui commençant à penser à sa vie* » *infame, vouloit se désespérer ; tout* » *à coup elle commença à penser à l'en-*

» *fance de Jésus-Christ*, *& disoit en* » *elle-même :* Seigneur, vous avez été » petit enfant, & les enfans s'appaisent » tout d'un coup, & se contentent » pour rien, pour une pomme «.

3°. Menot, dans son *exposition des Epîtres de Carême*, dit à l'occasion de l'oreille de Malchus, coupée par Saint Pierre : » *Sed quare Dominus noluit* » *quòd gladio uteretur Petrus ? Di-* » *cunt aliqui quòd Dominus noluit*, » *quia ipse non didicerat ludere de* » *spata ; nam volendo amputare caput*, » *scidit auriculam.* Mais pourquoi le » Seigneur ne voulut-il pas que Pierre » se servît de l'épée ? Quelques-uns » disent que le Seigneur ne le voulut » pas, parce que Pierre n'avoit pas ap- » pris à jouer du *fleuret* ; *car voulant* » *couper la tête, il ne coupa que l'o-* » *reille* «. Clerée fait à cette occasion parler ainsi Jésus à Saint Pierre : » *Pe-* » *tre, tu es semper fatuus & calidus* ; » *converte gladium tuum in vaginam.* » *Pierre, vous êtes toujours sot &* » *chaud ; mettez votre épée dans le* » *fourreau* «.

4°. Jacques de Voragine, dans sa

Légende dorée, & après lui, *Petrus de Natalibus*, rapportent que » Joseph, lorsque la Vierge fut près » d'accoucher, fit venir deux Sages-» Femmes, Zébel & Salomé; que » Zébel ayant soigneusement observé » Marie, la reconnut vierge après l'en-» fantement, & cria tout haut, mira-» cle; mais que Salomé protesta qu'elle » n'en croiroit rien sans bonne preu-» ve: qu'ayant eu ensuite la témérité » de toucher la Vierge pour s'éclaircir » de la chose, la main lui sécha dans » le moment, & qu'elle n'en recou-» vra l'usage qu'après que, pleurant » amérement sa faute, elle eut, par » le commandement d'un Ange, porté » cette main sur le corps du saint en-» fant qui venoit de naître. Ces fables, » tirées de l'Evangile apocryphe de » Saint Jacques le Mineur, furent, vers » le milieu du seizieme siecle, renou-» velées par l'Arétin dans sa Vie *della* » *Madonna.* L'Auteur des Noëls, sans » entrer dans ce détail, s'est, par un » petit trait satirique, contenté de dire » que les matrones du voisinage n'a-» voient garde d'aller faire offre de

» ſervice à une pauvre femme qui n au-
» roit pas eu de quoi les payer «.

5°. L'endroit du Noël XI, où il eſt dit » qu'Eliſée donnoit l'ouïe aux aveu-
» gles, & la vue aux ſourds, eſt un
» innocent *quiproquo* uniquement af-
» fecté pour égayer le Cantique. Ces
» ſortes de mépriſes échappent dans la
» chaleur du diſcours, & ſouvent même
» ne ſont pas remarquées par l'Auteur.
» Telle eſt celle de cet officieux im-
» portun que le Berni, dans ſon *Capitolo*
» à Fracaſtor, introduit parlant ainſi :

Hò d'un vin che fà vergogna al greco,
Con eſſo vi dar ò frutte e confetti
Da far veder un ſordo, odire un Cieco.

» J'ai d'un vin qui fait honte au vin
» grec, & je vous donnerai avec ce vin
» des fruits & des confitures à faire
» voir un ſourd & entendre un aveu-
» gle.

» L'Epigramme ſuivante ſur un Thau-
» maturge de nos jours, eſt dans ce
» goût :

Oui, j'ai du fameux Daviane (c'étoit un Capucin)
Touché la robe, moi profane ;

C'est un Saint, je l'ai vu, c'est un homme sans pair.
Si-tôt qu'il arriva, malades y coururent ;
Un aveugle, un boîteux y furent :
L'aveugle marcha droit, & le boîteux vit clair.

» Je me souviens, ajoute M. de la » Monnoye, que pour surprendre un » de mes amis qui n'avoit pas ouï » parler de ce Capucin, je commen- » çai par lui en faire gravement l'é- » loge, après quoi je lui récitai cette » Epigramme ; prévenu comme il étoit, » il me demanda sérieusement si la » chose étoit bien vraie «.

Ces vers rappellent ceux de M. de Voltaire sur les miracles qui se faisoient par milliers à Saint-Médard en 1732, au tombeau de l'Abbé Pâris, que les Jansénistes appeloient le bienheureux Diacre, & qui ne fait plus de miracles, depuis qu'on a simplement fermé la porte du cimetiere où il est enterré, c'est-à-dire, depuis qu'on a muré, suivant l'expression d'un Ecrivain moderne, l'atelier où se fabriquoient les lunettes du fatanisme :

L'aveugle y vient pour voir, & des deux yeux privé,
Retourne aux Quinze-Vingts marmotant son *Ave* ;
Le boîteux saute & tombe, &c.

On peut oppoſer à ces vers ſur des miracles ridicules, le beau vers de M. de la Motte ſur les miracles que nous ſommes obligés de reſpecter :

Le muet parle au ſourd étonné de l'entendre.

» 6°. Comme Deſpréaux, dans ſa » dixieme Satire, a dit une *Capanée* » pour une femme impie, à cauſe de » ce Capanée fameux par ſon impiété » envers les Dieux, l'Auteur des Noëls » a dit de même, un *Boivault femelle*, » pour dire une grande joueuſe, à » cauſe du Préſident Boivault de la » Chambre des Comptes de Dijon, » l'un des plus grands joueurs de ſon » temps. On compte de lui, qu'un ſoir, » veille de Noël, s'étant engagé au jeu, » il joua toute la nuit, & même une » partie du lendemain, en ſorte qu'il » ne rentra chez lui qu'à deux heures » après midi. Il avoua ſans façon à ſa » femme, avec laquelle il ne ſe con- » traignoit pas, qu'il venoit de l'Aca- » démie, où il avoit paſſé la nuit à » jouer juſqu'à l'heure qu'il étoit, & » qu'il avoit perdu quinze cents piſ- » toles. Comment, lui dit ſa femme,

» vous avez joué toute la nuit jusqu'à » l'heure qu'il est, vous n'avez donc » pas ouï la Messe? Non, lui répon- » dit-il froidement : Ah ! malheureux, » s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner » si vous avez perdu. Ma mie, répli- » qua-t-il sans s'émouvoir, celui qui » m'a gagné ne l'a pas ouïe non plus.

» 7°. Au couplet pénultieme d'un » des Noëls, il est dit que la Vierge » conçut par l'oreille ».

C'est ce qu'on lit dans une ancienne prose :

» *Gaude, Virgo, Mater Christi,*
» *Quæ per aurem concepisti.*

» Réjouissez-vous, Vierge, Mere du » Christ, qui avez conçu par l'oreille.

» Et Sannazar, l. 1 : *De partu Vir-* » *ginis*, fait parler ainsi l'Ange à la » Vierge :

» *Imo istas, quod tu minimè jam vere, per aures,*
» *Excipit interpres, fœcundam Spiritus alvum*
» *Influet, implebitque potenti viscera partu.*

(*f*) M. de la Monnoye regardoit comme une de ses meilleures produc-

tions un Sonnet italien qu'il fit ſur un voyage de ſa femme. C'eſt dommage, ſi cette Piece étoit auſſi bonne qu'il le croyoit, qu'il l'ait terminée par une eſpece de jeu de mots aſſez inſipide ; ſa femme s'appeloit *Henriot*, & le Sonnet finit ainſi : *Eh torni, eh torni*, (*hélas ! revenez, revenez*). Cet *eh torni*, dont apparemment l'Auteur ſe ſavoit bon gré, eſt l'anagramme (un peu froide) du nom de ſa femme. Un Poëte qui exprime ſa douleur par des anagrammes, n'a pas l'air d'être fort affligé.

Il fit auſſi ſur la mort de ſa femme, qu'il perdit en 1726, âgée de quatre-vingt-trois ans, une Piece de vers françois, dont nous citerons quelques uns, non comme d'excellens vers, mais à cauſe du ſentiment vrai & touchant qu'ils expriment.

Rien ne peut adoucir le chagrin qui me ronge ;
Je hais la clarté du ſoleil,
Et ſi je cherche le ſommeil,
C'eſt pour te retrouver en ſonge....
Nous fûmes moins époux qu'amans :
Dix luſtres, avec toi, m'ont paru dix momens ;
Et dix momens, ſans toi, me paroiſſent dix luſtres....

Que deviendrai-je, hélas ! tu pars, & je demeure.
Ton ame, loin de moi, sans doute dans les Cieux
Goûte un repos délicieux,
Et moi, je soupire, je pleure...
Devant te précéder, bientôt je te vais suivre ;
Désormais, chere ombre, il est temps
Que la Parque à la Mort me livre.

(*g*) Voici cette Epitaphe de M. de la Monnoye, faite par lui-même. Elle est écrite avec élégance & simplicité. Nous nous dispenserons de la traduire, parce que le genre de mérite qu'elle peut avoir disparoîtroit dans la traduction, comme celui de beaucoup d'autres productions latines modernes :

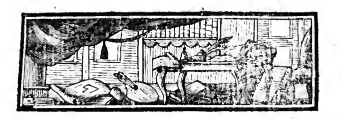
Bernardus, placidâ compostus pace, Moneta,
Conditur hîc : artes cui placuere bonæ ;
Cui tribuit crebras Academia Gallica lauros,
Qui lotiqs etiam cecropiasque tulit ;
Felix ! in fluctus incautum egisset in altos,
Vexare ingenuum fraus meditata caput !
Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit,
Forsan & hinc mors est aspera visa minùs.
Communem sensit conjux dilecta dolorem,
Hic propè dilecti quæ cubat ossa viri.
Non his ambitio, non sedit pectore livor,
At simplex probitas, & sine labe fides.
Credibile est animas, adeò virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit nunc habitare locos,

On trouvera les autres Pieces latines & grecques de M. de la Monnoye dans le Recueil donné par M. l'Abbé d'Olivet, des Poésies faites en ces deux Langues par des Académiciens François. L'Editeur n'a pas jugé à propos d'insérer dans ce Recueil la Traduction en vers grecs, dont nous avons parlé, des embarras de Paris, de Despréaux, non plus que la traduction en vers latins, faite aussi par M. de la Monnoye, du commencement du *Lutrin :* on peut voir cette traduction dans le quatrieme volume du *Menagiana*, avec deux autres du même Auteur ; la premiere (en vers françois), du commencement de l'Iliade ; & la seconde (en vers grecs), du commencement de l'Enéide. Si l'on jugeoit de ces vers grecs & latins par les vers françois qui les accompagnent, on devineroit la raison qui a déterminé M. l'Abbé d'Olivet à les supprimer. Mais il n'y a pas d'apparence qu'ayant précieusement recueilli les autres Pieces grecques & latines de M. de la Monnoye, il ait jugé moins favorablement celles dont il s'agit. Le désavantage

que ſans doute elles avoient à ſes yeux de n'être que des traductions, eſt vraiſemblablement le motif qui les a fait exclure; & il faut avouer, pour la conſolation des Lecteurs, que la perte eſt médiocre.



LOUIS



LOUIS DE SACY,

Avocat au Parlement; né à Paris en 1654; reçu le 27 Mars 1701, à la place du Président ROSE; *mort le 26 Octobre 1727* (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE SACY.

NOTE I, *relative à la page 213, sur les vices de l'éloquence du Barreau.*

M. DE SACY imprima en 1724 le Recueil de ses *Factums*, avec une Préface *critique* sur la maniere d'écrire

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

qui s'eſt introduite au Barreau. Ce Recueil, qui eſt devenu rare, ne nous étant point tombé entre les mains, nous ignorons quelle eſpece de *critique* faiſoit M. de Sacy du ſtyle & de l'éloquence du Palais. Mais nous préſumons qu'il exhortoit ſes Confreres à ſe permettre moins d'amplifications faſtidieuſes, moins de déclamations ridicules, moins d'affectation & de recherche dans le ſtyle, moins d'imitation enfin de la rhétorique des Colléges; en un mot, à être dans leurs Plaidoyers & dans leurs Mémoires, plus précis, plus naturels & de meilleur goût; qualités ſans leſquelles on ne peut être ni grand Orateur, ni grand Ecrivain. On a vu quelquefois des gens de Lettres, qui n'étoient pas même du premier ordre, plaider en perſonne leur propre Cauſe ou compoſer leurs Mémoires, & obtenir unanimement en ces occaſions l'avantage le plus marqué ſur des Avocats renommés au Barreau, qui, auprès d'eux, paroiſſoient des pygmées, quoique leurs Adverſaires ne fuſſent pas des géans. C'eſt qu'en général les gens de Lettres, expoſés à des jugemens ſéveres, ſe re-

fusent dans leurs écrits bien des écarts, des longueurs, des incorrections, des négligences, que se permettent plus aisément les Avocats, accoutumés à un Auditoire moins difficile, & à des Lecteurs plus indulgens.

NOTE II, *relative à la page 217, sur les Ecrivains du siecle d'Auguste, comparés à ceux du siecle suivant.*

QUAND nous avons dit que les Ecrivains du siecle d'Auguste sont peut-être inférieurs à ceux du siecle suivant du côté de l'*esprit*, notre intention n'a point été de rabaisser les premiers, dont la supériorité si bien reconnue est à l'abri de toute contestation ; nous l'avons dit au contraire pour faire sentir aux jeunes gens, que, malgré tout le prix, tout l'agrément, toute la nécessité même de l'esprit dans un Ecrivain, la justesse & la sévérité du goût lui est indispensable pour obtenir l'honneur d'être placé aux premiers rangs. C'est par-là que Virgile l'emporte sur Ovide, Cicéron sur Séneque, Horace

ſur Perſe & Juvénal. C'eſt par cette pureté de goût que Deſpréaux & Racine ſont des modeles dans l'art d'écrire. C'eſt par elle, & non par cette vraie ou fauſſe *chaleur* dont on parle tant aujourd'hui, qu'un ouvrage eſt vraiment digne de paſſer à la poſtérité. Oſerions-nous ajouter que cette prétendue *chaleur* n'eſt jamais l'éloge qu'on a donné de préférence aux Ecrivains vraiment célebres des ſiecles paſſés & du nôtre? Quelques-uns même d'entre eux, comme Deſpréaux, ſont preſque abſolument dépourvus de cette qualité qu'on croit ſi néceſſaire, & n'en ſont pas moins placés avec juſtice au nombre des Auteurs les plus illuſtres. La chaleur des autres, lorſqu'ils en ont, eſt réglée par la raiſon & par le goût; c'eſt la chaleur de la ſanté, & non pas celle de la fievre.



NOTE III, *relative à la même page, sur les traductions des Auteurs anciens.*

Les mêmes raisons qui, selon nous, rendent les Ouvrages de Pline plus favorables pour un Traducteur que ceux de Cicéron, font sans doute que nous n'avons point encore de traduction supportable de Virgile & d'Horace (1), tandis que nous en avons de bonnes de Lucain & de Juvénal. Nous devons néanmoins excepter & distinguer ici la traduction des Géorgiques, en vers,

(1) La traduction de Virgile par l'Abbé Desfontaines, quoiqu'elle ait eu quelques momens une ombre de réputation, parce qu'elle est écrite avec assez de pureté & d'élégance, est, *comme traduction*, une des plus mauvaises qu'on puisse lire. Il semble que l'Auteur se soit fait une espece de loi de ne rendre presque aucune des images qu'on trouve & qu'on admire à chaque instant dans l'original. Virgile, pour employer l'expression d'un de nos Ecrivains les plus distingués, est *tué* à chaque ligne dans cette froide & insipide version.

par M. l'Abbé Delille; Ouvrage d'autant plus digne d'éloge, que l'Auteur avoit à vaincre les plus grandes difficultés, & les a furmontées avec le fuccès le plus heureux. Voyez *l'article de Segrais*.

Le feul des Ouvrages de Cicéron, dont la verfion fe life avec plaifir (1), ce font les Lettres à Atticus, parce que c'eft l'Ouvrage où cet illuftre Ecrivain paroît avoir été le moins occupé du ftyle; le Traducteur (M. l'Abbé Mongault) n'a fi bien réuffi dans fon travail, que par l'avantage qu'il a eu, & que fans doute il avoit preffenti, de n'être point obligé de lutter à chaque inftant contre l'harmonie & les périodes nombreufes de fon Auteur: cet avantage eft d'autant plus réel & plus fenfible, que le Traducteur des *Lettres familieres de Cicéron*, quoique très-inférieur à celui des *Lettres à Atticus*, eft en même temps très-fupérieur à tous ceux des harangues de ce grand Orateur & de fes Ouvrages philofophiques.

(1) On écrit ceci en 1780.



NOTE IV, *relative à la page 223, sur les Lettres de Pline.*

ON voit assez clairement, par la premiere des Lettres de Pline, qu'il n'avoit pas écrit ces Lettres uniquement pour les amis à qui elles étoient adressées, & qu'il cédoit sans effort aux prieres qu'on lui faisoit de les mettre au jour. » Vous m'avez souvent pressé, » dit il, de rassembler & de donner » au Public les Lettres que je pouvois » avoir écrites avec *quelque application*. Je vous en présente un recueil. » Je souhaite que nous ne nous repentions, ni vous de votre conseil, ni » moi de ma déférence. J'en ferai plus » attentif, & à rechercher celles qui » m'auront échappé, & à conserver » celles que j'aurai à l'avenir occasion » d'écrire «. Montagne, avec la franchise & la naïveté philosophique qui lui est ordinaire, reproche à Pline ce soin de rassembler ses Lettres, & n'épargne pas le même reproche à Cicéron, qui semble néanmoins ne l'avoir

pas aussi expressément mérité ; car ses Lettres paroissent n'avoir été écrites que pour les amis à qui il les adressoit, & n'ont été recueillies qu'après sa mort par Tiron son affranchi, qui ne vouloit, avec raison, rien perdre des écrits d'un tel Maître. » Ceci, dit » Montagne, surpasse toute bassesse » de cœur en personnes de tel rang, » d'avoir voulu tirer quelque princi- » pale gloire du caquet & de la par- » lerie, jusqu'à y employer les Let- » tres privées écrites à leurs amis, en » maniere que aucunes ayant failli leur » saison pour être envoyées, ils les font » ce néanmoins publier, avec cette » digne excuse, qu'ils n'ont pas voulu » perdre leur travail & veillées. Sied-il » pas bien à deux Consuls Romains, » souverains Magistrats de la chose pu- » blique emperiere du Monde, d'em- » ployer leur loisir à ordonner & fa- » gotter gentiment une belle missive, » pour en tirer la réputation de bien » entendre le langage de leur Nour- » rice ? Que feroit de pis un simple » Maître d'Ecole qui en gagnât sa » vie «.

Montagne avoue pourtant dans un

autre endroit (& cet aveu n'est pas contradictoire à ce qu'on vient de lire), » qu'il lit avec grand plaisir les Let» tres de Cicéron, non seulement parce » qu'elles contiennent une très-ample » instruction de l'histoire & des affai» res de son temps, mais beaucoup plus » pour y découvrir ses humeurs privées. » Car j'ai, dit-il, une singuliere cu» riosité de connoître l'ame & les naïfs » jugemens de mes Auteurs. Il faut » bien juger leur suffisance, mais non » pas leurs mœurs ni eux, par cette » montre de leurs écrits qu'ils étalent » au théatre du Monde «. Il n'en dit pas autant des Lettres de Pline, où sans doute il n'avoit pas trouvé l'homme aussi à découvert que dans les Lettres de Cicéron; & cela seul prouveroit que Cicéron avoit été moins curieux que Pline de voir ses Lettres publiques; car ce n'est qu'à son ami qu'on aime à se montrer tel que l'on est; on ne cherche point à mettre les indifférens dans cette confidence.



NOTE V, *relative à la page 224, ſur Madame la Marquiſe de Lambert.*

FONTENELLE, dans un éloge qu'il a fait de Madame la Marquiſe de Lambert, parle ainſi de la maiſon de cette Dame. » C'étoit la ſeule, à un petit » nombre d'exceptions près, qui ſe fût » préſervée de la maladie épidémique » du jeu; la ſeule où l'on ſe trouvât » pour ſe parler raiſonnablement les » uns avec les autres, & même avec » eſprit, ſelon l'occaſion. Auſſi ceux » qui avoient leurs raiſons pour trou- » ver mauvais qu'il y eût encore de » la converſation quelque part, lan- » çoient-ils, quand ils le pouvoient, » quelques traits malins contre la mai- » ſon de Madame de Lambert; & » Madame de Lambert elle-même, » très-délicate ſur les diſcours & ſur » l'opinion du Public, craignoit quel- » quefois de donner trop à ſon goût; » elle avoit ſoin de ſe raſſurer, en fai- » ſant réflexion que dans cette même » maiſon, ſi accuſée d'eſprit, elle y

» faisoit une dépense très-noble, & y
» recevoit beaucoup plus de gens du
» monde, que de gens illustres dans
» les Lettres «.

Quoique Madame de Lambert eût mis en M. de Sacy sa principale confiance, elle ne laissoit pas cependant de lire aussi quelquefois ses Ouvrages aux plus éclairés des gens de Lettres qu'elle rassembloit chez elle; car, comme le dit encore Fontenelle, *en croyant même n'écrire que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter.* Elle soumettoit donc à ces Aristarques, bénévoles, il est vrai, mais toujours redoutables, des productions qu'elle renfermoit ensuite pour les condamner à l'obscurité. Car si elle estimoit assez ses amis pour oser paroître à leurs yeux tout ce qu'elle étoit, elle craignoit au contraire beaucoup d'exposer ses Ouvrages au grand jour, & s'étoit fait, à l'égard du Public, une regle inviolable de la maxime un peu sévere de nos ancêtres, qui condamnoit les femmes à l'obscurité. Mais l'Aréopage respectable, quoique peu nombreux, devant lequel ses écrits avoient trouvé grace, la pressoit souvent de les aban-

donner ſans frayeur à ce Public ſi redoutable pour elle ; elle réſiſtoit conſtamment à leurs ſollicitations, d'autant plus ſéduiſantes, qu'elle ne pouvoit guere les ſoupçonner de flatterie ; elle permettoit ſeulement à ceux de ſes amis qu'elle croyoit les plus intimes & les plus fideles, de relire ſévérement en particulier les Ouvrages qu'ils avoient lus & applaudis en commun. On ne ſait comment ils abuſerent de ſa confiance ; peut-être ne crurent-ils pas, ajoute Fontenelle, qu'une modeſtie d'Auteur pût être ſincere ; mais en dépit du préjugé, qui trouve encore faveur parmi nous, qu'un livre eſt pour une femme une eſpece de ridicule, ils ne craignirent point d'y expoſer Madame la Marquiſe de Lambert, en faiſant paroître, ſans ſon aveu, l'*Avis d'une mere à ſon fils & à ſa fille*. Malgré le ſuccès de cet Ouvrage, Madame de Lambert ne ſe conſoloit point de l'avoir laiſſé échapper de ſes mains ; » & on n'auroit pas la hardieſſe (c'eſt » toujours Fontenelle qui parle) d'aſ» ſurer ici une choſe ſi peu vraiſem» blable, ſi après le ſuccès on ne lui » avoit vu retirer de chez un Libraire,

» & payer au prix qu'il voulut, toute » l'édition qu'il venoit de faire d'un » autre Ouvrage qu'on lui avoit dé- » robé «.

NOTE VI, *relative à la page 227 & au chapitre de Montagne sur l'Amitié; c'est le vingt-septieme du premier Livre.*

IL faudroit transcrire presque d'un bout à l'autre le chapitre de Montagne sur l'*Amitié*, pour faire connoître tout ce qu'il contient de sublime, de touchant, & en même temps de profond & de philosophique. Quoique l'Ouvrage soit entre les mains de tout le monde, nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire encore quelques traits, outre ceux que nous avons cités dans l'éloge de M. de Sacy. » L'unique & principale amitié dé- » cout toutes autres obligations. Le » secret que j'ai juré ne déceler à un » autre, je le puis, sans parjure, com- » muniquer à celui qui n'est pas au- » tre, c'est moi. C'est un assez grand

» miracle de ſe doubler, & n'en connoiſſent pas la hauteur ceux qui parlent de ſe tripler.....

» Nous nous cherchions, dit-il enſuite de la Boétie, avant que de nous » être vus.... Nous nous embraſſions » par nos noms. Et à notre premiere » rencontre, nous nous trouvâmes ſi » pris, ſi connus, ſi obligés entre nous, » que rien dès-lors ne nous fut ſi proche que l'un à l'autre.... Ce n'eſt » pas une ſpéciale conſidération, ni » deux, ni trois, ni quatre, ni mille, » c'eſt je ne ſais quelle quinteſſence » de tout ce mélange, qui ayant ſaiſi » toute ſa volonté, l'amena ſe plonger » & ſe perdre dans la mienne, d'une » faim, d'une concurrence pareille.... » Nos ames ont charié ſi uniment enſemble, elles ſe ſont conſidérées d'une » ſi ardente affection, que non ſeulement je connoiſſois la ſienne comme » la mienne, mais je me fuſſe certainement plus volontiers fié à lui de » moi, qu'à moi.... Si je compare tout » le reſte de ma vie, quoiqu'avec la » grace de Dieu je l'aye paſſée douce, » aiſée, &, ſauf la perte d'un tel ami, » exempte d'affliction poiſante, pleine

» de tranquillité d'esprit ; si je la com-
» pare, dis je, toute, aux quatre an-
» nées qu'il m'a été donné de jouir de
» la douce compagnie & société de ce
» personnage, ce n'est que fumée,
» ce n'est qu'une nuit obscure & en-
» nuyeuse.

Nec fas est ullâ me voluptate hîc frui.

» J'étois déjà si fait & si accoutumé
» à être deuxieme par-tout, qu'il me
» semble n'être plus qu'à demi «....

O misero frater adempte mihi !
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vitâ dulcis alebat amor.

C'est ainsi que Montagne, après avoir en quelque sorte épuisé son propre cœur pour exprimer sa douleur profonde, met encore, pour ainsi dire, à contribution le cœur des autres, & va chercher dans les expressions les plus vives & les plus tendres que les Anciens nous ayent laissées d'une douleur semblable, une nouvelle peinture & un nouvel aliment de la sienne.

Obligés, comme nous le sommes, de convenir que le Traité *de l'Amitié* de M. de Sacy, très-estimable d'ail-

leurs, eſt fort inférieur au chapitre de *Montagne* ſur le même ſujet, oſerions-nous dire encore (s'il eſt permis de proférer ce blaſphême littéraire) que nous trouvons auſſi beaucoup à déſirer, ſoit pour la ſenſibilité, ſoit pour la philoſophie, dans l'Ouvrage que nous a donné Cicéron ſur ce même ſujet de l'*Amitié?* Ce grand Orateur n'a guere fait autre choſe dans cet Ouvrage, que d'exprimer en phraſes harmonieuſes des vérités utiles ſans doute, mais un peu froides & ſouvent communes. C'eſt en général ce que penſoit Montagne des Ouvrages philoſophiques de cet illuſtre Ecrivain; & l'avis d'un ſi grand Juge & d'un ſi grand modele en ces matieres, ſervira de paſſe-port & de ſauve-garde à notre humble & timide aſſertion. » Quant à Cicéron, dit-il, les Ou-» vrages qui me peuvent ſervir chez » lui à mon deſſein, ce ſont ceux qui » traitent de la Philoſophie, ſpéciale-» ment morale. Mais à confeſſer har-» diment la vérité (car puiſqu'on a » franchi les barrieres de l'impudence, » il n'y a plus de bride), ſa façon d'é-» crire me ſemble ennuyeuſe, & toute

» autre pareille façon; car ses préfa-
» ces, définitions, partitions, étymo-
» logies, consument la plus grande part
» de son Ouvrage; ce qu'il y a de vif
» & de moëlle est étouffé par ces
» longueries d'apprêt. Si j'ai employé
» une heure à le lire, qui est beau-
» coup pour moi, & que je ramen-
» toive ce que j'en ai tiré de suc &
» de substance, la plupart du temps je
» n'y trouve que du vent; car il n'est
» pas encore venu aux argumens qui
» servent à son propos, & aux rai-
» sons qui touchent proprement le
» nœud que je cherche. Pour moi, qui
» ne demande qu'à devenir plus sage,
» non plus savant ou plus éloquent,
» ces ordonnances logiciennes & aris-
» totéliques ne sont pas à propos. Je
» veux qu'on commence par le der-
» nier point. J'entends assez ce que
» c'est que *mort* ou *volupté;* qu'on ne
» s'amuse pas à les anatomiser. Je cher-
» che des raisons bonnes & fermes
» d'arrivée, qui m'instruisent à en sou-
» tenir l'effort. Ni les subtilités gram-
» mairiennes, ni l'ingénieuse contex-
» ture de paroles & d'argumentation
» n'y servent. Je veux des discours qui

» donnent la premiere charge dans le » fort du doute; les ſiens languiſſent » autour du pot. Ils ſont bons pour » l'Ecole, pour le Barreau & pour le » Sermon où nous avons le loiſir de » ſommeiller, & ſommes encore un » quart d'heure après aſſez à temps » pour en trouver le fil. Il eſt beſoin » de parler ainſi aux Juges qu'on veut » gagner à tort ou à droit, aux en- » fans & au vulgaire, à qui il faut » tout dire, & voir ce qui portera. » Je ne veux pas qu'on s'employe à » me rendre attentif, & qu'on me » crie cinquante fois, *or oyez*, à la » mode de nos Hérauts. Les Romains » diſoient en leur Religion, *hoc age*, » que nous diſons en la nôtre, *furſùm* » *corda*. Ce ſont autant de paroles per- » dues pour moi. J'y viens tout pré- » paré du logis; il ne me faut point » d'allèchement ni de ſauce; je mange » bien la viande toute crue. Et au lieu » de m'aiguiſer l'appétit par ces pré- » parations & avant-jeux, on me le » laſſe & affadit «.

Ce jugement, qui paroîtra bien téméraire aux admirateurs de Cicéron, a néanmoins d'autant plus de poids,

que Montagne rend d'ailleurs à l'Orateur Romain toute la justice due à son génie. » Quant à son éloquence, » dit-il, elle est du tout hors de com- » paraison ; je crois que jamais homme » ne l'égalera «. Nous pensons encore comme l'Auteur des *Essais* sur cette éloquence incomparable, & nous osons trouver Démosthene même très-inférieur à Cicéron dans une des grandes parties de l'Orateur, le sentiment & le pathétique. La seule harangue pour Milon, & la péroraison si noble & si touchante qui la termine, nous semble au dessus du *Discours pour la Couronne*, quoique regardé par Cicéron même comme le chef-d'œuvre de son rival.

Dans le temps où M. de Sacy donna son Traité de l'*Amitié*, il devint pere d'une fille, qui fut dans la suite une très-belle personne, & qui rendit sa beauté inutile en se faisant Religieuse. Un ami de notre Académicien célébra la naissance de cet enfant par quelques vers, où il disoit que l'Auteur avoit à la fois travaillé pour l'*Amitié* & pour l'*Amour*. Les vers étoient d'ail-

leurs trop foibles, & en quelques endroits trop libres, pour mériter d'être tranſcrits.

NOTE VII, *relative à la page 230, ſur le Traité de la Gloire, que Cicéron avoit écrit, & que nous n'avons plus.*

VOICI ce qu'on trouve ſur la perte de ce Traité de Cicéron dans les *Mémoires* de M. l'Abbé de Sade pour la *Vie de Pétrarque.* Ce Poëte célebre avoit étudié la Grammaire à Piſe, & depuis à Carpentras, ſous un habile Toſcan, nommé *Convennole.* Cet homme de Lettres, qui, ainſi que beaucoup d'autres, n'avoit pas fait fortune à ce métier, accablé d'années & de miſere, quitta ſon Ecole pour venir traîner à Avignon une vie languiſſante. » Pétrarque fut l'unique reſſource de » ce malheureux vieillard, & ne lui » manqua jamais dans le beſoin. Quand » ce grand Poëte n'avoit point d'ar- » gent, ce qui lui arrivoit ſouvent, il » ſervoit de caution à ſon Maître; il

» poussa même la charité jusqu'à lui » prêter ses Livres pour les mettre en » gage.

» Cette bienfaisance a fait un tort » irréparable à la République des Let- » tres. Pétrarque prêta à ce vieillard » deux manuscrits précieux de Cicéron, » où étoit entre autres le Traité *de* » *Gloriâ*. Convennole les mit en gage » pour vivre. Pétrarque, qui s'en dou- » toit bien, lui demanda, quelque temps » après, où il les avoit mis, dans le des- » sein de les retirer. Le Maître, hon- » teux de ce qu'il avoit fait, ne lui » répondit que par des larmes. Pétrar- » que lui offrit de l'argent pour qu'il » allât les retirer lui-même. *Ha*, lui » dit Convennole, *quel affront vous* » *me faites !* Pétrarque n'osa pas in- » sister, pour ménager la délicatesse du » vieillard. Cet infortuné, chassé d'A- » vignon par sa misere, alla mourir » à Prato en Toscane, sa patrie, pen- » dant que Pétrarque étoit à Vaucluse ; » & les manuscrits furent perdus, mal- » gré tous les soins que Pétrarque se » donna pour les recouvrer «.

Varillas dit dans son Histoire de Louis XI, que Philelphe ayant trouvé

le Traité de Cicéron *de Gloriâ*, le fondit dans un Ouvrage qu'il intitula : *De contemptu Mundi*, puis le jeta au feu, afin que ſon plagiat ne fût point découvert. Philelphe n'a point fait de Livre *de contemptu Mundi*, & par conſéquent n'a pu commettre le plagiat dont on l'accuſe. » Le manuſcrit du » Traité *de Gloriâ* étoit dans la biblio- » theque d'un noble Vénitien, nommé » *Bernardo Juſtiniano*, mort vers la » fin du quinzieme ſiecle. Cette biblio- » theque ayant été léguée à des Re- » ligieuſes, il arriva depuis, que lorſ- » qu'on y chercha ce Livre, on ne le » trouva point. Ce qui fit préſumer » que Pietro Alcyonio, leur Médecin, » homme peu ſcrupuleux, à qui elles » permettoient l'entrée de leur biblio- » theque, pouvoit bien avoir fait diſ- » paroître ce manuſcrit, après en avoir » tranſporté pluſieurs morceaux dans » ſon Traité *de Exilio*, dans lequel » on remarque certains traits qui pa- » roiſſoient fort au deſſus de ſon gé- » nie «. *Menag. Tom. III*, *page* 163.

Après cette diſcuſſion hiſtorique, nous ſeroit-il permis de faire une réflexion bien naturelle ſur les *Traités*

du mépris de la Gloire, &c. que tant de Philoſophes ont écrits? Ils n'auroient pas fait tant d'efforts pour nous refroidir ſur cet objet, ſi la Nature ne nous donnoit à cet égard des impulſions toutes contraires & très-puiſſantes, qui n'ont pas beſoin de Livres pour ſe faire ſentir : on a écrit ſur le *mépris de la Gloire*, parce que la gloire, quoi qu'on en diſe, eſt pour ceux qui en ſont dignes, un prix très-flatteur de leurs travaux ou de leurs vertus, & qu'il eſt plus commode de la dédaigner, que facile de l'obtenir. Parlez de la gloire, nous dit la ſaine raiſon, comme d'une maîtreſſe dont il faut jouir ainſi que de la fortune, ſans en être l'eſclave, ſans y attacher ſi étroitement ſon bonheur, qu'on devienne malheureux lorſqu'elle trompe les déſirs; mais ſans affecter auſſi, comme tant de faux Sages, de préférer (contre leur conſcience) l'obſcurité à la renommée; contentez-vous d'oppoſer la douce tranquillité de la premiere à l'éclat orageux de la ſeconde, pour la conſolation de ceux qui n'aſpirent point à être célebres. Toute autre philoſophie eſt plus grande que

Nature, & paſſe les bornes de la ſageſſe.

Rien n'eſt beau que le vrai, le vrai ſeul eſt aimable.

(dit le Bon Goût par la bouche de Deſpréaux); la Philoſophie dit de ſon côté :

Rien n'eſt bon que le vrai, le vrai ſeul eſt utile.

Le vers de Deſpréaux eſt meilleur; mais la Philoſophie & Deſpréaux ont également raiſon.

NOTE VIII, *relative à la page 231, ſur l'entrée de M. de* SACY *à l'Académie Françoiſe.*

M. DE SACY, tout Avocat qu'il étoit, c'eſt-à-dire, appartenant à une claſſe de Citoyens qui ſe piquoit d'une grande hauteur de ſentimens, ne crut pas au deſſous de lui de faire toutes les démarches néceſſaires pour obtenir une place que les Boſſuet & les Corneille n'avoient pas dédaigné de demander. Il ne fut pas imité, quelques années après, par un de ſes confreres, qui, plus

plus célebre encore au Barreau, se priva des honneurs académiques par la vanité qu'il eut de vouloir se soustraire à ces visites d'usage & de politesse, qu'à la vérité on n'exige pas des Candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme avilissantes pour eux.

Cette anecdote pouvant être intéressante dans l'histoire de la Compagnie, nous croyons devoir la rapporter ici, telle qu'elle est racontée dans une lettre peu connue de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Président Bouhier : » Au » commencement d'Octobre 1733, un » fameux Avocat (feu M. *le Normand*), nous fit dire par M. l'Evêque de Luçon, que si la place va» cante n'étoit point encore destinée, » il désiroit passionnément qu'on le » nommât pour la remplir.... Quel» ques-uns de ses confreres, animés » peut-être d'un peu de jalousie, affec» terent de publier qu'il seroit bien » glorieux à l'Ordre des Avocats, qu'un » de ses dignes suppôts allât de porte » en porte mendier nos suffrages. L'a» mertume de leurs plaisanteries fut » poussée si loin, que non seulement

» il promit de ne voir aucun de nous, » mais qu'il s'imposa même la loi de » le déclarer publiquement; & il tint » parole. Tous les Ordres, vous le sa- » vez, ont leur *petit orgueil*. Autre » chose est de ne point rendre de visi- » tes; autre chose d'assurer & de pu- » blier qu'on n'en veut point rendre. » Une pure civilité, qui n'a blessé ni » les Chefs du Parlement, ni les Ma- » réchaux de France, ni les Prélats, » fussent-ils Membres du Sacré Collége, » peut-elle blesser l'Ordre des Avocats? » Quoi qu'il en soit, notre *chapitre* » *général* ayant été convoqué dans les » regles, nous fîmes un autre choix, » sans qu'il fût dit une parole concer- » nant l'homme de mérite que nous » avions regardé pendant un mois, & » avec un sensible plaisir, comme un » confrere désigné «.

On peut rapprocher ce fait de celui que nous rapporterons dans l'article du Maréchal de Belle-Isle, au sujet des visites que ce dernier Académicien vouloit se dispenser de faire. Mais puisque l'occasion s'en présente, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici les réflexions de M. l'Abbé d'Olivet

fur le refus que fit M. le Normand de demander les fuffrages, & fur le refus que l'Académie fit de fon côté d'adopter un Candidat qui traitoit fi légérement d'avance ceux qu'il défiroit d'avoir pour confreres. Les réflexions qu'on va lire ont pour objet la maniere de penfer de l'Académie au fujet des vifites; quoique détaillées un peu longuement, elles ne peuvent avoir plus de poids que dans la bouche d'un Académicien, que plus de quarante années de zele & d'affiduité avoient mis à portée de bien connoître l'efprit & les maximes du Corps. M. l'Abbé d'Olivet continue donc ainfi fa lettre.

» Paris a raifonné là-deffus comme » fur toute autre nouvelle, fans exa- » miner fi le principe d'où l'on part » eft certain. On pofe donc ici pour » principe, que nous exigeons des vi- » fites, & que nous avons un ftatut » par lequel il eft dit que nous ne » recevrons perfonne qui n'ait folli- » cité. Mais ce font de ces devoirs, » qui n'ont pour tout fondement que » la poffeffion où ils font de n'être pas » contredits.

» Où prend-on en effet que nous

» ayons un ſtatut qui contienne rien
» d'approchant? Tout ce qu'il y a de
» preſcrit à cet égard, c'eſt qu'il ſe
» tienne pour chaque élection deux
» aſſemblées; la premiere eſt pour dé-
» terminer quel ſujet on propoſera au
» Roi notre protecteur, & la ſeconde,
» pour l'élire dans les formes, ſi le
» Roi a donné ſon agrément. (*De ces*
» *deux aſſemblées, la derniere a été*
» *ſupprimée depuis, comme on le verra*
» *plus bas.*)

» Mais ce ſujet, comment le choiſir?
» ou la Compagnie jettera d'elle-même
» les yeux ſur qui elle voudra; ou ceux
» qui le déſirent, ſe feront connoître
» à la Compagnie. Il n'y a que ces deux
» moyens, & il ne peut y en avoir
» un troiſieme.

» On pencheroit ſans doute pour le
» premier, ſi le titre d'Académicien
» étoit un ſimple titre d'honneur, &
» s'il étoit permis à la Compagnie de
» le donner au mérite qui lui paroî-
» troit le plus éminent. Mais il n'en
» eſt pas ainſi. Outre l'honneur qu'on
» y attache, c'eſt un titre qui nous
» met dans l'obligation de participer
» aux travaux de la Compagnie, avec

» plus ou moins d'assiduité, selon que
» nos autres devoirs nous le permet-
» tent. Or, sous prétexte de faire hon-
» neur à quelqu'un, est-il juste qu'à son
» insçu on lui donne un titre onéreux?

» Je doute que M. Pelisson eût assez
» fait réflexion là-dessus, quand il dit
» que *Messieurs de l'Académie, lors-*
» *qu'ils ont à se choisir un Collegue,*
» *devroient toujours nommer le plus*
» *digne, sans même qu'il s'en doutât.*
» Car enfin, Monsieur, ne peut-il pas
» arriver que celui qu'on aura nommé,
» ait des raisons pour ne point accep-
» ter? On offrira donc alors cette même
» place à un autre; & puis peut-être
» à un autre encore. Qu'y auroit-il
» & de moins convenable à la dignité
» de la Compagnie, & de moins flat-
» teur pour celui à qui la place de-
» meureroit?

» *Personne*, dit M. Pelisson, *ne re-*
» *fuseroit cet honneur.* Vous voyez
» qu'il en parle toujours comme d'un
» bénéfice sans charges. *Ou*, ajoute-t-il,
» *si quelqu'un étoit si bizarre, toute la*
» *honte & tout le blâme en seroit sur*
» *lui.* Oui, s'il refusoit avec mépris &
» par caprice; mais non, s'il remer-

» cioit avec politesse, avec reconnois-
» sance & par un principe de probité ;
» alléguant que son emploi, ou ses in-
» firmités, ne souffrent pas qu'il vaque
» à nos exercices, & ne voulant point
» contracter un engagement qu'il n'est
» pas le maître de remplir.

» Quand même cet inconvénient
» seroit peu à craindre, ne seroit-ce
» pas pour l'Académie une difficulté
» bien grande, ou plutôt insurmonta-
» ble, que de choisir toujours le plus
» digne ? Je ne sais s'il pourroit lui
» arriver, dans tout un siecle, de faire
» deux ou trois choix dont personne
» absolument ne murmurât, comme
» d'une préférence aveugle. Car la Ré-
» publique des Lettres, si l'on s'en rap-
» porte à l'idée que ses citoyens ont
» d'eux-mêmes, n'est composée que de
» Patriciens. Tous, depuis le Philoso-
» phe jusqu'au Chansonnier, croyent
» se valoir les uns les autres. On y
» passe même pour très-modeste, quand
» on croit ne valoir pas mieux qu'un
» autre.

» Tout cela, si je ne me trompe,
» fait voir que nécessairement il faut
» user du second moyen dont j'ai parlé,

» c'eſt-à dire, que ceux qui ſe propo-
» ſent d'occuper une place dans l'A-
» cadémie, doivent lui faire connoître
» leur intention.

» Mais, dit-on, cela occaſionne des
» brigues. Je n'en diſconviens pas.
» Pourquoi n'eſt il pas auſſi facile de
» les empêcher, qu'il eſt raiſonnable
» de les blâmer?

» Mais, dit-on encore, il s'enſui-
» vra toujours de là, qu'un homme
» modeſte, quelque mérite qu'il ait,
» prendra le parti de ſe tenir à l'écart,
» pendant que la préſomption & la
» hardieſſe triompheront. C'eſt une
» conſéquence mal tirée. Quelque mo-
» deſte que ſoit un Orateur, un Poëte,
» un Savant, il n'en vient pas à un
» certain degré de mérite, ſans être
» connu malgré lui : & du moment
» que nous le connoîtrions, en vain
» tâcheroit-il d'impoſer ſilence à l'en-
» vie que nous aurions de nous l'aſ-
» ſocier. Il n'y auroit qu'un cri dans
» l'Académie, pour avoir un Collegue
» ſi propre à nous faire honneur, &
» à nous aider dans nos travaux.

» Mais enfin les viſites ſont-elles
» d'obligation? Je réponds hardiment,

» non ; & en voici la preuve, qui eſt
» telle qu'on n'a rien à répliquer. Vous
» ſavez qui fut reçu le 25 Novembre
» 1723. Aſſurément nous ne doutons
» ni vous ni moi, que ce ne ſoit le
» moindre des Académiciens, *quot*
» *ſunt, quotque fuere, quotque erunt*
» *aliis in annis*. Or il fut élu dans
» un temps où, depuis plus de ſix
» mois, il étoit au fond d'une Pro-
» vince éloignée. Un homme qui eſt
» à Salins, rend-il des viſites dans Pa-
» ris? On ne laiſſa pas de l'élire, ſur
» ce que les amis qu'il avoit dans la
» Compagnie, répondirent qu'il feroit
» vivement touché de cette faveur.

» Il réſulte de ces raiſonnemens &
» de ces exemples, que l'obligation de
» ceux qui penſent à l'Académie, ſe
» réduit à faire ſavoir, ou par eux-
» mêmes, ou par quelque Académi-
» cien, qu'ils y penſent. Voilà, dis-je,
» l'obligation étroite, qui pourtant n'ex-
» clut pas ce qui eſt dicté par la po-
» liteſſe. A cela près, rien de plus
» odieux pour nous que les viſites in-
» téreſſées «.

On voit bien que l'Académicien qui
fut reçu le 25 Novembre 1723, &

dont l'Auteur de la lettre parle ſi modeſtement, eſt M. l'Abbé d'Olivet lui-même. Il n'eſt pas le ſeul au reſte qui ait été reçu ſans faire de viſites. De nos jours, M. de Buffon & M. de Bréquigny ont été dans le même cas. Le mérite de l'un & de l'autre, quoique bien connu, n'eſt pas la raiſon qui les a fait diſpenſer d'une démarche à laquelle des Académiciens non moins eſtimables ſe ſont ſoumis. Mais des circonſtances particulieres ont quelquefois exigé que la Compagnie gardât un ſecret profond ſur le Sujet qu'elle avoit en vue, & que par conſéquent le Candidat ne pût donner par ſa demande aucun ſoupçon ſur le vœu de l'Académie ; c'eſt ce qui eſt arrivé dans l'élection des deux Académiciens dont nous venons de parler.

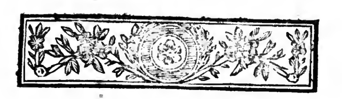
Nous avons dit plus haut, que des deux aſſemblées qui ſe tenoient autrefois pour chaque élection, & dont parle M. l'Abbé d'Olivet, la ſeconde a été depuis abolie. On a cru avec raiſon que dès qu'un Sujet eſt propoſé par l'Académie au Roi, & que Sa Majeſté l'a agréé, l'élection doit être regardée comme faite & conſommée ſans

retour; il feroit tout à la fois indécent & ridicule que l'Académie, après avoir propofé un Sujet au Monarque fon protecteur, & obtenu fon agrément, lui manquât de refpect au point d'exclure celui qu'Elle auroit indiqué elle-même. Auffi la Compagnie, qui n'a jamais fait cette fottife, a t-elle penfé très-fagement, en s'interdifant même le moyen de la faire. Cependant, le croiroit-on? lorfqu'on propofa, il y a environ trente ans, de fupprimer cette feconde affemblée, la propofition trouva des contradicteurs, par cette feule raifon, le grand argument des fots, que la feconde affemblée avoit toujours été *d'ufage*, & que la fuppreffion qu'on vouloit en faire étoit une *innovation.* Voyez dans les notes fur l'article de l'Abbé Regnier, la réponfe qu'on a quelquefois daigné faire à de pareilles objections, & la feule en effet qu'elles méritent.

Depuis la lettre de M. l'Abbé d'Olivet, l'Académie a reftreint encore les obligations qu'elle impofe à ceux fur qui tombe fon choix. Il fuffit qu'*après l'élection faite*, un feul Académicien fe rende garant que celui qui vient

d'être nommé *acceptera la place.* Il n'eſt pas même néceſſaire, pour être élu, d'être nommé, *avant l'élection*, parmi les Candidats. On trouvera dans les articles de *Charles Perrault* & du *Cardinal de Soubiſe*, les raiſons de ce réglement.





LOUIS DE COURCILLON DE DANGEAU,

ABBÉ DE FONTAINE-DANIEL,

Né en Janvier 1643; *reçu à la place de l'Abbé* COTIN, *le* 26 *Février* 1682; *mort le* 1 *Janvier* 1723 (1).

NOTE SUR L'ÉLOGE DE DANGEAU.

Note générale pour ſervir de ſupplément à l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau.

M. l'Abbé Alary, qui avoit à cet eſtimable Académicien de grandes obli-

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Volume.

gations, nous a laiſſé un Mémoire, dans lequel, outre les faits que nous avons rapportés, on trouve encore ceux qui ſuivent :

» Peu avant ſa converſion, il fut Envoyé extraordinaire en Pologne, & » deſcendit dans les mines de ſel de » Vilieza, qui ont près de ſept cents » pieds de profondeur. Ce fut à ſon » retour qu'il acheta de la veuve du » Préſident de Perigny la charge de » Lecteur du Roi ; il la revendit en » 1685, en conſervant les entrées.

» En 1680, il fut nommé par le » Roi à l'Abbaye de Fontaine-Daniel, » & en 1710 à celle de Clermont. » M. l'Abbé de Lionne lui donna auſſi » le Prieuré de Gournay-ſur-Marne, » dont il a joui pendant quarante ans, » & M. le Cardinal de Bouillon celui » de Creſpy en Valois.

» Le Nonce Altieri, qu'il avoit connu » en Pologne, le nomma ſon Camérier d'honneur, quand il fut élu Pape » ſous le nom *de Clément X*; & le » Cardinal Pignatelli, devenu Pape » ſous le nom d'*Innocent XII*, lui » donna le même titre, quoiqu'il n'ait » jamais été en Italie prendre poſſeſſion de cette charge.

» L'Académie des *Ricovrati* de Pa-
» doue l'admit, en 1698, au nombre de
» ses Membres.

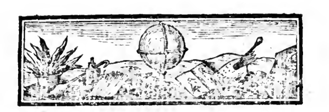
» L'assemblée qui se tenoit chez lui un
» jour marqué de chaque semaine, étoit
» en même temps politique & littéraire.
» Parmi les personnes de tout état qui
» s'y rassembloient, les plus assidus
» étoient M. le Cardinal de Polignac,
» M. l'Abbé de Longuerue, M. l'Abbé
» de Choisy, M. le Marquis de l'Ho-
» pital, M. l'Abbé de Saint-Pierre,
» M. de Mairan, M. l'Abbé du Bos,
» qui lut dans ces séances une partie
» de ses *Réflexions sur la Poésie & sur
» la Peinture;* M. l'Abbé Raguenet y
» lut aussi sa Vie de M. de Turenne (1).

» Le 12 Juillet 1721, il résigna son
» Prieuré de Notre-Dame de Gournay-
» sur-Marne, à M. l'Abbé Alary, &
» au mois de Décembre 1722, il fit son
» testament, & il le nomma son Lé-

(1) Cette Vie ne vaut pas les *Réflexions* du même Auteur *sur la Musique Italienne & Françoise.* Voyez ce que nous avons dit de ces Réflexions dans un écrit sur *la Liberté de la Musique*, Tome IV de nos *Mélanges de Littérature.*

» gataire univerſel. Ses quatre Dialo-
» gues ſur l'*Immortalité de l'ame* ont
» été faits à Gournay. Il monrut un
» Mercredi, le jour même que les aſ-
» ſemblées ſe tenoient chez lui, &
» il ne voulut pas que l'on renvoyât
» perſonne de ceux qui avoient cou-
» tume. Il y en arriva cinq ou ſix
» un momeut après qu'il eut expiré.
» Pour le Catalogue de ſes Ouvra-
» ges, voyez le premier ſupplément
» de Moréry, à l'article *Dangeau;* la
» *Bibliotheque Françoiſe*, Tome I,
» pag. 295, Tome II, pag. 152; *Ni-*
» *ceron*, *Mémoires*, Tome XV, pag.
» 277 «.





ÉLOGE
DE JEAN
DE LA CHAPELLE,

Né à Bourges en 1655; *reçu à la place d'*Antoine Furetiere, *le* 12 *Juillet* 1688; *mort le* 29 *Mai* 1723.

La charge de Receveur Général des Finances de la Rochelle, qu'il avoit achetée étant encore jeune, & qu'il exerça durant plusieurs années, ne l'empêcha pas de se livrer aux Lettres. Ce mérite étoit grand dans un siecle où les Financiers n'étoient guere que des *Turcarets;* l'eloge seroit moins flatteur de nos jours, où Plutus semble être réconcilié avec les Muses, & où plusieurs favoris de ce Dieu cultivent avec autant de goût que de succès les Arts

& les talens agréables. On doit surtout distinguer parmi eux l'Auteur du *Poëme de la Peinture*, modele de précision & d'élégance dans la Poésie didactique, & qui a ouvert à M. Watelet les portes de l'Académie. La tendre amitié qui m'unit à lui, & qui n'est pas moins fondée sur ses vertus que sur ses talens, rendroit son éloge suspect dans ma bouche ; le Public s'en est chargé depuis long-temps pour moi, & s'en acquitte bien mieux que je ne pourrois faire.

Non seulement M. de la Chapelle fut un digne amateur des Lettres, il y obtint encore des succès assez marqués pour tenir de son temps une place honorable parmi ceux qui en faisoient leur unique occupation. Dans cette classe d'hommes qui se parent auprès des gens de Lettres ou des Artistes du titre d'*Amateurs* ou même de *Connoisseurs*, il en est qui se contentent de juger, & qui, pour l'ordinaire, feroient très-bien conseillés de s'en abstenir ; il en est qui ont la dangereuse ambition de joindre à la qualité de Juges celle d'Ecrivains ou d'Artistes, & qui font ou qui feroient sagement

de ne laiſſer voir leurs productions qu'à leurs amis ; il en eſt enfin qui pourroient avec confiance ſe montrer au Public, & qui vivroient de leur talent, s'ils n'avoient que leur talent pour reſſource. Ceux-là méritent d'être diſtingués de la foule, & M. de la Chapelle étoit de ce nombre. Il porta le ſentiment de ſes forces juſqu'à oſer ſe produire ſur la ſcene, que la retraite de Racine rendoit à la vérité moins redoutable ; il fit plus, il s'eſſaya tout à la fois dans le Tragique & dans le Comique, & il reçut dans l'un & dans l'autre genre des applaudiſſemens qui juſtifierent ſa confiance & ſes efforts. Sa petite Comédie des *Carroſſes d'Orléans*, quoiqu'elle ne ſoit qu'une eſpece de farce, eſt reſtée au théatre, & ſe repréſente encore quelquefois dans les jours qu'un ancien uſage a conſacrés ou abandonnés à la gaîté, dans ces jours où la Nation Françoiſe ſemble oublier la ſévérité gravement frivole qu'elle porte maintenant aux ſpectacles, & veut bien ſe permettre de rire un moment ſans conſéquence.

M. de la Chapelle, qui ne pouvoit eſpérer la même indulgence pour ſes

Pieces férieufes que pour fes petites Pieces, s'étoit ménagé dans la Tragédie un moyen de fuccès prefque infaillible. Le célebre Comédien Baron étoit alors dans toute fa force & dans tout l'éclat de fa gloire. Son rare talent, qui le rendoit cher au Public, le rendoit encore plus précieux aux Auteurs, à ceux du moins qui avoient l'art & le bonheur de le faire paroître d'une maniere avantageufe. M. de la Chapelle n'oublioit jamais dans fes Tragédies d'exciter l'attention & l'intérêt par quelques fcenes propres à faire briller cet incomparable Acteur. Il eft vrai que la fortune de ces fcenes baiffoit quelquefois à la lecture ; mais il reftoit au moins à M. de la Chapelle le mérite d'y avoir fu mettre ce qui devoit les faire réuffir au théatre. Par-là il montroit plus d'adreffe & de reffource que beaucoup d'autres Auteurs, qui ayant le même moyen à leur difpofition, n'avoient pas eu comme lui le fecret d'en profiter. La premiere claffe des Poëtes dramatiques eft fans contredit celle des grands Ecrivains qui, également doués par la Nature du talent d'intéreffer & du talent d'écrire,

ont ſu plaire à la fois aux Spectateurs & aux Lecteurs. Mais cette claſſe eſt ſi peu nombreuſe, qu'elle laiſſe encore quelque place au théatre pour une ſeconde, pour celle des Auteurs qui, foibles par le ſtyle, & peut être ſentant leur foibleſſe, ont du moins connu les effets particuliers à la ſcene, & le parti qu'ils pouvoient tirer des circonſtances locales. M. de la Chapelle peut être mis avec juſtice dans cette ſeconde claſſe, à laquelle il paroît d'autant plus juſte d'accorder quelque eſtime, que les Ecrivains également malheureux au théatre & à la lecture, forment encore une claſſe bien plus nombreuſe, & que dans une mer ſi ſujette aux orages, il eſt toujours honorable d'avoir évité ou bravé la tempête.

Parmi toutes ſes Tragédies, qui eurent plus ou moins de ſuccès, celle de *Cléopatre* l'emporta ſur les autres ; elle fut très-accueillie dans ſa nouveauté ; elle a même été repriſe, & quoiqu'on ne la repréſente plus, elle a du moins eu cet avantage, que d'un grand nombre de Tragédies de ce nom, qui ſont venues depuis aucune n'a été plus heureuſe. On ne ſait par quelle fatalité ce

ſujet, ſi favorable en apparence aux mouvemens dramatiques, remanié par une foule d'Auteurs, dont quelques-uns ſont très-dignes d'eſtime, n'a pu fournir encore une Tragédie dont la fortune ait été durable. Ne feroit-ce point par la difficulté preſque déſeſpérante de rendre intéreſſans les deux perſonnages principaux, dont l'un ſe dégrade par l'artifice, & l'autre par la foibleſſe? L'aviliſſement preſque forcé d'Antoine nuit ſur tout à l'effet théatral, & refroidit d'autant plus le Spectateur, que ce célebre Romain, malgré ſes vices & ſes crimes, a conſervé par ſes talens & par ſon courage quelque place, ſinon dans l'eſtime, au moins dans l'opinion de la Poſtérité. Nous ſeroit-il permis d'ajouter, au riſque d'oublier un moment M. de la Chapelle, qu'il eſt pluſieurs ſujets de cette eſpece, qui paroiſſent faits pour réuſſir ſur la ſcene tragique, & qui néanmoins y ont conſtamment échoué? La raiſon cachée de ce malheur opiniâtre eſt preſque toujours ou le défaut d'intérêt inhérent, pour ainſi dire, au ſujet, comme dans *Cléopatre*, ou l'impoſſibilité preſque abſolue, comme dans

Idomenée, *Coriolan*, *Alceſte*, de tirer du ſujet plus d'une ou de deux ſcenes, très-intéreſſantes à la vérité, mais par cela même mortelles au reſte de la Piece. Ce ſont ces ſcenes iſolées qui tentent les jeunes Ecrivains, & qui, par une funeſte illuſion, leur donnent toute la confiance néceſſaire pour ſe précipiter dans une chute certaine; ils apprennent par leur triſte expérience, qu'une ou deux ſcenes ne font pas une Tragédie. *Œdipe* & *Bérénice* ſont peut-être les deux ſeules Pieces de cette nature qui ayent échappé au naufrage général; mais tous les ſujets rebelles à la ſcene n'ont pas le bonheur de trouver des Racines & des Voltaires pour les traiter.

M. de la Chapelle, déjà Poëte de Théatre, fut encore Auteur d'une eſpece de Roman, mêlé de proſe & de vers, qui a pour titre les *Amours de Catulle & ceux de Tibulle;* Ouvrage dont le fond étoit fourni par ces deux aimables Poëtes. En liſant l'Auteur François, on ſe rappelle les vers des deux Auteurs Latins, & ce ſouvenir, il faut l'avouer, nuit à leur Traducteur; nos meilleurs Poëtes auroient

peine à soutenir le parallele avec deux voisins si redoutables : on doit donc pardonner à M. de la Chapelle de n'avoir pas été heureux dans un si dangereux essai de ses forces. Ce fut à l'occasion de cet Ouvrage qu'on fit une épigramme, dans laquelle on avertissoit le Public de ne pas confondre *la Chapelle*, Traducteur glacé de Tibulle (car c'est ainsi qu'on le qualifioit), avec *Chapelle*, l'ami de Moliere, & l'Auteur du *Voyage charmant*, si connu sous le nom du *Voyage de Bachaumont*. Mais ce qui paroîtra singulier, c'est que M. de la Chapelle, bien loin de s'offenser de l'épigramme, avoit presque autant de crainte que ses détracteurs, de voir son nom confondu avec celui de ce Voyageur aimable ; il ne souffroit point d'équivoque là-dessus, il en relevoit jusqu'à l'apparence avec une sorte d'affectation dédaigneuse. Son ombre, si elle revenoit aujourd'hui, penseroit peut-être autrement que sa personne sur la différence de ces deux noms, & ne seroit pas fâchée que la Postérité voulût bien s'y méprendre.

Les succès qu'il avoit eus au théâtre,

tre, quoique passagers, & les suffrages même que son Roman lui avoit obtenus, parce qu'il y avoit conservé quelques traits de Tibulle & de Catulle, quoique fort affoiblis, lui mériterent une place d'Académicien. Ce fut celle que Furetiere laissa vacante par sa mort: cet Ecrivain, à qui ses Satires donnerent plus de célébrité que d'estime, avoit été exclus de la Compagnie pour ses Libelles contre ses Confreres; l'Académie néanmoins, par un reste de ménagement pour lui, & sur-tout par respect pour elle-même, se borna, en punissant le coupable, à ce que la décence rigoureuse exigeoit d'elle. Si elle crut devoir interdire à Furetiere le droit de séance parmi ceux qu'il avoit si bassement outragés, elle lui épargna du moins toutes les humiliations qui n'étoient pas indispensables, & ne lui donna un successeur que quand il eut cessé de vivre & de médire. Le successeur, dans son discours de réception, s'exprima sur cette circonstance affligeante avec une noble & sage réserve: *Nul autre avant moi*, dit-il, *en prenant sa place parmi vous*, *n'avoit été réduit à déplorer les éga-*

remens de son prédécesseur, *au lieu de donner des louanges à son mérite & des pleurs à sa mémoire* (1).

---

(1) Santeuil avoit fait ces deux vers latins pour le portrait de Furetiere :

Multùm scire nocet ; si non tam docta locutus,
Felix ingenio viveret ille suo.

Le Poëte supposoit que le savoir & le mérite de Furetiere étoient la cause de sa proscription académique, comme si beaucoup d'autres de ses confreres, très-supérieurs à lui pour les connoissances & les talens, mais d'un caractere plus honnête & d'une conduite plus décente, avoient essuyé la même disgrace Il ne dut son exclusion qu'à ses méprisables Satires & à ses indignes procédés envers sa Compagnie ; & il falloit, en supprimant la moitié du premier vers, mettre dans la seconde *tam prava* & non pas *tam docta* ; avec cette correction, le second vers auroit pu passer : ce second vers ressemble à l'application très-déplacée qu'on avoit faite au Comte de Bussi-Rabutin d'un vers d'Ovide, à l'occasion des malheurs où ce courtisan fut entraîné par son Ouvrage satirique, intitulé : *Histoire amoureuse des Gaules :*

Ingenio perii qui miser ipse meo.

C'étoit faire beaucoup d'honneur à Bussi, & trop peu d'honneur à Ovide, que de rapprocher l'un de l'autre, par cette application, deux Ecrivains si peu faits pour être mis en parallele.

M. de la Chapelle remplit plusieurs fois les fonctions de Directeur dans les séances publiques, & s'en acquitta à la satisfaction de ses Confreres & de ses Auditeurs. Il ne parut pas même déplacé dans les occasions les plus brillantes, où l'assemblée attendoit beaucoup de celui qui étoit chargé de porter la parole ; elle rendit à l'Orateur, dans ces circonstances, toute la justice qu'il pouvoit désirer. On applaudit sur-tout sa réponse au Maréchal de Villars, qui entroit à l'Académie couvert des lauriers de Denain : *La fortune*, lui dit M. de la Chapelle, *devoit mettre Cicéron à ma place pour répondre à César.* Touché de cet aveu modeste, le Public jugea que César avoit été dignement loué, quoiqu'il ne l'eût pas été par Cicéron.

Nous ignorons par où notre Académicien, malgré son attention louable à ne se point faire d'ennemis, avoit eu le malheur de déplaire à Despréaux : ce grand Poëte lui fit le même honneur qu'à beaucoup d'autres ; il composa contre lui une Epigramme qui n'est pas assez bonne pour en excuser le motif, du moins si ce motif est tel

qu'on le prétend dans le *Segraisiana*. L'Auteur de cette compilation assure que Despréaux fut mécontent de n'avoir pas été loué dans la harangue que M. de la Chapelle prononça pour sa réception ; il faut croire, pour l'honneur du Poëte, que cette imputation est fausse ; & il est d'autant plus permis de le penser, que le recueil d'où elle est tirée renferme d'autres anecdotes plus que suspectes. Le Satirique, en faisant courir cette médiocre Epigramme, eut la discrétion de garder l'*incognito*, & ne la fit point imprimer dans ses Œuvres, où elle n'a paru qu'après sa mort. Il est vraisemblable que la protection dont une Maison puissante & respectable honoroit M. de la Chapelle, rendit en cette occasion Despréaux un peu plus circonspect qu'il ne l'étoit pour beaucoup d'autres, & que son humeur satirique, en se bornant à s'exhaler secrétement, prit conseil de sa prudence. En effet, comme notre Académicien joignoit aux qualités de l'esprit, la douceur du caractere, & l'honnêteté de la conduite & des mœurs, les Princes de Conti se l'étoient attaché en qualité de Secré-

taire des commandemens, lui avoient accordé leur confiance, & le regardoient, si on l'ose dire, comme leur ami. Il les suivit à cette fameuse campagne de Hongrie où ils firent tant pour leur gloire à la Cour de Vienne, & si peu pour leur faveur à celle de Versailles; il fut témoin de la justice que les étrangers leur rendirent, comme pour les dédommager d'avance de celle que Louis XIV mécontent leur refusa, & que les courtisans n'eurent garde de leur accorder. La Maison de Conti porta la c. ıfiance dont elle honoroit M. de la Chapelle, jusqu'à l'envoyer en Suisse pour des affaires importantes qui la concernoient. Il conduisit ces affaires avec tant de zele & de sagesse, que Louis XIV, informé de sa capacité, crut devoir la mettre en œuvre pour des négociations intéressantes qu'il avoit à traiter dans le même pays. Le Monarque eut lieu d'être content de son choix; & le Public même a recueilli le fruit des réflexions & des connoissances politiques du Négociateur; il les a développées dans un Ouvrage considérable qu'il publia pendant le cours de la guerre que la succession

d'Efpagne avoit allumée ; cet Ouvrage a pour titre : *Lettres d'un Suiffe à un François, où l'on voit les véritables intérêts des Princes & des Nations de l'Europe qui font en guerre.* L'objet de ces Lettres, digne au moins d'un Miniftre zélé & d'un fujet fidele, étoit de perfuader à l'Europe liguée contre Louis XIV, qu'elle avoit tort de fe réunir pour accabler ce Prince, fi long-temps heureux & triomphant, fi malheureux & fi humilié fur la fin de fon regne ; mais l'Europe étoit trop acharnée pour changer d'avis : ce n'eft point par des Livres, c'eft par des victoires qu'on peut fe flatter de ramener à des vûes modérées & pacifiques, des Souverains & des Etats aigris par la vengeance ou animés par l'ambition. Si quelque chofe pouvoit corriger les gens de Lettres de perdre leur temps à ces fortes d'Ouvrages, c'eft le peu de fuccès dont leurs bénignes remontrances font fuivies, & prefque toujours le malheur des prédictions hafardées qu'ils ofent y joindre. Quelques Frondeurs fe fouviennent encore, quoique le Public l'ait déjà oublié, d'un Ouvrage périodique publié dans le

cours de la guerre de 1756, & qui parut vers la fin de 1757; l'Auteur assuroit que le Roi de Prusse ne remporteroit plus de victoires, depuis qu'il avoit perdu je ne sais lequel de ses Généraux: dans le même mois où ce *pamphlet* avoit paru, ce Prince gagna deux grandes batailles; le Prophete humilié, mais non corrigé (car ces Prophetes ne se corrigent guere), assura que ce succès n'étoit rien, & que le Monarque victorieux finiroit par se voir dépouillé de ses Etats, & réduit à n'être tout au plus que le Marquis de Brandebourg. Le Monarque fit la paix au bout de six ans, & ne perdit pas un village. De tels événemens doivent un peu décréditer les faiseurs d'almanachs politiques. Si M. de la Chapelle ne fut pas plus heureux dans ses prédictions, si les ennemis de la France n'essuyerent aucun des malheurs dont il les menaçoit, il eut au moins la consolation de voir terminer par une paix raisonnable & même avantageuse, une guerre que ces ennemis avoient prolongée si longtemps, pour la rendre funeste au Prince qu'ils accusoient de l'avoir excitée.

Notre Académicien ne gagna pas tout-à-fait la cause qu'il avoit plaidée avec tant de zele; mais aussi n'eut-il pas la douleur de la perdre entiérement & d'une maniere affligeante & honteuse. S'il eût été forcé de choisir entre le Prince & l'État, il n'eût pas balancé sans doute à sacrifier la gloire du Roi au soulagement des Peuples : mais il n'eut point de sacrifice à faire ; les Peuples respirerent enfin après tant de malheurs; & la gloire du Monarque, cette gloire qui avoit été longtemps plus chere aux François que leur bonheur & leur patrie, fut encore sauvée après les éclipses qu'elle avoit souffertes, & dans le temps où la Nation, lasse de ses désastres, ne prenoit plus le même intérêt à son Roi. M. de la Chapelle faisoit sur cette paix si désirée une réflexion bien supérieure à toutes ses conjectures politiques: il observoit avec raison, que si les Alliés qui s'étoient obstinés à faire durer la guerre, l'avoient terminée quelques années plus tôt, dans le temps où la fierté de Louis XIV se soumettoit pour obtenir la paix aux sacrifices les plus hu-

milians, ils n'auroient pas donné le temps à la fortune d'amener des événemens heureux pour la France; événemens qui les obligerent de songer eux-mêmes à la paix & de la proposer à des conditions plus acceptables. Notre Académicien concluoit de cet exemple, & de mille autres que lui présentoit l'Histoire ancienne & moderne, que toute grande Puissance qui fait la guerre à une autre, doit avoir pour principe invariable, de ne jamais refuser la paix que les vaincus lui offrent à des conditions avantageuses, quand même ces conditions ne satisferoient pas entiérement ou l'ambition ou l'animosité des vainqueurs. Une grande Puissance, disoit-il, même abattue, & en apparence écrasée, a toujours des ressources qui n'attendent, pour être mises en œuvre, qu'une circonstance favorable; & par la seule vicissitude des choses humaines, cette circonstance arrive enfin quand on lui donne le temps d'arriver; il faut donc, ajoutoit notre politique Philosophe, que les Etats, ainsi que les particuliers, sachent mettre des bornes à leur avidité

& à leur vengeance, s'ils ne veulent pas s'exposer à tout perdre en voulant tout envahir (1).

(1) Un exemple, à la vérité très-récent, pourroit contredire les maximes si sages de M. de la Chapelle; c'est la paix glorieuse que la Russie a conclue en 1776, avec la Porte, qui par-tout vaincue & s'étant refusée pendant deux ans aux propositions honteuses qu'on s'obstinoit à lui faire, a fini par les accepter, & a justifié la Russie de sa persévérance. Il resteroit pourtant à examiner, non si la guerre étoit juste (peu de Souverains font cette question), mais si deux années de plus de cette guerre brillante & cruelle n'ont pas été plus funestes au vainqueur même que ne l'eût été la cession de quelques-uns des avantages qu'il a obtenus par cette paix, honorable si l'on veut, mais trop chérement achetée.





ÉLOGE DE JEAN-GUALBERT DE CAMPISTRON,

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Secrétaire général des Galeres; né à Toulouse en 1656; *reçu à la place de* JEAN-RENAUD DE SEGRAIS, *le* 16 *Juin* 1701; *mort au mois de Mars* 1723.

IL étoit d'une honnête & ancienne famille que la ville de Toulouse avoit souvent honorée du Capitoulat. Ses études faites, il se livra à la Poésie, pour laquelle il se sentoit du goût & se croyoit du talent; mais ses parens, qui (1) faisoient beaucoup plus de cas

(1) Voyez la Métromanie.

d'un Capitoul que d'un grand Poëte, contredirent tellement son inclination, sans pourtant vouloir paroître la violenter, que, pour se soustraire aux vexations qu'il essuyoit sous le nom de *remontrances*, il vint à Paris se jeter entre les bras de Racine.

Ce grand homme, que l'envie, les cabales, & la dévotion qui vint à leur suite, avoient forcé de renoncer au théatre après son chef-d'œuvre de *Phédre*, c'est-à-dire, lorsque son génie étoit dans sa plus grande force, ressembloit, si l'on peut employer cette comparaison, à ces amans qui, nés avec un cœur tendre, ont quitté en gémissant une maîtresse chérie; il permettoit aux autres, & favorisoit même en eux, le sentiment qu'il avoit eu la douleur de s'interdire. Il accueillit avec bonté le jeune Campistron, l'aida de ses conseils, & le mit en état de donner deux Tragédies consécutives, *Virginie* & *Arminius*; ces deux Pieces, quoique foiblement écrites, & un peu traînantes dans leur marche, furent cependant reçues avec indulgence. *Virginie* jouit même d'un triomphe assez flatteur; ce fut d'éclipser une autre

Tragédie nouvelle qu'on jouoit dans le même temps, Piece à la vérité fort au dessous du médiocre, mais vivement appuyée par Madame la Duchesse de Bouillon, qui aimoit à protéger les petits talens, qui avoit déjà cabalé pour la *Phédre* de Pradon, & que le dégoût de se voir démentie par le Public n'avoit pas corrigée. Cependant Campistron, malgré sa victoire, demeura si effrayé du danger qu'avoit couru *Virginie*, opiniâtrément harcelée par cette femme redoutable, qu'il crut devoir mettre son *Arminius* à l'abri des mêmes attaques. Il sollicita auprès de Madame la Duchesse de Bouillon la permission de lui dédier cette derniere Tragédie. Comme il suffisoit, pour qu'un Ouvrage fût bon aux yeux de cette orgueilleuse Protectrice, qu'on lui en fît le respectueux hommage, elle prit la Piece sous sa sauve-garde, & ne fut pas fâchée que l'Auteur parût lui avoir obligation d'un succès qu'il auroit peut-être encore obtenu sans elle & malgré elle. Les amis de Campistron, un peu honteux pour lui de cette humble & timide dédicace, lui reprocherent son défaut de courage,

que ses ennemis appeloient d'un autre nom ; il répondoit que les Spectacles étoient en France le tribunal & le domaine que les hommes avoient bien voulu laisser aux femmes, pour les dédommager des jugemens plus sérieux où elles n'étoient point appelées ; & que si Hercule n'avoit pas rougi de filer auprès d'Omphale qui le rendoit malheureux, un pauvre Poëte pouvoit bien sans honte dédier à une femme qu'il craignoit, une chétive Tragédie.

La petite fortune de *Virginie* & d'*Arminius*, suffisante pour un talent naissant, encouragerent l'Auteur à mériter un succès plus complet. Il l'obtint par la Tragédie d'*Andronic*, à la vérité foible encore de style, mais animée par un vif intérêt & par des scenes touchantes. L'affluence des Spectateurs fut si grande, que les Comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premieres représentations, & avoir ensuite mis la Piece au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule. Cette Piece est longtemps restée au théatre, où on la jouoit encore fréquemment il y a peu d'années. Si depuis elle a reparu moins sou-

vent, c'eſt ſans doute parce que plu-ſieurs Tragédies d'un grand effet, & qui joignent à ce mérite celui du ſtyle, ont rendu le Public difficile ſur les Pieces plus recommandables par le ſujet & les ſituations, que par les détails & le coloris. Le héros de cette Tragédie, ſous le nom ſuppoſé d'*Andronic*, eſt l'infortuné *Dom Carlos*, dont l'Abbé de Saint-Réal nous a laiſſé une Hiſtoire ſi touchante. La cataſtrophe de la Piece eſt la mort de ce malheureux Prince, aſſaſſiné par ſon barbare pere Philippe II. Campiſtron a mis en œuvre quelques beaux traits de cette Hiſtoire, entre autres la réponſe que fait *Dom Carlos* à un ſatellite qui vient lui dire que *ſon pere* demande à le voir après l'avoir condamné : *Dites mon Roi, & non pas mon pere*, s'écrie ce malheureux Prince. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur d'*Andronic* eût enrichi ſa Piece de pluſieurs autres morceaux de l'Ouvrage éloquent de l'Abbé de Saint-Réal, qu'on appellera d'ailleurs Hiſtoire ou Roman, comme on voudra, & qui ne perdra rien ou peu de choſe, quelque titre qu'on veuille lui donner.

Campiſtron regrettoit ſur-tout de n'avoir pu faire entendre ſur le théatre ce billet admirable, que l'Hiſtorien ſuppoſe écrit à Dom Carlos par une main inconnue, billet que Tacite eût envié à l'Abbé de Saint-Réal, & dans lequel on exhorte Dom Carlos avec l'éloquence la plus énergique & en même temps la plus adroite, à ſe révolter contre ſon pere (1). Le Poëte n'oſa orner ſa Tragédie de ce morceau plein d'élévation & de vigueur, parce qu'il eût fallu, diſoit-il, en l'employant, le donner en proſe, & tel qu'il étoit. Corneille même, ajoutoit-il, ſi digne d'ailleurs de l'écrire, l'eût affoibli en le mettant en vers; & l'Auteur d'*Andronic* craignoit avec raiſon d'énerver ce que Corneille eût au moins affoibli: mais haſarder dans une Tragédie un billet *en proſe*, & manquer ainſi de reſpect à la loi, qui veut que toute Tragédie ſoit en vers d'un bout à l'autre! quels cris les *gens de goût* auroient jeté contre une innovation de

(1) Voyez la Note (*a*).

ſi mauvais exemple? Cette conſidération importante, qu'un Auteur plus téméraire auroit peut-être oſé braver, effraya Campiſtron; & dans la crainte, ou d'anéantir le billet par ſes vers, ou de l'expoſer aux ſifflets par ſa proſe, il eut la foible ou courageuſe prudence d'en priver ſa Piece. Ce n'eſt pas la ſeule beauté que la frayeur de choquer les idées reçues ait forcé les Auteurs de ſacrifier, ni le ſeul Ouvrage que cette frayeur ait eu ſoin de refroidir pour reſpecter les regles.

Après *Andronic* vint *Alcibiade*, qui eut encore plus de repréſentations; cette Tragédie, quoique moins intéreſſante qu'*Andronic*, eſt auſſi reſtée quelque temps ſur la ſcene, parce que le célebre Baron en fit valoir le principal rôle; depuis elle a preſque diſparu; & il faut convenir que ceux qui la liront ne regretteront pas beaucoup cette perte. On a prétendu que l'*Alcibiade* étoit une copie du *Thémiſtocle* de du Ryer; & les amis de Campiſtron ont aſſuré qu'il n'en étoit point coupable; queſtion bien indifférente aujourd'hui, qu'on ne lit plus le *Thé-*

mistocle, & qu'on ne lit guere l'*Alcibiade* (1).

Après cette double couronne au théâtre tragique, Campistron entra dans une autre carriere. M. le Duc de Vendôme vouloit donner dans sa maison d'Anet une fête brillante à M. le Dauphin; il crut qu'elle ne pouvoit l'être sans un Opéra mis en musique par Lulli; mais il falloit un Poëte, & Quinault, dégoûté du théatre, & conduit comme Racine, par les dégoûts, à la dévotion, avoit renoncé à la scene lyrique depuis son chef-d'œuvre d'Armide, froidement reçu par son siecle & applaudi avec transport par le nôtre. M. de Vendôme demanda des vers à Racine, qui, plus scrupuleux encore que Quinault, & s'étant même privé depuis long-temps d'aller au spectacle, refusa de servir de Poëte à Lulli, moitié par principe de conscience, moitié peut-être par des raisons encore meilleures, par le peu de talent qu'il se sentoit pour le genre

(1) Voyez la Note (*b*).

lyrique (1). Il proposa Campistron, qui fit l'Opéra d'*Acis & Galatée*, & qui partagea avec le Musicien la gloire du succès, par la maniere ingénieuse dont il avoit disposé le Poëme, par l'intérêt qu'il avoit su y répandre, & par une versification douce & facile, dont la mollesse eût peut-être paru lâche dans une Tragédie, mais n'en étoit que plus faite pour se prêter à la musique.

Le Public confirma par son suffrage les applaudissemens qu'*Acis & Galatée* avoit obtenus sur le théatre d'Anet. Plein de la confiance que lui donnoit ce succès, Campistron risqua sur le même théatre un autre Ouvrage, l'Opéra d'*Achille*; mais ce second essai fut très-malheureux : il est vrai que le Poëte n'avoit plus Lulli pour le seconder; ce Musicien célebre étoit mourant, il ne laissoit pour successeur que son gendre Colasse, à qui il n'avoit pas donné son talent en lui donnant sa fille, & qui entraîna Campistron dans sa chute, en l'accusant de l'avoir causée. Le Poëte, irrité peut-être,

(1) Voyez l'Eloge de Despréaux, celui de la Motte, & les notes sur ces deux Eloges.

mais non découragé, donna avec d'autres Musiciens l'Opéra d'*Alcide*, qui, malgré un menuet que nos bons aïeux ont long-temps dansé & chanté, ne fit guere plus de fortune; cet Opéra fut même, ainsi qu'*Achille*, le sujet de quelques Epigrammes, heureusement assez médiocres, sur les deux disgraces successives de l'Auteur (1). Campistron voyant que le malheur le poursuivoit sur la scene lyrique, prit le sage parti de n'y plus braver la fortune; il retourna au théatre François, où il avoit été constamment heureux: mais cette même fortune qui l'avoit abandonné à l'Opéra, eut d'abord quelque

---

(1) Nous ne craignons point d'être contredits sur la médiocrité de ces Epigrammes, en rapportant pour exemple celle qui fut faite sur l'Opéra d'*Achille*; la pointe en est triviale & les vers assez mauvais.

> Entre Campistron & Colasse,
> Grand débat au Parnasse;
> Sur ce que l'Opéra n'a pas un sort heureux;
> De son mauvais succès nul ne se croit coupable:
> L'un dit que la musique est plate & misérable;
> L'autre, que la conduite & les vers sont affreux;
> Mais le grand Apollon, toujours juge équitable,
> Trouve qu'ils ont raison tous deux.

peine à lui rendre les anciennes faveurs qu'elle avoit accordées à ses premieres Tragédies. *Phocion & Adrien*, qu'il donna successivement, ne reçurent qu'un accueil médiocre. Il ne se rebuta point, & n'eut pas lieu de se repentir de sa persévérance ; le succès prodigieux de *Tiridate* le dédommagea des froideurs passageres que le Public lui avoit fait essuyer. Cette Piece est d'autant plus estimable, que le sujet étoit difficile à mettre au théatre ; c'est l'amour d'un frere pour sa sœur, & c'étoit, sous un autre nom, l'Histoire d'Amnon, fils de David, au second Livre des Rois. L'Auteur trouva le moyen, non seulement de traiter ce sujet délicat avec toute la décence que la scene exige, mais de rendre même Tiridate intéressant: la Piece est d'ailleurs construite & disposée avec art ; on y trouve des situations touchantes & des sentimens nobles & pathétiques ; le style même y a plus de force & de chaleur que dans les autres Tragédies de Campistron ; aussi s'est-elle soutenue long-temps au théatre avec succès. Si elle a cessé depuis long-temps d'y paroître, c'est par les mêmes raisons qui

ont affoibli le ſuccès d'*Andronic*, & de plus, parce que la Tragédie de *Phédre*, aſſez ſemblable pour le ſujet à celle de *Tiridate*, eſt écrite avec une éloquence & une ſenſibilité qui doit à la longue eclipſer toutes ſes voiſines : on ne ſent que trop, en comparant les deux Pieces, la vérité du mot de M. de Voltaire, *que Racine eſt un Raphaël qui n'a point fait de Jule-Romain.*

Il ne reſtoit plus à Campiſtron qu'une couronne à recevoir au théatre, celle de Poëte comique ; il l'obtint par la Comédie du *Jaloux déſabuſé*. Cette Piece, quoiqu'un peu froide par le fond, a mérité par la vérité des caracteres, par l'art de la conduite, & par le mérite du ſtyle, de ſe ſoutenir juſqu'à préſent ſur la ſcene, où elle eſt toujours applaudie, quand le jeu des Acteurs répond aux fineſſes de détail que l'Auteur a répandues dans ſon Ouvrage.

Tant de ſuccès demandoient pour Campiſtron une place à l'Académie Françoiſe ; il y fut reçu enfin, mais dix ans ſeulement après *Tiridate*, c'eſt-à-dire, bien long-temps après avoir mérité le titre d'Académicien ; la Com-

pagnie répara ce long délai en le nommant sans qu'il l'eût demandé. Elle le dispensa avec plaisir de ces sollicitations & de ces visites, dont quelques autres Académiciens ont été dispensés comme lui, mais en trop petit nombre, & dont il seroit à souhaiter que les Candidats fussent entiérement affranchis; ils ne seroient pas exposés, comme ils le sont trop souvent, à déplorer l'inutilité de leurs démarches, toujours affligeantes pour le vrai mérite, & quelquefois propres à le rebuter. Débarrassée alors de l'importunité des protégés & des protecteurs, l'Académie seroit plus libre de n'écouter que la voix publique, & de n'ouvrir ses portes qu'aux seuls hommes qu'elle en jugeroit vraiment dignes.

Les lauriers dramatiques de Campistron, avant de lui procurer les honneurs littéraires, avoient déjà assuré sa fortune. M. le Duc de Vendôme lui avoit envoyé une gratification pour l'Opéra d'*Acis & Galatée*; l'Auteur la refusa avec le respect le plus noble, assurant qu'il se trouvoit assez récompensé d'avoir contribué aux plaisirs d'un si grand Prince, & à ceux de l'au-

guste héritier du trône pour qui la fête étoit destinée. M. de Vendôme, averti par ce refus, & ne s'en croyant que plus obligé à la reconnoissance, prit Campistron chez lui, le fit Secrétaire général des Galeres, lui donna une Terre considérable, lui procura une Commanderie de l'Ordre de S. Jacques en Espagne, &, ce qui flattoit Campistron infiniment davantage, l'honora de son amitié & de sa confiance. Il suivit ce Prince à vingt batailles, & le suivit de si près, que M. de Vendôme le voyant à ses côtés au terrible combat de Steinkerque, dans le plus fort de la mêlée, lui demanda : *Campistron, que faites-vous ici ? Monseigneur*, répondit le Poëte, *voulez-vous vous en aller ?* On peut croire que cette réponse n'affoiblit pas les sentimens du Prince pour un Secrétaire si digne de lui. Ce brave Secrétaire avoit fait ses preuves de courage dès l'âge de dix-sept ans, ayant été blessé dangereusement dans un combat singulier ; il auroit cru se déshonorer en ne partageant pas dans les plus brillantes occasions les périls & la gloire de son bienfaiteur. Horace, comme l'on sait, n'avoit pas si bien

payé

payé de sa personne à la bataille de Philippe; il eut même le courage, si c'en est un, de plaisanter sur sa fuite par ce vers d'une de ses Odes, *rejectâ non bene parmulâ* (1): quelqu'un a fait graver son buste & a mis au bas, en retranchant simplement le *non*, *rejectâ bene parmulâ* (2): on ne peut faire valoir plus heureusement une fuite qui, d'un mauvais guerrier, a fait un excellent Poëte. Mais il eût encore mieux valu être à la fois l'un & l'autre, comme Eschyle & Tirtée; & peut-être Horace a-t-il contribué, par l'aveu naïf de sa poltronnerie, aux soupçons peu obligeans qu'on s'est plu quelquefois à jeter sur la bravoure des Poëtes (3). Campistron, sans parler de plusieurs

(1) *Ayant jeté peu bravement mon bouclier.* Il servoit dans l'armée des conjurés, ce qui détruit le mérite de son aveu, & doit le rendre un peu suspect.

(2) *Ayant jeté fort à propos son bouclier.*

(3) Ménage prétendoit, & c'étoit l'une des mauvaises plaisanteries qu'on nous a conservées de lui, qu'il ne connoissoit d'autres Poëtes tués à la guerre, que Garcillasso, le restaurateur de la Poésie espagnole.

autres de ses confreres, aussi intrépides que lui, a suffisamment réhabilité l'honneur de la profession, supposé que cet honneur eût besoin de l'être; & s'il ne s'est pas servi de sa plume aussi bien qu'Horace, il lui restera du moins la gloire de s'être mieux servi de son épée.

Il conserva dans sa place de Secrétaire général des Galeres, le désintéressement qui la lui avoit méritée, négligeant même les émolumens considérables qu'il lui étoit le plus légitimement permis d'en tirer; mais il vérifia bien la maxime, *qu'il vaut mieux plaire que servir;* car beaucoup plus occupé de l'amusement du Prince que de ses affaires, il laissoit souvent sans réponse les lettres qu'il recevoit relativement à sa place; & un jour que M. de Vendôme lui voyoit brûler un grand tas de ces lettres: *Le voilà*, dit-il, *occupé à faire ses réponses.* On pardonnera aisément à Campistron cette négligence, quand on se rappellera le trait d'un Ministre chargé du gouvernement d'un grand Royaume, & qui, brûlant de même sans les ouvrir une multitude immense de lettres, disoit *qu'il se mettoit au*

courant; on ajoute même (ce qui complette l'éloge du Miniſtre) que les affaires n'en alloient pas plus mal.

Le Cardinal Alberoni, dont la fortune a été ſi brillante, en étoit redevable à Campiſtron. Celui-ci, dans le temps qu'il étoit Secrétaire du Duc de Vendôme, fut attaqué près de Parme, par des voleurs qui lui enleverent juſqu'à ſes habits. Il gagna preſque nu le village voiſin. Alberoni, alors ſimple Curé de ce village, lui donna tous les ſecours qu'il pouvoit deſirer. Campiſtron ne fut pas ingrat. Il parla au Duc de Vendôme du Curé ſon bienfaiteur, comme d'un homme dont les talens pouvoient lui être utiles. Le Duc de Vendôme ſe l'attacha, & l'emmena avec lui en Eſpagne, où l'habile Italien ſut gagner la confiance de la Reine, & parvint à gouverner le Royaume. Témoin d'une élévation qui étoit en quelque maniere ſon ouvrage, Campiſtron le fut auſſi de la chute de ce Miniſtre, & des malheurs qu'il eſſuya pour avoir été trop puiſſant (1). Le

(1) Ce Cardinal, retiré en Italie après ſa

Poëte, en voyant l'infortune du Cardinal, se félicitoit de ne l'avoir pas imité, & d'avoir préféré la médiocrité de son état aux orages de la faveur. Peu d'hommes feront des réflexions aussi sages sur le bonheur, trop peu connu, de l'obscurité & du repos; & malgré les exemples si fréquens des trahisons de la fortune, l'aveugle multitude répétera sans cesse avec Phaëton, *il est beau même d'en tomber.* Les malheurs de l'ambition, disoit à cette occasion notre Académicien philosophe, ne feront jamais plus de conversions que les malheurs de l'amour, parce que si l'amour est commandé par la Nature, l'ambition l'est par la vanité, aussi forte que la Nature.

Quoique Campistron vécût à la Cour, il n'en étoit pas plus courtisan, c'est-à-dire, moins prêt à faire entendre aux Princes les vérités dont ils ont si grand besoin. Il avoit osé, dans une de ses

---

chute, vouloit encore faire de petits projets d'ambition & d'intrigues. *Alberoni*, disoit Benoît XIV, *ressemble à un gourmand qui, après avoir bien dîné, auroit envie d'un morceau de pain bis.*

Tragédies, prêter à un de ses personnages les quatre beaux vers que Pierre Corneille avoit fait dire à la France, dans le prologue très-peu lu de la *Toison d'or*.

A vaincre si long-temps, mes forces s'affoiblissent,
L'Etat est florissant, mais les Peuples gémissent;
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable les sujets.

Pierre Corneille avoit eu le courage de faire entendre ces vers à Louis XIV, dans l'ivresse de sa grandeur & de ses victoires. Quoique Campistron ne les eût pas mis dans la bouche de la France, quoique la gloire du Monarque, si tristement éclipsée depuis, commençât dès-lors à s'affoiblir, & que ses sujets malheureux & gémissans fussent moins accablés du poids de cette gloire que des maux qui en étoient la suite, on obligea le Poëte de supprimer ces quatre vers. » Après avoir été regardés dans le » premier Auteur, dit un Ecrivain cé- » lebre, comme la noble expression » d'une vérité importante, ils furent » pris, trente ans après, dans un autre » Poëte pour un trait de satire; ils ne » doivent être regardés que comme

» un plagiat «. Cette imputation seroit juste, si le prétendu Plagiaire avoit caché qu'il devoit ces vers à Corneille, & si ayant à exprimer la même pensée, il n'avoit pas eu la modestie ou l'équité de croire qu'il ne l'exprimeroit pas avec autant de force & d'élévation que ce grand homme. Campistron, en s'emparant de ces beaux vers dont on ne se souvenoit plus, & qu'il faisoit revivre si à propos, n'avoit eu d'autre regret que de n'avoir pu se les approprier exactement tels qu'ils étoient; car il s'étoit cru obligé d'y faire quelques changemens, nécessaires dans la bouche de l'Acteur qu'il faisoit parler; & il attachoit d'autant moins de prix à ces changemens, qu'il se reprochoit d'avoir affoibli son modele (1).

Notre Académicien, soit en copiant Corneille, soit en ne peignant que d'après lui-même, étoit sujet à présenter sur la scene des objets & des tableaux, qui, contre son intention, avoient le malheur d'être interprétés d'une maniere peu favorable. Il l'éprouva sur-

(1) Voyez la Note (c).

tout dans une Tragédie de *Phraate* que nous n'avons plus, & qui renfermoit plusieurs traits dont on faisoit au Monarque régnant des applications malignes. Ces applications valurent à l'Ouvrage un grand nombre de Spectateurs ; & l'Auteur fut si effrayé de son succès, qu'il se hâta de retirer sa Piece. *On m'a assuré*, disoit-il avec une naïveté qui prouvoit son innocence, *que j'étois* un imprudent, *& que je me serois mettre à la Bastille.* Ce mot d'*imprudent* paroîtroit aujourd'hui bien modeste en pareille circonstance. Mais ce qui est beaucoup plus singulier, c'est que l'Auteur fut obligé, dit-on, de recourir au crédit d'une grande Princesse pour faire cesser les représentations de cette Tragédie (1). On ne conçoit pas comment il eut besoin d'un si puissant secours pour obtenir une si chétive faveur, lorsque tant de Poëtes de nos

(1) Voyez les *Mémoires sur Campistron*, dans le choix des anciens Mercures, T. 53, page 48. La société du Duc de Vendôme passoit pour être formée des Frondeurs du Gouvernement ; ce qui rendoit Campistron suspect & ses craintes plus excusables.

jours ſont obligés d'employer tant de reſſorts, & quelquefois tant de baſſeſſes, pour faire paroître un moment ſur la ſcene les Ouvrages les plus innocens (1).

Quelque agrément que Campiſtron éprouvât dans la ſociété du Duc de Vendôme, les divertiſſemens continuels, fatigans, & quelquefois ennuyeux, auxquels il étoit obligé de prendre part, altéroient conſidérablement ſa ſanté; il crut enfin devoir la préférer à tant de plaiſirs & d'honneurs; il demanda à ſe retirer dans ſa patrie: M. de Vendôme y conſentit, en l'accuſant d'*ingratitude*, pour n'avoir pas voulu s'immoler juſqu'à la fin à l'amuſement de ſon *protecteur*. Il renonça donc à la Cour, à la faveur, au théatre même, retourna à Toulouſe, y fit un mariage avantageux, & goûta dans le ſein de ſa famille le ſeul bonheur peut-être dont la condition humaine ſoit ſuſceptible, cette tranquillité philoſophique, l'objet des déſirs du ſage, parce que c'eſt un bien que perſonne ne lui envie. Pour occuper ſa ſolitude,

---

(1) Voyez la Note (*d*).

& pour se distraire des infirmités douloureuses dont il fut accablé sur la fin de ses jours, il travailla à une Tragédie de *Juba*, qu'il ne destinoit point aux Comédiens, & dont il ne reste que deux vers, qui doivent sans doute en faire regretter plusieurs autres.

Tu verras que Caton, loin de nous secourir,
Toujours fier, toujours dur, ne saura que mourir.

Il avoit fait long-temps auparavant, & dans le temps qu'il travailloit encore pour le théatre, une Tragédie de *Pompeïa*, qui s'étoit perdue, & dont ceux qui l'avoient lue ont parlé avec beaucoup d'éloges. Ils en ont loué même la versification; mais la Piece, retrouvée après la mort de l'Auteur, a été imprimée dans la derniere édition de ses Ouvrages; & la lecture a fait voir que l'éloge étoit au moins fort exagéré.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie, causée, selon les uns, par un accès de colere, &, selon d'autres, par un excès de gourmandise. Mais la vérité est que l'apoplexie qui le suffoqua, fut la suite naturelle & très-innocente de son embonpoint excessif, & qu'il n'avoit be-

ſoin ni d'indigeſtion ni d'emportement pour être la triſte victime de cette funeſte conformation.

La ville de Toulouſe, à qui il étoit cher par ſa réputation & par ſes mœurs, & qui l'avoit décoré, en 1701, du Capitoulat, fit mettre, après ſa mort, ſon portrait à l'Hôtel de Ville. Ce portrait ſe voit auſſi dans la ſalle de l'Académie Françoiſe. Il n'y eſt pas auſſi néceſſaire que ceux de Corneille & de Racine; mais il n'eſt pas indigne de ſe trouver à leur ſuite, par les ſuccès que Campiſtron a obtenus au théatre dans trois genres différens; par l'avantage qu'il a eu de ſoutenir, quoique foiblement, l'honneur de la ſcene tragique après la mort du premier de ces deux grands hommes & la retraite de l'autre; par l'intelligence du théatre qu'il a marquée dans ſes Pieces; enfin, par un ſtyle ſans vigueur à la vérité, mais pur, naturel, & quelquefois élégant; éloge devenu rare dans notre ſiecle, où le Public a reçu avec une funeſte indulgence tant de productions dramatiques monſtrueuſes, écrites d'ailleurs d'un ſtyle tantôt bourſouflé, tan-

tôt rampant, tantôt foible & lâche, & presque toujours barbare (1). Ce Parterre qui se croit si éclairé, & qui accueille aujourd'hui presque également les Racine & les Pradon de nos jours, auroit-il oublié la maxime : *Qui neminem non laudat, laudat neminem; qui ne siffle personne, n'applaudit personne* (2)?

(1) Voyez la Note (*e*).

(2) Voyez la note (*f*).



NOTES *sur l'article de* CAMPISTRON.

(*a*) VOICI cet éloquent billet, écrit ou supposé écrit à Dom Carlos, pour l'engager à enlever, s'il le peut, la couronne à son pere. *Il est des conseils très-justes, qui ne se donnent point ; mais on ne sort des affaires désespérées que par des résolutions extraordinaires. Ceux en qui le Ciel a mis des talens faits pour rendre heureux tout un peuple, ont une obligation d'accomplir leur destinée, qui prévaut sur toutes les autres obligations. Les ames généreuses ne périssent que faute d'avoir assez mauvaise opinion des méchans. La patience qui abandonne les jours de l'homme de bien à la méchanceté de ses ennemis, est foiblesse, bassesse de cœur, crime & non pas vertu. L'humanité pour qui n'en a point, est la plus dangereuse espece de folie.* Le discours admirable que Tacite fait tenir à Othon avant de se donner la mort, n'est pas plus beau que ce billet. On doit y admirer sur-tout la

gradation de vigueur & d'énergie qui va toujours en augmentant jusqu'à la fin. Après avoir commencé par cette pensée forte & profonde, *il est des conseils très-justes qui ne se donnent point*, il étoit bien difficile de s'élever encore, & de s'élever toujours de plus en plus : c'est pourtant ce que l'Auteur a fait.

(*b*) On reprochoit sur-tout à l'Auteur d'*Alcibiade* d'avoir pillé les vers suivans du *Thémistocle.* Cet Athénien, invité par Xercès à commander une armée que ce Prince veut envoyer contre la Grece, s'en excuse par une réponse plus noblement pensée qu'élégamment exprimée : ce seroit, lui dit-il, faire à cette Grece un trop grand honneur,

Que de faire paroître aux yeux de l'Univers
Qu'on eût besoin d'un Grec pour la réduire aux fers ;
Et que, pour triompher de son orgueil extrême,
Il vous fallût un bras qui sortît d'elle-même.

Dans la Tragédie de Campistron, Alcibiade fait au Roi de Perse une réponse semblable :

Voulez vous qu'on publie un jour, dans l'avenir,
Qu'il vous fallut un Grec, Seigneur, pour la punir,
Et qu'elle auroit joui d'une gloire immortelle,
Si l'un de ses enfans n'eût conspiré contre elle ?

Les amis de Campistron répliquoient à cette accusation de plagiat, que la pensée renfermée dans ces vers étoit assez naturelle pour se présenter à deux Auteurs dans deux scenes de situation pareille; que le mérite étoit principalement dans l'expression, & que les quatre vers d'Alcibiade valoient mieux que ceux de Thémistocle. Le Public répondoit de son côté, que les deux Poëtes se disputoient bien peu de chose, & qu'il eût mieux aimé quatre autres vers faits par Corneille ou par Racine.

(*c*) Les vers dont il s'agit se trouvent dans une scene de *Tiridate*, où le Roi des Parthes dit à son fils :

Je sais qu'en triomphant les Etats s'affoiblissent;
Le Monarque est vainqueur, & les Peuples gémissent;
Dans le rapide cours de ses vastes projets,
La gloire dont il brille accable ses sujets.

Un Juge impartial, & qui mettra les

noms à part, trouvera peut-être que dans le second de ces vers l'expression est plus juste & plus précise que dans le second vers de Corneille; car comment l'Etat peut-il être *florissant*, si les peuples *gémissent?* Au lieu que le gémissement des peuples est trop souvent le triste fruit des victoires du Monarque; *triomphant* eût été moins impropre que *florissant* dans les vers de Corneille, & cependant le vers de Campistron eût encore été meilleur; parce que si les peuples sont malheureux, le Monarque peut être *vainqueur*, mais l'Etat est bien peu *triomphant*. Quant aux autres vers, il faut avouer qu'ils ont beaucoup plus de force dans Corneille; peut-être même le troisieme vers en a-t-il trop, & présente-t-il une image peu agréable: il est fâcheux que l'imitateur, au lieu d'adoucir & d'embellir cette image, n'y ait substitué qu'un vers très-foible, & qui n'est là que pour la rime.

Ces quatre vers de Corneille, imités bien ou mal par Campistron, & supprimés au théatre, font souvenir de quelques autres, supprimés plus mal

à propos encore d'une Piece de Corneille même. Nous voulons parler des quatre vers ſuivans de Dom *Sanche d'Aragon.*

Lorſque le déshonneur ſouille l'obéiſſance,
Les Rois doivent douter de leur toute-puiſſance;
Qui la haſarde alors eſt ſûr d'en abuſer,
Et qui veut tout pouvoir, ne doit pas tout oſer.

On ne conçoit pas par quelle incroyable mal-adreſſe les Comédiens ont oſé retrancher depuis quelque temps ces quatre vers, qui juſques alors avoient toujours été reçus avec l'applaudiſſement le plus unanime, & qui renferment la vérité la plus ſage, la plus précieuſe à tout bon Gouvernement, la plus faite pour être reſpectée des Rois & chérie des peuples. Suppoſer que de pareilles maximes puiſſent offenſer un Souverain éclairé, juſte & vertueux, c'eſt une inſulte faite à la fois au trône & à l'humanité.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même de ces quatre vers de Pybrac, qui l'empêcherent, dit-on, d'être Chancelier.

Je hais ces mots de puiſſance abſolue,
De plein pouvoir, de premier mouvement;

Aux ſaints décrets ils ont premiérement,
Puis à nos Loix la puiſſance tollue (ôtée) (1).

Nous ne ſommes point étonnés que ces vers ayent déplu ; ils faiſoient trop amérement la critique de quelques vieilles formules uſitées dans les Ordonnances de nos Rois ; formules qui, après tout, ne ſont que de ſtyle, & qui n'ont pour objet ni d'établir, ni d'autoriſer le pouvoir arbitraire ; comme la formule édifiante *ſerviteur des ſerviteurs de Dieu*, dont ſe couvre l'humilité du Souverain Pontife à la tête de ſes Bulles, n'empêche pas qu'il n'ait été quelquefois le plus abſolu de tous les deſpotes.

A la premiere repréſentation d'*Eſope à la Cour*, Comédie de Bour-

(1) Ce n'étoit pas à Pybrac, à l'Apologiſte de la Saint-Barthélemi, à ſe montrer ſi difficile ſur le deſpotiſme ; car c'eſt un fait malheureuſement trop vrai, quoique peu connu, que Pybrac, gagné & payé par Catherine de Médicis, imprima une apologie de cette journée à jamais exécrable. C'étoit pour cet abominable Ouvrage, & non pas pour quatre mauvais vers, qu'il méritoit d'être exclus de la place de Chancelier.

fault, reſtée au théatre, Eſope diſoit, à l'occaſion des éloges qu'on prodigue ſi ſouvent & ſi baſſement aux Princes :

Je ſoupçonne
Qu'on encenſe la place autant que la perſonne ;
Que c'eſt au diadême un tribut que l'on rend,
Et que le Roi qui regne eſt toujours le plus grand.

Ces vers furent très-applaudis, & le Gouvernement les fit ſupprimer à la ſeconde repréſentation ; les Comédiens n'ont pas oſé les rétablir. Nous ne ſavons pas même ſi l'on a oſé les imprimer.

(*d*) Déjà peu content de lui-même, quand il avoit voulu ſuivre les pas de Corneille, Campiſtron n'avoit pas dû l'être davantage dans un endroit de l'*Alcibiade*, où il tâchoit d'imiter ces deux beaux vers de Racine :

Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un ſoldat qui ſait mal farder la vérité.

L'Auteur d'Alcibiade fait dire à ſon héros :

Je répondrai, Seigneur, avec la liberté
D'un Grec qui ne ſait pas cacher la vérité.

Ceux qui feroient affez dépourvus de tact pour ne pas fentir d'eux-mêmes à quel point cette imitation eft malheureufe, peuvent lire les remarques pleines de goût que l'Auteur de Zaïre fait à ce fujet dans une lettre à des Journaliftes. » On voit d'abord, dit-il, » que les vers de Racine font pleins » d'une harmonie finguliere, qui ca- » ractérife en quelque façon Burrhus » par cette céfure coupée, d'*un foldat*, » au lieu que les vers d'Alcibiade font » rampans & fans force «. M. de Voltaire pouvoit ajouter, que la foibleffe du fecond vers vient en partie de fa dureté même, & de la peine que fent l'oreille à fe repofer fur ce mot *grec*, peu flatteur pour elle. Quelle différence d'ailleurs entre l'expreffion élégante & noble, *qui fait mal farder la vérité*, & l'expreffion commune, *qui ne fait pas cacher la vérité? Dur & foible*, c'eft pour un vers tout ce qu'il y a de pis, fur-tout quand il a le malheur de paroître imité d'un vers de Racine, que le Poëte n'a fait que gâter. » De plus, ajoute M. de Voltaire, on » ne peut fouffrir que le Citoyen d'un » pays renommé par l'éloquence &

» par l'artifice, donne à ces mêmes » Grecs un caractere qu'ils n'avoient » pas «. On pourroit répondre qu'Alcibiade, nourri dans les principes de la liberté Athénienne, & parlant au despote de la Perse, n'entendoit par un *Grec* qu'un Républicain; mais cette idée échappe à la plupart des Spectateurs, qui ne sont frappés en ce moment que du contraste entre l'étalage que fait Alcibiade de sa prétendue franchise, & le soin que les Grecs apportoient à cultiver l'art de la parole, qui est si près de l'art du mensonge.

Nous voudrions pouvoir transcrire ici dans son entier la lettre de M. de Voltaire, dont nous venons de citer quelques lignes; cette lettre renferme les plus excellens préceptes de goût; & nous ne pouvons résister à la tentation d'en détacher au moins ce qui regarde Campistron; le jugement que l'Auteur en porte sera la plus utile partie de cet article; plût à Dieu que nous pussions citer souvent de pareils morceaux, & en user mieux encore que Campistron n'a fait des vers de Corneille!

M. de Voltaire avoit dit que l'*Alci-*

biade étoit une Piece foiblement écrite; un ami de Campistron lui en avoit fait un crime, & avoit cru embarrasser le Censeur en lui demandant ce qu'il entendoit par un style foible. Voici ce que M. de Voltaire lui répond, & ce que tous les jeunes Poëtes devroient apprendre par cœur. » Le style fort » & vigoureux, tel qu'il convient à la » Tragédie, est celui qui ne dit trop » ni trop peu, & qui fait toujours des » tableaux à l'esprit sans s'écarter un » moment de la passion. Ainsi Cléo- » patre dans Rodogune s'écrie :

Trône, à t'abandonner je ne puis consentir,
Par un coup de tonnerre il faut mieux en sortir.
. . . .
Tombe sur moi le Ciel, pourvu que je me venge.

» Voilà du style très-fort & peut-être » trop. Le troisieme vers,

Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange.

» est du style le plus foible.

» Le style foible, non seulement en » Tragédie, mais en toute Poésie, con- » siste encore à laisser tomber ses vers » deux à deux, sans entremêler de lon- » gues périodes & de courtes, & sans

» varier la mesure ; à rimer trop en
» épithetes, à prodiguer des expres-
» sions trop communes, à répéter sou-
» vent les mêmes mots, à ne pas se
» servir à propos des conjonctions, qui
» paroissent inutiles aux esprits peu ins-
» truits, & qui contribuent cependant
» beaucoup à l'élégance du discours.

Tantum series juncturaque pollet !

» Ce sont toutes ces finesses impercep-
» tibles, qui font en même temps la
» difficulté & la perfection de l'art.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

» J'ouvre dans ce moment le volume
» des Tragédies de Campistron, & je
» vois à la premiere scene de l'Alci-
» biade,

Quelle que soit pour nous la tendresse des Rois,
Un moment leur suffit pour faire un autre choix.

» Ces vers, sans être absolument mau-
» vais, sont foibles & sans beauté.

» Le Grand Corneille ayant la même
» chose à dire, s'exprime ainsi :

Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous séduit,
Si-tôt qu'il nous veut perdre, un coup-d'œil nous détruit.

» ce quelle que ſoit de l'*Alcibiade* fait
» languir le vers : de plus

Un moment leur ſuffit pour faire un autre choix.

» ne fait pas, à beaucoup près, une
» peinture ſi vive que ce vers :

Si-tôt qu'il nous veut perdre, un coup-d'œil nous dé-
truit.

» Je trouve encore

Mille exemples connus de ces fameux revers...
Affoiblit notre empire, & dans *mille* combats...
Nous cache *mille* soins dont il eſt agité...
Il a *mille* vertus dignes du diadême...
Le ſort le plus cruel, *mille* tourmens affreux...

» Ce mot *mille* ſi ſouvent répété,
» & ſur-tout dans des vers aſſez lâ-
» ches, affoiblit le ſtyle au point de le
» gâter; la Piece eſt pleine de ces
» termes *oiſifs*, qui rempliſſent languiſ-
» ſamment l'hémiſtiche des vers; preſ-
» que tous ceux de cet Ouvrage ſont
» énervés par ces petits défauts de dé-
» tail..... Le fameux Acteur qui re-
» préſenta ſi long-temps Alcibiade, ca-
» choit toutes les foibleſſes de la dic-
» tion par les charmes de ſon récit. En
» effet, l'on peut dire d'une Tragédie

» comme d'une Hiſtoire : *Hiſtoria quoque modo ſcripta ſemper legitur, & Tragedia quoque modo ſcripta ſemper repreſentatur;* mais les yeux du Lecteur ſont des juges plus difficiles que les oreilles du Spectateur.

» On voit la même langueur de ſtyle dans ces autres vers du même Poëte :

Vous allez attaquer des Peuples indomptables,
Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

» Ces rimes d'épithetes, *indomptables, redoutables*, choquent l'oreille délicate du connoiſſeur, qui veut des choſes, & qui ne trouve que des ſons. *Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs*, eſt trop ſimple, même pour de la proſe.

» J'ajouterai que c'eſt la diction ſeule qui abaiſſe Campiſtron au deſſous de Racine. Les Pieces du premier ſont pour le moins auſſi réguliérement conduites que toutes celles de l'illuſtre Auteur de Phédre; mais il n'y a que la poéſie de ſtyle qui faſſe la perfection des Ouvrages en vers. Campiſtron l'a toujours trop négligée; il n'a imité le coloris de Ra-

» cine

» cine que d'un pinceau timide ; il
» manque à cet Auteur, d'ailleurs judi-
» cieux & tendre, ces beautés de dé-
» tail, ces expressions heureuses, qui
» font l'ame de la poésie, & qui font
» le mérite des Homere, des Virgile,
» des Tasse, des Milton, des Pope,
» des Corneille, des Racine, des Boi-
» leau «. Nous n'ajouterons rien à ce jugement, que la voix publique a unanimement confirmé.

(e) Le succès des mauvaises Pieces est devenu si commun au théatre, & par-là si peu flatteur pour les Ecrivains vraiment dignes du suffrage public, qu'on pourroit appliquer ici le mot du Maréchal de Luxembourg mourant, au Pere Bourdaloue. Un Maréchal de France, Général médiocre, mais très-appuyé par Madame de Maintenon, venoit de remporter une petite victoire qu'on vantoit beaucoup à la Cour. Le Jésuite demandoit au Héros expirant, si les batailles qu'il avoit gagnées ne lui avoient point inspiré quelque sentiment d'orgueil : *Hé, mon Pere*, répondit-il, *N.... en gagne.* L'accueil banal fait par les Spectateurs

à tant d'avortons dramatiques, accueil causé apparemment par la disette des bons Ouvrages, a fait dire avec plus de vérité que de noblesse, que le Public ressembloit à un petit chien qui a perdu son Maître, & qui va caressant tous ceux qu'il rencontre.

Ne dissimulons pourtant pas que ces succès si étranges & si fréquens ont une autre cause, la magnificence presque royale avec laquelle certains Auteurs achetent les suffrages & payent les applaudissemens. Quelques-uns, dit-on, ont fait par leur générosité une breche considérable à leur fortune, & pourroient dire comme les Hollandois après la victoire sanglante de Malplaquet : *Encore une victoire pareille, & nous sommes ruinés.* On raconte qu'à la premiere représentation d'une de ces Pieces si dispendieuses, un des Spectateurs soudoyés applaudissoit & siffloit à la fois ; quelqu'un lui en demanda la raison : *J'applaudis*, répondit-il, *pour m'acquitter envers l'Auteur, & je siffle pour m'acquitter envers ma conscience.*

(*f*) Cicéron dit que les *Poëtes tragiques* sont plus amoureux de leurs Ou-

vrages que les autres Ecrivains. *In hoc genere*, dit-il, *nescio quo pacto magis quàm in aliis, suum cuique pulcrum est.* On peut attribuer aux Poëtes Dramatiques en général (*tragiques & comiques*), cet amour si vif de leurs productions; la raison qu'on pourroit en donner, & que Cicéron cherchoit, c'est que les Ouvrages dramatiques étant plus ouvertement exposés à la censure, ressemblent à ces enfans délicats & sujets aux maladies, que leurs parens chérissent de préférence. Le sort d'une Piece de théatre, qui ne peut jamais être équivoque, exalte, s'il est brillant, l'orgueil de l'Auteur, & irrite, s'il est malheureux, son amour-propre offensé. Moins il peut se faire illusion sur la réussite ou sur la chute, plus il est disposé à penser très-bien de lui dans le premier cas, & très-mal de ses Juges dans le second.





ÉLOGE
DE CLAUDE
FLEURY,

Prieur d'Argenteuil & Confesseur du Roi; né à Paris le 6 *Décembre* 1640; *reçu à la place de* JEAN DE LA BRUYERE, *le* 16 *Juillet* 1696; *mort le* 14 *Juillet* 1723.

CLAUDE FLEURY étoit fils d'un Avocat estimé, & suivit assez long-temps le Barreau. Il existe même des Mémoires imprimés & signés de lui; & dans ces Mémoires, qu'il composa étant encore jeune, on apperçoit déjà le germe & l'annonce des connoissances & de la justesse d'esprit qui caractérisent ses autres Ouvrages. Mais

quelque succès qu'il pût se promettre dans cette carriere, un goût naturel pour la piété & pour la retraite le fit renoncer à la profession de Jurisconsulte pour embrasser l'état ecclésiastique. Sa vocation ne fut pas, comme celle de tant d'autres, le desir & l'espérance de faire fortune; & la pureté de sa vie répondit à celle de sa vocation.

Il fut admis aux conférences que le grand Bossuet tenoit chez lui sur l'Ecriture sainte, & sur des matieres de Religion, & quelquefois de Littérature. Des Assemblées qui avoient un tel chef, n'auroient pas souffert pour Membres des hommes d'un mérite médiocre; elles demandoient sur-tout un Secrétaire digne du Président; l'Abbé Fleury fut chargé d'y tenir la plume, & fit dans cette excellente Ecole le premier essai des talens qu'il devoit employer si utilement pour le bien de l'Eglise.

Ce fut vers ce temps-là qu'il traduisit en latin l'Ouvrage célebre de Bossuet, intitulé *Exposition de la Doctrine Catholique*, Ouvrage destiné à détromper les Protestans sur les faus-

ſes idées qu'ils s'étoient faites de plusieurs dogmes de l'Egliſe Romaine. Cette traduction, qui fut revue avec ſoin par Boſſuet, eſt une des plus ſolides réponſes qu'on puiſſe faire à l'imputation dont les Miniſtres Réformés ont ſi opiniâtrement chargé l'Evêque de Meaux, d'avoir adouci dans ſon Livre les dogmes qui les révoltoient, & d'avoir voulu, ſuivant l'expreſſion dont ils affectoient de ſe ſervir, hâter le triomphe de *la foi* aux dépens de la *bonne foi*. La candeur ſi bien connue de l'Abbé Fleury, eſt un garant infaillible qu'il n'eût pas voulu, même par zele pour la meilleure cauſe, traduire un Ouvrage où la vérité auroit été tant ſoit peu déguiſée. Si l'extrême activité de Boſſuet pour faire des Proſélytes, activité qui pouvoit paroître à des yeux prévenus une eſpece d'ambition, fourniſſoit à l'envie un prétexte d'accuſer ſon ame ardente & impétueuſe ; l'ame ſimple & vraie de l'Abbé Fleury repouſſoit juſqu'au ſoupçon même, & mettoit l'Auteur à l'abri derriere ſon Traducteur.

La vie de ce reſpectable Ecrivain, ſans bruit & ſans oſtentation, comme

sa personne, fut toujours si uniforme & si peu chargée d'événemens, que son Histoire est uniquement celle de ses Ouvrages. Le plus considérable est l'*Histoire Ecclésiastique*, à laquelle il travailla durant trente années, & dont il donna vingt Volumes qui renferment l'espace de quatorze siecles, depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à l'ouverture du Concile de Constance. Il étoit satisfait, disoit-il, que son âge & ses infirmités, qui ne lui permettoient pas d'achever son Histoire, lui eussent au moins permis de terminer son travail à l'époque remarquable de cette Assemblée célebre, qui a mis des bornes si sages & si justes à la Monarchie spirituelle des Papes, ou plutôt à leurs prétentions pontificales, & qui est pour l'Eglise ce que le traité de Westphalie est pour l'Empire Germanique, la sauve-garde de ses droits & de son indépendance. Néanmoins cette raison même, le rôle important que le Concile de Constance a joué dans l'Eglise Catholique, doit faire regretter que M. l'Abbé Fleury n'ait pu écrire l'Histoire de ce fameux Concile, & des précieux décrets qu'il a portés contre

l'infaillibilité prétendue & le despotisme trop réel des Souverains Pontifes. Ce qu'on doit regretter encore davantage, c'est l'aveu édifiant & sincere que sans doute le sage Historien auroit fait, des malheureuses taches qui obscurcissent l'éclat de cette Assemblée, digne, à plusieurs égards, de nos respects & de nos éloges, mais à qui le célebre Jean Gerson reprochoit d'avoir eu dans sa doctrine & dans sa conduite deux poids & deux mesures. M. l'Abbé Fleury, pénétré, comme il l'étoit, du véritable esprit du Christianisme, eût certainement déploré, avec autant de force que de douleur, le supplice horrible de Jean Hus & de Jérôme de Prague, si funeste à la gloire du Concile. Il eût condamné hautement la barbarie exercée sans aucune réclamation, contre ces deux infortunés, inébranlables à la vérité dans leurs opinions, mais de mœurs irréprochables; il se fût élevé contre ces Ministres sanguinaires d'un Dieu de paix, qui livroient aux flammes d'autres Ministres du même Dieu, malgré le cri de l'humanité & celui de la foi publique, sous

les yeux d'un Empereur qui eut la bassesse & la cruauté de le souffrir; tandis que ce même Concile se contentoit de priver du Pontificat un Pape scandaleux (1) & souillé de crimes; tandis qu'il ne condamnoit qu'après de longues & honteuses disputes entre ses Membres, l'exécrable doctrine du Cordelier Jean Petit, Apologiste du plus lâche & du plus odieux des assassinats (2); tandis enfin qu'il souffroit une multitude abominable de femmes perdues dans cette même ville, où se tenoit le Concile. Qu'il eût été à souhaiter que le fidele tableau de ce Concile, si affligeant d'un côté, si consolant de l'autre, eût été tracé par la plume de notre pieux & sage Auteur, bien propre, par sa candeur incorruptible, à écrire l'Histoire d'une Religion de paix, d'innocence, & de charité!

L'Ouvrage de M. l'Abbé Fleury fut reçu avec les plus justes applaudissemens. Il ne faut pourtant s'attendre à

(1) Jean XXIII.
(2) Voyez la Note (*e*).

y trouver, ni cette beauté de ſtyle, ni cette chaleur de deſcription, ni cette force ou cette fineſſe de pinceau, ni cette profondeur de réflexions qu'on cherche dans le commun des Hiſtoriens, qu'on admire dans quelques-uns, & qui même dans ces derniers ont plus d'une fois le défaut de faire trop penſer à l'Ecrivain, & oublier ceux dont il parle; l'Auteur a ſuppléé à ces qualités brillantes par un ton de vérité ſcrupuleuſe & naïve, qui lui concilie & lui attache ſon Lecteur. On diroit que M. l'Abbé Fleury s'eſt propoſé pour modele la ſimplicité des Livres ſaints, & qu'il a tracé la propagation du Chriſtianiſme de la même plume dont les Ecrivains ſacrés en ont décrit la naiſſance.

On a pourtant fait à l'Auteur deux reproches aſſez connus, mais dont il s'eſt bien diſculpé auprès des Juges équitables.

Le premier de ces reproches, eſt qu'il ſe montre un peu trop crédule ſur les miracles & ſur les légendes, ſur-tout dans les premiers ſiecles. Il répondoit qu'il n'avoit pas rapporté ſans raiſon cette foule d'événemens preſque incroyables, qui ont illuſtré &

ſoutenu le berceau foible & chancelant de l'Egliſe ; qu'à meſure qu'il avançoit vers les temps de lumiere & d'établiſſement paiſible du Chriſtianiſme, les récits de miracles devenoient moins fréquens dans ſon Hiſtoire, & que le merveilleux y étoit plus clair-ſemé ; qu'il avoit cru ſe conformer en cela aux vûes de la Providence divine dans la propagation de la Religion Chrétienne ; que cette Religion, envoyée du Ciel aux hommes, mais envoyée à des hommes, avoit beſoin, dans ſes commencemens, d'être appuyée par des prodiges qui forçaſſent au ſilence l'incrédulité & les perſécuteurs ; que les prodiges étoient devenus moins néceſſaires à meſure que la Religion avoit eu moins d'obſtacles à vaincre ; & que, dans les temps heureux où nous vivons & où elle voit enfin ſon regne ſi ſolidement établi, les miracles ne ſe font plus que dans des occaſions extraordinaires & très-rares, par cette raiſon également chrétienne & philoſophique, que la ſageſſe éternelle & ſuprême ne produit rien d'inutile.

Une ſeconde objection qu'on a faite à M. l'Abbé Fleury, c'eſt de n'avoir

pas parlé avec assez de ménagement de certains scandales sur lesquels, disoit la critique, il auroit dû tirer le rideau, ou du moins jeter la plus forte gaze, pour ne pas donner aux foibles une occasion de doute, & aux ennemis de la Religion un prétexte de l'attaquer. On peut compter parmi ces scandales les usurpations des Papes sur la puissance temporelle, l'esprit de faction & d'intrigue qui paroît avoir régné dans plusieurs Conciles, & dont l'hérésie fait à l'Eglise des reproches si fréquens & si amers, la corruption des mœurs dans le Clergé & jusque dans les cloîtres, la superstition la plus absurde infectant la saine doctrine, enfin les écarts & l'ambition de certains hommes qui avoient d'ailleurs des vertus que l'Eglise révere, & qui ont eu besoin de toutes ces vertus pour leur faire pardonner le mal dont ils ont été les auteurs. M. l'Abbé Fleury répondoit encore, avec une simplicité également digne de sa piété & de ses lumieres, que si le premier devoir de l'Historien est de dire la vérité, ce devoir doit être encore plus sacré pour l'Historien d'une Religion qui est la vérité même;

qu'il ne faut pas, en flattant la beauté du portrait, fournir aux mal intentionnés un prétexte d'en charger la laideur; que plus la Religion eſt appuyée ſur des fondemens ſolides, moins on doit cacher les moyens de toute eſpece dont une Providence impénétrable s'eſt ſervie pour l'établir; que les cauſes même qui auroient paru devoir la détruire, ſont au nombre de ces moyens de propagation, & les marques les plus éclatantes du pouvoir de celui qui fait tirer le bien du mal même, & *faire naître*, comme dit l'Ecriture, *du ſein des pierres, des enfans d'Abraham;* que la preuve la plus triomphante peut-être de la divinité de la Religion, eſt de n'avoir pas été anéantie par les vices & par les crimes de ceux qui l'ont prêchée; & qu'enfin ce même Dieu qui a ſu défendre ſon ouvrage contre le glaive des perſécuteurs, ſaura bien le défendre auſſi juſqu'à la fin des ſiecles, contre le poiſon lent & plus redoutable des iniquités qui ſemblent en faire craindre la ruine.

Parmi ces iniquités funeſtes, qui, ſuivant l'expreſſion de M. l'Abbé Fleury, ont *tant décrié l'Egliſe*, il compte ſur-

tout les persécutions violentes, si fréquemment exercées contre les Hérétiques. Il oppose aux horribles maximes du fanatisme & de l'intolérance, la doctrine de l'Evangile même, la connoissance des vrais intérêts de la Foi, les écrits & la conduite des plus respectables Evêques, enfin la peinture effrayante des désastres que la persécution traîne à sa suite. Les réflexions du vertueux Historien sur cette affligeante matiere, mériteroient d'être lues chaque jour dans toutes les écoles de Théologie, méditées dans tous les Séminaires, & prêchées dans tous les Temples; elles sont d'autant plus dignes d'éloge, que l'Auteur les écrivoit dans un temps & dans un Royaume où le Souverain, soit trompé, soit mal obéi, donnoit, par la persécution des Protestans, un triste spectacle à l'Europe, & un cruel exemple aux autres Monarques (1).

Les principes de M. l'Abbé Fleury sur tous ces objets si intéressans, sont exposés de la maniere la plus satisfaisante pour les Lecteurs Chrétiens, dans

(1) Voyez la Note (*b*).

ses excellens *Discours sur l'Histoire Ecclésiastique*, supérieurs à l'Histoire même (1). C'est là que cet esprit, naturellement si droit & si lumineux, se livre en liberté aux réflexions dont il avoit cru devoir s'abstenir dans son grand Ouvrage. C'est là qu'il fait l'Histoire philosophique & raisonnée de la Religion Chrétienne, des secousses qu'elle a reçues, des consolations qu'elle a éprouvées, des révolutions qu'elle a souffertes, non dans la substance des dogmes, mais dans la maniere de les enseigner. Ces hommes si zélés ou feignant de l'être, qui crient sans cesse à l'impiété lorsqu'on attaque les abus dont la Religion a eu si souvent à se plaindre, sont invités à lire sur-tout

---

(1) C'est dans le chapitre 14 du quatrieme Discours sur l'Histoire Ecclésiastique, que M. l'Abbé Fleury développe ses maximes aussi lumineuses qu'édifiantes, contre la persécution des Hérétiques; & c'est dans le chapitre précédent qu'il insiste sur la nécessité indispensable de dire *la vérité toute entiere* dans l'Histoire de l'Eglise. Nous invitons les Théologiens, si jamais les Théologiens nous font l'honneur de nous lire, à méditer ces deux chapitres.

deux de ces Discours, celui qui a pour objet les Croisades, & celui qui traite des Ordres Religieux. Ils seront étonnés de la force avec laquelle l'Auteur s'éleve dans le premier Discours contre ces *saints brigandages d'Outremer* (car il ne craint point de les qualifier ainsi), qui ont dépeuplé & ruiné l'Europe sans faire au Christianisme un seul prosélyte digne de lui; entreprises aussi atroces qu'absurdes, par lesquelles la Religion auroit été tout à la fois anéantie & déshonorée, si elle avoit pu l'être. On verra dans le second Discours, à quel point l'Auteur déplore la prodigieuse multiplication des Ordres Monastiques, qui, après avoir été dans les beaux jours de l'Eglise l'asile de l'humilité & de la pénitence, sont devenus si souvent depuis le repaire de l'ignorance & de la fainéantise, & quelquefois même le séjour de l'orgueil & de l'intrigue; ce qui a fait dire à un Ecrivain du quinzieme siecle, témoin des désordres & du scandale dont les Monasteres n'offroient alors que trop d'exemples, que si, dans ces demeures religieuses, *la piété avoit d'abord enfanté la richesse, la fille avoit*

fini par tuer la mere. M. l'Abbé Fleury, plein de respect pour les cénobites des premiers siecles, ne craint point de s'expliquer avec franchise sur les Instituteurs des nouveaux Ordres; il ose même les accuser assez ouvertement de vanité & d'ambition, *tout canonisés qu'ils sont pour la plupart;* car nous nous faisons un devoir de rapporter ses propres paroles; il avoue, ou plutôt il assure, que *sans préjudice de leur sainteté, on peut se défier de leurs lumieres;* il paroît sur-tout blâmer l'institution des Mendians, malgré l'honneur que leur faisoit Saint Louis, en assurant au milieu de sa Cour, que s'il pouvoit se partager en deux, il donneroit la moitié de sa personne aux Cordeliers, & l'autre aux Jacobins. Les Philosophes qui ont tant déclamé dans ces derniers temps contre les Croisades & contre la foule pernicieuse des Moines, n'ont peut-être pas porté à ces deux fléaux de l'humanité & du Christianisme, des coups aussi redoutables que M. l'Abbé Fleury dans les deux Discours dont nous parlons; parce qu'aux lumieres que pouvoient avoir les Censeurs philosophes, M. l'Abbé Fleury

joignoit un amour ſincere pour la Religion, que peut-être ils n'avoient pas, & une modération dont ils ſe ſont quelquefois trop écartés.

Nous ne parlerons point d'un autre Diſcours auſſi eſtimable, où l'Auteur fixe les bornes, ſi long-temps ignorées & ſi ſouvent franchies, qui ſéparent les deux Puiſſances. Ce Diſcours peut être regardé comme un excellent Ouvrage élémentaire ſur les droits inconteſtables de toutes les Egliſes; droits que l'Egliſe de France a conſervés avec plus de ſoin que toutes les autres, & que par cette raiſon elle appelle du nom modeſte, mais aſſez impropre, de ſes *libertés*. Dans l'expoſition de ces droits précieux, l'Auteur ne ſe montre pas moins bon François qu'il s'eſt montré par-tout ailleurs Hiſtorien éclairé & Chrétien plein de zele, mais d'un zele pur *& ſelon la ſcience*.

C'eſt peut-être faire tort aux excellens Diſcours qui embelliſſent l'Hiſtoire de M. l'Abbé Fleury, que d'en citer quelqu'un de préférence aux autres. Il n'en eſt pas un ſeul qui ne porte l'empreinte de l'eſprit & du caractere de l'Auteur, de ſes lumieres, de ſon

équité, de la bonne foi, & de la ſageſſe avec laquelle il ſait diſtinguer l'eſprit de la Religion de ce qui n'en eſt que abus.

Nous ne devons pas négliger de dire, comme un trait qui fait honneur à la modeſtie de M. l'Abbé Fleury, qu'il héſita long-temps à entreprendre d'écrire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il regardoit ce travail comme trop au deſſus de ſes forces; il s'étoit contenté de recueillir, pour ſon propre uſage, quelques matériaux de cette Hiſtoire; ſes amis le preſſerent de les mettre en œuvre : *Je tâcherai donc*, leur dit-il preſque en tremblant, *de faire ce que vous déſirez...... Savez-vous bien*, ajouta Boſſuet, *qu'il eſt homme à tenir parole !* Et Boſſuet ne ſe trompa point.

M. l'Abbé Fleury avoit préludé à la compoſition de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique par d'autres Ouvrages non moins utiles, & qui tous avoient pour objet le bien de la Religion & de l'humanité. Dans celui qui a pour titre *les Mœurs des Iſraélites & des Chrétiens*, la premiere Partie eſt une deſcription intéreſſante de la vie des anciens Patriarches, & des mœurs de la Nation choiſie,

que Dieu ſemble avoir voulu venger du mépris des autres peuples, en ſe faiſant connoître plus particuliérement à elle, & en lui preſcrivant cette maniere de vivre, ſimple, uniforme & modeſte, qui eſt ici-bas la principale ſource du repos & du bonheur. La ſeconde Partie offre un tableau plus intéreſſant encore de la vie toute céleſte qu'on peut mener ſur la terre, en la regardant comme un lieu de paſſage, qui doit conduire l'homme à une vie meilleure & plus heureuſe. Le portrait de ces deux états, de l'homme raiſonnable & de l'homme chrétien, eſt tracé dans cet Ouvrage avec une naïveté ſi touchante, avec un ſentiment ſi vrai & ſi profond, que ce ſentiment ſe communique à ceux des Lecteurs qui ont le bonheur d'être diſpoſés à le recevoir; & ceux mêmes qui auroient le malheur, plus réel peut-être qu'ils ne croyent, d'être indifférens à l'un & à l'autre des deux états, ne peuvent s'empêcher d'en voir avec plaiſir la deſcription & les détails; ils ſentent, en liſant cette deſcription, que l'Auteur l'a écrite avec un plaiſir & un intérêt qui le rendoit heureux, dans les

momens où il tenoit la plume ; son ame communique à la leur une ſorte de repos & de calme qui les diſpoſe à recevoir la religieuſe impreſſion que l'Ouvrage tend à leur laiſſer. On peut appliquer à ce Livre l'éloge par lequel un Proteſtant qui avoit l'ame élevée & ſenſible, exprimoit l'effet qu'avoient produit ſur lui quelques cérémonies vraiment majeſtueuſes de l'Egliſe Romaine, dont il venoit d'être témoin dans la Capitale du Monde chrétien. Il avoit ſur-tout été frappé du ſpectacle noble & touchant de la bénédiction donnée par le Pape du haut de l'égliſe Saint-Pierre, à un peuple immenſe proſterné dans la place qui eſt au devant de cette égliſe : *Au moment de cette bénédiction*, diſoit le Proteſtant, *je me ſuis ſenti Catholique* (1). En liſant M. l'Abbé Fleury, on ſe ſent de même, au moins pour un inſtant, Iſraélite & Chrétien ; & celui qui déjà l'étoit avant cette lecture, aime à ſe repoſer ſur la peinture de l'état dont il éprouve la douceur.

Le ſtyle de cet Ouvrage eſt, comme

(1) Voyez la Note (*c*).

celui de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des autres productions de l'Auteur, ſans recherche, ſans éclat, quelquefois même négligé, mais toujours net & précis; la négligence même aide beaucoup à la ſéduction, ſi on peut employer ici ce terme; & l'on ne craint point de dire que cette négligence ſi noble eſt bien plus digne de la grandeur du ſujet, que ne l'eût été la vaine élégance des ornemens.

M. l'Abbé Fleury a écrit plus ſimplement encore ſon *Catéchiſme Hiſtorique*, & ſur-tout l'excellent Abrégé de ce Catéchiſme, deſtiné à l'inſtruction des enfans; cet Ouvrage eſt fait avec une méthode & une clarté digne de ſervir de modele à tous les écrits où l'on ſe propoſe d'inſtruire la jeuneſſe. Quelques Philoſophes ont formé dans ces derniers temps le projet d'un Catéchiſme de ſimple morale, à l'uſage de tous les peuples, de tous les temps, & même de toutes les Religions & de tous les hommes, c'eſt-à-dire, à l'uſage des enfans de tous les âges & de tous les lieux. La meilleure forme qu'on pût donner à ce Catéchiſme, eſt celle que M. l'Abbé Fleury a donnée

au ſien, quoique l'objet en ſoit très différent. Cette forme conſiſte à expoſer d'abord dans un article court, net & précis, les principes & les vérités que l'Auteur ſe propoſe d'établir, & à développer enſuite ces vérités dans une eſpece de Dialogue, par des demandes très-courtes & des réponſes très-ſimples, de maniere qu'on puiſſe s'aſſurer ſi les enfans les ont compriſes, & les leur rendre propres quand ils les ont ſaiſies (1).

Dans le *Traité du choix & de la conduite des études*, on voit la même logique, le même fond de ſens & de raiſon qui a dicté les diſcours ſur l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*. L'Auteur ne regardoit pourtant cet Ouvrage que comme une eſquiſſe & une eſpece de projet. Il avouoit lui-même qu'il *y manquoit bien des choſes*, & ſur la fin de ſes jours il ſe propoſoit de le refondre & de l'augmenter beaucoup. On doit regretter que ſa vie n'ait pu être prolongée juſqu'à ces derniers temps, où la matiere des études a été tant agitée, & avoit ſi grand beſoin de l'être après

(1) Voyez la Note (*d*).

tant

tant de fiecles d'ignorance, de préjugés & de routine. M. l'Abbé Fleury, appuyé de l'autorité que lui auroit donnée fa confidération perfonnelle, & ajoutant à fes lumieres naturelles celles de notre fiecle, eût peut-être fixé la maniere de penfer fur ce grand objet de l'éducation particuliere ou publique, que nos Philofophes défirent tant de réformer, & dont la réforme trouve tant d'obftacles de la part de ceux qui craignent que les peuples ne s'inftruifent & ne s'éclairent; objet très intéreffant, mais fur lequel l'intérêt perfide des uns, & la doctrine fufpecte des autres, répandront long-temps des nuages, plus difficiles peut être à écarter qu'à détruire.

Il eft un autre Ouvrage de M. l'Abbé Fleury, moins connu & moins lu, parce qu'il intéreffe une partie du genre humain qu'on s'accoutume trop à méprifer; c'eft fon *Traité du devoir des Maîtres & des Domeftiques*. Il y expofe en homme & en Chrétien les obligations que la Religion & les Loix de la Société impofent à ces hommes qui ont le malheur d'être deftinés à fervir leurs femblables; mais en leur

traçant leurs devoirs, M. l'Abbé Fleury n'oublie pas leurs intérêts. Il commence ſon Livre par l'expoſé rigoureux des obligations des Maîtres, comme tous les Ouvrages qu'on fait ſur les devoirs des ſujets & des enfans, devroient commencer par ceux des Rois & des peres. Telle eſt en effet l'injuſtice de l'homme, & ſon penchant malheureux à abuſer des droits que la Nature ou les Loix lui donnent ſur les autres, que ſouvent le Philoſophe même qui ſe croit le plus humain, le plus juſte, le plus pénétré des principes de l'égalité naturelle, ſe ſurprend en faute, quand il s'examine, à l'égard de ceux qui peuvent dépendre de lui, & ſe trouve, ſinon tyran, au moins deſpote, ſans preſque le vouloir, & comme ſans y penſer. Pour ne parler ici que des Domeſtiques & des Maîtres, combien de gens, dit M. l'Abbé Fleury, qui reprochent aux Princes de ſe croire d'une autre eſpece que le reſte des hommes, agiſſent à l'égard du malheureux qui eſt à leurs ordres, comme s'ils ſe croyoient en effet d'une autre eſpece que lui? Mais ce qui eſt le plus humiliant pour la Nature humaine, c'eſt

que les inférieurs, comme l'obferve encore notre fage & vertueux Ecrivain, aident eux-mêmes à fomenter ce préjugé qui leur eft fi nuifible; depuis ceux qui gémiffent fous l'efclavage forcé d'un tyran, jufqu'à ceux qui fe font foumis à une fervitude volontaire, la partie du genre humain qui obéit & qui fouffre, n'eft pas éloignée de fe perfuader que celle qui commande & qui opprime eft réellement d'une autre nature qu'elle, & formée d'un limon plus noble & plus précieux (1).

Des talens tels que ceux de M. l'Abbé Fleury ne pouvoient refter obfcurs fous un Monarque capable de les apprécier, & fait pour les mettre en œuvre. Louis XIV le nomma Précepteur du Comte de Vermandois; il l'avoit déjà été des Princes de Conti, & finit par être Sous-Précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou, & de Berri. M. l'Abbé Fleury étoit bien digne d'être affocié à Fénélon dans cette éducation fi précieufe à la France; elle paroît avoir été dirigée fur un autre plan que celle du Dauphin; cette différence tenoit

(1) Voyez la Note (e).

au caractere des Maîtres & à celui des disciples. Montausier & Bossuet, fermes & austeres, avoient besoin de sévérité & de vigueur pour exciter l'esprit lent & paresseux de leur éleve; Fénélon & Fleury, doux & modérés, avoient au contraire besoin de la patience la plus sage pour fléchir le caractère naturellement dur & altier du Duc de Bourgogne. Ils eurent, dit-on, le bonheur d'y réussir; & si l'apparence du succès ne les a pas séduits, ce seroit peut-être le premier Prince en qui l'éducation auroit corrigé la Nature (1); tant les leçons, même les plus sages, qu'on peut donner à ces enfans, destinés à gouverner le monde, sont en contradiction avec les hommages qu'on leur rend, & qui semblent leur crier sans cesse qu'ils sont des dieux & non pas des hommes; tant la flatterie & le mensonge qui les assiégent dès le berceau, sont prompts & habiles à détruire l'effet des principes d'humanité & de bienfaisance que le meilleur Instituteur s'efforce de leur inspirer. Nous avons dit dans l'Eloge de Fénélon, que ce digne

(1) Voyez la Note (*f*).

Précepteur, pour se procurer sur son Disciple une autorité plus douce & plus efficace, venoit, lorsqu'il avoit fait quelque faute à l'égard du Prince, s'accuser lui-même en sa présence; grande & précieuse leçon pour tous les Instituteurs de la Jeunesse, qu'un sacrifice si éclairé de leur amour propre rendroit bien chers & bien respectables à leurs Eleves. On ne doute point que M. l'Abbé Fleury n'eût de même avoué à son jeune Disciple les fautes dont il auroit pu se sentir coupable. Mais son caractere, toujours égal, toujours paisible, toujours guidé par la modération & par la sagesse, le préserva même des légers écarts où l'ame vive & sensible de Fénélon pouvoit quelquefois l'entraîner.

M. l'Abbé Fleury vécut à la Cour, comme doit y vivre un sage, transplanté dans une terre qui n'est pas faite pour lui. Il respira l'air dangereux de ce pays sans en respirer la contagion, partageant son temps entre l'étude & les devoirs de sa place, ignorant les intrigues & presque les événemens de ce séjour orageux. Il s'abstint même de prendre part à ceux de ces événemens auxquels il pouvoit s'inté-

resser le plus par son état. Dans l'affaire du Quiétisme, il adopta la doctrine de Bossuet, sans perdre l'amitié de Fénélon; ses lumieres le préserverent des pieuses erreurs de l'un, & sa modération, de l'impétuosité de l'autre; les deux Prélats auroient fait sagement de le prendre pour juge & pour directeur de leur conduite, comme ils avoient pris le Pape pour arbitre de leur doctrine.

Quoique dans ses Ouvrages on entrevoie assez quel étoit le fond de ses sentimens sur les querelles du Jansénisme, qui, à la honte de la Nation & du siecle, bouleversoient alors l'Eglise de France, cependant on ne voit pas qu'il soit entré dans ces contestations. Il exhortoit seulement ceux qui s'y intéressoient avec le plus de chaleur, à ne pas perdre la charité en voulant conserver la foi; mais il s'apperçut trop souvent qu'il parloit à des sourds, quoiqu'il joignît à ses exhortations celle que la plupart des Prédicateurs négligent, le soin de prêcher d'exemple. On sait d'ailleurs qu'il n'étoit pas agréable aux Chefs accrédités du parti qui étoit alors le plus puis-

ſant, & on n'aura pas de peine à le croire; ſon caractere, les principes répandus dans les écrits, & ſur-tout ſa conduite, étoient leur condamnation perpétuelle, ſans qu'il eût beſoin de les condamner encore par ſes diſcours. C'eſt à eux qu'il a eu l'obligation de voir ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique miſe à l'Index à Rome; flétriſſure honorable par le nom de tant de grands hommes qui l'ont ſoufferte, & par l'autorité qu'elle leur aſſure auprès de tous les bons eſprits, qui, en reſpectant dans le Chriſtianiſme l'ouvrage de Dieu, ſavent y démêler & en ſéparer celui des hommes.

Louis XIV lui avoit donné l'Abbaye du Loc Dieu, pour le récompenſer de l'éducation du Comte de Vermandois. Lorſqu'il eut fini celle du Duc de Bourgogne, le Prieuré d'Argenteuil vint à vaquer; M. l'Abbé Fleury, fatigué de la Cour, quoiqu'il n'y eût été ni acteur, ni obſervateur même, mais ſimple ſpectateur, aſpiroit au moment de la quitter. Il déſira ce bénéfice, qui, par ſa proximité de Paris, lui offroit une retraite commode pour l'étude, ſans l'écarter des ſecours & des lumieres dont

ſa modeſtie croyoit avoir beſoin. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandoit ; mais ſévere obſervateur des Canons, il remit ſon Abbaye, & ne ſe crut pas autoriſé à garder deux bénéfices, par le prétexte ordinaire des *bienſéances* de ſon état, ni même par celui de faire partager aux pauvres le patrimoine de l'Egliſe, en ſe rendant uſufruitier d'un bien dont ils ſont propriétaires. Son exemple apprend à ces Eccléſiaſtiques accrédités, qui ont les intérêts de la Religion ſi fréquemment à la bouche, que le moyen le plus efficace de la perſuader aux autres, c'eſt d'en pratiquer ſur-tout les loix & les maximes, en commençant par exercer ſur eux-mêmes la ſévérité qu'ils annoncent dans leurs principes, & en juſtifiant par la ſainteté de leur vie celle de leur croyance & de leur zele. Trop ſouvent ils ont fait à la Philoſophie le reproche très-injuſte d'attaquer les dogmes du Chriſtianiſme ; pourroient-ils lui ſavoir mauvais gré de leur en rappeler la morale (1)?

L'Académie Françoiſe admit parmi

(1) Voyez la Note (*g*).

ſes Membres M. l'Abbé Fleury, lorſqu'il étoit Sous-Précepteur des Enfans de France. Le titre d'Académicien eſt comme attaché à cette fonction, parce que la Compagnie ſuppoſe qu'un emploi ſi important ſe donne toujours au mérite diſtingué, qui en effet l'a plus d'une fois obtenu; mais les honneurs littéraires étoient faits pour aller chercher M. l'Abbé Fleury, ſans qu'il eût beſoin d'avoir pour paſſe-port ſa place de Sous-Précepteur. Ce Confrere ſi digne de l'être aimoit nos occupations, & aſſiſtoit aux aſſemblées autant que ſes devoirs & ſon goût pour la retraite le lui permettoient. Il fit les fonctions de Directeur dans pluſieurs réceptions, & s'en acquitta avec une dignité dont ſa ſimplicité naturelle relevoit encore le prix. Nous avons rapporté dans l'Eloge de *Maſſillon*, deux traits remarquables du Diſcours que M. l'Abbé Fleury fit à ce Prélat en le recevant: on y verra qu'en cette circonſtance il parut oublier l'Académie qu'il aimoit, pour l'Egliſe qu'il aimoit davantage, & qu'en uſant de toutes les formules de la politeſſe académique, il s'em-

pressa d'envoyer dans son Diocese un Evêque qu'aucune raison ne pouvoit en tenir éloigné. Il portoit encore plus loin la sévérité, peut-être excessive, de ses principes sur la résidence. Il n'approuvoit point que des Prélats, dont le premier devoir étoit, selon lui, d'annoncer eux-mêmes l'Evangile à leur peuple, crussent s'exempter de ce devoir en remplissant des emplois, même purement ecclésiastiques, que de simples Prêtres pouvoient remplir comme eux. *La place d'un Evêque*, disoit-il, *est dans son Diocese & non ailleurs.* Nous ne sommes ici qu'Historiens fideles de ses opinions, & nous ne voulons ni combattre les principes d'un homme si religieux, ni courir, en les approuvant, le risque d'offenser personne.

M. l'Abbé Fleury, qui en prêchant la résidence à l'éloquent Massillon, avoit sacrifié l'Académie à l'Église, n'en étoit pas moins attaché à cette Compagnie, & témoigna, dans une circonstance peu connue, son zele pour l'honneur du Corps. Une place étant venue à vaquer, fut demandée par un

homme qui s'eſt depuis fait un nom parmi ſes Membres (1); un concurrent puiſſant ſe préſenta : l'homme de Lettres, ſe conformant à une eſpece d'uſage dont on ne ſait pas trop la raiſon, n'oſa lutter contre un rival ſi redoutable, & alla trouver M. l'Abbé Fleury, alors Directeur, pour le prévenir qu'il retiroit ſa demande. M. l'Abbé Fleury repréſenta paiſiblement à ce concurrent ſi timide, que tant d'empreſſement à *céder* une place qu'il n'avoit pas encore & qu'il n'auroit peut-être jamais, étoit un véritable orgueil déguiſé ſous le nom de modération; que les gens de Lettres, à qui l'Académie eſt principalement deſtinée, & qui en ſont auſſi la principale exiſtence, n'étoient faits pour céder à qui que ce fût les droits qu'ils pouvoient avoir ſur elle; il reconduiſit enſuite le Candidat, en l'aſſurant avec toute la politeſſe poſſible, que jamais il ne lui donneroit ſon ſuffrage.

(1) M. le Préſident Hénault; il devint Membre de l'Académie quelques années après : c'eſt de lui-même qu'on tient le fait.

Après la mort de Louis XIV, les besoins de l'Etat & de l'Eglise l'obligerent encore à sortir de sa retraite. Il fut choisi pour Confesseur du jeune Prince qui alloit régner; toute la France vit avec applaudissement la conscience du Monarque enfant confiée au Directeur le plus éclairé, le plus doux & le plus sage, qui d'ailleurs n'étant attaché à aucun Corps, n'avoit ni préjugés à soutenir, ni intérêts à ménager, ni prétentions ambitieuses à faire valoir, & qui, sans être d'aucun parti, étoit respecté de tous. *J'ai cru*, disoit le Régent, qui se connoissoit en hommes, *devoir nommer l'Abbé Fleury à cette place, parce qu'il n'est ni Janséniste, ni Moliniste, ni Ultramontain.*

Cependant ses infirmités l'obligerent à quitter ce poste important peu d'années avant sa mort : on ajoute que l'intrigue s'y joignit, & l'on peut bien assurer qu'elle n'éprouva pas de la part d'un tel homme une grande résistance (1).

Quoique livré presque uniquement à des études & à des ouvrages ecclé-

(1) Voyez la Note (*h*).

ſiaſtiques, il n'avoit pas entiérement abandonné la culture des Lettres. On trouve à la fin de ſon *Traité des Etudes*, deux Epîtres latines, où il paroît s'être propoſé d'imiter le ton d'Horace dans les ſiennes, & où il ſemble en effet avoir aſſez bien attrapé la maniere de ce Poëte. Ces ſortes de paſtiches (1) littéraires ne ſont ni rares ni ſurprenans; on aſſure que Boſſuet avoit fait auſſi, dans le goût de Phedre, une Fable en vers latins, qu'on auroit priſe pour être de ce Poëte. Cette facilité à ſe revêtir d'un perſonnage étranger, dans les hommes qui ont d'ailleurs des talens éminens & une maniere qui leur eſt propre, n'annonce en eux qu'un mérite de plus, une flexibilité d'eſprit capable de ſe plier à tout. Quant à ceux qui n'auroient pour tout mérite que le talent de contrefaire celui des autres, il faut les mettre à côté du Peintre *Sébaſtien Ricci*, qui avoit le talent d'imiter parfaitement *Paul*

(1) *Paſtiche*, eſt un terme de peinture, emprunté de l'Italien, pour ſignifier un tableau où l'Artiſte a voulu imiter la maniere de quelque autre Maître.

Véronese, & qui étoit bien loin de lui ressembler lorsqu'il cessoit de le prendre pour modele. *Faites toujours*, lui dit un de ses Confreres, *des Paul Véronese, & jamais des Ricci.*

Les talens de M. l'Abbé Fleury ne se bornoient pas à la Littérature; ils s'étendoient jusqu'aux beaux Arts. Les planches qui sont dans le *Catéchisme historique* ont été gravées sur ses dessins. Il avoit du goût, & même une sorte de génie pour cet Art; il en parloit avec plaisir, & croyoit qu'il n'étoit pas inutile aux jeunes gens de s'en instruire. Il avoit formé un Recueil des Modes en usage chez les François, dessinées par lui-même avec beaucoup de soin; & il se servoit utilement des connoissances qu'il avoit acquises dans l'histoire & dans le dessin, pour mieux faire concevoir ses idées au fameux Graveur Sébastien le Clerc, qui faisoit les dessins des vignettes de l'*Histoire Ecclésiastique.* C'est ce qui fait que le costume y est si bien observé. Cette partie du mérite de M. l'Abbé Fleury nous a paru digne d'être remarquée dans un Ecrivain occupé d'ailleurs d'objets séveres & fort étrangers aux

beaux Arts. Nous terminerons par là son Eloge, quoique nous soyons bien loin d'avoir épuisé tout son mérite. Il est pourtant un de ses Ouvrages qui mérite au moins que nous en fassions une mention honorable; c'est son *Institution au Droit Ecclésiastique*, louée par les plus habiles Jurisconsultes, commentée par quelques-uns, & honorée même des Eloges du Chancelier d'Aguesseau, dont le nom est si cher à l'Etat & aux Lettres. On admire dans cet Ouvrage la même précision, la même méthode, la même clarté, qui donnent tant de prix à toutes les autres productions de l'Auteur. Ces qualités venoient en lui de *l'esprit philosophique* qu'il possédoit au plus haut degré. Nous ne craignons point d'employer, en parlant de M. l'Abbé Fleury, cette expression qui pourroit être suspecte dans l'Eloge de beaucoup d'autres; nous voudrions accoutumer ceux qui la proscrivent avec tant d'amertume, à l'entendre au moins quelquefois paisiblement, & à ne pas décrier eux-mêmes *l'esprit de la Religion*, en laissant croire par leur répugnance très-mal-adroite pour *l'esprit philo-*

ſophique, qu'ils jugent ces deux eſprits incompatibles. La preuve évidente que les prétendus ennemis de la Religion le ſont uniquement de la dévotion politique & du fanatiſme, c'eſt que les Ecrivains qu'on accuſe ſi violemment parmi nous d'être *Philoſophes*, rendent aux Ouvrages de M. l'Abbé Fleury toute la juſtice qui leur eſt due; ils liſent, ils eſtiment, ils louent ces excellens Ouvrages, parce qu'ils y voyent à chaque ligne, que le zele de l'Auteur pour la Religion eſt pur, ſimple, & nullement joué comme chez tant d'autres; parce qu'ils voyent de plus que ſon zele eſt ſage, éclairé, tendant à débarraſſer le Chriſtianiſme des ſuperſtitions qui le dégradent, & des fureurs de l'eſprit de parti qui le déchirent; parce qu'ils voyent enfin dans tous ſes Ouvrages, ce caractere de paix, d'indulgence & de modération, ſi éloigné des fureurs de l'hypocriſie intolérante. Comme la foi eſt un don de Dieu qui n'eſt pas accordé à tous, la Religion peut trouver *des incrédules*; mais ſi elle trouve des *ennemis*, c'eſt la faute de ceux qui la défendent avec des armes qu'elle ré-

prouve. Il feroit très-utile de faire pour cette efpece d'hommes l'Ouvrage dont un Sage de nos jours a déjà donné le titre : *Néceffité de la converfion des dévots* (1). Nous leur offrirons (en attendant ce Livre) un moyen facile & non fufpect de parvenir, pour leur bonheur & pour celui des autres, à cette converfion fi néceffaire & fi défirée. Qu'ils prennent M. l'Abbé Fleury pour modele, & dans leur conduite & dans leurs écrits; ils feront peut-être plus de profélytes, & ils auront à coup fûr moins d'adverfaires. Après avoir lu les productions infipides de ces défenfeurs fi peu dignes de leur caufe, & écouté paifiblement leurs puériles déclamations, le vrai fage eft bien tenté d'adreffer à l'Etre fuprême ce vers d'Athalie :

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle !

---

(1) On a dit d'un Prince de nos jours, très-refpectable, très-pieux, très-bienfaifant, très-indulgent pour les autres, & par conféquent ennemi de la perfécution & du fanatifme (M. le Duc de Penthievre), qu'il eft *religieux* & non pas *dévot*. Ce mot, plein de fens, eft digne d'être médité par les *dévots non religieux*.

Il eſt vrai que l'intérêt de la Religion, tant réclamé dans tous les ſiecles & chez tous les peuples par les perſécuteurs & les hypocrites, n'a jamais été que le prétexte de leur déchaînement charitable ; le vrai & l'unique intérêt qui les anime, c'eſt le reſſentiment qu'ils éprouvent de ſe voir connus & démaſqués, c'eſt le déſir ſi édifiant de rendre odieux ceux qui les jugent, les confondent & les flétriſſent. Ils reſſemblent à ce pipeur de dés, qui ſe voyant pris ſur le fait & convaincu, répondit froidement : *Je ſais que je ſuis un fripon, mais je n'aime pas qu'on me le diſe* (1).

(1) Voyez la Note (*i*).



NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* FLEURY.

(*a*) ON peut voir dans l'Hiſtoire du Concile de Conſtance par M. Lenfant, les longs débats qu'exciterent dans ce Synode de la Chrétienté les aſſertions ſcandaleuſes du Cordelier Jean Petit, ſur l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans par le Duc de Bourgogne; les obſtacles que pluſieurs Peres du Concile, aſſiſtés de pluſieurs Moines & Théologiens, voulurent mettre à cette condamnation, & combien il fallut au célebre Gerſon, de temps, d'activité, de vigueur & de patience, pour faire enfin décider par l'Egliſe aſſemblée, que tout aſſaſſinat eſt un crime. Cette doctrine abominable que le Concile de Conſtance héſita ſi long-temps à proſcrire, eſt la même qui produiſit depuis les fureurs de la Ligue, & qui plongea le poignard dans le ſein du meilleur de nos Rois.

Nous avons dit combien ce fameux Concile ſe montra peu favorable à la

Cour de Rome. Les décisions qu'il prononça sur cet objet sont très-connues ; mais il en est une qui l'est moins, & qui mérite que nous la rappellions ici. On proposa aux Peres de Constance d'établir quelques annates extraordinaires en faveur de l'Eglise Romaine, pour l'entretenir, disoit on, *dans l'état de splendeur où elle devoit être* ; ils répondirent qu'elle n'avoit qu'à mettre en valeur les terres de la campagne de Rome, qui lui fourniroient abondamment de quoi se soutenir, si elles étoient cultivées. Ainsi la culture de ces terres étoit dès-lors très-négligée dans les Etats du Pape ; & malheureusement elle a continué à l'être jusqu'à nos jours ; triste, mais nécessaire effet, disent les Protestans, du gouvernement sacerdotal. Nous croyons, pour l'honneur des Souverains Pontifes, cette assertion des Protestans, moins dictée par la raison que par leur humeur contre le Saint-Siége.

(*b*) Quelques justes reproches que mérite Louis XIV pour la persécution qu'il a ordonnée ou permise contre les Protestans, ce Prince, au

fond, juste & vertueux, mais trompé par ses Confesseurs & ses Ministres, étoit plus excusable encore dans son aveuglement, qu'un pieux & saint Evêque du dernier siecle, que nous nous abstiendrons de nommer par égard pour sa mémoire, & que les Journalistes de Trévoux n'ont pas rougi de citer avec éloge, pour avoir eu le malheur d'avancer dans un de ses Ouvrages, *que c'est charité de décrier tant qu'on peut les ennemis de Dieu & de l'Eglise, tels que sont les Hérétiques & les Schismatiques que le Sauveur traite de faux Prophetes & de loups ravissans ;* à quoi les mêmes Journalistes ajoutent charitablement, que cette conduite est conforme à l'autorité de l'Ecriture & à l'exemple des plus saints personnages. Voyez les Mémoires de Trévoux, Novembre 1723, page 2089.

(*c*) Le célebre Christophe Ranzonius, Protestant, s'étoit trouvé à Rome pendant le Jubilé de 1650. Après avoir tout observé avec les préventions ordinaires à ceux de sa communion, il écrivit à un de ses amis, Protestant comme lui : » Vous avez pensé que je

» ferois choqué des superstitions, des
» puérilités, des nouveautés frivoles
» que Rome ne manqueroit pas de me
» présenter, & le contraire est arrivé,
» contre mon attente. Dès l'entrée du
» Jubilé, que le Pape avoit annoncé
» au Monde Chrétien, j'ai trouvé dans
» le centre de l'Eglise Catholique, un
» spectacle qui retraçoit la piété des
» premiers temps. J'ai vu s'avancer vers
» la Basilique du Vatican, une multi-
» tude d'enfans modestes comme des
» Anges, des essaims de Solitaires &
» de Religieux, des Confréries d'hom-
» mes & de femmes, diverses Collé-
» giales & Paroisses, le Pontife suivant
» son Clergé, environné d'un grand
» nombre de Prélats, le peuple Chré-
» tien marchant en foule après son
» Chef & son Pasteur, mais avec une
» ferveur si imposante, qu'ils sem-
» bloient vouloir faire au Ciel une
» sainte violence.... J'avoue que cette
» nouveauté m'a rappelé la piété des
» premiers Fideles «. Nous ne voyons pas qu'après avoir écrit cette lettre, Ranzonius se soit fait Catholique. C'est apparemment parce qu'il avoit encore été plus scandalisé des désordres de la

Cour de Rome, qu'édifié des cérémonies de l'Eglise, & que la Signora Olympia, maîtresse déclarée du Pape Innocent X qui régnoit alors, faisoit un tort bien affligeant à la sainteté de la Religion, dont ce Pontife étoit le Chef.

(*d*) Un Citoyen zélé pour le bien public, ayant proposé un prix pour celui qui donneroit le meilleur Ouvrage élémentaire de morale à la portée des enfans, M. le Marquis de Condorcet, qui sait porter dans toutes les matieres qu'il traite la lumiere de la philosophie la plus saine, a joint au programme publié pour ce prix, des réflexions relatives au plan qu'on peut suivre dans ce Traité si utile par son objet. Ces réflexions n'ayant été imprimées que sur une feuille volante, sujette à se perdre, & nous paroissant très-dignes d'être conservées, nous avons cru devoir les insérer dans cet Ouvrage, où d'ailleurs les productions des Académiciens, & sur-tout des Académiciens illustres, ne seront jamais déplacées.

» I. Les idées morales naissent na-
» turellement & de bonne heure dans

» l'ame des hommes qui vivent en so-
» ciété : mais ces idées sont incom-
» plettes & inexactes ; il faut donc
» s'occuper d'abord du soin de les rec-
» tifier. Une définition des mots qui
» les expriment ne suffiroit pas ; &
» une analyse des idées de justice, de
» devoir, d'honnêteté, de droit, de
» tort, &c. analyse où l'on n'emploie-
» roit que les notions simples qu'on
» peut supposer dans l'esprit des en-
» fans & les sentimens dont ils sont
» susceptibles, paroît devoir être la
» premiere base d'un Traité de mo-
» rale destiné à cet âge. Les défini-
» tions n'y doivent être qu'un résultat
» précis de cette analyse. Par ce moyen,
» on s'assurera que les enfans, en re-
» tenant ces définitions, auront vrai-
» ment dans l'esprit les idées corres-
» pondantes aux mots qui y sont em-
» ployés.

» II. En exposant aux enfans, dans
» un ordre méthodique, les principaux
» devoirs de l'homme, il faut leur faire
» sentir à la fois, & par quelle raison
» chaque regle particuliere qu'on leur
» présente est au nombre des devoirs,
» & les motifs particuliers de se con-
» former

» former à cette regle dans la con-
» duite de la vie.

» Il y a pour les hommes des motifs
» généraux de remplir leurs devoirs;
» mais si l'on s'y bornoit avec des en-
» fans, on risqueroit de perdre tout
» le fruit de l'instruction qu'on leur
» donne. Le moyen même le plus sûr
» de leur faire acquérir une connois-
» sance exacte & réelle de ces motifs
» généraux, est de leur montrer pour
» chaque devoir les différens motifs
» qui doivent les porter à le remplir,
» & de leur apprendre ensuite à saisir
» dans ces motifs particuliers les prin-
» cipes communs qui s'appliquent à
» tous les devoirs; sans cela, peut-être
» seroit-il impossible à un enfant d'ac-
» quérir une idée du principe général
» de morale qui prescrit de faire tout
» ce que la raison juge être un devoir,
» d'éviter tout ce qu'elle juge être con-
» traire à la morale, & des motifs de
» ne jamais s'écarter de ce principe
» dans sa conduite. Si quelques hom-
» mes saisissent facilement des vérités
» générales, c'est qu'ils retrouvent dans
» leur mémoire les observations parti-
» culieres dont les vérités sont le ré-

» ſultat. Il n'en eſt pas de même des » enfans ; & ſouvent, ſi on les examine » avec attention, on trouve qu'une » propoſition générale qu'ils énoncent, » n'a pour eux qu'un ſens très-peu » étendu & borné à très-petit nombre » d'objets, les ſeuls qu'ils connoiſſent » & qu'ils ayent pu embraſſer dans leur » jugement. Cette partie de l'Ouvrage » demande beaucoup d'attention, pour » ne pas offrir aux enfans une méta- » phyſique trop abſtraite, trop ſeche, » trop générale, & pour éviter en » même temps l'éternelle répétition » de motifs qui ſont les mêmes pour » un grand nombre de devoirs diffé- » rens.

» III. L'intention du donateur eſt » de n'employer que les motifs natu- » rels, c'eſt-à-dire, ceux que l'homme » abandonné à lui-même peut trouver » dans ſa raiſon ou dans ſon cœur.

» Comme un des moyens les plus » ſûrs de rendre les hommes honnêtes » eſt de fortifier en eux les ſentimens » naturels, tels que la pitié, l'affection » générale pour les autres hommes, » l'affection perſonnelle pour leurs pa- » rens ou leurs amis, le déſir d'être

» aimés, d'obtenir la confiance, il se-
» roit à désirer qu'en prenant dans ces
» mêmes sentimens une partie des mo-
» tifs de remplir nos devoirs, on pût
» en même temps les développer &
» les fortifier dans l'ame des enfans;
» mais il seroit nécessaire alors d'éviter
» avec soin toute espece d'exagération.
» On doit craindre que, s'appercevant
» un jour qu'on les a trompés par cette
» exagération, les enfans ne prennent
» tout ce qu'on leur a enseigné pour
» l'effet d'un dessein secret de les trom-
» per, & de leur inspirer les opinions
» & les sentimens qu'on se croit in-
» téressé à leur donner.

» D'ailleurs, il faut bien se garder
» d'imaginer qu'on ait besoin de rien
» exagérer pour exciter dans les ames
» qui en sont susceptibles, un enthou-
» siasme vrai, le seul qui soit utile.
» Cet enthousiasme a dans la nature
» un fondement réel; & l'homme
» n'a pas besoin d'être trompé pour
» porter la vertu même jusqu'à l'hé-
» roïsme.

» IV. Il faut, en exposant aux enfans
» le tableau des devoirs de l'homme,
» mettre dans ce tableau un ordre qui

» leur en faſſe ſentir la nature & l'im-
» portance. Cette connoiſſance de l'or-
» dre des devoirs eſt également né-
» ceſſaire, & pour la morale, & pour
» la conduite de la vie. Le moyen de
» n'avoir point d'hommes vertueux,
» eſt d'ériger en vertus des actions preſ-
» que indifférentes. Si l'on attache trop
» d'importance aux petites choſes, on
» finit par faire négliger les grandes.
» Et comment jugera-t-on bien les au-
» tres hommes, comment pourra-t-on
» ſe conduire avec eux, ſi, trompé par
» une morale fauſſe ou exagérée, on
» confond les actions où la foibleſſe &
» les paſſions entraînent les ames hon-
» nêtes, avec les actions qui naiſſent
» d'un cœur corrompu?

» Il n'eſt pas moins néceſſaire de
» diſtinguer les différentes claſſes de
» devoirs, ceux qui ſont preſcrits par
» la juſtice, par l'humanité, par la
» bienfaiſance, par le reſpect pour
» l'ordre de la ſociété, par l'amour de
» la vertu, par la prudence. Reſpecter
» les droits d'autrui, ne point faire de
» mal à ſes ſemblables, chercher à leur
» faire du bien, ſe conformer aux Loix
» établies dans la ſociété, aux uſages

» même qui lui font utiles, faire des » facrifices au bien général ou à celui » des autres hommes, éviter les ac- » tions qui peuvent nous faire perdre » l'eftime & la confiance, ou qui nous » expofent à commettre des actions » contraires à ce que nous devons à nos » femblables; toutes ces regles de con- » duite peuvent être regardées comme » des devoirs d'une nature différente. » La plupart des actions que la morale » condamne, font contraires à la fois » à plufieurs de ces principes, mais elles » fe rapportent directement à l'un » d'eux. Nous ne citons ici cette di- » vifion que comme un exemple, fans » prétendre qu'elle foit la meilleure » & qu'il faille s'y conformer, mais » feulement pour faire fentir la ma- » niere de diftinguer les différentes » claffes de devoirs. Une telle divifion » eft néceffaire : en favorifant la mé- » moire, en rendant plus faciles à com- » prendre les vérités que l'on expofe, » elle a l'avantage de rendre plus fim- » ple l'application des principes de la » morale aux actions particulieres de » la vie. C'eft en même temps un des » meilleurs moyens d'éviter les deux

» inconvéniens dont nous avons déjà
» parlé, celui d'offrir aux enfans des
» principes ou des motifs de conduite
» trop généraux, & celui de revenir
» trop souvent sur les mêmes motifs
» & sur les mêmes principes.

» Plusieurs Moralistes ont tenté de
» réduire tous nos devoirs à un seul;
» cette idée est grande en elle-même.
» Tout ce qui mérite le nom de de-
» voirs peut se réduire à la justice pour
» des hommes éclairés; mais cette mé-
» thode ne peut être adoptée dans un
» Ouvrage tel que celui-ci. En effet,
» pour rappeler un devoir particulier
» à ce principe unique, on auroit sou-
» vent besoin de distinctions & de sub-
» tilités trop au dessus de la portée des
» enfans. Ainsi les Auteurs qui tente-
» roient d'établir un tel systême, doi-
» vent prendre garde à cet inconvé-
» nient, que n'ont pas évité des hom-
» mes très-célebres en ce genre.

» Par exemple, Wollaston essaya de
» réduire toute la morale à éviter le
» mensonge; & il trouvoit que l'as-
» sassinat étoit un crime, parce que
» cette action renferme un mensonge
» implicite, ou plutôt un mensonge en

» action, puisqu'on traite alors comme » un agresseur injuste un homme qui » ne l'est pas.

» V. Nous n'avons jusqu'ici parlé » que de l'Ouvrage en lui-même, il » nous reste à parler de la forme qui » lui convient.

» On ne doit point perdre de vue » qu'il est destiné à des enfans sans » éducation, & qu'il doit leur être » expliqué par un Maître d'Ecole. Il » faut donc qu'il ne contienne rien qui » soit au dessus de la portée des Eco- » liers ou du Maître. On sent que le » style doit être simple, & que s'il » est nécessaire d'y faire entrer des ex- » pressions empruntées du langage phi- » losophique, chacune d'elles doit être » soigneusement analysée & définie.

» On a cru quelquefois utile de trans- » porter dans les Ouvrages destinés aux » enfans, les formes affectueuses de la » conversation. Cette méthode peut » adoucir la sécheresse des leçons ; » mais il est possible qu'ils n'en voyent » que le côté ridicule, & la crainte » du mal qui en résulteroit doit peut- » être l'emporter sur celle de paroître » trop dogmatique ou trop sec. On

» pourroit dire que les habitans des
» campagnes ſont graves en général,
» & peu diſpoſés à rire des diſcours
» qu'on leur adreſſe : mais cette ob-
» ſervation n'eſt juſte que pour les
» hommes faits ; les enfans ont par-
» tout une grande facilité à ſaiſir le
» ridicule, & une propenſion naturelle
» à s'en amuſer. D'ailleurs, il s'agit ici
» d'éducation publique ; & il ſuffiroit,
» pour détruire tout le fruit d'un Ou-
» vrage, que dans chaque Ecole un
» ſeul enfant en eût ſaiſi & fait re-
» marquer aux autres le ridicule.

» Le donateur a cru devoir exiger
» un Ouvrage qui pût être mis immé-
» diatement entre les mains des en-
» fans. Cette condition doit engager
» à faire la plus grande attention pour
» n'y rien laiſſer que ce qui doit être
» lu par eux. Ainſi, dans le cas où
» l'Auteur jugeroit néceſſaire d'entrer
» dans des diſcuſſions ſur la forme qu'il
» a cru devoir donner à ſon Ouvrage,
» ſur les motifs qui lui ont fait pré-
» férer une méthode à une autre, em-
» ployer certaines définitions, paſſer
» ſous ſilence quelques parties de la
» morale, étendre ſon Traité à des

» objets qui sembleroient étrangers au
» premier coup-d'œil ; toutes ces dis-
» cussions peuvent être présentées au
» concours, mais séparément de l'Ou-
» vrage même, pour éclairer les Juges,
» & non pour être l'objet de leur dé-
» cision. Ces discussions ne doivent pas
» être regardées comme superflues. En
» effet, il s'agit ici d'une morale gé-
» nérale, propre à des hommes d'ail-
» leurs peu instruits, & il est impor-
» tant de fixer les bornes où l'on doit
» se renfermer : elles sont marquées
» d'un côté par l'étendue de leurs lu-
» mieres, de l'autre, par la nature des
» circonstances où le cours ordinaire
» de la vie peut les placer, peut-être
» même par le danger de leur mon-
» trer certaines subtilités, certaines
» exceptions dont ils ne sentiroient
» pas les justes limites. Ainsi l'on sent
» qu'il est important que tout Auteur
» qui s'écartera des routes communes,
» mette les Juges à portée de connoî-
» tre ses raisons & de les apprécier.

» Tout homme qui a réfléchi sur
» l'éducation, connoît la difficulté de
» faire un Ouvrage qu'on puisse mettre
» entre les mains des enfans. Tout ce

» qui paroît annoncer un myſtere, une
» précaution, une réticence, un deſ-
» ſein de leur perſuader une opinion,
» peut devenir funeſte; alors ils ne
» chercheront plus dans le livre ce qui
» y eſt, mais ce qu'on a voulu leur
» cacher. Ils ſuivent en cela le mou-
» vement très-naturel, très-légitime,
» de chercher à pénétrer ce qui peut
» les intéreſſer. Cette difficulté devient
» plus grande dans l'éducation publi-
» que, où l'on n'a pas ſeulement à
» craindre la ſagacité d'un ſeul enfant,
» mais où celle de chacun eſt à crain-
» dre pour tous. La vigilance des Maî-
» tres dans l'éducation particuliere, la
» confiance qu'ils inſpirent à leurs Ele-
» ves, peut mettre à l'abri de ce dan-
» ger; mais dans l'éducation publique,
» les lumieres de ce genre ſont com-
» munes entre tous, & il y a une ligue
» conſtante entre les Diſciples pour
» n'être pas la dupe de leurs Maîtres.
» Dans les Colléges bien réglés, une
» des plus grandes occupations des
» Maîtres, qui même n'y réuſſiſſent
» pas toujours, eſt d'empêcher cette
» communication de lumieres, de s'op-
» poſer à cette confédération : mais on

» ſent qu'il n'exiſte aucun moyen de
» s'y oppoſer dans l'éducation popu-
» laire, où l'enfant, ſorti une fois de
» l'école, n'eſt plus ſous les yeux d'au-
» cun Maître.

» Il eſt très-poſſible que l'Auteur
» d'un Traité élémentaire de morale
» croye que parmi les objets ſur leſ-
» quels il eſt néceſſaire d'inſtruire les
» hommes de tous les états, il en exiſte
» quelques-uns dont la prudence preſ-
» crive d'écarter les yeux des enfans :
» dans ce cas, il peut diviſer ſon Ou-
» vrage en deux parties ſéparées, l'une
» pour les enfans, l'autre pour les jeu-
» nes gens ; on pourroit même diviſer
» le Traité en un plus grand nombre
» de parties abſolument diſtinctes. Si
» l'on peut ſuivre cette méthode ſans
» nuire à l'ordre ſyſtématique de l'Ou-
» vrage, elle aura l'avantage de per-
» mettre aux parens de n'acheter les
» différentes parties qu'à meſure qu'on
» les expliqueroit à leurs enfans. Ces
» Traités ſéparés, quoique faiſant par-
» tie d'un même enſemble, ſeroient
» deſtinés pour différens degrés d'âge
» & d'inſtruction, & on pourroit pro-
» portionner le ſtyle & la méthode de

» chacun d'eux à la capacité de chaque
» classe d'Eleves. Il faut aux enfans du
» premier âge plus de développemens,
» une marche plus lente, un soin plus
» scrupuleux d'éviter tout ce qui peut
» exiger ou de la contention, ou des
» combinaisons d'idées un peu com-
» pliquées. On peut, lorsqu'ils ont déjà
» reçu quelque instruction, avoir plus
» de précision, présenter des nuances
» plus fines & moins faciles à saisir.
» Des développemens trop étendus fa-
» tigueroient alors l'attention au lieu
» de la soulager, & nuiroient à la clarté
» au lieu de l'augmenter. On sait qu'il
» est aussi difficile de saisir une suite
» de propositions, dont chacune à part
» n'exige point d'attention, qu'un rai-
» sonnement où l'on a trop supprimé
» les propositions intermédiaires «.

Quoique ce plan contienne des réflexions très-utiles pour ceux qui voudroient composer un Ouvrage élémentaire de morale, cependant il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir rigoureusement à la marche qu'on vient de proposer. Le point essentiel est de donner au Traité dont il s'agit, toute la clarté, la simplicité, & la précision

poſſible, d'y fonder la morale ſur des principes qui ſoient à la portée de tout le monde, & communs à tous les peuples, c'eſt-à-dire, ſur le beſoin que les hommes ont les uns des autres, ſur la néceſſité où ils ſont de s'entr'aider & de ſe ſupporter pour leur repos & leur bonheur mutuel, ſur le plaiſir d'être utile à ſes ſemblables, ſur l'intérêt que nous avons à être vertueux pour notre propre avantage, & pour être bien avec nous-mêmes & avec les autres; enfin, ſur l'obligation d'obéir aux Loix de la Société, pour jouir en paix & avec juſtice des biens que cette Société nous procure.

Peut-être ſeroit-il bon, pour plus de clarté & de ſimplicité, de donner à l'Ouvrage la forme de Catéchiſme, par demande & par réponſes, courtes, mais préciſes. On pourroit (comme nous l'avons dit) prendre pour modele le petit Catéchiſme hiſtoriſque de l'Abbé Fleury. Je crois auſſi qu'il faudroit diviſer l'Ouvrage par chapitres, moins relatifs à l'ordre des matieres, qu'aux progrès de l'intelligence dans les enfans qu'on ſe propoſe d'inſtruire. Ainſi le premier chapitre contiendroit

les principes de morale à la portée de la premiere enfance, en commençant au moment où les enfans ſont capables de parler & de comprendre ; le ſecond ſeroit pour un âge un peu plus formé & capable d'idées un peu plus fortes, & ainſi de ſuite juſqu'à l'âge de quinze ou ſeize ans. On leur développeroit ainſi peu à peu tous les principes de la morale, depuis les plus ſimples juſqu'aux plus relevés.

Il y a un article délicat & difficile, c'eſt celui *du tien* & *du mien*, au moins pour les claſſes pauvres de la ſociété, qui ſe voyent privées de tout, tandis que d'autres regorgent de ſuperflu. Peut-être n'y a-t-il à cet égard, pour les hommes très-indigens & hors d'état de gagner leur vie, d'autre morale que la Loi, ſi le Gouvernement ne pourvoit pas à leur ſubſiſtance.

(*d*) *La paſſion de dominer*, dit Tacite, eſt la *plus ardente chez les hommes. Cupido dominandi cunctis affectibus flagrantior eſt.* Le plaiſir de commander paroît ſans doute aux Souverains un dédommagement bien doux de la peine de gouverner; il eſt pour-

tant vrai que la plupart des despotes commandent plutôt qu'ils ne gouvernent. *Si le Roi m'ôtoit ma charge & mon bien*, disoit un premier Président de Grenoble, *je me ferois Maître d'école, afin de commander du moins aux petits, ne pouvant plus commander aux grands. Les mendians même*, comme l'observe très-bien un Ecrivain Philosophe, *ont un chien à leurs ordres, pour avoir un être qui leur soit soumis.* Ce n'est pas que cette passion de dominer soit bien développée dans tous les hommes; mais l'expérience prouve que dans les ames qui en sont possédées, elle impose silence à toutes les passions, à celles même qui paroissent faites pour étouffer les autres, à l'amour & à l'avarice; car l'ambitieux bien décidé n'hésite pas à risquer sa fortune pour son élévation, & à sacrifier sa maîtresse. Deux observations prouvent encore combien est violente en nous la fureur de voir nos semblables dans notre dépendance; la premiere, c'est que ceux même qui ont d'abord refusé de bonne foi les grandes places qu'on leur a offertes, & qui enfin les ont acceptées, sont

pour la plupart au désespoir de s'en voir dépouillés, & pour l'ordinaire ne survivent pas à cette privation. La seconde, c'est que de tous les vices auxquels l'espece humaine est sujette, celui dont le germe est peut-être le plus général dans tous les hommes, est le penchant à abuser de l'autorité qu'ils peuvent avoir, même lorsqu'ils sentent au fond du cœur l'injustice de cet abus. Deux Philosophes voyageoient ensemble pour leur plaisir; suivant le droit que la Poste leur donnoit, & qui n'est assurément que le droit du plus fort, les postillons faisoient détourner les voitures qu'ils rencontroient, celles même qui portoient les denrées les plus utiles : *Hélas ! mon ami*, dit un de ces Philosophes à l'autre, *nous crions contre la tyrannie, & voilà que nous prêchons d'exemple en sa faveur ; nous avons pour un moment une petite parcelle d'autorité, & nous en abusons.* L'ami en convint, & les deux Philosophes continuerent de laisser faire les postillons.

(*e*) Nous oserons pourtant former quelque doute sur le succès de l'éduca-

tion du Duc de Bourgogne, malgré l'opinion très-favorable que nous avons des lumieres & de la vertu de son Instituteur. Nous avons vu des vieillards qui avoient connu ce Prince, & qui prétendoient que son caractere dur & orgueilleux, contraint & adouci même en apparence par les soins assidus & éclairés de Fénélon, se seroit relevé avec force & développé avec liberté, dès que le trône lui eût permis de se livrer à ses penchans. Quelques lettres qui sont restées de lui, font craindre que ces vieillards n'ayent dit vrai. On peut voir entre autres, dans les Mémoires de Noailles, une lettre que ce Prince écrivit à Madame de Maintenon contre le Duc de Vendôme, pendant la campagne de 1708; lettre qui semble porter tous les caracteres d'une dévotion haineuse & jalouse Il est bien clair que Fénélon n'auroit pas dicté cette lettre. On craint même, après l'avoir lue, que si le Prince, devenu Roi, avoit appelé ce vertueux Prélat au Gouvernement, l'Eleve ne se fût bientôt lassé des remontrances & des conseils du Précepteur. Fénélon n'a pas dicté non plus une Fable très-affligeante, composée par ce Prince, & qu'on n'au-

roit pas dû imprimer pour l'honneur de sa mémoire (1). La morale de cette Fable, qui a pour titre, *le Voyageur & ses chiens*, est exprimée par l'Auteur dans les termes suivans : » Princes, avez-vous trouvé des guides capables de vous diriger & de vous » défendre dans la forêt de ce monde ? » *Gardez-vous bien* de les mettre en » état de se passer de vous, que lorsque vous pourrez vous-mêmes vous » passer de leurs services «. Nous abandonnons à nos Lecteurs les tristes réflexions que présente une si étrange maxime (2).

(*f*) Despréaux racontoit volontiers au sujet de cette pluralité de bénéfices, dont on se fait si peu de scrupule, la conversation qu'il avoit eue avec un Ecclésiastique, qui ayant commencé par être aussi indigent que les Apôtres, déclamoit alors avec ce Poëte sévere contre cette *violation des Loix de l'E-*

(1) V. le Journal de Paris, du 4 Août 1782.

(2) » Il faut pourtant convenir que les raisons alléguées ici n'inspirent en effet que de » très-légers doutes sur le succès attribué par » l'opinion publique au succès de l'éducation » de M. le Duc de Bourgogne «.

glise. Le scrupuleux Abbé assuroit à Despréaux, que s'il avoit seulement une Abbaye de mille écus, elle fixeroit son ambition, & que rien au monde ne lui feroit faire un pas pour devenir plus riche; peu de temps après cette résolution édifiante, il obtint une Abbaye de sept mille livres; l'hiver suivant, il s'en présenta une de huit mille livres, qu'il demanda & qu'il obtint; pendant qu'il avoit *le vent en poupe* (c'étoit son expression), un Prieuré de six mille livres vint encore à vaquer, & fut encore donné à ce Prêtre si désintéressé, & si résolu de se borner à mille écus de rente. Despréaux ne put s'empêcher de lui en témoigner sa surprise. *Ah!* dit l'Abbé, *si vous saviez que cela est bon pour vivre.....* *Cela se peut*, dit Despréaux, *mais pour mourir, Monsieur l'Abbé, pour mourir?* Nous ajouterons, pour achever le tableau, que cet Ecclésiastique, si bien revenu de ses scrupules, n'en étoit pas moins un grand convertisseur d'Hérétiques, & se piquoit fort de l'être (1).

(1) Menage parle d'un honnête Ecclésiastique de son temps, qui avoit eu plus de cin-

Un homme de Lettres, plein de bienfaisance & d'humanité, mais qui n'étoit ni hypocrite ni fanatique, apprit qu'un Prélat dissipateur & obéré de dettes (quoiqu'il eût en bénéfices cinq à six cent mille livres de rente), ca-

quante bénéfices, à la vérité l'un après l'autre, & qui, à force de permuter, étoit parvenu, d'une Chapelle de vingt écus, à un Prieuré de sept à huit mille de rente. C'étoit un Prêtre Gascon ou Provençal, qu'on appeloit, pour son savoir-faire, *l'Abbé des expédiens*. Plus d'*un Abbé des expédiens*, sans être ni Gascon ni Provençal, a fait, de nos jours, & bien plus promptement, une bien plus grande fortune.

Un Cardinal de Tournon, qui, du temps de François Premier, jouissoit de plus de trente bénéfices, & d'environ 600,000 livres de rente, avoit pris pour devise ces mots de S. Paul: *Non quæ super Terram : Méprisez tout ce qui est sur la Terre.* On sait combien le Cardinal de Lorraine, frere de Claude, Duc de Guise, avoit accumulé sur sa tête de biens ecclésiastiques; & dans le même temps à peu près, le Cardinal Louis de Bourbon, frere du Duc Charles de Vendôme, possédoit aussi à la fois l'Archevêché de Sens, & les Evêchés de Meaux, de Laon, de Luçon & de Treguier, sans compter une multitude de riches Abbayes, entre autres celles de Saint-Denis & de Saint-Corneille de Compiegne.

donnioit ses sentimens & sa personne ; *Qu'on me mette un moment à sa place*, répondit-il, *& j'apprendrai à ce successeur des Apôtres, la vie que doit mener un Evêque. Je ne posséderai qu'un seul Bénéfice, dont le revenu sera plus aux pauvres qu'à moi. J'irai, comme les Canons l'ordonnent, habiter mon Diocese, & je n'en sortirai point pour venir jouer ailleurs un rôle avilissant & ridicule ; je monterai tous les jours en chaire, & je prêcherai à mon Peuple l'union, la charité & la paix. Telle étoit la conduite de ce respectable Synesius, Evêque de Ptolémaïde, que les fanatiques de son temps appeloient Philosophe, parce qu'il se moquoit de leurs superstitions, méprisoit leurs vaines disputes, détestoit leurs intrigues, & dévoiloit leur hypocrisie.*

(*g*) Il feroit inutile de dissimuler aujourd'hui que les Jésuites, chassés de Versailles, à leur très-grand regret, après la mort de Louis XIV, pour leurs cabales & leurs manœuvres, & ayant mis tout en œuvre pour être rappelés à la Cour, furent les auteurs de

l'intrigue qui priva M. l'Abbé Fleury de l'emploi dont il s'étoit si dignement acquitté, celui de diriger la conscience du jeune Roi. Si cette espece de disgrace, ou plutôt la délivrance d'un fardeau redoutable, n'affligea point le respectable Confesseur, elle excita l'indignation publique contre le Jésuite d'Aubenton, Confesseur de Philippe V; il avoit eu le crédit de faire demander par son Pénitent, à la Cour de France, que le jeune Roi choisît comme lui un Jésuite pour Directeur; il vint même à bout, ce qui est incroyable, de faire insérer cet *article secret*, dans le Traité de paix de 1720, entre la France & l'Espagne, comme une condition essentielle du rétablissement de la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Ce fut le même d'Aubenton qui, trois ou quatre ans après, révéla au Régent la confession du Roi d'Espagne; le Monarque montra froidement au Confesseur la lettre par laquelle le Régent lui en donnoit avis : le Jésuite tomba évanoui, & mourut deux jours après. On ne peut se rappeler sans indignation, l'insolence du Jésuite Nitard, Confesseur de la Reine d'Espagne, mere de

Charles II, & qui, pendant la régence de cette Reine, gouvernoit despotiquement le Royaume. Un des plus grands Seigneurs Espagnols, que ce Moine avoit traité avec hauteur, se plaignit de ce qu'il manquoit de respect à son rang. *C'est vous*, répondit le Jésuite, *qui me devez du respect, à moi qui ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre Reine à mes pieds.* Il fut enfin obligé de sortir d'Espagne, chargé de l'exécration publique; la pauvre Reine, sa Pénitente, lui écrivoit: *Padre Confessor, yo confio en la misericordia di Dios, que manifestarà la innocentia vuestra, y mansendrà la autoritad mia.* Le Roi de Sardaigne, Victor-Amédée, a raconté souvent à un François très-estimable, & qui vit encore (1), qu'un Jésuite *très-honnête homme*, à qui il avoit donné sa confiance & son estime, le pria en mourant, & par effort de reconnoissance, de ne jamais prendre un homme de sa robe pour Confesseur. Pourroit-on s'affliger après cela de la proscription

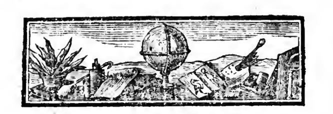
(1) On écrit ceci en Septembre 1782.

d'une Compagnie qui a fait servir à son ambition effrénée la Religion, la politique, & la foiblesse des Souverains? Un Prélat qui a déploré leur désastre dans l'Oraison funebre de Louis XV, les a comparés au Prophete Jonas, jeté dans la mer pour appaiser la tempête. Heureux les Peuples & les Souverains, si les nouveaux Jonas ne trouvent point de baleine qui les reçoive pour les rendre à la vie! Il est vrai qu'en traitant le Corps avec la sévérité qu'il méritoit, on auroit dû traiter les Membres avec l'humanité que tout Citoyen est en droit de réclamer, & qui eût rendu la sévérité à l'égard du Corps plus juste & plus respectable. C'est ce qui seroit arrivé aux Jésuites, comme l'ont avoué quelques-uns d'entre eux, s'ils eussent été détruits par des Philosophes; *mais malheureusement*, disent-ils, *nous n'avons été détruits que par des Jansénistes.* Ils parleroient avec plus de vérité, en disant que la Philosophie a préparé en silence leur destruction, que les Jansénistes ont sonné la charge, & que la Justice a consommé l'Ouvrage. Celui qui écrit ces

ces réflexions eſt d'autant plus impartial, qu'il n'a jamais eu perſonnellement à ſe plaindre de cette Société. Il penſe qu'elle a été utile aux Lettres, funeſte à l'Egliſe, dangereuſe pour l'Etat, ſévere dans ſes mœurs & relâchée dans ſa doctrine, amie foible & implacable ennemie, animée par un fanatiſme qui ſubſiſte encore dans ſes Membres diſperſés; ce qui a fait dire à un Philoſophe, en enviſageant d'une part la facilité avec laquelle la Société a été détruite, & de l'autre tout le mal dont les *ci-devant Jéſuites* ſont encore les auteurs, *qu'il n'avoit jamais vu de Corps ſi aiſé à tuer, & ſi difficile à faire mourir; que la Société reſſembloit à ces vers coupés en morceaux, dont les parties, ſéparées du tronc, vivent & s'agitent encore longtemps, en faiſant effort pour ſe rejoindre.*

(*h*) La fureur de perſécuter & de calomnier le mérite éminent, ſemble être, ſi on peut parler ainſi, la maladie *endémique* de toutes les Sectes Religieuſes. Voici ce que le docte le Fevre de Saumur, pere de Madame

Dacier, écrivoit à un de ses amis sur les vexations qu'il éprouvoit de la part de l'Université Protestante de cette ville, où il professoit avec la plus grande célébrité. » Je suis aux prises avec le » saint & sacré Consistoire de cette » Eglise. On croit m'effrayer, mais on » se trompe. Je prétends mener ces » canailles de belle maniere; & nous » verrons si pour des bagatelles on » ameutera tant de gens contre moi, » qui vis plus honnêtement que ces » marchands de choses saintes, qui » ai l'approbation de tout ce qu'il » y a d'honnêtes gens ici, soit de » la Religion Catholique, soit de » celle que ces Cafards prêchent de- » puis que la huguenoterie est plan- » tée en cette ville. Quoique je sois » paisible & modeste au delà de tout » ce qu'on pouvoit attendre de l'ame » la plus humble, je fais mal aux yeux » à ces sortes de gens-là. Ils croyent » que j'en fais trop, & que je ne les » estime pas assez. C'est pour cela qu'ils » me poursuivent «. Combien d'hommes distingués, dans tous les temps & chez tous les peuples, auroient pu & peuvent encore en écrire autant!



ARTICLE (1)

Destiné, dans l'Histoire de l'Académie, à GUILLAUME DUBOIS, *Cardinal, premier Ministre, Archevêque de Cambrai, & Membre de cette Compagnie.*

CET article sera court sur ce qui concerne le Cardinal Dubois, dont la vie, très-peu littéraire, fournit à peine aux annales académiques deux ou trois faits isolés & fugitifs, assez peu propres à les enrichir. Nous joindrons à ces faits, non moins briévement, quelques légers accessoires, pour en remplir le vide & y semer le peu d'intérêt que nous sommes capables d'y répandre. Puissent les accessoires ob-

(1) Lu à la séance publique du 25 Août 1781.

tenir graces pour le principal, & surtout pour le ton, quelquefois peu louangeur, que nous obligera de prendre l'Académicien dont nous avons à parler! Cette raison nous a déterminés, Messieurs, à vous rendre juges dans une séance publique de l'article que vous allez entendre. Comme il doit être (par la nature du sujet) d'un genre à part & presque unique dans notre Histoire, il nous importe d'apprendre de vous si nous avons su fixer équitablement, sans blesser ni la sincérité ni les convenances, la place que le Cardinal Dubois doit occuper dans le souvenir de ses Confreres.

Avec quelque rigueur que l'Histoire & la Postérité puissent un jour apprécier ce Ministre, elles feroient à l'Académie une querelle très-injuste, si elles lui reprochoient d'avoir admis parmi ses Membres, un homme que la voix publique, il est vrai, ne paroissoit pas trop lui indiquer, mais que la puissance spirituelle & la temporelle sembloient toutes deux lui recommander, pour ainsi dire, par le soin qu'elles avoient pris de le décorer, comme à l'envi, des dignités les

plus éminentes & des emplois les plus importans. Pourquoi une ſimple Société littéraire, qui n'avoit à lui accorder que les honneurs les plus modeſtes, auroit-elle eu la prétention, ou la mauvaiſe humeur, d'être plus difficile à ſon égard que la Cour de Rome & celle de France ?

Guillaume Dubois, né en 1656, étoit fils ou neveu (car on n'eſt pas d'accord ſur ſa généalogie) d'un pauvre Apothicaire de Brive-la-Gaillarde en Limoſin. Il ne put faire ſes études que par le moyen d'une bourſe très-modique, qu'il eut même beaucoup de peine à obtenir; tant la fortune le traita d'abord en marâtre, & avec une rigueur que peut-être elle a trop bien réparée. On montroit, il n'y a pas encore long-temps, dans un petit Collége de Paris, la chambre très-meſquine que le futur Cardinal y habitoit. Cette chambre n'étoit pas ſans doute auſſi révérée que l'a été celle d'Eraſme au Collége de Montaigu; parce qu'Eraſme nous a laiſſé dans ſes Ouvrages des monumens durables de ſes talens, & qu'il ne reſte du Cardinal Dubois que ſon nom, qui n'eſt pas,

il faut l'avouer, celui de Sully ni de l'Hopital. Cependant Erafme eſt mort auſſi pauvre qu'eſtimé, après avoir été outragé & tourmenté durant ſa vie par les fanatiques de toutes les Sectes, à qui il avoit laiſſé voir ſon mépris; & Dubois, après avoir été obligé de ſe mettre au ſervice du Principal de ſon Collége, parce que ſa bourſe ne ſuffiſoit pas pour le nourrir, ſortit de là pour être Précepteur du Duc d'Orléans (depuis Régent du Royaume), confident de ſes ſecrets de toute eſpece; Archevêque de Cambrai (à qui il ne fit pas oublier Fénélon); enfin premier Miniſtre & Cardinal, double titre auquel il ne paroiſſoit déſigné ni par la France ni par l'Egliſe. Mais rien eſt-il fait en ce genre pour étonner notre Siecle, qui, entre autres phénomenes de cette nature, a vu l'élévation de Menzikoff, garçon Pâtiſſier, aux premieres places de l'Empire de Ruſſie; & celle de Catherine, maîtreſſe d'un tambour, ſur le trône de ce même Empire (1)?

Notre Cardinal, Archevêque & Mi-

---

*(1) Voyez la Note (a).

niftre, eut la fantaifie, quoiqu'il ne fe fût jamais piqué d'un vif intérêt pour les Lettres, de joindre aux honneurs fi accumulés & fi brillans dont il étoit revêtu, la décoration très-peu faftueufe d'Académicien, comme la *feule*, difoit-il, *qui manquât à fa fortune*. Ce compliment pour nous étoit-il ironique ou fincere? L'amour-propre nous défend de croire le premier, & la modeftie de fuppofer le fecond (1).

Quoi qu'il en foit, fon entrée dans la Compagnie eut une fingularité remarquable. Il eft le premier, & jufqu'à préfent le feul Académicien à qui le Directeur ait donné, en le recevant, le titre de *Monfeigneur*, que l'Académie, dans fes féances publiques, n'employe pour aucun de fes Membres, & qui ne lui eft pas même demandé par ceux de nos Confreres, dont il eft d'ailleurs la qualification diftinctive, &, pour ainfi dire, le nom propre. Ce titre fut un grand objet de négociation entre la Compagnie & le Récipiendaire. Il exigeoit le *Monfeigneur*, finon comme Evêque, difoit-il,

(1) Voyez la Note (*b*).

au moins comme Cardinal, & pour ne pas *contrister* (c'étoit son expression, assez peu sérieuse) *tous ses amis & confreres du sacré Collége*. La Compagnie avoit peine à lui accorder cette distinction, comme faisant une légere breche à l'égalité académique, jusqu'alors religieusement observée. Elle crut pourtant devoir sacrifier ses scrupules à la crainte de s'aliéner un homme puissant, de qui, à la vérité, elle ne prétendoit aucune grace, mais qui, pour lui nuire, n'auroit pas attendu qu'elle eût rien à lui demander. Le Philosophe Fontenelle, chargé de la réception, se soumit, avec une docilité qui lui couta peu, à cette mince prétention de la vanité humaine; il donna, en souriant & à petit bruit, le *Monseigneur* tant désiré au Cardinal Académicien, qui y mettoit ou feignoit d'y mettre une si grande importance.

Fontenelle avoit dans son Discours une difficulté plus embarrassante, soit à esquiver, soit à vaincre. Obligé, par sa place de Directeur & par l'usage, de donner au Cardinal Dubois la portion de louanges qui revient de droit

au Récipiendaire, il importoit à l'honneur de la Philosophie que ces louanges ne parussent pas trop déplacées, & que la malignité publique, toujours si avide à saisir l'aliment qu'on lui présente, ne fît pas à l'Orateur des reproches amers d'adulation. Il se tira de ce défilé avec assez de bonheur ou d'adresse, par le compliment très-mesuré qu'il fit au nouvel Académicien ; mais ce compliment occasionna, de la part d'un Journaliste, une plaisante sottise. Fontenelle, en parlant des instructions que le Cardinal Dubois donnoit à Louis XV, alors enfant, disoit à ce Ministre : » Vous communiquez » sans réserve à notre jeune Monarque » les connoissances qui le mettront un » jour en état de gouverner par lui- » même ; vous travaillez de tout votre » pouvoir à vous rendre inutile «. Un de ces Ecrivains qui barbouillent en Hollande des Feuilles périodiques, observa finement que ces mots, *vous rendre inutile*, étoient une faute d'impression, d'une absurdité rare, dont l'Auteur du Discours avoit dû rire tout le premier ; qu'il falloit évidemment

lire, *vous rendre utile*, & avoir pitié de l'ineptie des Imprimeurs (1).

Le Cardinal Dubois préfida l'affemblée du Clergé en 1723. Il prononça dans la premiere féance un Difcours qui fut très-goûté de fes Confreres, par tout ce qu'il contenoit d'honnête & de flatteur pour eux. Auffi fe crurent-ils obligés de lui répondre par l'affurance, au moins oratoire, des fentimens *de reconnoiffance & d'attachement* que l'Eglife de France avoit pour lui. Le Difcours du Cardinal étoit l'ouvrage de Fontenelle; il avoit cette fimplicité fine, & cette fage convenance que l'illuftre Philofophe favoit mettre dans tout ce qui fortoit de fa plume, & plus encore lorfqu'il la prêtoit généreufement, ce qui lui étoit affez ordinaire, au défir ou au befoin des autres (2). Mais ni cette harangue, quelque mérite qu'elle eût, ni peut-être aucune du même genre, ne valent, à notre avis, celle que l'Archevêque de Paris, Vintimille, fit à

(1) Voyez la Note (*c*).
(2) Voyez la Note (*d*).

Louis XV à la tête d'une autre assemblée du Clergé. Ce Prélat, qui ne se piquoit ni d'éloquence ni de mémoire, mais de naturel & de franchise, ne vouloit ni faire orner ou gâter par des mains étrangeres, ni réciter par cœur en balbutiant ce qu'il sentoit avec vérité, & qu'il désiroit d'exprimer de même. *Sire*, dit-il au Roi en deux mots, *je viens assurer Votre Majesté, au nom du Clergé de France, que nous sommes ses plus fideles sujets, & toujours prêts à faire ce que nous croirons lui être agréable. Je crois, Sire, que cette harangue en vaut bien une autre* (1).

Le même Fontenelle, qui avoit harangué le Cardinal Dubois à l'Académie, & qui haranguoit le Clergé par sa bouche, passe encore pour être l'Auteur de l'Epitaphe également sage & ingénieuse, qu'on a faite à ce Ministre dans l'église de Saint-Honoré, où se voit son mausolée. Après avoir mis, selon l'usage, au dessous des tristes mots, *hic jacet*, la liste pompeuse de toutes les dignités que le Cardinal n'a-

(1) Voyez la Note (*e*).

voit plus, l'Auteur de l'Epitaphe, ſans haſarder des éloges que la gravité du lieu ne comportoit guere, a ſimplement ajouté ce peu de lignes, où il emprunte d'une maniere heureuſe le langage de l'Ecriture (nous demandons permiſſion aux Dames de rapporter les mots latins avant la traduction, qui ne pourra guere en rendre toute l'énergie) : *Quid autem ſunt hi tituli, niſi arcus coloratus, & fumus ad modicum parens? Viator, ſolidiora & ſtabiliora bona mortuo precare. Mais qu'eſt-ce que tous ces titres, ſinon un arc-en-ciel paſſager, & une fumée prompte à diſparoître! Paſſant, demande à Dieu pour le défunt, des biens plus ſolides & plus durables.* Cette Epitaphe, par ſon édifiante & auſtere briéveté, rappelle le laconiſme plus énergique encore de celle du Cardinal Barberin, aux Capucins de Rome. *Hic jacet cinis & nihil. Cy gît de la cendre & rien.* Combien d'Oraiſons funebres, ſi l'on n'y mettoit que la vérité, devroient ſe réduire à ce peu de mots, ou tout au plus à ceux-ci, qu'on liſoit autrefois dans un lieu chargé d'Epitaphes, & qu'on n'auroit pas dû en

effacer : *Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras* (1).

Dans le mauſolée du Cardinal Dubois, le Sculpteur n'a pas été moins heureux que l'Auteur de l'inſcription mortuaire. On voit ſur un tombeau le Cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert où eſt le *Miſerere*, & tournant les yeux vers le peuple, comme pour engager les Fideles à fléchir avec lui par cette priere la miſéricorde du ſouverain Juge.

L'idée de ce mauſolée avoit, dit-on, été donnée par un homme que ſon pieux intérêt pour la mémoire du défunt, rendoit plus digne que perſonne de lui conſacrer un monument ſi religieux. C'étoit un parent du Cardinal, Eccléſiaſtique de mœurs auſteres, & de la piété la plus édifiante. Né comme le premier Miniſtre dans un état très-médiocre, il n'avoit jamais voulu en ſortir, plus encore par délicateſſe de conſcience que par principe de déſintéreſſement & de modération ; ne poſſédant qu'un ſeul bénéfice, qui étoit bien moins à lui qu'aux

(1) Voyez la Note (*f*).

pauvres, il gémissoit sur l'élévation de son parent, & sur le péril redoutable, disoit-il, où tant de devoirs à remplir *exposoient son ame.* L'obscur & simple homme de bien eut toujours sur l'homme riche & puissant cet ascendant assuré à la vertu, qui ne sait ni flatter ni craindre; il ne le voyoit que pour lui donner des leçons importantes & séveres, ne lui demanda jamais ni places ni pensions, soit pour lui-même, soit pour d'autres; & peut-être a-t-il été le seul qui, à la mort de cet homme, si entouré de courtisans durant sa vie, ait sincérement imploré sur sa tombe la clémence divine.

Le rang éminent que le Cardinal Dubois occupoit dans l'Etat, mettoit par cela seul la Littérature dans sa dépendance. Sans doute elle crut s'en faire un appui, en lui conférant, outre le titre d'Académicien François, celui d'Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres. Aucun Ecrivain célebre, Fontenelle excepté, n'a réuni sur sa tête autant de décorations littéraires (1). Il est vrai que

(1) Voyez la Note (g).

la cendre du Miniſtre fut bien moins chargée que ſa perſonne d'honneurs académiques ; car, à l'exception du très-modique éloge funebre que ſes manes obtinrent dans l'Académie Françoiſe, à la réception du Préſident Hénault, ſon ſucceſſeur, les deux autres Compagnies dont il étoit Membre furent complétement muettes à ſon égard (1). Elles ne lui accorderent pas même (ou, ſi l'on veut, lui épargnerent par diſcrétion) la mention funéraire très-ſeche & très ſuccincte que l'Académie des Belles-Lettres avoit faite peu de temps auparavant du Jéſuite le Tellier, qui, par malheur pour elle, étoit un de ſes Honoraires. Comme ce Jéſuite, dont le fanatiſme avoit mis en feu l'Egliſe de France, étoit mort chargé de l'indignation publique, le Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres eut ordre du Régent de lui accorder une doſe de louanges très-courte, & obéit ſi ponctuellement à cet ordre, qu'il ſe borna prudemment & laconiquement à la date de la naiſſance du Pere le Tellier, de ſes digni-

(1) Voyez la Note (*h*).

tés Jésuitiques, & de sa mort. Ce qui fit dire de ce Secrétaire si avisé ou si docile, qu'après avoir montré dans d'autres éloges son talent pour parler, il avoit montré dans celui du Jésuite son talent pour se taire (1).

Fontenelle, qui se dispensa ou s'abstint, quoique Secrétaire de l'Académie des Sciences, d'y prononcer l'éloge du Cardinal, son Confrere, dans les trois Compagnies, ne put sans doute, par les difficultés qu'il trouvoit à peindre *la figure entiere*, profiter des avantages qu'il avoit pour en dessiner supérieurement la *physionomie ;* car, ayant intimement connu ce Ministre, personne n'étoit plus en état que lui d'en tracer un portrait intéressant, au moins par la ressemblance, & d'apprécier, dans une assemblée de Sages, la destinée si heureuse en apparence du Cardinal Dubois. Cet homme, que le sort avoit tiré de si bas, & porté, ou plutôt guindé si haut, éprouvoit souvent dans son incroyable fortune les chagrins amers que la Providence divine, par une juste répartition des biens

(1) Voyez la Note (*i*).

& des maux entre les humains, semble avoir attachés à ces grandes places, si désirées de l'ambition, si chéries de la vanité, & si redoutées du Sage. Dans ces accès de déplaisance & de dégoût, le Cardinal alloit répandre ses douleurs secretes au sein du paisible Fontenelle; il cherchoit dans les entretiens consolans du Philosophe, peut-être même dans le spectacle seul de cette ame satisfaite & heureuse, quelque adoucissement aux ennuis de la grandeur. Aussi Fontenelle disoit-il en s'applaudissant de son état, & en le comparant à celui du Ministre : *Je n'ai pas fait une aussi énorme fortune que le Cardinal Dubois; mais aussi je n'ai jamais eu besoin que le Cardinal Dubois vînt me consoler* (1). Il ne parloit pas de même du Cardinal de Fleury, qu'il avoit connu dès le temps où ce Ministre n'étoit encore qu'Aumônier du Roi. Le bonheur dont avoit joui le jeune Aumônier, plein d'esprit & d'agrémens, très-fêté à la Cour, aimant le monde & les plaisirs, ne se démentit point, lorsque chargé, à soi-

(1) Voyez la Note (*k*).

xante-quinze ans, du gouvernement du Royaume, il se vît au plus haut degré du pouvoir & des honneurs (1). Fontenelle, qui alloit quelquefois le voir, ou plutôt l'observer, & qu'il recevoit avec plaisir, parce que le Philosophe n'avoit jamais de demande à lui faire, étoit surpris de trouver toujours ce Ministre tranquille & serein, au milieu du tumulte des affaires & des intrigues de la Cour. *Quoi ! Monseigneur*, lui disoit-il, *seriez vous encore heureux ?* Au contraire, le Cardinal Dubois, arrivé comme lui au Ministere suprême, & parti de bien plus loin, s'écrioit souvent dans l'amertume de ses dégoûts : *Je voudrois être à un cinquieme étage, avec une vieille servante & quinze cents livres de revenu.* Mais ce qui paroîtra étrange à la multitude, & qui ne le sera guere pour les appréciateurs éclairés des inconséquences humaines, c'est que dans le même temps où le Ministre-Cardinal dévoroit les chagrins que lui valoit son élévation, elle faisoit, d'une maniere bien différente, le désespoir d'un homme de beaucoup

(1) Voyez la Note (*l*).

d'eſprit, de mérite & de probité, l'Abbé Mongault, qui ayant été nommé par le Régent Précepteur de ſon fils, croyoit avoir au moins autant de droits que le Cardinal à la confiance de ce Prince. Témoin de la grande fortune, & des ennuis plus grands encore, d'un homme qui n'avoit eu dans la même maiſon qu'un titre d'abord très-inférieur au ſien, il ſe conſumoit de n'avoir pu obtenir au même prix ces triſtes grandeurs, & étoit rongé de vapeurs cruelles qui empoiſonnerent le reſte de ſa vie. Tant il eſt vrai, comme le diſoit encore le Cardinal Dubois à Fontenelle, que l'ambition n'a de bonheur à attendre, ni avant d'être ſatiſfaite, ni après l'avoir été.

Ces anecdotes, ſi propres à guérir de cette paſſion dévorante, n'en guériront ſans doute aucun de ceux que leur deſtinée condamne à ce ſupplice. Qu'ils nous permettent pourtant encore de leur raconter un fait dont nous avons été témoins, & qui, ſans avoir de rapport direct au Cardinal Dubois, ne paroîtra peut-être pas étranger à cet article. Un grand Monarque de nos jours, illuſtre par ſes victoires, par ſes loix & par ſon génie, ſe pro-

menoit il y a quelques années dans un de ſes jardins avec un homme de Lettres. Ils apperçurent une payſanne qui venoit de travailler à ce jardin, & qui, étendue ſur la terre, accablée de laſſitude, dormoit profondément à l'ardeur du ſoleil. *Vous voyez cette pauvre femme*, dit le Monarque à l'homme de Lettres, *& vous la jugez ſans doute fort à plaindre en comparaiſon de nous deux. Hé bien, croyez qu'elle eſt peut-être plus heureuſe que vous, & à coup ſûr plus heureuſe que moi.* Il ne faut pas oublier de dire que le Prince qui tenoit ce triſte diſcours, étoit alors dans un des plus mémorables inſtans de ſa vie, & venoit de terminer par une paix glorieuſe une guerre où il avoit eu la moitié de l'Europe à combattre. *Quoi, Sire*, lui dit l'homme de Lettres, *vous n'êtes point heureux au comble des ſuccès & de la gloire? Qui pourra donc ſe flatter de l'être?* Et après avoir déploré d'un commun accord l'infortune de la condition humaine dans tous les états & dans tous les temps, le Héros couronné & l'homme de Lettres obſcur convinrent qu'une des plus grandes ſources de malheur

pour les hommes étoit la vanité, & le désir d'occuper une grande place dans l'opinion des autres; désir ou travers que cette pauvre paysanne ne connoissoit pas.

Revenons, en finissant, au Cardinal Dubois; & puisqu'il a si peu goûté le bonheur au faîte de l'élévation la plus inespérée, ajoutons à son Epitaphe les deux mots que le célebre Comte de Tessin, premier Ministre de Suede, & mort de nos jours, a voulu qu'on gravât uniquement sur son tombeau: *Tandem felix! Heureux enfin!* Puisse cette inscription, sinon consoler, du moins soulager un moment tant d'hommes mécontens de leur sort dans toutes les conditions! Puisse-t-elle leur apprendre que ceux dont ils seroient tentés d'envier la fortune, partagent, au moins également avec eux, les tourmens & les pleurs auxquels tous les rangs & tous les âges sont indistinctement & impitoyablement dévoués par la Nature!



NOTE générale pour servir de supplément à l'article du Cardinal DUBOIS.

UN homme de Lettres, très-connu, nous a communiqué un Mémoire curieux sur ce Cardinal, en nous assurant qu'il le tenoit de bonne main. Ce Mémoire paroît avoir été écrit du temps même de ce Ministre. Il contient quelques traits dignes d'éloge, & plusieurs autres qui ne sont pas aussi honorables à sa mémoire, mais que nous croyons devoir supprimer.

L'Abbé Dubois étoit fils d'un Médecin qui avoit deux freres, l'un étoit Apothicaire dans la même ville (1), l'autre a été Vicaire Général des Camaldules. Il fit ses études à Brive, dans le Collége des Doctrinaires, jusqu'à sa rhétorique exclusivement.

On donna dans ce Collége la re-

(1) Selon d'autres, il étoit fils de l'Apothicaire.

présentation d'une Piece de théatre, mêlée de danses. Le jeune Ecolier étoit acteur dans la piece & dans le ballet; un de ceux qui dansoient avec lui ayant manqué à *la figure*, l'Abbé Dubois s'emporta jusqu'à lui donner quelques coups de pied en présence de toute l'assemblée, qui augura avantageusement de sa vivacité. On auroit pu tirer de cette action violente, une conclusion moins favorable pour l'avenir; elle eût été confirmée par un autre acte de violence du jeune Ecolier. Dans une petite partie de chasse avec un de ses amis, âgé comme lui à peu près de dix à onze ans, ils prirent querelle; ils avoient chacun un petit fusil; l'Abbé Dubois le coucha en joue, & sans l'extrême modération de son camarade, il seroit arrivé malheur.

Il brilla dans toutes ses classes, & se portoit de son propre mouvement au travail. On lui reprochoit seulement ce penchant au mensonge, qui n'est que trop souvent le vice de la jeunesse, sur-tout dans les Colléges. Un de ses Maîtres disoit de lui, peut-être avec un peu d'exagération : *Quand il sortira une vérité de la bouche de ce*

petit Abbé, je la ferai enchâsser comme une relique. Destiné par le sort aux grandes places, où l'on est souvent contraint à ne pas dire la vérité, les Moralistes peu séveres excuseront peut-être l'Abbé Dubois de s'y être exercé de bonne heure.

A l'âge de douze ans il vint à Paris. La Maison de Pompadour, qui avoit fondé le Collége de Saint-Michel, rue de Bievre, accorda pour lui, aux sollicitations de son pere, une place de Boursier dans ce Collége ; mais il n'en eut que la promesse, & fut obligé, pour achever ses études, de se mettre au service du Principal. Ce Principal étoit M. Faure, l'un des Grands-Vicaires de l'Archevêque de Reims. L'Abbé Dubois étant venu lui rendre visite long-temps après sa sortie du Collége, lui dit en se retirant : *Monsieur, je suis votre valet. Mon ami*, lui répondit M. Faure, *tu ne m'apprends rien de nouveau.*

La Montre, Maître de Mathématiques, fut un des premiers amis qu'il eut à Paris. La Montre prit une si grande affection pour lui, qu'il l'aimoit comme son frere, & qu'il l'a servi

fervi toute fa vie avec le plus grand zele.

Etant au Collége de Saint-Michel à l'âge de vingt ou vingt-un ans, dans un temps où il n'étoit guere permis de fe montrer partifan d'une Philofophie nouvelle, il enfeignoit les principes de Defcartes, & en débitoit, pour ainfi dire, les myfteres fous le manteau. C'étoit à peu près dans ce même temps que l'Abbé Colbert ayant levé le mafque fur ce fujet, & abandonné Ariftote pour Defcartes, donna les nouvelles opinions de cette Philofophie fous le nom de Duhamel.

L'Abbé Dubois répétoit alors la Philofophie aux deux enfans que Madame de Rians, femme du Procureur du Roi au Châtelet, avoit eus d'un premier lit. Il en tiroit vingt francs par mois, rétribution alors affez confidérable; & comme les enfans avoient peu de goût pour la Philofophie, il leur apprenoit en même temps l'Italien, pour gagner au moins, difoit-il, leur argent.

Au fortir du Collége, il fut d'abord Précepteur chez Maroy, Marchand du Petit-Pont, de là chez M. de Gour-

gues, Maître des Requêtes; la Montre, son ami, le fit entrer ensuite chez M. le Marquis de Pluvant, Maître de la Garde-robe de feu Monsieur. Après l'avoir eu quelque temps auprès de son fils, M. de Pluvant en parla à M. de Saint-Laurent, Sous-Gouverneur de M. le Duc de Chartres, depuis Régent du Royaume, M. de Saint-Laurent l'agréa pour enseigner au jeune Prince les premiers élémens de la Langue Latine. Il avoit mille livres d'appointemens. M. de Saint-Laurent avoit chargé M. Fremont de l'examiner, & le mit en exercice sur son témoignage. *Je serois bien-aise*, dit M. de Saint-Laurent à M. Fremont, *que ce petit Abbé n'allât point manger au cabaret; cela n'est honnête ni pour lui ni pour nous*. Alors M. Fremont le logea dans sa maison, & le fit même coucher long-temps avec lui. M. de Saint-Laurent le tenoit fort à la gêne, & ne le laissoit pas trop s'émanciper, s'étant apperçu de son esprit intrigant.

La connoissance qu'il avoit de la Langue Italienne, fut pour lui un moyen de se rapprocher de M. le Duc de Chartres; M. de Saint-Laurent l'en

avoit écarté, soit par jalousie, soit à cause de l'ascendant que l'Abbé Dubois prenoit sur le jeune Prince; il parut à M. de Saint-Laurent un esprit dangereux & trop capable de plaire. Dans ce petit interregne, Madame, à qui il avoit fait sa cour à l'occasion des principes de la Langue Italienne qu'il enseignoit par son ordre à Mademoiselle, fut informée de sa disgrace à la Cour du jeune Prince son fils; elle en demanda les raisons à M. de Saint-Laurent, qui s'en expliqua avec la liberté d'un Philosophe.

Après la mort de M. de Saint-Laurent, l'Abbé Dubois fut fait Précepteur en chef de M. le Duc de Chartres, avec trois mille livres d'appointemens, c'est à dire qu'on lui continua mille livres qu'il avoit auparavant, & qu'on y joignit les deux mille livres qui avoient été données à M. Fremont, comme Lecteur de ce Prince.

La connoissance particuliere que son séjour au Collége de Saint-Michel lui avoit procurée de tous les bons sujets de l'Université, lui faisoit trouver, lorsqu'il en avoit besoin, dans la poussiere de l'école, le mérite & les talens; il

les mettoit en œuvre pour l'éducation de M. le Duc de Chartres.

Il tenoit dans une chambre inaccessible à tout autre qu'à lui, deux ou trois Ecrivains qui étoient occupés nuit & jour à copier tout ce que lui communiquoit M. de Saint-Prés, qui étoit chargé alors par la Cour de faire les extraits de toutes les négociations étrangeres. Il tiroit à peu près les mêmes secours de M. Baluze, Bibliothécaire de M. Colbert, qui avoit sous sa garde une infinité de manuscrits précieux.

L'Abbé Dubois fit soutenir à Saint-Cloud une espece d'exercice public à M. le Duc de Chartres sur les intérêts des Princes; c'étoit d'après les Mémoires de M. de Saint-Prés. Le Précepteur eut mille écus de gratification & cinq cents écus de pension.

En 1690, M. le Duc de Chartres demanda pour lui, à M. de Harlay, Archevêque de Paris, un canonicat vacant de Saint-Honoré, & l'obtint: il falloit être gradué; on envoya en Cour de Rome pour la dispense: l'Abbé Dubois ne put même faire preuve d'aucune étude, & en effet son érudition étoit fort légere; il avoit quelques

notions générales, & avec ce foible secours il suppléoit à tout par beaucoup d'esprit & beaucoup d'adresse.

L'Abbé Dubois suivit M. le Duc de Chartres, son éleve, dans ses campagnes de Flandre. Après l'affaire de Steinkerque, il en avoit envoyé à feu Monsieur une relation très-exacte & très-détaillée, suivant l'ordre qu'il avoit eu de lui rendre compte de tout ce qui se passeroit. Monsieur communiqua cette relation au Roi; l'Abbé Dubois y parloit avec beaucoup d'éloges de M. le Maréchal de Luxembourg. C'étoit bien faire sa cour au Maréchal, qui lui en marqua sa reconnoissance d'une façon singuliere.

On vint dire un jour au Roi, que l'Abbé Pelisson étoit mort sans confession : le Maréchal, qui étoit présent, dit à ce Prince : *Sire, je sais quelqu'un qui a l'honneur d'être connu de Votre Majesté, & qui sûrement mourra de même;* le Roi lui demanda qui c'étoit : *Sire*, lui répondit le Maréchal, *c'est l'Abbé Dubois, qui s'expose sans aucune réserve; car le jour de l'affaire de Steinkerque, je le trouvois par-tout.*

Au siége de Namur, le Roi, à son

fouper, demanda ce qui venoit de fe paffer à la tranchée. L'Abbé Dubois, qui étoit préfent, prit la liberté de lui en rendre compte; il venoit d'en être informé par le Chevalier Renau, Officier de Marine, qui avoit demandé au Roi à fervir fous M. de Vauban, pour fe mettre au fait de la guerre. *Eft-ce que vous avez été à la tranchée*, dit le Roi à l'Abbé Dubois? *Non, Sire*, lui répondit l'Abbé; *j'aurois craint d'en revenir avec un ridicule de plus & un bras de moins.... Pourquoi un ridicule*, répondit le Roi? *le Pere la Chaize y a bien été.* L'Abbé Dubois fe tourna du côté de M. le Duc de Chartres, & dit tout haut : *Sa Majefté veut s'excufer d'y avoir été Elle-même.*

Quand Son Alteffe Royale alla prendre congé du Roi au camp, l'Abbé Dubois l'y accompagna : *Bon voyage, M. l'Abbé*, lui dit le Roi, & fe fouvenant de la converfation fur le fiége de Namur : *Je fuis convaincu*, ajouta-t-il, *que vous remplirez bien vos devoirs, non pas en brave, mais en fage, & c'eft ce que j'attends de vous.*

Après la fanglante bataille de Steinkerque, M. le Duc de Chartres, par

le conseil de l'Abbé Dubois, qui vouloit acquérir à ce Prince tous les cœurs, envoya ses équipages pour enlever du champ de bataille les blessés de notre armée dont on pouvoit espérer la guérison ; le lendemain, il envoya ces mêmes équipages pour enlever les blessés des ennemis. L'Abbé Dubois fut à la tête ; il vint rendre compte à Son Altesse Royale, & lui dit qu'en voyant sortir ces corps tout nus du bois où ils étoient, il lui avoit semblé être au jour de la résurrection.

Il faisoit en partie les honneurs de la table de Son Altesse Royale, dans ses premieres campagnes, & avoit grand soin d'y attirer les Officiers-Généraux qu'on estimoit le plus. Il les attaquoit de conversation l'un après l'autre, & tiroit d'eux, par ses différentes questions, avec un tour d'esprit toujours fort leste, ce qu'ils savoient de plus particulier des différentes actions où ils s'étoient trouvés ; sur-tout il s'informoit des circonstances qui avoient donné lieu au gain ou à la perte des batailles, & en général aux bons ou aux mauvais succès.

Lorsque M. le Duc de Chartres,

devenu Duc d'Orléans, eut, en 1705, le commandement de l'armée d'Italie, l'Abbé Dubois l'ayant appris dans une de ses Abbayes, où il étoit, prit sur le champ la poste, & se rendit auprès de Son Altesse Royale, pour lui offrir ses services. On l'avoit desservi dans l'esprit du Prince, qui avoit disposé de son secrétariat en faveur de M. de Longepierre. Toute la prudence & toute la dextérité de l'Abbé Dubois échoua, dans les mouvemens qu'il se donna pour supplanter son concurrent; il ne se rebuta point, & prit le parti de suivre le Prince, au risque de tout ce qui en pourroit arriver. Il renouvela sa brigue en Italie; un mois après, M. de Longepierre fut fait Aide-de-Camp du Prince, & le secrétariat fut rendu à l'Abbé Dubois.

Madame de Maintenon fut chargée par le feu Roi, d'engager l'Abbé Dubois à disposer l'esprit de M. le Duc de Chartres sur son mariage avec Mademoiselle de Blois; l'Abbé fit un peu durer la négociation, afin d'en tirer un meilleur parti pour lui. Madame de Maintenon trouva à propos que le Roi lui parlât lui-même; c'est ce que

l'Abbé attendoit : dès ce moment, l'affaire alla plus vîte, & M. le Duc de Chartres fit ce qu'on voulut, quoique *Madame* n'oubliât rien pour l'en détourner. *M. l'Abbé*, lui dit le Roi, *je ſuis fort content de vos ſervices ; demandez-moi ce que vous imaginez qu'on puiſſe demander à quelqu'un qui eſt parfaitement content de nous. Sire*, lui dit-il, *puiſque vous m'ordonnez de prendre cette liberté, j'oſe demander à Votre Majeſté une choſe qui lui ſera très-facile. Hé quoi*, dit le Roi : *Sire*, ajouta-t-il, *c'eſt de me faire Cardinal.* Le Roi lui tourna le dos. Quelques jours après, le Pere la Chaize lui dit qu'il pouvoit choiſir parmi les Abbayes de l'Archevêque de Lyon, qui venoit de mourir ; il demanda l'Abbaye de Saint-Juſt, comme la plus proche de Paris.

Il ne ſuivit point M. le Duc d'Orléans en Eſpagne ; la Princeſſe des Urſins avoit écrit pour empêcher qu'il n'y allât, dans la crainte où elle étoit qu'il ne voulût ſe mêler de trop de choſes. Toute la Maiſon de M. le Duc d'Orléans ſavoit qu'il étoit dans la diſgraçe de ce Prince, qui avoit abſo-

lument refusé de l'emmener avec lui dans son voyage. M. Doublet, Secrétaire des Commandemens, passant, le jour du départ de M. le Duc d'Orléans, par une des cours du Palais Royal, apperçut l'Abbé Dubois à une fenêtre, & le menaça de voies de fait pour quelque sujet grave qu'il avoit de s'en plaindre; un des amis de l'Abbé passant un moment après, l'Abbé l'appela, lui fit part de l'affront qu'il venoit de recevoir, & le conjura de faire en sorte qu'il pût saluer Son Altesse Royale avant qu'elle partît. Ce que personne n'avoit pu obtenir de ce Prince, son ami s'en chargea & réussit: M. le Duc d'Orléans dit que l'Abbé Dubois n'avoit qu'à se trouver au bas de l'escalier; l'Abbé ne manqua pas de s'y rendre: le Prince monta dans sa chaise, appela l'Abbé, qu'il cherchoit des yeux, & l'embrassa trois ou quatre fois publiquement, ce qui lui rendit la considération dont il avoit joui.

Etant en Angleterre, après la paix de Riswick, il voyoit particuliérement Madame la Comtesse de Sandwich, célebre par l'espece de philosophie

dont elle faisoit profession; c'est elle dont l'Abbé Dubois avoit dit un mot, qui a toujours été répété depuis en Angleterre. *Madame de Sandwich*, disoit-il, *est la plus belle irrégularité du monde.* Elle avoit un Secrétaire nommé *Morel*, aussi singulier dans sa politique, que sa Maîtresse dans ses opinions. L'Abbé Dubois écoutoit ce Secrétaire avec complaisance, & prenoit du goût à ses maximes : *Gardez-vous*, lui disoit un jour Morel, *dans le cours de votre fortune, de faire jamais de bien à personne; il en arrive toujours du mal; & ne soyez jamais assez fou pour vous piquer de la gloire de faire des ingrats.*

On le pressoit un jour de faire du bien à sa famille; il se mit en colere & dit tout le mal qu'il savoit de ses parens. Lorsqu'on lui parloit du Maire de Brive, comme de celui de ses freres qui avoit le plus de mérite: *Vous ne le connoissez pas*, disoit-il, *il est plus heureux que moi; il passe toute sa vie à s'asseoir dans un fauteuil ou à faire des enfans, & c'est tout ce qu'il aime : il est vrai*, ajoutoit-il, *que je lui ai obligation de ma*

fortune; c'est lui qui m'a chassé de la maison paternelle; ses procédés un peu trop durs ont donné lieu à mon évasion; elle m'a privé du peu de bien que je possédois, que mes parens dévorent, & dont je n'ai jamais joui.

Les jeux de son étoile ont été si bizarres, que Maroy, dont il avoit été Précepteur, est devenu son Courrier. Ayant emprunté, *pour quelques jours*, le carrosse & les chevaux de M. de Nocé, il prit la liberté de s'en servir pour un voyage de près de trois cents lieues, & à son retour, il se tira d'affaire en plaisantant. M. de Nocé lui demanda un jour son carrosse pour aller jusqu'à Gonesse; il le lui refusa, apparemment pour continuer la plaisanterie.

Il avoit un Cocher qui faisoit un journal de toutes les actions de son Maître. Le Cocher étudioit le visage qu'il avoit en descendant de carrosse & en y remontant, & combinant cette observation avec ce que l'Abbé Dubois venoit de faire, il en concluoit à sa façon tous les projets de l'Abbé Dubois; le Maître trouva le journal, & mit son Cocher dehors, en avouant

que *le coquin avoit ſouvent rencontré juſte.*

Quand il prioit ſes amis de lui chercher un domeſtique & qu'ils vouloient faire l'éloge de celui qu'ils préſentoient, il leur diſoit : *Ne vous arrêtez point ſur ſes bonnes qualités, dites-moi ſeulement ſes défauts.*

Il avoit quelquefois recours à des raiſons ſingulieres pour éluder le payement de certains créanciers. On le ſollicitoit un jour en faveur de l'un d'eux : *Moi*, diſoit-il, *je payerois cet homme-là ! C'eſt un malheureux qui en a mal uſé avec ſon pere, je n'en ferai rien ; ſon procédé crie vengeance.* Il refuſoit, quoique ſollicité par un de ſes amis, d'en payer un autre, ſous prétexte que c'étoit un ivrogne, & qu'il porteroit ſon argent au cabaret au lieu d'en faire un meilleur uſage ; & comme le ſolliciteur paroiſſoit ne pas goûter ſes raiſons : *Voudriez-vous*, lui dit-il, *mettre des armes entre les mains d'un furieux ?*

Jamais il n'entretenoit perſonne, ſans faire tomber la converſation ſur les talens de ceux à qui il parloit ; c'étoit une façon détournée de tirer

d'eux des lumieres & des inſtructions qu'il puiſoit dans les ſources.

Il parloit de tout avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion ; mais il parloit auſſi toujours froidement des talens les plus marqués & des productions d'autrui les plus brillantes ; rien ne l'étonnoit, ni ne lui cauſoit d'enthouſiaſme.

On ne l'auroit peut-être pas ſurpris, ſi, dès qu'il entra auprès de M. le Duc de Chartres, on lui eût dit qu'il ſeroit Archevêque de Cambrai, Cardinal & premier Miniſtre. Etant à une maiſon de campagne, chez le Chevalier de Longueville, Gentilhomme qui avoit été Page de Monſieur, il lui fit part d'un ſonge dont il avoit été occupé toute la nuit ; il avoit rêvé qu'il étoit Cardinal, & ce ſonge étoit accompagné d'une infinité de circonſtances qui n'avoient rien de la confuſion des rêves ordinaires. Le Chevalier de Longueville a raconté ce fait à qui a voulu l'entendre.

Au commencement de la Régence, l'Abbé Dubois étoit diſgracié ; il alla trouver le Régent, & lui dit : *Monſeigneur, dans un temps où votre*

fortune a ſi heureuſement changé de face, laiſſerez-vous, dans la honte & dans l'inaction, un homme qui a été votre Précepteur? Je vous conjure de m'employer. Eſt-ce ma faute, lui répondit le Régent, *ſi je ne fais plus rien pour toi; & à quel uſage puis-je te mettre, étant auſſi mécontent de toi que je le ſuis?* Cependant, au bout de quelques jours, le Prince l'envoya chercher, pour lui dire qu'il le faiſoit Conſeiller d'Etat, & il ajouta, en l'embraſſant : *L'Abbé, un peu de droiture, je t'en prie.* L'Abbé Dubois alla de ce pas chez Madame, pour la remercier, diſoit-il, d'une grace qu'il devoit à ſa recommandation ; mais lorſqu'elle lui eut demandé de quoi il étoit queſtion, & qu'elle eut appris ce que Son Alteſſe Royale venoit de faire pour lui, elle lui redit trois fois : *Vous, Conſeiller d'Etat!*

Cette Princeſſe, d'une hauteur qui alloit ſouvent à l'excès, trouvoit ce titre trop relevé pour le fils d'un petit Bourgeois de Brive. Elle ne voyoit pas plus loin, & ne s'informoit pas ſi le petit Bourgeois étoit digne ou non de cette place.

Il proposa au Régent de faire deux choses pour lui ; la premiere, de le nommer Secrétaire du Cabinet de la Régence ; la seconde, de l'envoyer en Angleterre continuer le traité de la quadruple alliance qu'avoit commencé M. d'Iberville : il offrit l'alternative, & le Régent le fit partir pour l'Angleterre.

Ici se termine le manuscrit, qui paroît n'avoir pas été achevé.

Dans un Ouvrage *in*-12, imprimé à Paris en 1781, sous le titre de *Pieces intéressantes & peu connues, pour servir à l'Histoire*, Ouvrage qui a eu beaucoup de Lecteurs, on trouve plusieurs autres anecdotes très curieuses sur le Cardinal Dubois, recueillies par feu M. Duclos, & auxquelles nous renvoyons : on y voit entre autres, qu'il dût en partie l'Archevêché de Cambrai à la recommandation du Roi d'Angleterre (étrange voie pour obtenir les honneurs de l'Eglise Catholique), & le chapeau de Cardinal aux intrigues du Cardinal de Tencin, qui, dans le conclave de 1721, où fut élu Innocent XIII, mit cette condition à l'élection du Pontife.

NOTES *pour l'article du Cardinal* DUBOIS.

(*a*) L'ABBÉ DUBOIS, qui paffoit pour avoir des mœurs peu féveres, ayant demandé au Régent l'Archevêché de Cambrai, un des plus riches du Royaume : *Je le veux bien*, lui dit le Prince ; *mais parmi tant d'Evêques qui vous décrient, en trouverez-vous un feul qui fe charge de vous facrer ? J'en trouverai trente*, répondit l'Abbé Dubois ; il ne fe trompa point ; plufieurs Evêques s'offrirent pour cette cérémonie, fe croyant trop heureux de faire leur cour au Prince, & d'obliger le Miniftre qui étoit en faveur. Un des Prélats les plus diftingués par fa naiffance & par fon fiége, demanda la préférence & l'obtint.

(*b*) Voici la lettre que le Cardinal Dubois écrivit à Fontenelle, pour demander une place dans l'Académie Françoife.

» M. le Cardinal de Rohan & M.

» l'Evêque de Fréjus m'ont demandé, » Monsieur, s'il ne me conviendroit » point d'accepter une place dans » l'Académie Françoise. Je leur ai ré» pondu que c'étoit la seule dignité » qui pouvoit être ajoutée à ma for» tune. Voilà mes sentimens, sur les» quels l'Académie peut régler les siens » sans aucune contrainte & sans au» cune condition. Je bornois mon am» bition à être votre ami, Monsieur, » on m'a tenté; & je la laisse aller » jusqu'à ne pas rougir d'être votre » confrere «.

Cette derniere phrase est équivoque, au moins dans les termes; car elle peut signifier, ou que le Cardinal regardoit le titre d'Académicien comme au dessous de sa dignité, ou qu'il le croyoit au dessus de ses talens: mais ce dernier sens est le seul vraisemblable. C'étoit à coup sûr un compliment que le Cardinal vouloit faire à Fontenelle, & non une injure qu'il prétendoit lui dire.

Ce fut le 3 Décembre 1722 que le Cardinal Dubois fut reçu, à la place d'André Dacier, Secrétaire de l'Académie. Fontenelle se trouva pour lors

Directeur, & n'avoit encore été chargé d'aucune réception. Il tira parti assez heureusement de cette circonstance, dans sa réponse au Récipiendaire. » Depuis plus de trente ans, lui dit-il, » que l'Académie m'a fait l'honneur » de me recevoir, le sort l'avoit assez » bien servie, pour ne me charger ja- » mais de parler en son nom à aucun » de ceux qu'elle a reçus après moi ; » il me réservoit à une occasion *sin-* » *guliere*, où les sentimens de mon » cœur pussent suffire à une fonction » si noble & si *dangereuse* «.

(*c*) A l'occasion de cette faute d'impression prétendue, nous remarquerons que les Auteurs en ont souvent hasardé par malice, & pour se ménager dans l'*errata* des plaisanteries, quelquefois bonnes, quelquefois insipides, quelquefois même indécentes ; espece de finesse qui, dans tous les cas, nous semble petite & mesquine. Tels sont les errata suivans : *péché original*, lisez *originel.... Ce Jésuite attaque dans ses Ouvrages l'hypocrisie, l'ambition, l'orgueil, vices communs dans sa Société*; lisez *dans la société*,

& plusieurs autres semblables, qu'il seroit inutile de citer ici, parce qu'il y a trop de facilité à les trouver, & trop peu de mérite à se les permettre (1). Les seules fautes d'impression vraiment plaisantes, sont celles qu'on a faites de bonne foi, & d'où résulte dans l'*errata* une épigramme d'autant plus piquante, que l'Auteur n'y avoit point pensé. Nous citerons, pour exemple, l'*errata* d'un Gazetier, qui est encore un Hollandois; car cette Nation est heureuse en *errata*. Ce Gazetier ayant mal lu la lettre de son Correspondant, qui lui annonçoit un Ouvrage de *M. de Reaumur*, *annonça que ce Savant venoit de publier le premier volume de son Histoire des Jésuites*; dans l'Ordinaire suivant, il eut soin d'avertir

(1) On peut mettre dans cette classe d'*errata* épigrammatiques la remarque plus gaie que décente de Richelet, qu'*il ne faut pas*, *avec quelques Auteurs*, *écrire* Jésuiste *avec une* s, *comme* Casuiste, Rigoriste, mais Jésuite *sans* s, *comme* sodomite, hypocrite, &c. Le mauvais Poëte Gacon, dans de mauvais vers latins, avoit fait breve au génitif la seconde syllabe du mot *Gacŏnis*; quelqu'un lui dit que cette seconde syllabe devoit être longue, comme dans *Lenōnis*, *nebulōnis*.

qu'au lieu de *Jésuites*, il falloit lire *insectes* (1).

Un Académicien encore vivant, vouloit, dans son discours de réception, louer le Cardinal de Richelieu d'une maniere nouvelle ; entreprise ambitieuse & difficile. S'il eût suivi la premiere idée qu'il avoit eue pour cet éloge, il eût, à coup sûr, dérouté de même quelques Lecteurs aussi avisés que le Journaliste Batave, qui se savoit si bon gré d'avoir lu dans le discours de Fontenelle, *utile* au lieu d'*inutile*. Cet Académicien se proposoit de dire que les adulateurs qui auroient à louer des Ministres, accorderoient toujours à Richelieu la seconde place ; tant il

(1) Il est défendu par *la sainte* Inquisition d'employer dans les Livres le mot de *fatum* (*destin*), parce qu'elle croit ce mot injurieux à la Providence. Un Auteur qui avoit besoin de ce mot, imprima par-tout dans son Ouvrage *facta* au lieu de *fata*, & fit mettre dans la table des corrections, *facta*, lisez *fata*. Un Inquisiteur, chargé d'examiner un livre que Naudé vouloit faire imprimer à Rome, y ayant lu ces mots, *Virgo fata est* (*la Vierge dit*), écrivit à la marge, *Propositio hæretica, nam non datur fatum* (*Proposition hérétique, car il n'y a point de fatum*).

étoit sûr de la premiere, à peu près comme on a été si souvent chercher Trajan & Titus, pour mettre au dessus d'eux tant de Monarques, qui sûrement ne les ont pas déplacés. L'Académicien avoit donc projeté de donner à l'éloge du Cardinal la tournure suivante : *Ce Ministre, au dessus duquel on mettra toujours les Ministres qu'on voudra exalter.* Quelque Périodiste plein d'esprit (car il en est plus d'un qui entend à demi-mot) n'auroit pas manqué de dire qu'*au dessus* étoit une faute d'impression, & qu'il falloit lire *au dessous.* Ce ne fut pourtant pas un motif de charité pour les Journalistes, qui détermina l'Académicien à supprimer cette phrase ; c'est qu'en y réfléchissant, elle lui parut avec raison trop subtilement épigrammatique ; ceux de ses Auditeurs qui auroient le mieux entendu finesse, auroient jugé, non sans fondement, que cette maniere de s'exprimer, si curieusement éloignée de la forme ordinaire, renfermoit implicitement un trait de satire trop aiguisé pour être senti par la multitude, & qui par cela même perdroit une grande partie de son effet ; trait d'ailleurs trop peu sé-

rieux, pour être à sa place dans un Discours académique, qui doit être froid à force d'être grave.

(*d*) Le Discours que le Cardinal Dubois prononça à la premiere séance de l'Assemblée du Clergé, à laquelle il présida en 1723, étoit, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de Fontenelle, & son Discours de réception à l'Académie fut l'ouvrage de la Motte. Nous mettrons ici ces deux excellens Discours, l'un & l'autre peu connus; & nous marquerons en italique, dans le second, les traits qui décelent évidemment la main de Fontenelle, dont ils sont, pour ainsi dire, le cachet & la signature. Il nous semble que dans le Discours fait par la Motte, la finesse a une expression plus naturelle, & que dans l'autre elle s'exprime avec une simplicité plus recherchée, mais toujours avec la décence & la mesure convenables au lieu, à l'Auditoire, & même à l'Orateur.

Discours de réception du Cardinal Dubois à l'Académie Françoise (1).

MESSIEURS,

Je n'avois pas besoin de la reconnoissance que m'impose aujourd'hui l'honneur que vous me faites, pour donner aux intérêts de cette illustre Compagnie, toute l'attention & tout le zele qu'elle mérite. Mon amour pour les Lettres a prévenu dès longtemps en moi ce nouveau motif de service & d'attachement.

Votre établissement, Messieurs, est une partie considérable de la gloire d'un grand Ministre, dont vous me permettrez de n'entreprendre l'éloge que par mes efforts pour l'imiter, quoique soutenus de peu d'espérance. Il prévit bien sans doute le succès de son Ouvrage ; & tel en a été le progrès & l'éclat, que nos Rois, après lui, se sont réservé le titre de *votre*

(1) Ouvrage de la Motte.

Protecteur

Protecteur, & que, pour un successeur de celui qui vous a fondés, c'est désormais un digne objet d'ambition que le titre de *votre Confrere*.

Je le reçois aujourd'hui ce titre flatteur, avec un plaisir sensible. Je remplace parmi vous un homme d'une vaste érudition (1), qui a enrichi la Langue des plus précieuses dépouilles de l'antiquité, & qui, fidele interprete du plus judicieux des Ecrivains, vient d'étaler à nos yeux, dans ses *Vies des Hommes illustres*, les plus grands principes & les plus grands exemples.

C'est à moi, dans la place où je suis, d'en faire une étude sérieuse, d'y puiser, s'il m'est possible, de quoi justifier le choix du Prince à qui je dois tout, & les dignités & les lumieres mêmes; de quoi seconder avec succès les desseins d'un jeune Roi, destiné, par ses inclinations, à remonter au monde toute la gloire de son auguste bisaïeul.

Je m'estimerai heureux, Messieurs, à proportion que je mériterai une

(1) M. Dacier.

approbation d'auſſi grand prix que la vôtre, & que je ſignalerai ma reconnoiſſance pour vous, non ſeulement par mes ſoins pour ce qui vous regarde, mais en procurant de tous mes efforts la félicité publique, qui vous touche encore plus que vos avantages particuliers.

Diſcours du Cardinal DUBOIS *à l'Aſſemblée du Clergé.*

MESSIEURS,

J'ai attendu avec impatience le jour où je pouvois marquer à cette auguſte Aſſemblée la vive reconnoiſſance que je ſens de la grace que vous m'avez faite : vous avez bien voulu m'aſſocier au Clergé de France, & je ſais *à combien de mérite & à quelle gloire vous m'aſſociez* ; mais j'oſe dire que *ce qui eſt ſi glorieux pour moi, l'eſt auſſi pour vous-mêmes* ; vous auriez *pu craindre* un Miniſtre qui, quoiqu'*honoré du ſacerdoce*, eût pu être diſpoſé, dans quelques occaſions, *à le ſacrifier à l'Empire* ; *le*

penchant n'eſt que trop grand à croire les intérêts de l'un plus importans & plus preſſans que ceux de l'autre ; mais votre zele pour l'Etat ne vous a pas permis une crainte *qui pouvoit paroître légitime ;* & en m'admettant dans l'intérieur de vos délibérations, vous prouvez, de la maniere la plus authentique, la droiture & la ſincérité de vos intentions pour le ſervice du Roi. Je ſens, de mon côté, à quoi m'engage cette confiance ; il faut qu'un Miniſtre à qui le Clergé *fait l'honneur de ne le redouter pas*, s'en rende digne en redoublant ſes ſoins pour les avantages du Clergé ; tout ce que peut l'autorité du Miniſtre, je le dois à vos intérêts : ainſi, loin que les devoirs dont j'étois chargé, & ceux que vous m'impoſez de nouveau, viennent jamais à ſe *combattre*, la place que j'occupe dans l'Etat, me fournira les moyens de ſatisfaire à celle que vous me donnez dans l'Egliſe. *Je ſuis ſûr, Meſſieurs, & je vous outragerois par le moindre doute*, que vous ne me donnerez à porter au Roi, dans le cours de cette aſſemblée, que d'anciennes ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement

des Eglifes du Royaume pour leur Protecteur, que des gages nouveaux & certains du dévouement du Clergé à la Couronne, & de fa tendreffe refpectueufe pour la perfonne de Sa Majefté, tandis que je ne vous porterai que les précieufes affurances de l'attachement du Roi à la Religion ; que les maximes dont il eft inftruit & pénétré fur le refpect dû au Sanctuaire ; que fes fentimens en faveur de la plus illuftre portion de l'Eglife univerfelle ; que des témoignages de la préférence qu'il lui donne, au deffus de tous les autres objets de fon affection. *Je n'aurai rien ni de part ni d'autre à diffimuler, ni à affoiblir, ni à exagérer :* je ne dois m'étudier qu'*à être précis*, & à tranfmettre *fi fidélement* les fentimens du Roi & de fon Clergé, *qu'il ne refte aucun doute* fur ce que le Souverain doit attendre du zele & de la fidélité de fes Sujets, & fur ce que le Clergé peut efpérer de la religion, de la prudence & de l'affection du Roi

Le Cardinal Dubois employoit, diton, *la Motte* & *Fontenelle* à des Ouvrages plus férieux que de fimples Difcours académiques. On affure qu'en

1718, lorſque la France déclara la guerre à l'Eſpagne, le Manifeſte fut fait par *Fontenelle*, ſur les Mémoires du Miniſtre, & revu par *la Motte.* Nous n'avons point ce Manifeſte ſous les yeux; mais il ſeroit curieux de voir quel ton Fontenelle y avoit pris. Son ſtyle ordinaire n'étoit pas celui qui doit caractériſer de pareils Ouvrages; on y demande une ſimplicité noble, une force qui n'excede point la meſure, & plus de dignité que de fineſſe. L'illuſtre Académicien avoit ſans doute bien ſenti ces convenances, & ſans doute auſſi avoit eu le ſoin & l'eſprit de s'y conformer.

(*e*) Nous tenons d'un Evêque qui étoit préſent, le Diſcours que le Prélat Vintimille fit à Louis XV. La néceſſité d'abréger, dans une lecture publique, le récit d'un fait étranger à l'article du Cardinal Dubois, nous a obligés d'en ſupprimer quelques circonſtances, qu'on ſera peut-être bien aiſe de retrouver ici. L'Archevêque avoit en effet préparé (ou avoit fait compoſer par un autre) le Diſcours qu'il devoit prononcer; il apprit ce Diſcours comme il

put, & tant bien que mal; ſa mémoire le ſervit très-infidelément dès les premiers mots; un ſouffleur, qu'il avoit chargé de le ſuppléer, les lui ſuggéra; il ne les entendit pas, le fit répéter, continua encore à dire quelques mots, toujours mal ſoufflés ou mal entendus, & toujours mal redits; en un mot, il joue à peu près, devant le Monarque & à la tête du Clergé de France, mais ſans ſe déconcerter, la ſcène que dans la Comédie des Plaideurs, un des Avocats joue avec celui qui lui ſouffle ſa harangue: las enfin de ce dialogue entre ſon ſouffleur & lui, il s'arrêta tout à coup, & ſe tourna vers ce mal-adroit ou malheureux ſouffleur: *Si nous continuons de la ſorte*, lui dit-il, *ni vous ni moi ne nous en tirerons en cent ans;* puis ſe retournant vers le Roi, il lui fit im-promptu, &, pour ainſi dire, bruſquement, la harangue très laconique & très-*françoiſe!* que nous avons rapportée.

(*f*) Dans la deſcription de Paris, par Piganiol de la Force, l'épitaphe du Cardinal Dubois eſt attribuée à l'Abbé Couture, de l'Académie des Belles-

Lettres, & Professeur d'éloquence au Collége Royal. Il se peut que l'Abbé Couture l'ait mise en latin; mais nous savons de Fontenelle lui-même qu'il en avoit fourni l'idée; & c'est assez pour le regarder comme l'Auteur de l'épitaphe. L'idée une fois donnée, le premier Prêtre de paroisse l'eût exécutée comme l'Abbé Couture.

Le beau vers que nous avons rapporté, & qui se trouvoit placé au milieu d'un grand nombre d'épitaphes,

Tous ces morts ont vécu, toi qui vis, tu mourras.

se lisoit autrefois dans le cimetiere d'une église de Paris; il ne falloit effacer que le second vers, foible & commun en comparaison du premier:

L'instant fatal approche, & tu n'y penses pas.

Notre Cardinal, Archevêque & Ministre, mourut le 10 Août 1723, à peu près comme François Premier, d'une maladie invétérée, causée par quelques égaremens très-excusables de sa premiere jeunesse, & que tout l'art de la Médecine n'avoit pu guérir. Quelque

empressé qu'il fût (au moins nous devons le présumer) de satisfaire, dans ses derniers momens, aux devoirs que la Religion impose, il se crut obligé, comme Prince de l'Eglise, de les concilier avec ce qu'il devoit à cette dignité. Il prétendit qu'il y avoit un cérémonial particulier pour donner le Viatique à un Cardinal. Cette étiquette, qu'il jugeoit si importante, exigea des informations que la mort n'attendit pas ; & par ce scrupule, un peu déplacé dans une occasion si urgente, le Cardinal fut privé, à ses derniers momens, des prieres & des secours de l'Eglise, qu'il auroit sans doute reçus avec l'édification dont il devoit l'exemple.

On assure que le Pape Léon X mourut comme le Cardinal Dubois, sans Sacremens, & de plus avec l'intention de ne les point recevoir. Les Protestans qui se souvenoient de l'histoire des *Indulgences* vendues par les Jacobins au préjudice des Augustins, & devenues l'origine du Luthéranisme, firent à ce sujet une Epigramme très-connue, dont le sens étoit, que le Pon-

tiſe ayant *vendu* les Sacremens, n'avoit pu les *prendre*.

Sacra ſub extremâ ſi fortè requiritis horâ,
Cur Leo non potuit ſumere? Vendiderat.

(*g*) La place d'Honoraire que le Cardinal Dubois avoit eue dans l'Académie des Sciences & dans celle des Belles-Lettres, étoit une ſuite de l'uſage où l'on eſt, dans ces deux Compagnies, d'y donner entrée à la plupart des Miniſtres; uſage au fond plus raiſonnable que des cenſeurs amers ne pourroient le penſer; car des Sociétés ſavantes qui ſe ſont ſoumiſes à recevoir des *Honoraires*, doivent au moins choiſir des Honoraires utiles, ou par les lumieres qu'ils peuvent quelquefois y porter, comme feu M. le Marquis de l'Hopital, feu M. le Maréchal de Vauban, feu M. Turgot, & quelques autres, ou du moins par les ſecours matériels dont ils peuvent accélérer le progrès des Sciences & des Lettres; & c'eſt un bien que les hommes en place ſont plus que d'autres à portée de leur faire. Le Cardinal Dubois, qui ſe piquoit peu de ſavoir, n'a pu être utile de la premiere maniere à ces deux Compa-

gnies ; nous ignorons s'il l'a été de la ſeconde : il eſt sûr au moins qu'elles ne s'en ſont guere ſouvenues ; car on ne trouve point ſon Eloge dans leur Hiſtoire.

Nous avons remarqué qu'*un ſeul homme de Lettres*, Fontenelle, appartenoit, comme le Cardinal Dubois, à toutes les Académies de la Capitale, honneur dont Fontenelle étoit bien digne (1). Nous diſons *un ſeul homme de Lettres ;* car nous ne rechercherons pas ſi ces lauriers académiques ont été accumulés ſur d'autres têtes que ſur celles qui ſont réellement faites pour les recevoir. Ces titres multipliés d'Académicien, qui étoient pour Fontenelle une décoration vraiment flatteuſe, en ſeroient une bien futile pour des hommes en place mépriſés ou médiocres ; ridicule même, s'ils avoient mis une ambition puérile à la rechercher, en croyant par cette vaine diſtinction ajouter quelque choſe à leur exiſtence.

Nous ſommes très-éloignés de faire

(1) M. Bailli a obtenu de nos jours le même honneur, & la voix publique l'y avoit appelé.

une application injuſte & indécente de ces réflexions, à quelques perſonnes diſtinguées par leur rang, qui ont été Membres des trois Académies. Nous ne parlons ici qu'en général de ceux qui aſpireroient à cette diſtinction ſans la mériter; mais nous nous faiſons un devoir & un plaiſir d'avouer ici que pluſieurs de ceux qui l'ont obtenue en étoient très-ſuſceptibles.

(*h*) Fontenelle, qui fruſtra les manes du Cardinal Dubois de l'Eloge académique qu'il leur devoit, s'étoit permis quelquefois le même ſilence ſur d'autres Académiciens; par exemple ſur le fameux Law, que ſa qualité de Contrôleur-Général avoit auſſi fait Honoraire de l'Académie des Sciences, & dont la fortune auroit pu fournir au Secrétaire Philoſophe un objet intéreſſant de réflexions; mais les mêmes raiſons qui lui avoient fermé la bouche ſur le Cardinal Dubois, la lui fermerent ſans doute ſur l'Ex-Miniſtre Ecoſſois.

Il s'étoit auſſi diſpenſé de l'Eloge du P. Gouye, Jéſuite, & Membre Honoraire de l'Académie des Sciences, qui avoit néanmoins rendu, par ſon crédit,

quelques services à cette Compagnie, mais dont la mémoire n'y étoit rien moins que révérée, parce qu'il y avoit voulu porter l'esprit de despotisme, tant reproché à la Société dont il étoit Membre. Aussi fit-on, après sa mort, un réglement qui exclut à l'avenir les Réguliers des places d'Honoraires, & ne leur laisse que celle d'Associé libre, où n'ayant point de suffrage, ils intrigueroient & cabaleroient en pure perte: bornés, par cette sage précaution, à l'avantage si noble de ne porter dans les Sociétés savantes que leurs connoissances & leurs talens, ils se voyent dans l'heureuse impuissance d'y être dangereux par leur crédit, & nuisibles par leurs manœuvres.

(*i*) Cet Eloge du Pere le Tellier, si l'on doit lui donner ce nom, mérite d'être transcrit ici par sa singuliere briéveté.

» MICHEL LE TELLIER naquit au-
» près de Vire, en Basse-Normandie,
» le 16 Décembre 1643, & fit ses
» études à Caen au Collége des Jésuites,
» qui en jugerent si favorablement,
» qu'ils le reçurent parmi eux dès l'âge

» de dix-sept à dix-huit ans. Après y
» avoir régenté avec succès la Philoso-
» phie & les Humanités, ses Supérieurs
» parurent le destiner uniquement aux
» Lettres. Il fut chargé de travailler
» sur Quinte-Curce, pour l'usage de
» feu Monseigneur ; & l'édition qu'il
» en donna en 1678, le fit choisir, avec
» quelques autres Peres distingués par
» de semblables travaux, pour établir à
» Paris, dans le Collége de Clermont,
» une Société de Savans, qui succédât
» aux Sirmonds & aux Petaux : mais
» ce projet, dont l'exécution étoit na-
» turellement assez difficile, fut encore
» dérangé par le goût que le Pere le
» Tellier prit pour un genre d'écrire
» tout différent, qui le conduisit par
» degrés aux premiers emplois de sa
» Compagnie. Il y fut successivement
» Reviseur, Recteur, Provincial. Enfin
» le Pere de la Chaize étant mort en
» 1709, le Pere le Tellier fut nommé
» Confesseur du Roi, & Académicien
» Honoraire de cette Académie. Il est
» mort à la Fleche, le 2 du mois de
» Septembre dernier, âgé de soixante-
» seize ans «.

On peut regarder ce soi-disant Eloge

comme une espece d'Epitaphe assez semblable à celle du Cardinal Dubois, mais d'un laconisme plus aride encore & plus affecté. Cependant le Jésuite si sobrement loué, n'étoit pas, à beaucoup près, sans mérite, au moins comme homme de Lettres; son *Quinte-Curce* dont il est parlé dans cet Eloge, passe pour un des meilleurs Ouvrages de la collection des *Dauphins*. Si le Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres n'eût pas eu la bouche fermée par des ordres supérieurs, peut-être assez mal entendus, il eût mieux fait de louer, comme il le devoit, les talens du Pere le Tellier, sans dissimuler le mal qu'il avoit causé par son fanatisme & ses intrigues. Un tel éloge eût été à la fois une leçon, & un acte de justice; celui qu'on vient de lire n'est qu'une satire déguisée, sans utilité comme sans sel.

(*k*) Un Ecrivain célebre, qui avoit fort connu le Cardinal Dubois, assure qu'un jour on l'entendit se disant à lui-même : *Tue toi donc*, *tu n'oserois.* C'étoit sans doute dans un de ces momens où il éprouvoit avec tant de désespoir les dégoûts attachés à sa situation.

(*l*) Il s'en falloit beaucoup que le poids & les orages du Ministere fissent regretter au Cardinal de Fleury, la petite église de Fréjus, dont il avoit d'abord été Evêque. Le Cardinal Quirini, dont la vanité a ramassé dans *ses Mémoires* toutes les lettres qu'il avoit reçues, nous en a laissé deux très-curieuses, que le Cardinal de Fleury lui écrivit, l'une quand il eut l'évêché de Fréjus, & l'autre quand il fut nommé Précepteur du Roi. Dans la premiere, l'Evêque de Fréjus dit qu'il vient d'arriver dans le triste diocese qu'on lui avoit donné; que dès qu'il avoit vu *sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage;* & il signe sa lettre, *Fleury, Evêque de Fréjus par l'indignation divine.* Dans la seconde, il proteste au même Cardinal, qu'*il regrette bien vivement* la solitude de Fréjus, dont on vient de l'*arracher* pour le charger de l'éducation du jeune héritier de la Couronne. *Louis XIV*, dit-il, *étoit à l'extrémité quand il m'a fait l'honneur de me donner cette place. S'il avoit été en état de m'entendre, je l'aurois supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après sa mort,*

on n'a pas voulu m'écouter ; j'en ai été malade, & je ne me conſole point de la perte de ma liberté. Il paroît cependant qu'il ſe conſola, du moins à la longue, & qu'il trouva enfin des forces pour ſupporter le malheur de n'être plus confiné au fond de la Provence, & d'avoir à gouverner le Royaume au lieu du dioceſe de Fréjus.

Le Cardinal de Fleury ne fut malheureux que les deux dernieres années de ſa vie, par le mauvais ſuccès d'une guerre auſſi injuſtement entrepriſe que mal conduite. *Ce Miniſtre*, diſoit à cette occaſion le Pape Benoît XIV, *eſt né à propos pour ſa fortune, & mort à contre-temps pour ſa gloire.*





FRANÇOIS TIMOLÉON

DE CHOISY,

Prieur de Saint-Lo de Rouen & de Saint-Gelais, né à Paris le 16 *Août* 1644; *reçu le* 25 *Août* 1687, *à la place de* FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, *Duc de Saint-Aignan; mort le* 2 *Octobre* 1724 (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE CHOISY.

NOTE I, *relative à la page* 310, *sur les injustices qu'essuya le pere de l'Abbé* DE CHOISY, *Chancelier de Gaston, Duc d'Orléans.*

» LORSQUE Monsieur se retira à
» Blois, dit l'Abbé de Choisy dans ses

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

» Mémoires, mon pere pensa être » chassé. Le Cardinal Mazarin l'accu- » soit d'avoir voulu faire révolter le » Languedoc.... Il avoit pourtant » toujours été dans les intérêts du » Roi, préférablement à ceux de Mon- » sieur ; mais il n'avoit pas cultivé le » Cardinal. Chargé d'une négociation » qui exigeoit de l'argent (& le Roi » n'en avoit pas), il alla en Hollande » emprunter deux cent mille écus sur » son crédit, & n'en fut remboursé que » six ans après. Cette *petite injustice* » (*si pourtant j'ose parler ainsi* (1)), » qu'on a faite à mon pere, révolta ma » mere à l'excès ; & son dépit fut poussé » à bout, lorsqu'à la mort de Monsieur, » elle perdit la charge de Chancelier, » qui valoit cent mille écus «.

(1) Nous prierions le Lecteur d'observer la bassesse de cette parenthese, si ce style de valet, ou plutôt d'esclave, n'eût été alors le style à la mode.



NOTE II, *relative à la page* 312, *sur les Rois qui n'ont point de crédit chez eux.*

C'EST ce qu'on a dit en particulier du Roi d'Espagne, Charles II, gouverné par les Jésuites, & par des Ministres vendus à la Cour de Vienne. C'étoit ce pauvre Roi, qui, apprenant la prise de Mons par Louis XIV, & ignorant que cette ville étoit à lui, disoit en soupirant : *Voilà une grande perte pour le Roi d'Angleterre !* & ce Prince étoit le maître d'une grande Monarchie ! Malheureuse espece humaine, par quels hommes vous êtes souvent gouvernée !



NOTE III, *relative à la page 315, sur les habits de femme que portoit l'Abbé* DE CHOISY.

IL prit tant de goût pour cet habillement, qu'il ne le quitta presque pas jusqu'à la fin de ses jours; mais ce qui n'est pas moins affligeant, & ce qui prouve la frivole indulgence de la Nation Françoise pour les choses même les plus ridicules, c'est qu'après s'être moqué d'abord d'une si étrange mascarade, en peu de temps on s'y accoutuma si bien, qu'on le recevoit par-tout en habit de femme, sans presque y faire attention: il ne craignoit pas même de se montrer à Versailles avec ce singulier travestissement; malheureusement il fut un jour rencontré dans cet état, au jeu de la Reine, par le févere Duc de Montausier, qui, oubliant la présence de cette Princesse & des femmes de la Cour, dit au jeune *hermaphrodite*, avec la rudesse un peu brutale dont il faisoit profession: *Monsieur ou Mademoiselle, car je ne sais comment*

vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la sorte habillé en femme, lorsque Dieu vous a fait la grace de ne le pas être. Allez vous cacher; Monsieur le Dauphin vous trouve très-mal ainsi...... Pardonnez-moi, *Monsieur*, répondit le jeune Prince, *je la trouve belle comme un Ange.*

Cette espece de démence (car pourquoi ne pas l'appeler par son nom!) n'eût été après tout qu'une folie sans conséquence, si l'Abbé de Choisy n'en avoit pas abusé dans une circonstance très-grave; l'histoire n'en est que trop connue, nous ne la répéterons point, par ménagement pour un Confrere. Les détails de cette aventure, qui n'étoit faite que pour l'oubli, ont été conservés dans l'Ouvrage très-peu édifiant, qui a pour titre, *Histoire de la Comtesse des Barres*, espece de Roman par la singularité des faits, mais Histoire par la vérité; cet Ouvrage fut attribué, lorsqu'il parut, à un ami de l'Abbé de Choisy, qui a toujours nié d'en être l'Auteur, & d'avoir rendu un si mauvais service à sa mémoire.

NOTE IV, *relative à la page* 319, *sur la conversion de l'Abbé* DE CHOISY.

ON ne sera peut être pas fâché de trouver ici en détail les expressions plus qu'énergiques, par lesquelles l'Abbé de Choisy exprimoit sa frayeur religieuse dans la maladie mortelle dont il fut atteint.

» La mort de la Reine, dit-il dans » la peinture qu'il nous a conservée de » cette maladie, m'avoit fait faire à » peine quelques réflexions, quand tout » à coup je me sentis accablé par une » fievre violente. Mes forces, au bout » de trois jours, furent perdues, mon » cœur abattu. J'envisageai la mort, » que j'avois cru si éloignée. Bientôt » après j'en vis tout l'appareil effroyable. » Je me vis dans un lit entouré de » Prêtres, au milieu des cierges funebres, mes parens tristes, les Médecins étonnés, tous les visages m'annonçant l'instant fatal de mon éternité. Oh ! qui pourroit dire ce que » je pensai dans ce moment terrible ?

» car si mon corps étoit abattu, si je » n'avois quasi plus de sang dans les » veines, mon esprit en étoit plus libre » & ma tête plus dégagée. Je vis donc, » ou je crus voir les Cieux & les En- » fers. Je vis ce Dieu si redoutable sur » un trône de lumiere environné de » ses Anges. Il me sembloit qu'il me » demandoit compte de toutes les ac- » tions de ma vie, des graces qu'il » m'avoit faites, & dont j'avois abusé; » & je n'avois rien à lui répondre, rien » à lui offrir pour satisfaire à sa justice. » Je voyois en même temps les abîmes » ouverts prêts à m'engloutir; les dé- » mons prêts à me dévorer; les feux » éternels destinés à la punition de mes » crimes. Non, l'on ne sçauroit s'ima- » giner ce que c'est que tout cela, si » on n'y a passé. Car ne croyez pas, » dans cet état, quand l'ame est prête » à se séparer du corps, ne croyez pas » qu'on voye les choses comme nous » les voyons présentement. Les mys- » teres les plus incompréhensibles pa- » roissent clairs comme le jour. L'ame, » quasi dégagée de son corps, a des » clartés nouvelles. Nous voyons la » justice de Dieu, qui nous va punir,

» & nous ne présumons plus de sa mi-
» séricorde. Pour moi, je vous avoue
» que j'eus grand'peur. Je demandai
» pardon à Dieu de tout mon cœur.
» J'aurois bien voulu avoir le temps de
» faire pénitence, mais la mort me
» talonnoit de près. J'avois entendu les
» Médecins dire : *Il ne sera pas en vie*
» *dans deux heures*. Que faire donc ?
» quel parti prendre ? Je ne sentois
» rien, je ne me souvenois de rien qui
» pût me donner la moindre espérance.
» Je ne me voyois aucun moyen de
» racheter mes péchés par l'aumône ;
» enfin toutes les portes du Ciel me
» paroissoient fermées. J'avois pourtant
» reçu tous mes Sacremens, & m'étois
» préparé le mieux que j'avois pu à ce
» passage si terrible. Mais qu'est-ce
» qu'une préparation précipitée ? Et
» que peut penser dans ces derniers mo-
» mens, au milieu d'une mort presque
» inévitable, un cœur tout terrestre,
» nourri dans les plaisirs du siecle, &
» si peu accoutumé aux pensées de
» l'autre vie ? Je serois tombé dans le
» désespoir, si j'étois demeuré plus
» long-temps dans un état si capable
» d'effrayer les plus déterminés. Mon
» corps

» corps abattu par la violence de la » maladie, tourmenté par l'agitation » de mon esprit, demandoit du re» pos. Je m'endormis, & me réveillai » plus tranquille. J'avois cru, pendant » mon sommeil, me voir à la porte » d'une galerie, toute éclatante de » lumiere, mais d'une lumiere douce, » & qui, sans m'éblouir, me paroissoit » plus brillante que toutes les autres » lumieres. Je me sentois bien ferme » dans la résolution de me convertir » si je revenois en santé, & je com» mençai à croire qu'il n'étoit pas im» possible que Dieu me fît miséricorde. » Une pensée si consolante me donna » courage. L'esprit en repos contribua » à ma guérison autant & plus que le » quinquina ; & je me vis bientôt en » état de jouir encore une fois de la » vie, que je n'avois souhaitée que pour » faire pénitence «.

Nonobstant des dispositions si louables, il avoit besoin, pour être tout-à-fait éclairé, d'une espece de rechute qui fut encore longue & dangereuse, & *qui acheva heureusement en lui*, disoit-il, *l'opération de la Grace*.

Cette conversion néanmoins ne l'a-

voit guere corrigé. Paſſant un jour avec un ami, près d'une terre conſidérable que le dérangement de ſa conduite l'avoit obligé de vendre, il pouſſoit de profonds ſoupirs; ſon ami, édifié de ſa douleur, louoit de ſon mieux, pour la conſolation de l'affligé, un repentir qui paroiſſoit ſi profond & ſi ſincere. *Ah!* s'écria l'Abbé de Choiſy, *que je la mangerois bien encore!*

NOTE V, *relative à la page 322, ſur le Journal du voyage de Siam, écrit par l'Abbé* DE CHOISY.

POUR donner une idée de ce Journal, nous en rapporterons quelques paſſages ſinguliers ou curieux. Ils feront connoître le genre d'eſprit de l'Abbé de Choiſy, ſa maniere de voir, de juger & d'écrire, & le rôle un peu meſquin qu'il a joué dans ſa *ſous-ambaſſade*. Le Journal eſt adreſſé à M. l'Abbé de Dangeau, à qui l'Auteur rend compte, pour ainſi dire, de tous les momens de ſon voyage.

» M. Baſſet, l'un de nos Miſſion-
» naires, a fait cet après-dîner une
» exhortation aux matelots, où d'hon-
» nêtes gens auroient pu prendre leur
» part. Ho ! qu'aiſément tout nous
» porte à Dieu, quand on ſe voit au
» milieu des mers, ſur cinq ou ſix
» planches, toujours entre la vie & la
» mort ! Cette conſolation ſolide ne ſe
» peut trouver que dans les penſées
» d'une autre vie, cent fois plus heu-
» reuſe que celle-ci ; & il faut bien
» que nous les ayons, ces penſées de
» l'éternité, car ſans cela nous ſerions
» bien ſots d'aller paſſer la ligne..... «.

» M. Vachet, autre Miſſionnaire,
» dira demain la Meſſe. Je ſuis tout plein
» des joies du Paradis. Je viens de lire
» le Paradis de M. Nicole. Qu'il en
» donne une belle idée ! En vérité il
» faut être fou pour ne pas avoir envie
» d'aller là. L'Enfer ne m'a pas ſem-
» blé ſi bien traité ; & l'un m'a fait
» plus de plaiſir, que l'autre ne m'a
» fait de peur. Je crois avoir enfilé le
» bon chemin, & j'eſpere beaucoup de
» la miſéricorde de Dieu. Que je ſuis
» heureux d'avoir entrepris ce voyage-
» ci ! Je ſentois bien que la main de

» Dieu y étoit ; & j'y étois poussé avec » trop de violence pour que cela fût » naturel. Je n'aurai guere offensé Dieu » pendant deux ans. Hélas ! ce seront » les deux plus belles années de ma » vie ! Les tentations sont à trois ou » quatre mille lieues d'ici. Franche- » ment nous n'avons pas grand mérite » à vivre dans l'ordre.... «.

» Il vient de venir un vent si furieux, » que nous nous sommes tous regardés : » & cependant, ô la bonne chose que » la bonne conscience ! nous n'avons » pas trop peur. Sur cette mer qui a » un minois si terrible, & où j'entends » les gens du métier dire, *cela ne vaut* » *rien, il n'en faudroit pas beaucoup* » *comme celui-là*, je suis tranquille. » D'où vient cela ? je ne joue plus ; la » bassette ne m'est plus de rien : je » songe un peu à l'autre vie. Je ne » tuois personne, mais à grand'peine » disois-je mon Bréviaire ; & plus d'une » fois j'ai quitté le jeu pour aller dé- » brider Vêpres, & puis retourner » quêter un sonica. Quand on en use » ainsi, on doit craindre les dangers. » En vérité, la mer en colere est un » Prédicateur pathétique ; & le Pere

» Bourdaloue se tairoit devant elle.... «.

» Oh le beau Sermon que vient de » faire le Pere le Comte ! Il se *bourdalise* beaucoup : en voilà deux de » suite de la même force. Il est éloquent, familier, & touchant ; & je » vois que nos autres Prédicateurs ne » sont plus si empressés. Ils voyent au » moins la plupart, qu'après qu'ils ont » bien crié, bien sué, on ne leur dit » rien ; on commence Vêpres. Mais ce » Pere le Comte n'est pas de même : » chacun l'embrasse, chacun l'essuie ; » on ne veut pas qu'il s'enrhume, parce » qu'on veut l'entendre encore.... «.

» Le Pere Gerbillon a prêché sur » l'Enfer avec beaucoup d'esprit. Il dit » de fort belles choses ; mais avec un » peu trop de véhémence, qu'il sçaura » bien modérer à la Chine : car on n'y » prêche point, on parle de bon sens, » on raisonne juste ; & quand les Chinois » voyent un Prédicateur tout hors de » lui, qui crie du haut de la tête, ils » se mettent à rire, & disent : *A qui » en a-t il ! contre qui veut-il se » battre ? Et croit-il me persuader en » me montrant qu'il se laisse aller à*

» *ses passions, & que la colere le*
» *transporte?....* «.

» A la fin, la grande partie d'échecs
» vient d'être décidée. Nous jouions
» en vingt parties liées, le Chevalier
» de Fourbin & le P. Gerbillon contre
» moi. L'émulation s'y étoit mise; un
» mauvais coup nous faisoit pâlir. L'audi-
» toire ou plutôt les spectateurs atten-
» tifs par-dessus l'épaule, gardoient un
» profond silence, qu'ils ne rompoient
» de temps en temps que par des cris
» d'admiration. Ils ne pouvoient com-
» prendre comment le Roi ne nous
» donnoit pas ses armées à comman-
» der, & ne comptoient pour rien le
» Maréchal de Créqui. Voilà qui est
» beau. Mais à la fin j'ai perdu, & j'ai
» eu besoin des *Essais de morale* pour
» m'empêcher d'être fâché. Par bon-
» heur j'avois lu depuis peu le *Traité*
» *de l'amour-propre*, & j'ai trouvé une
» belle occasion de m'humilier. Le soir,
» en faisant mon petit examen de la
» journée, je tombai sur les échecs,
» & examinai bien sérieusement d'où
» venoit que j'avois si grande envie de
» gagner; & après avoir bien retourné

» mon cœur, je trouvai que c'étoit
» pure vanité. Alors je demandai à
» Dieu la grace de me faire perdre,
» si cela pouvoit être bon à m'humilier.
» Qu'arriva-t-il? Nous jouâmes le len-
» demain, & depuis ce moment-là je
» ne me suis point défendu. Je fus
» assez fâché dans le moment; mais
» depuis la réflexion, j'ai eu beaucoup
» de consolation de voir ma priere
» exaucée.... «.

» J'ai été ce matin rendre visite (à
» Siam) à M. Constance, Commissaire
» Général. La conversation a presque
» toujours roulé sur le Roi, dont il
» connoît toutes les grandes qualités,
» comme s'il avoit passé sa vie à Ver-
» sailles. *Votre Roi*, m'a-t-il dit, *parle*
» *comme la Sainte Ecriture: il dit, &*
» *tout est fait. Vous me dites qu'il est*
» *tous les jours quatre ou cinq heures*
» *au Conseil, & moi je crois qu'il y*
» *est toujours, à voir de quel air il*
» *mene ses voisins....* «.

» Avant-hier, un des Siamois nom-
» mé *Antonio Pinto*, soutint dans le
» Palais de M. l'Ambassadeur des theses
» en Théologie, dédiées au Roi: c'est
» au nôtre. Nos Jésuites disputerent.

» Mais il y eut un Diacre Cochin-
» chinois qui fit des merveilles, &
» qui ne vouloit point se taire ; on
» avoit beau battre des mains. L'Ar-
» chevêque Talapoin de Siam y vint,
» & se mit vis-à-vis du répondant. Il
» nous auroit fait grand plaisir de dis-
» puter, mais sa gravité l'en empêcha.
» Il est assez beau à nos Missionnaires
» de faire des écoliers capables de ré-
» pondre en Sorbonne. Pour moi, je
» voudrois qu'ils en envoyassent quel-
» qu'un en France, pour faire une
» expectative à Paris. Cela feroit grand
» plaisir à M. Grandin (1), de voir une
» face noire parler si juste : *De Deo uno*
» *& trino* «.

(1) Professeur de Théologie, alors fort célebre.



NOTE VI, *relative à la page 324, sur le prétendu projet de conversion du Roi de Siam, imaginé par les Jésuites.*

UN Jésuite plus zélé que le Peré Tachard, mais beaucoup moins au fait des dispositions du Roi de Siam, voulant convertir un jour ce Prince, lui disoit que, *pour entendre tous nos Mysteres, il falloit être éclairé par l'esprit de Dieu, & qu'on obtenoit cette grace par la priere. Eh bien!* répondit le Monarque, *vous n'avez qu'à, de votre côté, invoquer nos Dieux, après quoi vous entendrez & approuverez tout ce qui vous paroît extravagant dans notre Religion & dans notre culte.* Un Prince qui raisonnoit de la sorte, étoit bien loin des portes de l'Eglise, que Louis XIV désiroit tant de lui ouvrir.

Voici de quelle maniere l'Abbé de Choisy s'exprime dans son Journal sur le prétendu projet de conversion, dont

il fut d'abord la dupe, & bientôt après trop détrompé.

» M. l'Ambaffadeur (le jour de fon
» audience) a dit au Roi de Siam,
» *que le Roi fon Maître, fi fameux*
» *par tant de victoires, lui a com-*
» *mandé de venir trouver Sa Majefté*
» *aux extrémités de l'Univers, pour*
» *lui préfenter des marques de fon*
» *eftime & l'affurer de fon amitié.*
» *Mais que rien n'étoit plus capable*
» *d'unir ces deux grands Princes, que*
» *de vivre dans les fentimens d'une*
» *même croyance; que le Roi le con-*
» *juroit, par l'intérêt qu'il prend à fa*
» *véritable gloire, de confidérer que*
» *cette fuprême majefté dont il eft*
» *revêtu fur la terre, ne peut venir*
» *que du vrai Dieu, c'eft-à-dire, d'un*
» *Dieu tout-puiffant, éternel, infini,*
» *tel que les Chrétiens le reconnoiffent,*
» *qui feul fait régner les Rois, & regle*
» *la fortune de tous les Peuples; que*
» *c'étoit à ce Dieu du ciel & de la*
» *terre qu'il falloit foumettre toutes fes*
» *grandeurs, & non à ces foibles di-*
» *vinités qu'on adore dans l'Orient;*
» *& dont Sa Majefté, qui a tant de*

» *lumiere & de pénétration, ne peut*
» *manquer de voir assez l'impuissance.*
» Le Roi de Siam, après avoir lu
» la lettre du Roi, dit à M. Constance:
» *Je vois bien que le Roi de France*
» *me veut faire Chrétien;* & lui dit
» ces paroles d'un ton à faire beaucoup
» espérer. Je crois que c'est pour me
» tenir toujours en haleine, afin que
» jusqu'au départ de M. l'Ambassadeur
» je ne sache point ma destinée.
» M. Constance est venu voir M.
» l'Ambassadeur, & lui a dit que le
» Roi, en plein Conseil, lui avoit dit ces
» paroles: *Le Roi de France a pour*
» *moi une amitié désintéressée. Il m'en-*
» *voie proposer de me faire Chrétien:*
» *quel intérêt y a-t-il? Il demande*
» *que je m'instruise de sa Religion:*
» *il ne faut pas le mécontenter, il faut*
» *le faire & voir.* Grande parole pour
» un Roi des Indes qui ne sait point
» dissimuler, & qui croit qu'il y va de
» son honneur de ne dire que ce qu'il
» pense! La même chose a été rap-
» portée à un Missionnaire par le Bar-
» kalon, qui dit que la Religion des
» Pagodes étoit près de sa fin. Nous

» ne sommes pas assez innocens pour
» croire cela tout droit «.

» On dit que le Roi a donné à M.
» Vachet une audience de trois heures ;
» & qu'après l'avoir fort remercié, il
» a ajouté ces paroles dignes d'un Roi
» Chrétien : *N'en soyez pas plus or-*
» *gueilleux, Pere Vachet ; ce n'est pas*
» *vous qui avez fait de si grandes*
» *choses en si peu de temps : c'est le*
» *Dieu du ciel & de la terre qui l'a*
» *permis pour sa gloire, & c'est lui*
» *que nous en devons remercier.*

» Oh ! M. l'Abbé de Dangeau, la
» belle chose que la Religion Chré-
» tienne ! Que Timoléon a d'obliga-
» tions à Théophile de lui avoir ouvert
» l'esprit (1) ! Aussi vous puis-je assurer
» que, dans la Jérusalem céleste, Timo-
» léon s'écriera : *Seigneur, si je chante*
» *vos louanges, si je vous vois, si je*
» *vous aime, c'est à Théophile après*
» *vous, Dieu de miséricorde, à qui*
» *j'en ai la premiere obligation....* «.

» Ce Prince (le Roi de Siam) ne

(1) L'Abbé de Dangeau avoit fort contribué à la conversion de l'Abbé de Choisy.

» ſera point damné, il connoît à demi » la vérité : Dieu lui donnera la force » de la ſuivre. Il a un Crucifix dans » ſa chambre : il lit l'Evangile ; il parle » de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt avec » grand reſpect : tout cela ne ſuffit pas » pour me faire demeurer ici comme » Miniſtre du Roi ; mais cela ſuffit » pour nous donner une grande con- » ſolation. Prions bien Dieu pour ce » bon Roi de Siam....

» Le Roi me demanda hier s'il étoit » vrai que je connuſſe le Pape. Je lui » répondis qu'oui, & que même j'étois » le premier homme du monde qui lui » eût baiſé les pieds un peu avant ſon » exaltation. *Puiſque cela eſt*, me dit- » il, *je vous prierai de faire à Rome* » *quelques commiſſions pour moi.* Il » n'en dit pas davantage ; & ce ſera » à l'audience de congé qu'il me parlera » en forme. Oh çà, avouons la vérité : » ne ſuis-je pas bienheureux ? &, ne » pouvant demeurer ici, pouvois-je » retourner en Europe d'une maniere » plus agréable & plus convenable à » un Eccléſiaſtique ? J'ai eu le ſervice » de Dieu en vûe en venant, & je » l'aurai encore en retournant. Il eſt

» beau pour notre Religion, qu'un Roi
» idolâtre témoigne du respect pour
» celui qui en est le Chef en terre, &
» lui envoie des présens des extrémités
» du Monde; & je crois que le Roi
» sera bien aise de voir le Vicaire de
» Jésus-Christ honoré par le Roi de
» Siam, & qu'un de ses sujets soit
» chargé d'une pareille commission «.

NOTE VII, *relative à la page* 325; *sur l'ordination précipitée de l'Abbé* DE CHOISY.

LE nouveau Prêtre étoit aussi novice dans le Sacrement de l'Ordre, qu'un certain Abbé de Cosnac, dont il a écrit très-plaisamment l'Histoire.

Cet Abbé, qui venoit d'être nommé à l'evêché de Valence, avoit prié un Archevêque de ses amis de faire la cérémonie de son sacre. L'Archevêque lui ayant demandé quel jour il avoit choisi pour cette cérémonie, *Il est nécessaire*, répondit l'Abbé, *que vous me fassiez Prêtre auparavant, car je ne le suis pas.... Je vous ferai Prêtre*,

répondit le consécrateur.... *Mais*, dit l'Abbé, *il faudra que vous me fassiez Diacre.... Diacre, soit*, répondit l'Archevêque un peu surpris.... *Je vous dirai tout bas*, reprit l'Abbé, *que je ne suis même pas encore Sous-Diacre...... Oh! pour le coup*, répliqua l'Archevêque, *dépêchez-vous de me dire que vous êtes tonsuré, de peur que dans cette disette de Sacremens, vous ne remontiez jusqu'au Baptême.*

Voici les réflexions de l'Abbé de Choisy sur les différens Ordres dont il venoit d'être honoré.

7 Décembre.

» J'ai reçu ce matin les quatre Mi-
» neurs, & demain, s'il plaît à Dieu,
» je m'engagerai pour toute ma vie
» dans l'Etat Ecclésiastique. Il y a deux
» ans & demi que j'y songe. Je me suis
» abandonné à M. de Métellopolis: ainsi
» j'ai la conscience en repos, & crois
» prendre le bon parti....

8 Décembre.

» Je suis présentement Sous-Diacre;
» il n'y a plus moyen de reculer,
» voilà qui est fait. Je ne sais si je

» ferai aſſez malheureux pour me re-
» pentir ; mais je n'en crois rien....

9 Décembre.

» Je ſuis Diacre : c'eſt bien marcher
» à pas de géant, & qui plus eſt,
» demain, s'il plaît à Dieu, je ſerai
» Prêtre. Il n'y avoit pas moyen de
» faire autrement....

10 Décembre.

» Me voici donc Prêtre. Quel ter-
» rible poids je me ſuis mis ſur le dos !
» Il faudra le porter ; & je crois que
» Dieu, qui connoît ma foibleſſe, m'en
» diminuera la peſanteur, & me con-
» duira toujours par ce chemin de
» roſes que j'ai trouvé ſi heureuſement
» chez vous, au ſortir des bras de la
» mort....

6 Janvier.

» Dieu m'a fait la grace de dire
» aujourd'hui ma premiere Meſſe !
» Oh ! le bon ſéminaire, la bonne re-
» traite qu'un navire ! On eſt en paix
» dans ſa petite chambre : perſonne ne
» vient vous interrompre.... «.

» Croiriez-vous que je viens de faire
» un Sermon, & que peut-être je le
» dirai ? Cela eſt un peu téméraire :
» commencer à prêcher à quarante-
» deux ans ! Nous verrons comment
» cela ſe paſſera : je ſentirai bien ſi je ne
» fais rien qui vaille, & je me le tien-
» drai pour dit. J'ai eu toute ma vie la
» fantaiſie de prêcher, dans des temps
» où je prêchois fort peu d'exemple :
» maintenant, que Dieu m'a fait la
» grace de rentrer en moi-même, &
» que je me vois Prêtre pour toute
» l'éternité, je veux au moins eſſayer,
» & jamais je ne trouverai une plus
» belle occaſion. Si je pouvois parvenir
» à faire un bon Prône à Gournai (1),
» ce feroit-là toute mon ambition ;
» car je ne crois pas que je me ſerve
» du crédit de M. le Grand-Aumônier
» pour prêcher à Verſailles....

» J'ai fait aujourd'hui mon coup
» d'eſſai : j'ai prêché pour la premiere
» fois de ma vie. Ce ne ſera pas la
» derniere : c'eſt vous dire aſſez nette-
» ment que je ne ſuis pas rebuté de

---

(1) C'étoit le Prieuré de M. l'Abbé de Dangeau.

» moi. Je n'ai rien à vous dire sur la » composition : comment faire sur un » navire, sans livres & sans secours? » J'ai dit ce que j'ai pu ; & de bons » matelots sont contens de peu. Mais » ce qui m'a plu, c'est que je n'ai » point eu peur, & je n'ai point dit » servilement mot à mot ce que j'a- » vois écrit....

» Je ne prends plus la peine de » vous dire quand je prêche ou quand » je ne prêche pas : quand on est » rompu à un métier, on ne s'en fait » plus de fête. Cependant, à dire le » vrai, j'ai pensé manquer aujourd'hui. » J'ai oublié tout-à-fait le commence- » ment de mon premier point. Qu'ai-je » fait ? j'ai battu la campagne, j'ai » redit en autres termes un peu plus » familiers, ce que je venois de dire » d'un style sublime ; & ainsi en pe- » lotant, j'ai rattrapé ce que j'avois à » dire. Je crois que le pauvre Pere » Tachard a sué pour moi ; mais peu » de matelots s'en sont apperçus.... «.

NOTE VIII, *relative à la page 329, sur le Journal académique de l'Abbé* DE CHOISY.

NOUS avons dit que ce Journal étoit écrit avec une gaîté dont le sujet ne paroissoit pas trop susceptible. En voici un exemple sur cette phrase : *Si j'étois que de vous, je ferois telle chose.* » Il faut, Messieurs, dit le Président » Rose, que je vous fasse à ce propos » une petite historiette. Au voyage de » la paix des Pyrénées, un jour le » Maréchal de Clerembault, le Duc de » Créqui & M. de Lyonne causoient, » moi présent, dans la chambre du » Cardinal Mazarin. Le Duc de Cré- » qui, en parlant au Maréchal de Cle- » rembault, lui dit dans la chaleur de » la conversation : *M. le Maréchal,* » *si j'étois que de vous, j'irois me* » *pendre tout à l'heure. Eh bien*, ré- » pliqua le Maréchal, *soyez que de* » *moi* «.

Dans un autre endroit, l'Abbé de Choisy parle d'un Académicien qui

trouvoit alternativement des raisons pour des opinions contraires. » Il ressemble, dit l'Abbé de Choisy, à feu » M. de Marca, qui, dans les assem» blées du Clergé, soutenoit tantôt un » avis, tantôt un autre, selon les cir» constances, & avoit toujours à nous » alléguer quelque Canon qui paroissoit » fait exprès pour lui «.

NOTE IX, *relative à la page 332, sur le mot de l'Abbé* DE CHOISY, *au sujet de* CHARLES VI.

LA question du Duc de Bourgogne à l'Abbé de Choisy, sur ce malheureux Monarque, prouve que malgré la plus excellente éducation, le caractere de Prince est trop souvent indélébile.

On prétend que le Duc de Montausier, quand il eut appris la réponse de l'Abbé de Choisy, & de quelle bouche la vérité étoit partie, s'écria comme Moliere : *Où va-t-elle se nicher?* On dit même qu'il ajouta : *Je suis fâché de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite son amitié.*

NOTE X, *relative à la page 333, sur l'Histoire de Saint Louis par l'Abbé* DE CHOISY.

CE Prince, grand dans ſes vertus & petit dans ſa dévotion, ferme & foible tout à la fois, moitié au deſſus, moitié au niveau de ſes Contemporains, réſiſtant & cédant tour à tour à la barbarie de ſon Siecle; enfin, qu'on nous permette cette expreſſion, moitié Saint & moitié Roi, réſiſtoit au Pape & trembloit devant ſa mere, abandonnoit des ſujets qu'il rendoit heureux, pour aller ſe faire battre en Afrique dans deux croiſades ſucceſſives, mal-habilement entrepriſes & plus mal habilement exécutées, où périrent avec lui des milliers de François; il joignoit à toute la dureté de l'intolérance religieuſe, la ſageſſe & l'équité la plus rare dans celles de ſes Loix qui n'avoient pas l'héréſie pour objet; à la bienfaiſance la plus tendre pour les malheureux, un zele ſi peu éclairé & même ſi cruel, *qu'il ne falloit*, diſoit-il, *répondre aux*

objections des Hérétiques, qu'en leur enfonçant l'épée dans le corps jusqu'à la garde : avec les plus rares talens pour gouverner, il eut la fantaisie, par le conseil d'un Jacobin son Confesseur, d'abdiquer la royauté pour se faire Moine ; fantaisie qui, pour son honneur, ne dura pas, & qui fit dire à Philippe le Hardi son fils : *Que si Dieu le faisoit jamais Roi, il feroit justice de tous ces prêcheurs.* C'est ce contraste qu'il faut sur-tout faire sentir dans l'Histoire de Saint Louis ; aussi cette Histoire, quoique si souvent écrite, est pourtant encore à faire.

On dit que l'Abbé de Choisy avoit formé le projet d'écrire la vie de deux autres Princes bien différens de Saint Louis, Dioclétien & Théodoric ; mais il auroit fallu un Historien plus exact, & sur-tout plus éclairé, pour apprécier deux Monarques que leurs actions ont placés au rang des Souverains les plus illustres, & dont la calomnie a trop long-temps persécuté la mémoire. Vrais sages sur le trône, mais décriés par la superstition & le fanatisme.

NOTE XI, *relative à la page 335, sur le passage du Pseaume 44, appliqué par l'Abbé* DE CHOISY *à Madame de Maintenon.*

LORSQU'ELISABETH DE FRANCE, fille de Henri II, destinée, pour son malheur, à épouser Philippe II, Roi d'Espagne, fut remise entre les mains des Commissaires Espagnols envoyés par ce Monarque pour la recevoir, un de ces Commissaires adressa gravement à la Princesse une partie de ce même passage : *Audi, filia, & vide, & inclina aurem tuam, & obliviscere Domum patris tui. Ecoutez, ma fille, & voyez; prêtez l'oreille, & oubliez la maison de votre pere.* Un autre de ces Commissaires, l'Evêque de Burgos, ajouta plus gravement encore le reste du passage : *Et concupiscet Rex decorem tuum : & votre beauté inspirera des désirs au Roi.* La malheureuse Princesse, qui entendoit le latin, & qui n'épousoit qu'avec répugnance le vieux & odieux Monarque Espagnol, tomba évanouie

entre les bras de la Reine de Navarre qui l'accompagnoit.

NOTE XII, *relative à la page 337, ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Abbé* DE CHOISY.

CETTE Hiſtoire ſe reſſent beaucoup de l'habit ſous lequel l'Auteur l'a compoſée; car ces ajuſtemens de femme, qu'il n'oſoit plus porter dans le monde, par la juſte crainte d'y cauſer trop de ſcandale, il ne pouvoit ſe réſoudre à s'en priver quand il étoit ſeul, ne ſongeant pas aſſez qu'il lui reſtoit dans cette ſolitude même un témoin plus redoutable que les hommes. Peut-être ſuffiroit-il, pour apprécier la valeur de ſes Annales Eccléſiaſtiques, de ſe repréſenter un moment ce Prêtre ſeptuagénaire, ſous un habit ſi peu fait pour ſon âge & pour ſon état, travaillant à l'Hiſtoire des Martyrs & des Anachoretes, & ſe mettant des ajuſtemens profanes de la même main dont il écrivoit les déciſions des Conciles.

ciles. Auſſi, interrompant quelquefois ſon travail pour jeter un moment de triſtes regards ſur lui-même, il s'écrioit avec la ſincérité la plus naïve : *Quel Peintre pour les Antoines & les Pacômes, pour les Auguſtins & les Athanaſes !*

L'Abbé Fleury, qui, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, avoit mis trente ans à compoſer ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, en avoit donné les derniers volumes à peu près dans le même temps que l'Abbé de Choiſy fit paroître la ſienne. Il étoit bien difficile que la frivolité françoiſe ſe refuſât le jeu de mots que lui offroient les noms de *Choiſy* & de *Fleury*, ſur ces deux Hiſtoires, l'une ſi légere & l'autre ſi grave. On diſoit donc que l'Abbé Fleury étoit *choiſi* dans ſon Ouvrage, & que l'Abbé de Choiſy étoit *fleuri* dans le ſien. Mais l'Ouvrage ſuperficiel & frivole n'effaça pas en cette occaſion l'Ouvrage exact & utile ; & l'Hiſtorien véridique, quoique bien moins philoſophe dans ſon Hiſtoire que dans ſes Diſcours, fut préféré par le Public à l'Hiſtorien qui n'étoit qu'agréable & nullement philoſophe.

L'Abbé de Choiſy a imprimé que c'étoit par le conſeil de Boſſuet qu'il avoit entrepris d'écrire l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il paroît difficile à croire que Boſſuet lui ait donné ce conſeil, dans un temps où l'on avoit déjà celle de Tillemont, & où Fleury écrivoit la ſienne. Peut-être l'Evêque de Meaux, en conſeillant à l'Abbé de Choiſy d'écrire cette Hiſtoire, n'avoit-il d'autre objet que de l'engager à l'apprendre.





ÉLOGE
DE JEAN-ANTOINE
DE MESMES,

Premier Président du Parlement, né le 18 *Novembre* 1661 ; *reçu à la place de* LOUIS VERJUS, *Comte de Creci, le* 20 *Mars* 1710 ; *mort le* 25 *Août* 1723.

UN nom cher aux Lettres, & ſes talens perſonnels, lui ouvrirent l'entrée de l'Académie. La protection diſtinguée que deux de ſes ancêtres, Henri & Jean-Jacques de Meſmes, donnerent au fameux Jean Paſſerat, ſi connu par ſes vers latins & françois, eſt conſacrée dans les Ouvrages de ce Poëte reconnoiſſant. Voiture trouva de même un Mécene reſpectable en la perſonne de l'illuſtre Comte d'Avaux, qui étoit

grand-oncle de notre Académicien, & à qui l'Europe doit cet immortel Traité de Westphalie, garant précieux de la liberté de l'Empire. Les Ouvrages des deux Ecrivains qu'on vient de nommer, ceux des Dorat, des Balzac, des Sainte-Marthe, & de plusieurs autres, assurent à la Maison de Mesmes l'attachement éternel des Gens de Lettres; espece d'illustration qui n'est peut-être guere moins flatteuse pour elle que les dignités dont elle a été revêtue.

Héritier du goût & du savoir de ses aïeux, le pere de notre Académicien avoit été comme lui Membre de cette Compagnie; le fils, qui marcha de bonne heure sur ses traces, n'étoit encore que Président à Mortier lorsqu'il fut reçu parmi nous; cet honneur fut comme le gage d'une place beaucoup plus importante & plus relevée, que le feu Roi lui accorda deux ans après; il fut mis, au commencement de 1712, à la tête du Parlement de Paris, qui, dans ces temps difficiles & cruels pour la Nation souffrante, avoit besoin d'un Chef respecté, sage & vertueux. M. le Premier Président de Mesmes remplit

avec honneur, les espérances que le Monarque & les sujets avoient conçues de lui. Prudence, intégrité, application aux affaires, dignité dans toutes ses fonctions, &, ce qui nous intéresse particuliérement, talent distingué de la parole; telles furent les qualités par lesquelles il sut justifier également & le choix du Prince, & le suffrage de l'Académie. Nous pouvons ajouter à ce suffrage celui d'un simple particulier, homme de Lettres, mais d'un homme dont la voix mériteroit d'être comptée quand elle seroit seule, du sévere Despréaux, qui n'étoit pas toujours de l'avis de sa Compagnie dans les choix qu'elle jugeoit à propos de faire. *Je viens à vous, Monsieur*, dit-il à M. de Mesmes le jour de sa réception, *afin que vous me félicitiez d'avoir pour confrere un homme comme vous.* La liberté avec laquelle le Satirique s'étoit expliqué sur l'élection de quelques autres Académiciens (1), accrédités à la Cour & illustres par

(1) Voyez l'article de M. le Marquis de Saint-Aulaire.

leur naiſſance, ne permettoit guere de ſoupçonner que la dignité de M. le Préſident de Meſmes entrât pour rien dans cet éloge.

Quoi qu'il en ſoit, cette dignité n'arrêta pas un autre Poëte plus amer & plus injuſte. Jean-Baptiſte Rouſſeau, ulcéré depuis pluſieurs années contre l'Académie, dont ſes Satires lui avoient fermé la porte, prête à s'ouvrir à ſes talens, faiſoit réguliérement une Epigramme ou Chanſon, tantôt bonne, tantôt mauvaiſe, contre chaque Récipiendaire. M. de Meſmes ne lui échappa point, quoique n'étant pas préciſément homme de Lettres, il fût étranger aux querelles que le Satirique s'étoit malheureuſement ſuſcitées. On pourra juger, par les faits rapportés dans cet Eloge, ſi M. de Meſmes fut en effet *déplacé* à l'Académie, *berné* à la Cour, & *jouet des Grands* (1). Et quant à la juſtice des ſuffrages que l'Académie lui donna,

(1) Juge qui te déplaces,
Courtiſan berné,
Des Grands que tu laſſes
Jouet obſtiné,

celui de Despréaux répondra ici pour la Compagnie aux sarcasmes de Rousseau, dont la satire n'aura plus que le déplorable mérite d'être un ramas d'injures assez bien rimées (1).

Sur notre Parnasse,
Le laurier d'Horace
T'est donc destiné.
Vos Ecrits, froids Poëtes;
Jetoniers rampans,
Du choix que vous faites
M'étoient bien garans.
Mais craignez les Censeurs;
De la double colline,
J'entends les neuf Sœurs;
Leur troupe badine
Rit avec Racine
De ses successeurs.

(1) Danchet, pour venger l'Académie & M. de Mesmes, fit contre Rousseau la chanson suivante, sur le même air, qui est celui de l'Opéra de *Tancrede*, *Le plaisir vous appelle.*

Fils ingrat, cœur perfide,
Esprit infecté,
Ennemi timide,
Ami redouté,
Détestable guide
D'un amour qu'Ovide
N'a jamais chanté;
A te masquer habile,

Pendant les orages de la Régence, M. de Mesmes sut également mériter & la confiance publique, & l'estime du Prince qui gouvernoit, & celle de sa Compagnie. Chargé souvent, dans ces conjonctures critiques, de faire au Gouvernement des remontrances qui déplaisoient, il n'oublia jamais ce qu'il devoit au Souverain, au Peuple, & à sa place; il sut même quelquefois, par une plaisanterie noble & fine, rappeler aux Princes & aux Ministres les égards dus à l'auguste Corps qui lui confioit ses intérêts. Dans une occasion où le Régent, fatigué de représentations, laissa échapper contre les Magistrats (en les renvoyant) une expression trop militaire, M. de Mesmes répondit, avec une tranquillité qui déconcerta le

---

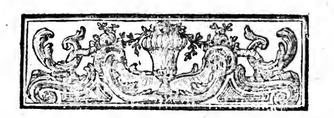
Traduis tour à tour
Pétrone à la Ville,
David à la Cour.
Sur nos airs
Fais des vers
Que ton venin distille
Sur tout l'Univers.
Nouveau Théophile,
Imite son style;
Mais crains ses revers.

Prince : *Monſeigneur, votre Alteſſe ordonne-t-elle que ſa réponſe ſoit enregiſtrée ?* Dans une autre circonſtance, il avoit repouſſé plus heureuſement encore la morgue riſible du Chancelier Voiſin, qui, harangué par le Parlement, l'aſſuroit de ſa protection : *Meſſieurs*, dit le Premier Préſident en ſe tournant vers ſa Compagnie, *remercions M. le Chancelier, il nous accorde plus que nous ne lui demandons.*

Je trouve dans les regiſtres, à l'occaſion de ſa mort, une anecdote aſſez intéreſſante pour être rapportée. Dans ſes billets d'enterrement, on avoit omis, ſoit oubli, ſoit affectation, de faire mention de ſa qualité d'Académicien ; la Compagnie s'en apperçut & le ſentit, mais dédaigna de s'en plaindre, parce qu'elle a, nous oſons le dire, un orgueil aſſez bien placé, pour croire qu'elle honore quelque nom que ce puiſſe être, & qu'aucun nom ne l'honore ni ne lui manque. La famille de M. de Meſmes ne tarda pas, ou à s'appercevoir, ou à ſe repentir de cette omiſſion fâcheuſe pour elle ; M. le Bailli de Meſmes, frere du Premier Préſident, écrivit à l'Académie pour

la prier de recevoir ſes excuſes & ſes regrets ; il l'aſſura que *M. ſon frere avoit toujours tenu à grand honneur le titre d'Académicien, & que tous ceux qui portoient ſon nom partageoient ſa réconnoiſſance & ſon dévouement pour une Compagnie ſi auguſte & ſi célebre.* Ce ſont les termes de la lettre. Si Meſſieurs de Meſmes euſſent eu le malheur de penſer autrement, l'ombre de leurs ancètres ſe fût élevée en ce moment contre eux, pour leur reprocher leur ingratitude & l'oubli de leurs véritables intérêts.





ÉLOGE

DE HENRI-EMMANUEL DE ROQUETTE,

DOCTEUR DE SORBONNE,

Abbé de Saint-Gildas de Ruis; reçu à la place D'EUSEBE RENAUDOT, *le* 12 *Décembre* 1720; *mort le* 5 *Mars* 1725.

IL avoit pour oncle un autre Abbé de Roquette, Evêque d'Autun, qui, par son zele de commande & sa dévotion politique, eut l'honneur, dit-on, de fournir à Moliere l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tableau du *Tartuffe*. Cet Evêque d'Autun, qui se mêloit de prêcher, & qui mettoit dans sa prononciation & dans

ſes geſtes autant d'affectation & de grimaces que dans ſa conduite, ſe plaignoit à M. de Harlai, de ce que les Officiers Municipaux de la ville d'Autun avoient quitté ſon Sermon pour aller à la Comédie. *En effet*, dit M. de Harlai, *ces gens-là étoient de bien mauvais goût, de vous quitter ainſi pour des Comédiens de campagne* (1). C'étoit ſur les Sermons de ce Prédicateur ſaltimbanque que Deſpréaux avoit fait cette Epigramme :

On dit que l'Abbé Roquette
Prêche les Sermons d'autrui ;
Moi qui ſais qu'il les achete,
Je ſoutiens qu'ils ſont à lui.

Neveu de ce Prélat hypocrite & intrigant, l'Abbé de Roquette ne lui reſſembla pas ; à une doctrine ſaine & à des mœurs ſans reproche, il joignit un caractere vrai & une conduite ſimple ; cette candeur & cette ſimplicité, déjà ſi eſtimables par elles-mêmes, augmentoient encore de prix, par le talent diſtingué qu'il avoit pour l'éloquence, talent qu'il cultiva long-temps

(1) Voyez la Note (*a*).

avec ſuccès, & qui lui mérita les honneurs académiques.

On voit, par les Diſcours prononcés à ſa réception & à celle de ſon ſucceſſeur, qu'il eut l'honneur de haranguer ſouvent le Roi, à la tête de la Députation des Etats de Bourgogne; qu'il fit pluſieurs fois, dans ces mêmes Etats, l'uſage le plus heureux du don de la parole, pour démêler & concilier les intérêts de la Province & ceux du Monarque; qu'il conſacra enfin ce don ſi rare au plus digne emploi qu'un Eccléſiaſtique en puiſſe faire, celui d'annoncer dans la chaire de vérité les maximes du Chriſtianiſme. Il s'exerça même dans tous les genres d'éloquence dont la chaire eſt ſuſceptible; il prononça l'Oraiſon funebre de Jacques II, Roi d'Angleterre; ſujet d'autant plus fécond pour un Orateur Chrétien, qu'il eût été plus épineux pour un Orateur Philoſophe. Car ſi le Prédicateur religieux pouvoit offrir dans ce Prince ſi catholique & ſi dévot, le plus édifiant émulateur des Héros monaſtiques, l'Appréciateur éclairé ne pouvoit guere trouver en lui qu'un Souverain peu digne de l'être, dédaigné & proſcrit

par ſa Nation, pour l'aveuglement & le fanatiſme de ſon zele. L'Oraiſon funebre que l'Abbé de Roquette conſacra à ſa mémoire, fut très-goûtée dans le temps à la Cour de Louis XIV, où les Jéſuites, alors tout-puiſſans, protecteurs & protégés du Roi Jacques, décidoient ſans appel de ce qu'il falloit croire & approuver; elle eſt oubliée aujourd'hui, & nous ſommes forcés de convenir qu'elle devoit l'être, moins à la vérité par la faute de l'ouvrage que par celle de la matiere; les malheurs trop mérités du Monarque ont répandu contre ſa perſonne des préventions peut-être exagérées, mais excuſables, qui ont rendu inutile tout l'art que le Panégyriſte avoit pu employer pour répandre quelque éclat ſur les talens militaires de ce malheureux Prince, & ſur ſes pieux & vains efforts pour ramener ſon Royaume au ſein de l'Egliſe. Mais l'Académie, en mettant le Roi Jacques à ſa place, mit auſſi l'Orateur à la ſienne, & récompenſa de ſes ſuffrages l'éloquence dont il avoit fait preuve en cette occaſion & en beaucoup d'autres. En rendant cette juſtice à M. l'Abbé de Roquette, la Compagnie fit

de plus une acquisition très nécessaire. Parmi les différens genres d'Orateurs qu'elle doit renfermer, un Orateur Chrétien est pour elle d'un besoin indispensable. Elle peut avoir le malheur de perdre ou son respectable Protecteur, ou quelqu'une des personnes augustes qui tiennent de près au trône; dans ces tristes circonstances, elle doit à leur cendre un tribut d'éloge & de douleur à la face des Autels; il seroit indécent & honteux pour elle de garder le silence, dans un moment où toutes les chaires retentissent de ces noms révérés; il ne le seroit pas moins que l'Académie fût obligée d'aller chercher hors de son sein un interprete de ses sentimens pour les Protecteurs qu'elle a perdus. Elle a donc besoin de trouver, parmi ses propres Membres, cet interprete éloquent Des raisons très-sages ne lui permettent pas d'admettre des Orateurs liés par des vœux à une Société Religieuse; les Prélats, d'ailleurs très-respectables, qu'elle renferme, souvent occupés d'affaires importantes, & quelquefois peu exercés à l'art de la parole, ne sont pas toujours assez propres ou assez prêts à se-

conder ses vûes & son zele. Il est donc nécessaire qu'elle s'assure un Prédicateur d'un mérite reconnu & distingué, capable d'acquitter dans l'occasion ce qu'elle doit à la mémoire de ses bienfaiteurs, & de répondre à l'attente de la Nation, qui, dans ces momens, a les yeux sur elle. La Compagnie avoit dans M. l'Abbé de Roquette un Orateur tel qu'elle pouvoit le désirer pour cet objet, & tel que les circonstances pouvoient alors le lui fournir. Elle en possede un aujourd'hui (1), que le siecle précédent auroit pu envier au nôtre ; qui, dans son Oraison funebre de M. le Dauphin, de la feue Reine, du feu Roi, & de l'Impératrice Reine de Hongrie, a rempli nos justes espérances, & a laissé bien loin derriere lui tous ses concurrens ; qui a répandu dans ces quatre ouvrages des traits d'une éloquence sublime, dont Bossuet se feroit fait honneur, & des traits d'une sensibilité touchante & simple, que Massillon n'auroit pas désavoués (2).

(1) M. l'Abbé de Boismont.
(2) Voyez la Note (*b*).

NOTES *sur l'article de l'Abbé* DE ROQUETTE.

(*a*) CETTE Epigramme de M. de Harlai ſur l'Evêque d'Autun eſt bien ſupérieure à une réponſe de même genre, que fit Dancourt au Pere de la Rue, dont il avoit été le Diſciple. Ce Jéſuite reprochoit à ſon Eleve de s'être fait Comédien : *Mon Pere*, lui répondit Dancourt, *ne nous faiſons point de reproche l'un à l'autre ; je ſuis Comédien du Roi, vous êtes Comédien du Pape ; la différence n'eſt que le genre.* Le mot de Dancourt n'étoit qu'une injure indécente. Celui de M. de Harlai eſt une plaiſanterie fine & de bon goût.

Ce même Evêque d'Autun, ſi grand hypocrite, prêchoit un jour dans l'égliſe des Jéſuites le Panégyrique de Saint Ignace leur Fondateur. Toute la muſique de l'Opéra étoit à cette cérémonie, pour y chanter ſolennellement l'office du ſaint Patron de la Société. *Les Jéſuites*, dit en ſortant un des

Auditeurs, *viennent de nous donner deux ſpectacles en un même jour, l'Opéra & le Tartuffe.*

Voici un trait d'adulation de ce mépriſable Abbé de Roquette, que rapporte l'Abbé de Choiſy dans ſes Mémoires, & qui eſt remarquable par l'excès de la baſſeſſe & de la bêtiſe tout à la fois. » Un ſoir que le Prince » de Conti, qui étoit contrefait, s'étoit » maſqué malgré l'Abbé de Coſnac (1)... » qui s'étoit enhardi à lui dire que de » la taille dont il étoit, il étoit impoſ- » ſible qu'il ſe maſquât ſans être connu; » l'Abbé de Roquette entra dans ſa » chambre comme il étoit près d'en ſortir » avec ceux qu'il avoit mis de la partie; » & cet Abbé, s'adreſſant au Prince, » comme s'il eût cru parler à M. de » Vardes (qui étoit de la plus belle » figure) : *Monſieur*, lui dit-il, *mon- » trez-moi Son Alteſſe;* & puis ſe re- » tirant du côté de l'Abbé de Coſnac : » *Monſieur*, continua-t-il, *dites-moi » lequel de ces maſques eſt Monſei-*

---

(1) Depuis Evêque de Valence & Archevêque d'Aix. Voyez les notes ſur l'Eloge de l'Abbé de Choiſy.

» *gneur?* L'Abbé de Cosnac impatienté, » lui dit assez haut pour que le Prince » l'entendît : *Allez, M. de Roquette,* » *vous devriez mourir de honte ; &* » *quand Son Altesse fait une masca-* » *rade pour se divertir, elle sait bien* » *que la taille de M. de Vardes &* » *la sienne sont différentes......* Ce dis- » cours de l'Abbé de Cosnac fut la source » de la haine que lui & M. d'Autun » ont depuis conservée l'un pour l'au- » tre, & qui fit faire à Guilleragues, » ami de l'Abbé de Cosnac, les Mé- » moires sur lesquels Moliere a fait » depuis la Comédie du faux Dévot «.

Une fausseté si absurde à l'égard des hommes ne laissoit aucun doute sur celle de l'Abbé de Roquette dans sa dévotion ; & on auroit pu lui dire, comme à tant d'autres hypocrites de nos jours : *A qui croyez-vous en imposer ?*

(*b*) Parmi plusieurs morceaux de l'éloquence la plus sublime ou la plus touchante, que nous pourrions citer dans ces beaux Discours de M. l'Abbé de Boismont, nous rapporterons les deux suivans, tirés de l'Oraison funebre

de M. le Dauphin. Dans le premier, qui nous paroît digne de Bossuet, l'Orateur, après avoir peint de la maniere la plus pathétique les vœux de la Nation pour la vie de ce Prince, s'écrie :

» Vœux inutiles ! Peuple présomptueux dans ta douleur, Peuple qui » ne mérites rien, & qui oses tout espérer !... Tes propres iniquités se » sont placées entre le Ciel & toi, » comme un nuage d'airain, pour repousser tes cris & ta priere : *Opposuisti tibi nubem, ut non transeat* » *oratio....* En effet, *Messieurs*, le mal » devient extrême, & livre bientôt » Monseigneur le *Dauphin* aux derniers secours de la Religion. Ce jour » de pleurs & d'effroi, dont l'appareil » étonna l'ame la plus ferme, attendrit » la plus insensible, déchira la mieux » préparée, fut le jour de votre majesté, Seigneur ! *In illâ die exaltabitur Deus solus*. Oh ! Roi éternel, qui voyez tous les Rois s'écouler » devant vous avec le torrent des » âges, que vous étiez grand dans ce » moment terrible ! Tout s'abaissa sous » vos pieds, trône, sceptre, dignité, » puissance ; tous les rangs, tous les

» degrés disparurent, toute lumiere » s'éclipsa devant ces lugubres flambeaux, qui n'éclairerent alors que la » foiblesse, l'humiliation, le néant; & » dans ce palais, tout plein de la gloire » humaine, il ne resta que vous & la » victime. *In illa die exaltabitur Deus* » *solus* «.

Dans le second morceau, où l'on retrouve la sensibilité, la philosophie & les graces simples de Massillon, l'Orateur s'exprime ainsi :

» La vanité ne réclame rien dans ce » triste Eloge ; on ne vous offre point » des drapeaux déchirés, des trophées » sanglans, des rivaux humiliés, des » provinces conquises ; la Victoire éplorée ne gémit point, la Renommée se » tait, la Vertu pleure ici toute seule ; » elle pleure un Prince de trente-six » ans, qui ne connut qu'elle «.

A ces deux morceaux, nous joindrons encore le suivant, tiré de l'Oraison funebre de la Reine par le même Académicien, & dans lequel Bossuet & Massillon nous paroissent se réunir.

» La naissance d'un Prince n'est aux » yeux de la Reine qu'un engagement » & un devoir de plus.... Elle ne le

» forme pas au grand art de régner ;
» hélas ! si le Ciel le permet, les exem-
» ples de son Sang l'instruiront assez.
» Mais elle lui apprend qu'au pied
» du Trône, & bien plus encore, loin
» du Trône même, sont ses freres ;
» qu'il appartient à ce pauvre, à ce
» malheureux, dont il n'entend pas les
» cris ; que les hommages les plus flat-
» teurs sont ceux de la misere recon-
» noissante ; & que les couronnes de
» l'éternité seront le prix des larmes
» qu'il aura essuyées sur la terre.... Oh
» Prince (1) ! sur qui nos regards s'ar-
» rêtent avec une espérance si tendre,
» vous ne recevrez plus ces touchantes
» leçons. Pere, mere, aïeule, tout est
» enseveli dans le silence de la mort ;
» mais l'esprit qui les anima vous parle
» du fond de leurs tombes entassées ;
» une voix respectable & terrible vous
» crie : *Consolez la Terre qui a les yeux*
» *sur vous, & regardez le Ciel qui*
» *vous attend* «.

L'Oraison funebre de Louis XV, prononcée par le même Orateur, offre encore un plus grand nombre de traits

(1) Louis XVI, alors Dauphin.

d'éloquence, de sensibilité, de cette finesse même qui sait toucher légérement & avec adresse des cordes délicates & difficiles. Nous en citerons quelques morceaux, avec beaucoup de regret de ne pouvoir en citer un plus grand nombre ; il faudroit transcrire presque en entier ce Discours, pour en faire connoître toutes les beautés.

» A cette époque, Messieurs (l'époque du ministere du Cardinal de » Fleury), on vit sur la terre un » Peuple heureux tout à la fois & » respecté ; & ce Peuple étoit celui » que Louis XIV avoit comme enseveli » dans ses triomphes, Peuple détesté » de l'Europe conjurée, déshonoré à » Hochstet, humilié à Gertruidenberg, » consterné, fuyant des rives du Rhin » jusqu'à celles de l'Escaut, rassuré à » peine à Denain par l'heureux génie » de Villars, traînant, après la paix » d'Utrecht, les débris d'une puissance » que l'envie ne daignoit plus remar- » quer, sans commerce, sans vaisseaux, » sans crédit..... Un homme est choisi » pour ranimer ce Peuple abattu. *Louis* » dit au Cardinal de Fleury, comme » autrefois le Seigneur Dieu au Pro-

» phete Ezéchiel : *Insuffla super interfectos istos, ut reviviscant. Soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent*.....
» Tout à coup un esprit de vie coule
» dans ces ossemens arides & desséchés ; un mouvement doux, mais
» puissant, se communique à tous les
» membres de ce grand corps épuisé ;
» toutes les parties de l'Etat se rapprochent & se balancent : *Et accesserunt ossa ad ossa, unum quodque ad juncturam suam.* L'harmonie se rétablit, la confiance renaît, &c. «.

Rien n'est plus heureux & plus éloquent que l'application de ce passage de l'Ecriture. C'est ainsi qu'il faut la faire parler dans une Oraison funebre, & non pas y entasser, sans choix & sans génie, comme ont fait tant d'autres Orateurs, des milliers de passages des Livres saints, les uns applicables à cent autres sujets, les autres appliqués au sujet d'une maniere froide & triviale.

Dans le morceau suivant, l'Orateur fait sentir avec d'autant plus d'adresse les reproches qu'on peut faire au Cardinal de Fleury, qu'il a eu l'art de donner à ces reproches la forme de l'éloge....

l'éloge.... » Miniſtre reſpectable, je
» n'inſulte point à votre repos ; je ſais
» que nous vous devons ces jours pai-
» ſibles & brillans que je retrace ; mais
» qu'il me ſoit permis de le dire, en
» conſervant dans votre auguſte Eleve
» cet eſprit de modération & de ré-
» ſerve, ſi vous aviez excité ces flammes
» généreuſes, ce noble ſentiment de ſes
» forces, qu'il méritoit ſi bien de pren-
» dre ; ſi vous lui aviez appris à ne pas
» ſe ſéparer de ſa Nation, à la mé-
» diter, cette Nation, qui ſe donne
» toutes les chaînes qu'on ne lui mon-
» tre pas, qui ſupplée par le dévoue-
» ment tout le pouvoir qu'on ne lui
» fait pas ſentir, qu'il ſeroit honteux
» d'opprimer, parce qu'on eſt toujours
» ſûr de la ſéduire ; ſi en lui peignant
» tous les hommes faux & trompeurs,
» vous lui euſſiez dit que le ſeul homme
» de ſon Empire dont il ne devoit pas
» ſe défier étoit lui-même, nous joui-
» rions encore de la ſageſſe & de la
» pureté de vos conſeils. Il vous a man-
» qué une ambition dont la France
» vous eût fait un mérite, celle de
» vous ſurvivre par l'impulſion que
» vous pouviez donner à l'ame de ſon

» Roi : hélas ! votre ministere a péri
» avec vous «.

Voici un autre morceau, plein d'éloquence & de finesse tout à la fois, sur le caractere, les vertus & les fautes de Louis XV.

» Hélas ! MESSIEURS, par quelle
» fatalité LOUIS XV a-t-il exagéré sur
» le Trône, deux vertus si étrangeres
» au Trône, la modestie & la défiance
» de soi-même ? Etions-nous donc ré-
» servés à déplorer dans ce Monarque,
» ce qu'on ne peut trop louer dans les
» Rois ? Mais c'est dans le malheur
» qu'il sied bien d'être juste. Distin-
» guons les traits de la lumiere au
» milieu des ombres qui l'affoiblissent....
» Otez ce poids qui l'entraînoit irré-
» sistiblement vers la condescendance,
» l'ame élevée se montrera par-tout.
» A Fontenoy, lorsque tout chancelle,
» il observera que la redoute d'An-
» thoin, vainement attaquée, laisse
» l'espoir de la victoire, & il soutien-
» dra seul son armée par ce coup-d'œil
» digne des Condés & des Turennes :
» voilà le Général.... A Bruges, à l'as-
» pect des mausolées de Charles le
» Hardi, & de Marie de Bourgogne, il

» s'écriera : *C'eſt-là le berceau de toutes* » *nos guerres ;* penſée rapide & profonde : voilà le Philoſophe. A Verſailles, la marche tortueuſe de la » Politique jettera de l'incertitude & » de l'obſcurité ſur un traité de paix ; » il le réformera ſeul, & tous les » nuages ſeront diſſipés : voilà l'homme » d'Etat..... Je ne craindrai pas de le » dire : LOUIS XV, avec ſes principes, » étoit plus près de la véritable gran- » deur, que *Louis XIV* avec ſes talens. » Celui-ci fut le Héros de la Fortune ; » celui-là prouve qu'un Roi juſte peut » ſe paſſer d'elle. L'un ne pouvoit être » arrêté, & la vanité l'égara ; l'autre » méritoit d'être ſoutenu, & ſa droi- » ture en eût fait un grand Roi : c'eſt » à ce titre qu'il mérite nos hom- » mages «.

On trouvera des beautés du même genre dans cet endroit de la ſeconde partie. » Une vertu dont l'audace & le » crime ont abuſé, n'a-t-elle donc plus » de droit à nos éloges ? Quelle voix » s'élevera pour inculper la bonté de » LOUIS ? Sera-ce celle de la Religion, » dont il reſpecta toujours les conſeils » & les priviléges ? Celle de ſes Cour-

» tisans, qu'il combla de faveurs, à
» qui il ne montra jamais que la trist-
» tesse obligeante de ces refus involon-
» taires, qui valent des graces ? Celle
» de ses Soldats, qui le virent pleurant
» sur les lauriers de Fontenoy, par-
» courant les hôpitaux, consolant les
» blessés, s'écriant au milieu de ces
» tristes victimes de la victoire : *An-*
» *glois, François, Ennemis, Sujets,*
» *que tous soient également traités, ils*
» *sont tous des hommes ?* Sera-ce celle
» du Peuple ?..... Non, Monarque bien
» aimé & digne de l'être, il ne trou-
» blera point vos manes augustes.... Gé-
» missant, il ne vous nommoit point
» dans ses larmes, le cri de sa misere ne
» vous accusa jamais ; c'étoit pour vous
» qu'il avoit inventé ce soupir que
» l'oppression lui arracha : *Ah ! si le*
» *Roi le savoit....* Votre cendre lui sera
» aussi précieuse, que votre nom lui a
» été cher «.

Mais le morceau le plus sublime peut-être de cette éloquente Oraison funebre, est celui où M. l'Abbé de Boismont peint la derniere maladie du Roi, & les circonstances dont sa mort fut accompagnée.

» La vérité est donc bien étrangere » au Trône, puisqu'elle n'en approche » pas dans les momens même où tout » fuit, où il ne reste qu'elle...... » Telle est la destinée de LOUIS dans » ces cruels instans. Le mystere l'en» vironne, rien ne lui désigne le poison » qui le dévore; la Cour, la Capitale » retentit de l'accablante nouvelle; l'é» tonnement, la terreur, une multi» tude de voix la répete; & la vérité » n'en trouve pas une pour porter ce » triste secret à l'oreille du Prince..... » Eh! malheureux Politiques, vous » vous méprenez; ce n'est pas un trône, » c'est un lit de mort que vous assié» gez; tous vos déguisemens, tous vos » artifices sont perdus...... Mais vous » êtes, dans ce moment, les Ministres » d'un jugement terrible. Telles sont » les justes rigueurs de la vérité sur les » Rois; méconnue lorsqu'elle est im» portune, elle fuit quand elle devient » nécessaire..... «.

Plus bas, l'Orateur, après avoir tracé le tableau touchant du repentir du Roi, & de la miséricorde divine qui le console & le rassure, ajoute, avec la sensibilité la plus profonde:

» Cependant, que de rigueurs au mi-
» lieu de tant de graces ? Tremblez,
» vous que cette indulgence pourroit
» précipiter dans la présomption ; c'est
» au cœur de ce Prince malheureux
» que l'inflexible justice a frappé. Ce
» cœur sensible étoit coupable ; ce cœur
» sensible est la victime à laquelle la
» vengeance s'attache ; elle lui laisse
» tous les besoins de sa tendresse, &
» lui en ravit presque tous les objets ;
» le mal qui s'accroît pese sur tous les
» mouvemens de ce cœur déchiré, &
» les enchaîne sans les détruire. L'ami-
» tié, la piété filiale, veillent en vain
» autour de lui ; ni la piété filiale, ni
» l'amitié n'auront un soupir. Cet af-
» faissement de toutes ses puissances,
» cette présence de sa raison, qui lui
» fait sentir la douceur d'expirer du
» moins dans les embrassemens de ses
» petits-fils, & l'affreuse nécessite de
» les écarter ; quelle pénitence ! Il
» mourra, & il n'a point encore ou-
» vert le sanctuaire de l'Etat à son suc-
» cesseur ; il laisse de grandes plaies &
» de jeunes mains pour les fermer ; il
» emporte avec lui ces leçons, ces re-
» grets, ces conseils, que l'éloquence

» du dernier moment rend si pénétrans » & si respectables ; il mourra, & les » oracles de sa mort seront perdus » comme les derniers exemples de sa » vie : quelle pénitence « !

Nous ne craignons point de le dire ; il ne manque à ce Discours que d'être moins moderne, pour être mis par la voix publique à côté de ce que nous avons de plus éloquent en ce genre ; & quand le genre même viendroit un jour à être proscrit par la sévérité philosophique de nos neveux ; quand cette postérité, devenue inflexible & austere, ne voudroit plus entendre dans la chaire de vérité, que la vérité toute nue & sans apprêt, elle donnera toujours des éloges à l'Orateur qui, dans ce sujet épineux & glissant, & dans un temps où il n'étoit pas permis à la vérité de se présenter sans voile, a su la faire parler avec une délicatesse si noble, & une éloquence si touchante.

M. l'Abbé de Boismont a encore ajouté, s'il est possible, à sa réputation, par son éloquente Oraison funebre de l'Impératrice Reine de Hongrie, & par le Sermon touchant qu'il a prononcé en 1782 sur l'établissement

d'une maiſon de charité en faveur des pauvres Militaires & des pauvres Eccléſiaſtiques. Pour ne point donner à cet article trop d'étendue, nous nous contenterons de citer le beau portrait du Roi de Pruſſe dans le premier Diſcours, & celui du Curé de campagne dans le ſecond, ſans prétendre néanmoins préférer ces deux morceaux à beaucoup d'autres, qui ne ſont pas moins dignes d'éloges. Ceux de nos Lecteurs qui pourroient trouver ici un trop grand nombre de citations étrangeres, ſelon eux, à l'Hiſtoire de l'Académie, nous les pardonnerons ſans doute, s'ils penſent comme nous, que des traits d'une éloquence ſi diſtinguée, ouvrage d'un Membre de cette Compagnie, ſont peut-être le plus bel ornement de cette Hiſtoire.



PORTRAIT du Roi de Prusse.

» AU milieu de cette foule d'ennemis triomphans, considérez le lion du Nord qui s'éveille ; ses regards ardens semblent dévorer la proie que la fortune lui marque : génie impatient de s'offrir à la Renommée, vaste, pénétrant, exalté par le malheur & par ces pressentimens secrets qui dévouent impérieusement à la gloire certains êtres privilégiés qu'elle a choisis, je le vois se précipiter sur ce théâtre sanglant, avec une puissance mûrie par de longues combinaisons, & des talens agrandis par la réflexion & la prévoyance ; Soldat & Général, Conquérant & Politique, Ministre & Roi, ne connoissant d'autre faste que celui d'une milice nombreuse, seule magnificence digne d'un Trône fondé par les armes. Je le vois, aussi rapide que mesuré dans ses mouvemens, unir la force de la discipline à la force de l'exemple, communiquer à tout ce qui l'approche cette vigueur, cette flamme inconnue au reste des

» hommes, que la Nature avoit cachée
» dans son sein ; marcher à d'utiles
» triomphes ; diriger lui-même avec art
» tous les coups qu'il porte ; attaquer
» ce tronc chancelant sur lequel MA-
» RIE-THÉRESE est appuyée, en dé-
» tacher brusquement les rameaux les
» plus féconds ; & s'élevant bientôt au
» dessus de l'art même par la fermeté
» de ce coup-d'œil que rien ne trouble,
» montrer déjà le secret de ses res-
» sources qui doivent étonner la vic-
» toire même, & tromper la fortune
» lorsqu'elle lui sera contraire. . . . .
» . . . .

» .... Il vit, ce Héros que l'art de
» vaincre rendit si redoutable, & que
» le seul art de régner, qu'il n'a pas
» moins connu, pouvoit rendre si cé-
» lebre. Je vois par-tout ses lauriers
» mêlés aux palmes de MARIE-THÉ-
» RESE. Mais n'attendez pas, Mes-
» sieurs, que je vous raconte cette suite
» de combats dont frémissoit l'huma-
» nité. Ma voix n'est point destinée à
» ces récits ; ce que je dois vous faire
» observer, c'est le nouveau genre de
» force & de courage que MARIE-

» THÉRESE oppose à ce nouveau choc.
» L'inévitable Frédéric est par-tout,
» prévoit tout, répare tout, trouve le
» triomphe où ses Généraux n'apper-
» çoivent que l'humiliation & le dé-
» sespoir. C'est la foudre qui sillonne
» l'air d'un pole à l'autre, & porte
» en tous lieux le ravage & l'effroi.
» MARIE-THÉRESE, immobile au
» fond de son Palais, prévient, décon-
» certe, arrête tous les mouvemens
» d'un ennemi qui semble se multiplier
» & se reproduire : c'est une colonne
» majestueuse, qui soutient seule un
» édifice immense, dont quelques mor-
» ceaux détachés par la violence des
» secousses, n'ébranlent point la soli-
» dité. Le malheur & la gloire sont
» partagés «.



PORTRAIT du Curé de Campagne.

» TRANSPORTONS-NOUS dans les » campagnes, voyons la misere dans » son domaine ; qu'appercevons-nous » dans ces hameaux confusément épars ? » Une solitude morne, une Nature » triste & languissante, des toits déla- » brés, des maisons de boue, où la » lumiere semble ne pénétrer qu'à re- » gret ; par-tout la disette & le besoin » sous les formes les plus hideuses & » les plus dégoûtantes. . . . .

» Ah ! du moins dans ces temples » rustiques, décorés par la seule pré- » sence de la Divinité qui les remplit, » ces cœurs désolés trouvent des freres, » des malheureux qui leur ressem- » blent !.... Que dis-je ? ils trouvent » plus, ils y trouvent un pere. Ce » Pasteur sur lequel la Politique peut- » être ne daigne pas abaisser ses re- » gards, ce Ministre relégué dans la » poussiere & l'obscurité des campa- » gnes, voilà l'homme de Dieu qui les » éclaire, & l'homme de l'Etat qui les

» calme ; ſimple comme eux, pauvre
» avec eux, parce que ſon néceſſaire
» même devient leur patrimoine, il les
» éleve au deſſus de l'empire du temps,
» pour ne leur laiſſer ni le déſir de ſes
» trompeuſes promeſſes, ni le regret
» de ſes fragiles félicités : à ſa voix,
» d'autres cieux, d'autres tréſors s'ou-
» vrent pour eux ; à ſa voix, ils cou-
» rent en foule aux pieds de ce Dieu
» qui compte leurs larmes, ce Dieu,
» leur éternel héritage, qui doit les
» venger de cette exhérédation civile
» à laquelle une Providence qu'on leur
» apprend à bénir les a dévoués. Les
» ſubſides, les impôts, les loix fiſcales,
» les élémens même, fatiguent leur
» triſte exiſtence ; dociles à cette voix
» paternelle qui les raſſemble, qui les
» ranime, ils tolerent, ils ſupportent,
» ils oublient tout : je ne ſais quelle
» onction puiſſante s'échappe de nos
» tabernacles ; le ſentiment toujours
» actif de cette autre vie qui les attend,
» adoucit toutes les amertumes de la
» vie préſente : ah ! la Foi n'a point de
» malheureux ! ces myſteres de miſé-
» ricorde dont on les enveloppe, ces
» ombres, ces figures, ce traité de

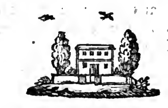
» protection & de paix qui se renou-
» velle dans la priere publique entre le
» ciel & la terre, tout les remue, tout
» les attendrit dans nos temples; ils
» gémissent, mais ils esperent, & ils en
» sortent consolés.

» Ce n'est pas tout. Garant des pro-
» messes divines, ce Pasteur, cet Ange
» tutélaire les réalise en quelque sorte
» dès cette vie, par les secours, par les
» soins les plus généreux, les plus cons-
» tans. Je dis les soins, & peut-être,
» hommes superbes, n'avez-vous jamais
» bien compris la force & l'étendue de
» cette expression. Peignez-vous les ra-
» vages d'un mal épidémique, ou plutôt
» placez-vous dans ces cabanes infectes,
» habitées par la mort seule, incertaine
» sur le choix de ses victimes: hélas!
» l'objet le moins affreux qui frappe vos
» regards, est le mourant lui-même;
» épouse, enfans, tout ce qui l'envi-
» ronne semble être sorti du cercueil
» pour y rentrer pêle-mêle avec lui: si
» l'horreur du dernier moment est si
» pénétrante au milieu des pompes de
» la vanité, sous le dais de l'opulence
» qui couvre encore de son faste l'or-
» gueilleuse proie que la mort lui arra-

» che, quelle impreſſion doit-elle produire dans des lieux où toutes les miſeres & toutes les horreurs ſont raſſemblées ! Voilà ce que bravent le zele & le courage paſtoral. La nature, l'amitié, les reſſources de l'art, le Miniſtre de la Religion remplace tout; ſeul au milieu des gémiſſemens & des pleurs, livré lui-même à l'activité du poiſon qui dévore tout à ſes yeux, il l'affoiblit, il le détourne; ce qu'il ne peut ſauver, il le conſole, il le porte juſque dans le ſein de Dieu; nuls témoins, nuls ſpectateurs, rien ne le ſoutient, ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée, ces grandes foibleſſes de la Nature, auxquelles on doit tant de vertus. Son ame, ſes principes, le Ciel qui l'obſerve, voilà ſa force & ſa récompenſe. L'Etat, cet ingrat qu'il faut plaindre & ſervir, ne le connoît pas; s'occupe-t-il, hélas! d'un Citoyen utile qui n'a d'autre mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un héroïſme ignoré « (1)?

(1) Nous croyons devoir nous permettre ici une obſervation. A la mort de Louis XIV,

l'Académie ne fit point faire d'Oraiſon funebre ; mais la Motte prononça, dans une ſéance publique, l'Eloge du premier Roi protecteur. Dans d'autres circonſtances, l'Académie avoit préféré tantôt une Oraiſon funebre, tantôt un Eloge, eſpece d'hommage qui peut être plus convenable à un Corps purement Littéraire, qui doit parler plutôt au nom de la raiſon, qu'au nom de Dieu. D'ailleurs, en ſe réſervant la liberté de choiſir entre ces deux genres, l'Académie s'aſſure l'avantage d'avoir à choiſir entre un plus grand nombre de talens, & celui de n'être pas condamnée à la monotonie d'un genre néceſſairement très-borné, & ſouvent expoſée à donner au Public des tours de force au lieu de bons Ouvrages. *Note de l'Editeur.*





ÉLOGE
DE HENRI-JACQUES NOMPAR DE CAUMONT, DUC DE LA FORCE,

Pair de France, né le 5 Mars 1675; reçu à la place de FABIO BRULART DE SILLERY, *Evêque de Soissons, le 28 Janvier 1715; mort le 20 Juillet 1726.*

NOUS ne pouvons consacrer à la mémoire de cet Académicien, un éloge plus flatteur & apparemment plus vrai, que celui qui en fut fait par M. de Mirabaud, son successeur dans la Compagnie. » Avec beaucoup d'esprit, M. » le Duc de la Force avoit encore dans » l'esprit ces agrémens rares, qui sont » si propres à le faire valoir. Sa haute

» naiſſance, qui l'appeloit à d'autres
» occupations que celles d'un homme
» de Lettres, ne lui avoit pas permis
» de ſe donner tout entier à ſes talens
» poétiques & littéraires. Il s'y livroit
» pourtant quelquefois, & toujours
» avec ſuccès, mais avec réſerve; il
» ſembloit ne s'y livrer que pour n'être
» point taxé d'ingratitude envers la Na-
» ture.... L'heureuſe facilité qu'il avoit
» dans l'eſprit, jointe à une curioſité
» naturelle qui le portoit à tout, lui
» avoient donné une étendue de con-
» noiſſances, qui rendoit plus éclairé,
» & par conſéquent plus utile aux
» Muſes, le zele dont il étoit animé
» pour la gloire.... C'eſt à ce zele qu'une
» des principales villes du Royaume (1)
» eſt redevable d'une Académie des
» Sciences, qu'il y a établie ſur le mo-
» dele de celle de Paris.... Il voulut
» enrichir d'un tréſor ſemblable la pro-
» vince à laquelle ſes ancêtres devoient
» leur naiſſance.... Il a été, à l'égard
» des Académiciens de Bordeaux,
» cette intelligence qui, ſelon quel-
» ques Anciens, ſut imprimer aux élé-

(1) Bordeaux.

» mens le mouvement convenable,
» lorſque dans les temps marqués pour
» la formation du Monde, déjà ils ten-
» doient d'eux-mêmes à ſe mouvoir &
» à ſe débrouiller «.

Tels furent les titres de M. le Duc de la Force, au ſuffrage que lui accorda l'Académie Françoiſe, titres dont il crut devoir s'honorer lui-même dans ſon Diſcours de réception. » Vous avez
» ſu, dit-il à ſes Confreres, combien
» j'ai été touché, dès ma jeuneſſe, de
» cet éclat indépendant du haſard, in-
» ſéparable de nous-mêmes, de cette
» gloire ſi flatteuſe que vous poſſédez,
» & dont vous êtes les vrais diſpenſa-
» teurs.... En m'adoptant aujourd'hui,
» vous répandez ſur la Compagnie Lit-
» téraire que j'ai formée, un éclat qui
» lui manquoit. Elle me reverra avec
» la même joie que les Nations les
» plus ſages recevoient leurs Princes,
» lorſqu'ils revenoient chargés du nom
» glorieux d'ami, d'allié, de citoyen
» de Rome «.

L'Académie de Bordeaux, dont il eſt fait une mention ſi honorable & ſi juſte dans ces deux Diſcours, fut établie par M. le Duc de la Force, en

1713. Le Fondateur eut l'avantage d'avoir pour coopérateur dans cet établissement, l'illustre Montesquieu ; nous l'avons dit dans l'Eloge de ce Philosophe (1) ; & nous y avons exposé les vûes sages qui le guiderent pour assurer à cette Compagnie naissante une existence solide & durable. Aussi, dans cette multitude de Sociétés littéraires dont la France est surchargée, l'Académie de Bordeaux, fondée sous de si heureux auspices, a toujours conservé un rang distingué, par les travaux utiles dont elle s'occupe, & par le mérite de ceux qui la composent ; bien différente de ces Sociétés de pur bel-esprit, souvent plus propres à entretenir le mauvais goût dans nos Provinces, qu'à y répandre les lumieres.

La Maison de la Force avoit été engagée dans les erreurs du Calvinisme, & paya cruellement ces erreurs. Un des ancêtres de notre Académicien avoit été massacré avec un de ses enfans, à cette exécrable journée de la Saint Barthélemi, qui souillera éternellement notre Histoire aux yeux des

(1) Voyez nos *Mélanges de Littérature.*

races futures, & rendra à jamais odieux le nom des monſtres qui ont conſeillé, permis ou exécuté tant d'aſſaſſinats. Un ſecond fils de ce pere malheureux, encore dans l'enfance, n'avoit échappé que par une eſpece de miracle au fer des aſſaſſins (1). Ce fils étoit le triſaïeul de M. le Duc de la Force ; ſon biſaïeul & ſon aïeul conſerverent le plus inflexible attachement pour des opinions proſcrites, qui avoient été ſi funeſtes à leur Maiſon, & auxquelles ils auroient peut-être renoncé plus tôt, ſi la perſécution ne les leur avoit rendues cheres ; mais le pere de notre Académicien avoit enfin renoncé à cette Religion fatale. Son fils ſe crut obligé de réparer d'une maniere éclatante l'eſpece de tache que ce péché *originel* avoit imprimée à ſon nom dans l'eſprit de Louis XIV, qui, vraiment jaloux du titre de Roi *très-Chrétien*,

(1) On peut voir le récit intéreſſant de ce fait, dans les notes ſur le ſecond chant de la Henriade. Il eſt raconté avec plus de détail encore, & avec des circonſtances auſſi curieuſes que touchantes, dans le Recueil qui a pour titre : *Pieces intéreſſantes & peu connues, pour ſervir à l'Hiſtoire*. Paris, 1781, page 377.

ne vouloit dans son Royaume que deux Maîtres, l'Eglise & lui (1). Le Dictionnaire de Moreri nous assure que M. le Duc de la Force, notre Confrere, a signalé son amour pour la Religion en contribuant par des sommes considérables à l'entretien des Missionnaires destinés à la conversion des Calvinistes de France : on ajoute qu'il a même poussé la générosité jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux convertis.

---

(1) L'Abbé de Choisy raconte dans ses Mémoires, que Louis XIV avoit inutilement tenté de convertir, par ses royales exhortations, le Duc de la Force, bisaïeul de celui dont nous parlons, & fils de celui qui échappa à la saint Barthélemi. Le Monarque fit venir dans son cabinet le vieux Courtisan, hérétique opiniâtre, & le pressa avec tendresse d'ouvrir les yeux à la vérité; mais Louis XIV n'étoit pas un Bossuet, pour se flatter de réussir dans une controverse où il avoit mis plus de zele que de savoir théologique. Le Missionnaire couronné prit donc en gémissant le triste parti de laisser le vieil Huguenot en paix. Il mourut âgé de quatre-vingt-quinze ans, peu de temps avant la révocation de l'Edit de Nantes, dont il auroit peut-être été la victime, & qui opéra la conversion de son petit-fils plus efficacement que n'auroient pu faire toutes les exhortations émanées du Trône.

Nous supposons, pour l'honneur de son zele, qu'en encourageant & en récompensant les Prédicateurs & les Catéchistes, il les exhortoit à la douceur & à la charité, si nécessaires pour assurer le succès de leurs saints travaux; & qu'en donnant des secours aux nouveaux convertis, il avoit grand soin de les avertir, en Catholique sage & éclairé, de ne pas prendre la séduction pour la persuasion, & de ne pas accorder à l'intérêt ce qu'ils ne devoient qu'à la vérité.



ELOGE



ÉLOGE
DE JEAN
BOIVIN,

Garde de la Bibliotheque du Roi, Professeur Royal en Langue Grecque, né le 28 Mars 1663, à Montreuil-Largilé en Normandie; reçu à la place de PIERRE-DANIEL HUET, *Evêque d'Avranches, le* 29 *Mars* 1721; *mort le* 29 *Octobre* 1726 (1).

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE

DE NICOLAS

DE MALEZIEU,

Chancelier de Dombes, né à Paris en 1650; *reçu à la place de* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque de Noyon, le* 16 *Juin* 1701; *mort le* 4 *Mars* 1727 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.





ÉLOGE

DE HENRI

DE NESMOND,

ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE,

Reçu à la place D'ESPRIT FLÉCHIER, *Evêque de Nîmes, le 30 Juin* 1710; *mort au mois de Juin* 1727.

IL étoit d'une famille noble, originaire de l'Angoumois, également illustrée dans les armes & dans la magistrature. Un de ses freres, dont le nom est célebre dans la Marine Françoise, se signala par plusieurs exploits, & par des prises considérables faites sur les ennemis. Un autre Nesmond, Magistrat très-attaché à ses devoirs, & uniquement occupé des travaux de son

état, y avoit sacrifié tous les goûts & toutes les qualités frivoles, qui, dans la société, auroient pu le rendre ce qu'on appelle *aimable*; aussi sa conversation avoit-elle le mérite de déplaire beaucoup à cette classe désœuvrée & chargée de son ennui, qui n'aime & n'estime que ce qui l'amuse; & c'est de lui qu'une femme à qui on annonçoit sa visite, disoit en parodiant par une mauvaise pointe, un vers d'Opéra, & en louant le Président de Nesmond plus qu'elle ne pensoit : *N'aimons jamais ou n'aimons guere.*

Henri de Nesmond, né avec les talens de l'Orateur, en consacra de bonne heure les prémices dans la chaire évangélique; le succès de ses prédications lui procura l'Evêché de Montauban, d'où il passa bientôt à l'Archevêché d'Albi; ce fut alors qu'il entra dans l'Académie Françoise. Il devint ensuite Archevêque de Toulouse, & en cette qualité, il se trouva souvent chargé de haranguer Louis XIV, au nom de la Province de Languedoc. Il s'en acquitta avec le zele d'un sujet & la dignité d'un Evêque. Mais il fit un usage encore plus respectable de ses

talens, dans les discours pleins de force & d'onction par lesquels il instruisoit son Peuple. Chargé du gouvernement d'un diocese dont une grande portion étoit plongée dans l'héréfie, il sut par ses instructions, & plus encore par la sage douceur de son zele & par la sainteté exemplaire de sa vie, ramener à l'Eglise un grand nombre de ces enfans égarés. Son revenu étoit réellement celui des pauvres; il le partageoit avec eux, ou plutôt il le leur abandonnoit. Nous remarquerons ici, & l'Histoire de l'Académie en fournit la preuve, que les Prélats qu'elle a admis parmi ses Membres, & que par conséquent elle en a jugés dignes par leurs talens, ont été presque tous des hommes distingués & respectables par leur charité & leur bienfaisance; c'est-à-dire, par les vertus que l'Etre suprême a le plus recommandees aux Chretiens, & sur-tout à ses Ministres: argument fâcheux contre l'imbécillité & l'hypocrisie, si intéressées à faire regarder la Religion comme incompatible avec les lumieres. Les Nesmond, les Fléchier, les Fénélon, les Bossuet & les Massillon, prouvent assez, contre ces ab-

Il adressa les vers suivans à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont sa jeunesse lui cachoit le danger :

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites ;
Le mépris suit de près l'amour
Qu'inspirent les coquettes ;
Songez à vous faire estimer
Plus qu'à vous rendre aimable ;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

ce sermon en valoit bien un autre.

Le nom de ce Prélat, dont le souvenir nous est précieux, sera placé dans nos fastes, à côté de celui d'un autre Archevêque de Toulouse (1), que l'Académie a

(1) Voyez dans l'Eloge de Bossuet, la justice que nous avons rendue à la belle Ordonnance de M. l'Archevêque de Toulouse sur un fléau qui, en 1775, a désolé le Languedoc. Ce n'est pas la seule qui soit digne d'être louée par des Chrétiens & par des Sages ; celle qu'il a rendue & fait exécuter à Toulouse sur l'abus des enterremens dans les églises, n'est pas moins digne de la reconnoissance de tous les bons Citoyens. Puisse l'exemple que ce Prélat citoyen a donné par un réglement si utile, être bientôt suivi dans la Capitale, où, jusqu'à présent, on n'a fait sur cet objet important que des loix infructueuses ! Autrefois, il n'étoit pas

le bonheur de posséder aujourd'hui, & qui, apportant parmi nous les mêmes talens, y a joint l'amour le plus éclairé pour les Lettres, l'estime la plus distinguée pour ceux qui les honorent par leurs talens & par leurs mœurs, enfin toutes les qualités aimables & solides qui le rendent cher à son Diocese, à la Société & à cette Compagnie.

---

permis de bâtir des églises, des oratoires même, dans un endroit où il y avoit quelqu'un d'enterré. Saint Grégoire Pape, lorsqu'il permettoit d'élever quelque temple à Dieu, avoit soin d'y mettre cette condition. Depuis longtemps, la Nation fait là-dessus des vœux unanimes, jusqu'à présent combattus par cette seule classe d'hommes qui voudroit aussi, malgré le cri général du Royaume, faire rétablir les vœux monastiques à seize ans; conduite & animée dans ce double projet par le même motif, l'indifférence pour le bien de ses semblables, & l'attachement à ses intérêts.

Depuis que nous avons écrit cette note, M. l'Archevêque de Toulouse a donné une nouvelle preuve, & plus éclatante encore, de sa bienfaisance & de ses talens, dans les actes imprimés du Synode qu'il a tenu à Toulouse en 1782; Ouvrage que la postérité regardera comme un des plus beaux monumens de l'Histoire Ecclésiastique du dix-huitieme siecle.



ÉLOGE

DE CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER,

Né à Paris le 28 *Août* 1666; *reçu à la place de* JACQUES-NICOLAS COLBERT, *Archevêque de Rouen, le* 1 *Mars* 1708; *mort le* 3 *Mai* 1728 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE

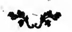
DE SIMON

DE LA LOUBERE,

AMBASSADEUR DU ROI A SIAM,

Né à Toulouſe en Mars 1642 ; *reçu à la place de* FRANÇOIS TALLEMANT, *le* 25 *Août* 1693 ; *mort le* 26 *Mars* 1729 (1).

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.







ÉLOGE

DE JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR,

DE L'ACADÉMIE DELLA CRUSCA,

Secrétaire général de la Marine, né le 1 Mars 1653; reçu à la place de JEAN RACINE, *le 27 Juin* 1699; *mort le* 4 *Janvier* 1730 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.







ÉLOGE

DE MICHEL

PONCET DE LA RIVIERE,

ÉVÊQUE D'ANGERS,

Reçu à la place de BERNARD DE LA MONNOYE, *le* 10 *Janvier* 1729; *mort le* 2 *Août* 1730.

L'AMOUR des Lettres fut sa passion dominante dès sa plus tendre jeunesse. Il étudia les grands Ecrivains, anciens & modernes, & perfectionna, par cette lecture assidue, les talens que la Nature lui avoit donnés. Il cultiva sur-tout d'une maniere distinguée, le talent de la parole, & brilla dans la chaire par ses Sermons, & par plusieurs Oraisons funebres; mais il obtint sur-tout les suffrages les plus flatteurs à la cérémonie

M. l'Evêque d'Angers, offre un trait vraiment ſublime. Pénétré d'une terreur religieuſe à la vue des jugemens de Dieu, que ſon Héros a ſubis, il s'écrie avec une éloquence digne à la fois des Boſſuet & des Maſſillon..... *Du pièd du plus beau trône du monde, il tombe.... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talens, n'en feriez-vous pas un prodige de miſéricorde?* Quand M. l'Evêque d'Angers n'eût écrit que ce peu de mots en toute ſa vie, il ne devroit pas être placé dans la claſſe des Orateurs ordinaires. Mais il étoit deſtiné à eſſuyer, à l'occaſion de ce Diſcours, des chagrins & des contradictions de toute eſpece. Un Journaliſte de Hollande, ſoit malignité, ſoit ineptie, rendit de cet Ouvrage un compte infidele, où les traits du Prince, déjà peu flattés par l'Orateur, l'étoient encore moins par l'Annaliſte. M. Poncet s'en plaignit, mais avec le ſuccès ordinaire aux plaintes que les Auteurs font ſi ſouvent de ces ſortes d'extraits; plaintes qui, toujours ſans effet, dégoûtent aujourd'hui les Ecrivains les

plus ſages de ces inutiles réclamations, & leur font prendre, ſuivant les circonſtances, ou le parti rarement néceſſaire d'une éclatante repréſaille, ou le parti plus noble d'un ſilence dédaigneux.

Nous avons remarqué dans l'Eloge de Fléchier, qu'il eſt difficile d'être Orateur ſans avoir au moins commencé par être Poëte. M. Poncet avoit ſuivi cette route ; il avoit fait des vers dans ſa jeuneſſe, & même d'aſſez bons vers pour qu'on en ait retenu quelques uns. Ceux que nous allons rapporter ſont à la vérité des vers de galanterie, mais d'une galanterie très-innocente, très-pardonnable d'ailleurs à l'âge où il fit ces vers, & ſur-tout exprimée avec la plus élégante fineſſe. Une de ſes parentes étant à l'égliſe, entendit l'aveugle qui demandoit l'aumône, prononcer le nom de Saint Michel, dont on faiſoit la fête, & qui étoit le Patron du jeune Eccléſiaſtique. Elle ſe hâta de lui envoyer un bouquet, & fut remerciée ſur le champ par ces jolis vers ſi connus :

Un aveugle, en passant, vous remet en mémoire,
Qu'aujourd'hui de mon Saint on célebre la gloire,
Et me fait recevoir les présens les plus doux.
Que mon bonheur seroit extrême,
Si cet aveugle étoit le même
Qui me fait tant penser à vous !

Quoique l'éloquence de M. l'Evêque d'Angers l'appelât depuis long-temps à l'Académie, sa modestie & son attachement aux devoirs de son état ne lui permettoient pas d'oser prétendre aux honneurs littéraires. La Compagnie crut qu'une timidité si louable & des principes si honnêtes étoient une raison de plus pour l'adopter. Elle l'appela donc dans son sein, & se félicitoit à peine de l'avoir acquis, lorsqu'il lui fut enlevé par une mort prématurée, laissant à ses diocésains le souvenir de ses vertus, à l'Eglise la mémoire de son zele, à la Littérature celle de ses talens, & à l'Académie le regret de n'en avoir pas plus long-temps profité.

❖



ÉLOGE

DE JEAN-FRANÇOIS LERIGET DE LA FAYE,

SECRÉTAIRE DU CABINET DU ROI,

Né à Vienne en Dauphiné en 1674; *reçu à la place de* JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR, *le* 16 *Mars* 1730; *mort le* 11 *Juillet* 1731.

SON pere, Receveur général des finances du Dauphiné, étoit homme de Lettres, » malgré des occupations, dit » M. de Fontenelle (1), qui en pa» roissent assez éloignées. Deux fils » qu'il eut, ajoute l'illustre Historien

(1) Voyez dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1718, l'Eloge de M. de la Faye, l'aîné.

» de l'Académie des Sciences, hérite-
» rent de lui cette inclination ; mais la
» Nature fit leurs partages, en sorte
» que l'aîné eut plus de goût pour les
» Sciences sérieuses, & le cadet pour
» les Sciences agréables «.

Aussi deux Académies partagerent entre elles les deux freres ; l'aîné fut de l'Académie des Sciences, & le cadet, celui dont nous avons à parler, fut Membre de l'Académie Françoise. Il ne manque aux honneurs littéraires de celui-ci, que d'avoir eu, comme son frere, M. de Fontenelle pour Panégyriste.

M. de la Faye avoit mérité son titre d'Académicien par les agrémens de son esprit, la finesse de son goût, son amour & ses talens pour les Lettres, & sur-tout pour la Poésie. Quoiqu'il se fût principalement adonné à la poésie légere, il fit voir néanmoins dans quelques occasions, que la poésie la plus élevée n'étoit pas supérieure à ses forces. Il avoit fait une belle Ode à la louange de celles de la Motte, & l'avoit adressée à cet ingénieux Académicien, dont il étoit l'ami. Cette Ode fut imprimée dans plusieurs édi-
tions

tions des Odes de la Motte; & ce qui est assez digne de remarque, elle le fut avec une autre Piece à la louange des mêmes Odes, par le Poëte Roi, qui depuis changea bien de langage, & qui, après avoir vu ou cru voir dans les mains de la Motte *la Lyre d'Horace* (1) (c'est le titre de la Piece qu'il lui adressa), lui accorda ensuite à peine *la Lyre de Gacon.* Des motifs d'animosité particuliere, des liaisons avec quelques Littérateurs ennemis ou jaloux de la Motte, produisirent ce changement dans le Poëte Roi. Toute sa conduite littéraire n'a que trop prouvé qu'il ne se piquoit ni de scrupule ni de justice, quoiqu'il eût besoin lui-même, pour un grand nombre de ses productions poétiques, de l'indulgence qu'il refusoit si sévérement à celles des autres (2). M. de la Faye ne l'imita pas; il fut, jusqu'à la fin de sa vie, le partisan zélé des talens

(1) On peut voir l'Ode de M. de la Faye & celle du Poëte Roi, dans les Mémoires de l'Abbé Trublet, sur Fontenelle & la Motte, p. 362 & 370.

(2) Voyez la Note (*a*).

de la Motte, & avec d'autant plus de franchise, qu'il étoit d'ailleurs bien éloigné d'adopter toutes les opinions littéraires de son ami. Car lorsque ce dangereux Novateur en Littérature avança ses paradoxes contre la Poésie, M. de la Faye défendit l'Art des vers par une autre Ode, supérieure encore à celle qu'il avoit faite autrefois pour célébrer la Motte. Dans cette nouvelle Ode, M. de la Faye prouve, ou plutôt (ce qui est bien mieux encore) fait sentir, en vers harmonieux, combien les entraves apparentes de la mesure & de la rime produisent de beautés, que le Poëte n'eût pas enfantées sans cette contrainte ; il fait un usage heureux de cette pensée de Montagne : *Tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë & plus forte ; ainsi me semble-il que la sentence* (la pensée), *pressée aux pieds nombreux de la Poésie, s'élance bien plus brusquement, & me fiert* (frappe) *d'une plus vive secousse* (1). Cette comparaison, aussi juste qu'énergiquement exprimée, a été rendue ainsi par M. de la Faye.

(1) Voyez la Note (*b*).

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'éleve au plus haut degré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'éleve dans les airs ;
Et la regle qui semble austere,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

M. de Voltaire a jugé cette Stance digne d'être citée dans la réponse qu'il fit de son côté à la Motte, en faveur des vers ; car ce grand Poëte prit aussi les armes en cette occasion ; il étoit bien juste qu'Achille soutînt l'honneur de sa lance. Les Lecteurs, qui compareront la prose de Montagne avec les vers de M. de la Faye, jugeront si le Poëte a prouvé par ses vers cette supériorité de force qu'il attribue à la Poésie sur la Prose. Mais, dussent-ils donner l'avantage au Philosophe prosateur sur le Versificateur son copiste, ils ne seroient pas fondés à conclure de cette préférence (reconnue ou contestée), la prééminence de la prose sur les vers ; un seul exemple ne pourroit ni appuyer leur assertion, ni

la détruire. Il faudroit, pour la bien juger, comparer la prose de Cicéron avec les vers de Virgile, & prononcer ensuite, si on l'osoit, pour l'Orateur ou pour le Poëte (1).

La Motte, bien loin de s'offenser de l'attaque si noble & si honnête de M. de la Faye, fit à son Ode le plus grand honneur qu'il crut pouvoir lui faire; il la mit en prose, & s'imagina ne lui avoir rien fait perdre; à peu près comme un Musicien qui, pour faire sentir tout le charme d'une belle ariette, s'aviseroit de lui ôter le mérite de la mesure, & de la traduire en récitatif.

Cette traduction, ou plutôt ce travestissement par lequel la Motte croyoit décorer l'ouvrage de M. de la Faye, prouve au moins que la diversité d'opinions n'altéra en rien leurs sentimens mutuels : ils conserverent toujours l'un pour l'autre une amitié qui les honoroit tous deux. On prétend, on répete sans cesse, on a imprimé dans cent brochures, que cette équité n'est pas commune parmi les Gens de Lettres, & que leur vanité est une espece de Sibarite, qui se

(1) Voyez la Note (c).

croit bleſſée à mort dès qu'on l'effleure. Nous oſons croire qu'on la trouveroit moins délicate, ſi ceux qui cenſurent les Ouvrages de leurs Confreres, montroient, dans leurs attaques, autant d'honnêteté que de juſtice; ſi, en remarquant les fautes réelles ou prétendues, en combattant les erreurs ou ce qu'ils prennent pour des erreurs, ils ne mettoient pas le fiel & l'injure à la place des égards & de l'eſtime. L'attachement conſtant & ſincere de la Motte pour M. de la Faye, qui n'avoit fait que critiquer ſes opinions avec décence, & ſon éloignement pour le Poëte Rouſſeau, qui avoit attaqué durement ces mêmes opinions, prouve que l'amour-propre des Auteurs ſeroit plus rarement offenſé qu'on ne croit, s'il ne ſentoit pas qu'on a eu intention de l'offenſer; il diſſimuleroit au moins ſon chagrin ſecret, dès qu'il ne pourroit ſe plaindre ſans ſe laiſſer voir trop ſenſible. Sans doute il ſeroit encore plus eſtimable & plus ſage d'oublier juſqu'aux injures même; mais ce n'eſt pas à ceux qui ſe les permettent à trouver étrange qu'on en ſoit bleſſé, encore moins à s'étonner que ces injures rendent leur

critique infructueuse, quand elle seroit juste. L'Ecrivain censuré auroit peut-être plus d'égard aux leçons qu'on a voulu lui donner, si, comme dit encore dans son langage énergique l'Auteur des *Essais*, *on n'y avoit procédé d'une trogne trop impérieusement magistrale.*

Non content de sa réponse honnête à M. de la Faye, la Motte saisit avec empressement une occasion publique de témoigner à son antagoniste, que deux hommes de Lettres estimables peuvent différer de goût & d'avis sans cesser d'être équitables l'un à l'égard de l'autre. A la réception de M. de la Faye, il désira de faire les fonctions de Directeur; & quoiqu'accablé dès-lors des infirmités qui, peu de temps après, l'enleverent aux Lettres, il se chargea avec plaisir de faire l'Eloge de son adversaire, demeuré son ami. Le Discours qu'il prononça dans cette circonstance, est un modele si parfait d'urbanité, d'élégance & de finesse, que nous croyons devoir le rapporter ici presque en entier. En honorant la mémoire de la Motte & de M. de la Faye, il suppléera dans l'Eloge de celui-ci, à ce que nous aurions dit beaucoup plus foiblement de

ſon mérite académique & perſonnel. » Quelles qualités, dit la Motte à M. » de la Faye, ne ſuppoſe pas en vous le » choix de l'Académie, après la perte » de M. de Valincourt « ? On remarquera en paſſant que M. de Valincourt, partiſan zélé des Anciens, adorateur de Deſpréaux & de Racine, &, par cela ſeul, très-peu favorable à la Motte, venoit d'être loué par lui dans le même Diſcours, avec autant d'équité que va l'être M. de la Faye lui-même. La Motte continue, en s'adreſſant à ſon nouveau Confrere : » Il faut, Monſieur, » ſubir la loi de l'uſage ; il a établi pour » chaque Académicien deux jours de » louanges, qui ont tous deux leur in» convénient : nous ſommes trop pré» ſens aux premieres, & les ſecondes » ne nous touchent plus. Tout votre » ami que je ſuis, je ne ſçaurois vous » ménager : je ſuis chargé des ſentimens » d'une Compagnie qui s'applaudit de » ſon choix ; & il ne me conviendroit » pas d'en diſſimuler les raiſons par » égard pour votre délicateſſe..... Nous » retrouvons en vous des talens qui ne » vous ont ſervi, comme à votre Prédé» ceſſeur, que de délaſſement dans des

» fonctions importantes. Mais sur ces » Poésies mêmes qui vous sont échappées dans vos momens de loisir, il y » a un témoignage bien flatteur à vous » rendre : vous n'y avez admis qu'un » badinage élégant & des graces mesurées.... Ce sentiment si vif & si délicat » du ridicule, ces expressions naïves & » fortes, si propres à le peindre d'un » trait durable, ces avances pour la satire, trop bien accueillie de nos jours, » ne vous ont jamais tenté. Vous avez » fui cette gloire injuste, dont la malignité des hommes est si prodigue pour » ceux qui la flattent, & vous n'avez » fait que vous jouer des mêmes armes » dont tant d'autres n'ont cherché qu'à » blesser.... Le vrai mérite des hommes » est souvent le plus inconnu ; il consiste, en bien des occasions, plutôt » dans les choses qu'ils se défendent, » que dans celles qu'ils se permettent.... » Mais je me hâte de vous envisager par » un avantage qui vous est plus propre, » & qui a beaucoup influé dans notre » choix...... Cette science du monde, » qui n'est pas toujours familiere aux » Gens de Lettres, si agréable, toute » profonde qu'elle est, sans laquelle les

» autres Sciences ne ſeroient que d'un
» commerce ſec & rebutant, & qui
» ſeule ſe paſſeroit de toutes les autres; ce
» ſentiment prompt des convenances,
» qui ſait rendre à chacun avec grace ce
» qui lui eſt dû, qui ſait meſurer ſi juſte
» les différens degrés de reſpect, d'ami-
» tié, d'affabilité, ſelon les perſonnes
» & les circonſtances; tout cela ne pa-
» roît-il pas en vous un don de la Na-
» ture ? J'ajoute le génie de la conver-
» ſation, qui ſemble vous inſpirer tou-
» jours. Vous ſavez l'animer ſans vouloir
» y briller; plus content d'avoir mis en
» mouvement l'eſprit des autres, que
» d'avoir fait remarquer le vôtre mê-
» me..... C'eſt cette politeſſe, ces gra-
» ces, cette gaîté françoiſe, qui, pour
» ainſi dire, vous ont rendu, chez les
» Etrangers, l'Apologiſte de notre Na-
» tion. Une jeuneſſe indiſcrete leur
» avoit donné quelquefois une fauſſe
» idée de notre caractere; ils nous accu-
» ſoient de légéreté, d'imprudence, &
» d'un dédain ridicule pour des manieres
» éloignées des nôtres : vous leur avez
» donné, Monſieur, une idée bien dif-
» férente. Ils vous ont vu joindre l'en-
» jouement à la raiſon, la liberté aux

» égards, & la prudence à la vivacité
» même «.

On voit, par les dernieres lignes de cet Eloge, que le goût de M. de la Faye pour les Lettres, & l'assiduité avec laquelle il les avoit cultivées, ne l'avoit pas empêché de passer par d'autres états avant de finir par celui d'Académicien. Il avoit été successivement dans le service & dans les négociations : il avoit voyagé, soit pour les affaires de l'Etat, soit pour sa propre satisfaction, dans presque toutes les Cours de l'Europe, & par-tout il avoit obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avoit à vivre, & la confiance de tous ceux avec qui il avoit à traiter.

M. de la Faye, outre les plaisirs qu'il goûtoit dans le sein de l'amitié, & les avantages que lui procuroit la considération dont il jouissoit, avoit encore, pour son bonheur, tous les goûts qui peuvent rendre la vie douce & agréable. Il aimoit les tableaux & tous les ouvrages de l'Art; il en forma une collection précieuse : mais bien différent de tant de faux Amateurs, qui ne le sont que par vanité, & dont les cabinets, moins riches que fastueux, ne décelent que

leur ignorance & leur ineptie, il ne se décidoit dans ses choix ni par les noms, ni par la prévention pour une école particuliere. Il préféroit le chef d'œuvre d'un Peintre presque inconnu, au médiocre tableau d'un célebre Artiste (1). C'étoit vraiment *un homme de goût*, digne en tout genre & en tout sens de ce nom si souvent usurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux & animé, modeste sans affectation, docile pour lui-même & indulgent pour les autres, on disoit de lui qu'il étoit l'homme que la Nation devoit montrer aux Etrangers, pour leur faire connoître un François vraiment aimable. Il l'étoit au point de sacrifier quelquefois les avantages qu'il avoit dans la conversation, au plaisir d'y voir briller les autres. Il aimoit, par exemple, à piquer doucement, par de légeres contradictions, son ami la Motte, pour lui donner occasion de déployer, dans ses réponses, toute la finesse & toute l'aménité de son esprit. Un des amis de M. de la Faye, excellent Poëte, si on en croit le Mer-

(1) Voyez la Note (*d*).

cure, fit à son Eloge les vers suivans, qui ont du moins le mérite de la vérité.

La Faye a joie, amis, santé, pécune :
Or désormais, gens à plume ou pinceau,
Avisez-y quand peindrez la Fortune,
Elle y voit clair : peignez-la sans bandeau.

Cependant, le croiroit-on ? cet homme de mœurs si estimables & si douces, ne pût échapper à la satire. Il fut outragé dans les fameux couplets qui causerent les malheurs du Poëte célebre Jean-Baptiste Rousseau ; mais il ne se vengea de l'outrage que par le mépris. Son frere, Capitaine aux Gardes, & outragé plus cruellement encore dans les mêmes couplets, ne se montra pas aussi insensible. Il exerça contre celui qu'il en croyoit l'Auteur, toute la rigueur d'une vengeance militaire (1).

(1) C'est avec regret que nous rappelons ici un fait malheureusement trop connu, & consigné, pour la honte des Lettres, dans les Factums imprimés contre Jean-Baptiste Rousseau : puisse au moins cette triste leçon être utile aux jeunes Poëtes, qui, avec moins de talens que lui, se permettroient les mêmes écarts !

Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter à ce sujet une anecdote assez propre à faire connoître le Poëte, coupable ou innocent, qu'on accusoit de ces couplets. Comme il se plaignoit avec amertume des mauvais traitemens que cette satire lui avoit attirés, quelqu'un qui feignoit de compatir à son sort, lui dit que sa plainte étoit d'autant plus juste, qu'il falloit être bien peu connoisseur en poésie, pour lui attribuer des vers si peu dignes de ses talens : *Vous êtes bien bon, Monsieur*, répondit le Poëte, *mais les vers ne sont pas si mauvais*. Trait de naïveté ou de caractere, qui montre que si l'accusé n'étoit pas le pere des enfans dont il prenoit la défense, il étoit au moins très-digne de l'être.

M. de la Faye fut vengé des satires qu'il essuya, par l'estime & l'amitié d'un Ecrivain bien fait pour l'en consoler, par M. de Voltaire, qui, dans les vers & la prose qu'on va lire, a exprimé ses sentimens pour notre aimable Académicien.

» J'ai bien envie de revenir bientôt » souper avec vous, & raisonner de » Belles-Lettres : je commence à beau-

» coup m'ennuyer ici. Or, il faut que » je vous dise ce que c'est que l'ennui «.

Car vous qui toujours le chassez,
Vous pourriez l'ignorer peut-être;
Trop heureux si ces vers à la hâte tracés,
Ne vous l'ont déjà fait connoître !
C'est un gros Dieu, lourd & pesant,
D'un entretien froid & glaçant,
Qui ne rit jamais, toujours bâille,
Et qui depuis cinq ou six ans,
Dans la foule des Courtisans,
Se trouvoit toujours à Versaille.
Mais on dit que tout de nouveau
Vous l'allez revoir au Parterre
Au Capricieux de ROUSSEAU;
C'est là sa demeure ordinaire.

» Au reste, je suis charmé que vous » ne partiez pas si-tôt pour Gênes; » votre ambassade m'a la mine d'être » pour vous un bénéfice simple. Ne res- » semblez point à ces Politiques errans » qu'on envoie de Parme à Florence, » & de Florence à Holstein, & qui » reviennent enfin ruinés dans leur » pays, pour avoir eu le plaisir de dire : » *Le Roi, mon Maître.* Il me semble » que je vois des Comédiens de campa- » gne qui meurent de faim, après avoir » joué le rôle de César & de Pompée «.

Nous terminerons cet Eloge par les vers suivans, où M. de Voltaire peint encore M. de la Faye avec une grace qui n'ôte rien à la ressemblance.

Il a réuni le mérite
Et d'Horace & de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite :
Il reçut deux présens des Dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire ;
L'un étoit le talent de plaire ;
L'autre, le secret d'être heureux.

Qu'il seroit à souhaiter, pour la mémoire de tous les Académiciens dont nous avons à faire l'éloge, que M. de Voltaire s'en fût ainsi chargé pour nous, & que leur portrait eût été tracé par un si grand Peintre !



NOTES *sur l'article de M. de la Faye.*

(*a*) NOUS avons du Poëte Roi, outre ses Opéras, deux volumes in-8°. de Poésies aussi inconnues que celles de Gacon; & sur près de vingt Opéras qu'il a faits, il n'y en a guere que deux qui méritent d'être cités avec éloge; *les Elémens*, & *Callirhoé*. Il est vrai qu'il y a dans le premier des morceaux & même des scenes admirables; celle d'*Ixion* & de *Junon*, & celle de *Vertumne* & *Pomone*. Nous avouerons aussi que *Callirhoé*, malheureusement trop foible pour la musique, est un des plus beaux ouvrages que la Scene lyrique ait produits, & que le cinquieme acte, en particulier, seroit même, au Théatre François, un acte de Tragédie du plus grand effet; l'intérêt y est si touchant & si vif, que tout divertissement mis à la suite de cet acte, ainsi que du cinquieme acte d'*Atys*, devient d'une froideur & d'une insipidité qui, depuis long-temps, ne per-

met plus d'en courir le risque au théâtre. Mais ni les *Elémens*, ni *Callirhoé*, n'autorisoient l'Auteur de tant d'autres mauvais vers, à mépriser si durement la Motte, dont les succès à l'Opéra n'étoient pas inférieurs aux siens, & qui, tout foible versificateur qu'il étoit, avoit pourtant encore moins mal réussi que le Poëte Roi dans plusieurs genres.

(*b*) Montagne devoit cette pensée à Séneque, qui la devoit lui-même au Philosophe Cléanthe, comme on peut le voir par le passage suivant : *Nam ut dicebat Cleanthes, quemadmodum spiritus noster clariorem sonum reddit, cùm illum tuba per longi canalis angustias tractum, patentiore novissimè exitu effudit; sic sensus nostros clariores carminis arcta necessitas efficit.* Seneq. Epît. 108.

Un ancien Poëte, nommé *Jean-Baptiste Chassignet*, aujourd'hui très-peu connu, qui n'a guere fait que des Paraphrases des Pseaumes, & des Sonnets sur la Mort, a traduit ce passage dans la Préface de ses Œuvres, à très-peu près de la même maniere que Montagne. La supériorité de l'Auteur *des Essais* sur

le très-obscur *Chassignet*, qui paroît avoir été à peu près son contemporain (car on ignore même précisément dans quel temps ce malheureux rimeur a vécu), permet de croire que l'illustre Philosophe est Auteur de la traduction originale, quoiqu'il n'eût pas l'honneur d'être Poëte, & qu'il ait même eu le malheur de donner à vingt-sept Sonnets de son ami la Boëtie, des éloges aussi étranges que peu mérités (1).

(*c*) On attribue à M. de la Faye ces

---

(1) Voici la traduction de Chassignet : *Ni plus ni moins que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë & éclate plus fort ; ainsi me semble-t-il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la Poësie, s'élance bien plus brusquement, & nous frappe d'une plus vive secousse.* (Voyez les *Annales Poëtiques*, Tome VIII.)

On peut remarquer dans la version de Montagne, deux expressions vieillies, *semble-il* & *fiert*, qui, dans celle de Chassignet, ont été rajeunies en *semble-t-il* & *frappe* ; au moins si les Auteurs des Annales Poëtiques ont transcrit exactement le passage de ce Poëte ; ce qui feroit une nouvelle preuve d'antériorité pour la traduction du Philosophe. Voilà de quoi exercer les Amateurs d'Anecdotes littéraires.

autres vers, qui, malgré la singularité & la dureté même de la fabrique, expriment avec une sorte de vigueur des maximes plus importantes que pratiquées.

Cache ta vie ; au lieu de voler, rampe,
A dit un Grec : je tiens qu'il eut raison ;
Du cœur humain il connoissoit la trempe ;
Bonheur d'autrui n'est pour lui qu'un poison :
L'homme est injuste, envieux sans relâche ;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom ; mais pour vivre heureux, tâche,
Avant ta mort, de n'être point nommé.

C'est ainsi que notre Académicien a rimé le vœu si répété & si peu sincere, que tant de Philosophes avoient exprimé avant lui, d'être inconnus de leur vivant ; mais qu'ils n'ont laissé voir qu'après avoir fait tout ce qui étoit en eux pour être célebres, & après avoir eu le bonheur ou le malheur d'y réussir.

Si l'on peut reprocher avec raison trop d'âpreté & de rudesse dans les vers précédens, ceux que nous allons citer prouveroient que M. de la Faye savoit très-bien, quand il le vouloit, prendre une autre maniere, & donner

à sa poésie la forme la plus douce & la plus facile.

Projet flatteur de séduire une belle,
Soins concertés de lui faire sa cour,
Tendres écrits, sermens d'être fidele,
Airs empressés, vous n'êtes point l'Amour.
Mais se donner sans espoir de retour,
Par son désordre annoncer que l'on aime;
Respect timide avec ardeur extrême,
Persévérance au comble du malheur,
Dans sa Philis n'aimer que Philis même:
Voilà l'Amour; il n'est que dans mon cœur.

Nous avons dit que M. de la Faye préféra la Littérature agréable aux Sciences sérieuses. Il n'avoit nullement cultivé ces dernieres; peut-être même, à force de les ignorer, méritoit-il le reproche de n'en pas faire assez de cas. Mais si cette maniere de penser étoit peu digne d'un Philosophe, il avoit au moins la bonne foi d'en convenir, & le mérite de l'exprimer avec les graces d'un homme du monde. Un jour qu'on lui montroit un gros ouvrage sur l'Histoire Naturelle des Insectes : *Je ne me soucie nullement*, dit-il, *de savoir à fond l'Histoire de tous ces gens-là; il ne faut pas s'embar-*

rasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

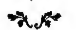
(*d*) La distribution de la gloire ne se fait pas aux Artistes de la même maniere qu'aux Gens de Lettres. Dans la Littérature, quelques réputations sont usurpées; dans les Arts, elles ne le sont jamais; & il n'est aucun Artiste célebre qui ne soit plus ou moins digne de sa renommée. Il est rare aussi qu'un bon Ecrivain, même lorsqu'il n'a fait qu'un seul ouvrage, n'obtienne pas l'estime qu'il mérite; mais il arrive plus souvent qu'un excellent Artiste, lorsqu'il a peu travaillé, n'est pas aussi célébré qu'il devoit l'être, & quelquefois même reste inconnu. L'Italie & la Flandre sont pleines d'excellens tableaux, dont les Auteurs, ou peu laborieux, ou morts jeunes, sont presque entiérement ignorés. Ecoutons là-dessus M. Algarotti, dans son *Essai sur la Peinture.* » On peut » voir chez les Artistes de nos jours, la » vérité de ce que disoit Vitruve des » anciens Artistes, Si Nicomaque & » Aristomene n'ont pas été aussi céle- » bres qu'Apelle & Protogene; si Chion » & Pharax n'ont pas eu autant de ré-

» putation que Polyclete ou Phidias;
» cela ne vient point de leur peu de
» talent, mais du caprice de la fortune.
» Alphonſe de Ferrare & Antoine Be-
» garelli éprouverent le même ſort; ils
» furent preſque inconnus. Cependant
» l'un, dans ſes modeles, égale Michel-
» Ange, qui dit de l'autre en voyant
» quelques-uns de ſes Ouvrages : *Si*
» *cette terre ſe changeoit en marbre*,
» *malheur aux ſtatues antiques*. Ale-
» xandre Minganti étoit appelé par
» Auguſtin Carache, *le Michel-Ange*
» *inconnu*. Proſper Clément de Mode-
» ne a vécu dans la même obſcurité;
» on voit pourtant dans le ſouterrain
» de la Cathédrale de Parme, un mau-
» ſolée de la Maiſon Prati, que ce Sculp-
» teur a exécuté dans la derniere per-
» fection. Les deux femmes qui y ſont
» repréſentées, ſont ſi touchantes, leur
» attitude eſt ſi noble, & l'expreſſion ſi
» tendre, qu'il n'eſt perſonne qui ne
» veuille pleurer avec elles. Si, par la
» nobleſſe de ſa maniere, Algardi mé-
» rita le nom *du Guide* des Sculpteurs,
» Proſper Clément, par ces graces
» tendres & naïves, par cette déli-
» cateſſe qu'il a ſu donner au marbre,

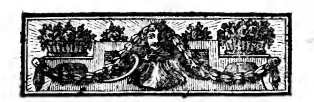
» ne devroit-il pas en être appelé le » *Correge*?

» Il arrive aussi très-communément » que des Maîtres ordinaires se sur» passent quelquefois, & alors ces » Ouvrages l'emportent sur les pro» ductions médiocres des plus grands » Artistes. Nous en avons une preuve » dans le tableau de la Nativité de » la Vierge, qui est à l'Annonciade » de Pistoie. Cigoli, qui en est l'Au» teur, a si bien ménagé ses teintes, » si bien conduit son pinceau, & si » bien distribué ses jours, qu'il est » fort supérieur, dans cet Ouvrage, » à de célebres Peintres Lombards. » Il y a dans la Cathédrale de Ve» nise un tableau de Belluzzy, qui » produit un si grand effet de clair» obscur, & dans le réfectoire des » Moines de Saint-Jean de Verdara, » à Padoue, Verotari en a fait un » où l'on voit un si beau mélange de » couleurs, & un accord si parfait, » que pour être mis au rang des mor» ceaux les plus excellens d'Italie, il » ne manque à ces deux Ouvrages » que d'être faits par des Artistes d'un » nom plus connu «. Mais ce qui

eſt également commun dans les Arts & dans les Lettres, c'eſt que toutes les productions d'un Ecrivain & d'un Artiſte célebre ne ſont pas égales, & que l'un & l'autre ont quelquefois laiſſé échapper de leurs mains, des Ouvrages peu dignes de leur nom & de leurs chefs-d'œuvre. Ce mélange de bon & de mauvais dans les grands Ecrivains & les grands Artiſtes, eſt l'écueil du jugement & du goût des prétendus Amateurs. Un mauvais tableau eſt admirable pour eux, s'il eſt bien ou mal à propos attribué à quelque grand Maître ; ils ne regardent pas, & ils n'ont garde de voir ce que l'Ouvrage eſt en lui-même ; ils demandent ſeulement le nom de l'Auteur. D'habiles gens même, aveuglés par la prévention, y ſont quelquefois trompés, comme la Société du Temple le fut au ſujet d'une fable de la Motte. Voyez l'Eloge de cet Académicien dans le Volume précédent.



ELOGE



ÉLOGE

D'ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE.

Né à Paris le 17 Janvier 1672; reçu le 8 Février 1710, à la place de Thomas Corneille; *mort le 26 Décembre* 1731 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE LA MOTTE.

Note I, *relative à la page 235, sur le peu de goût de* la Motte *pour la profession d'Avocat.*

Quelque estime qu'il eût pour une profession si libre & si noble, il en fut

(1) Voyez son Eloge T. I, page 235.

dégoûté par la même raifon qui a rebuté tant d'autres Gens de Lettres, par l'aridité des études que cette profeffion exige ; il fe fentoit d'ailleurs appelé à une autre gloire que celle de fervir le plus fouvent d'organe à l'intérêt ou à la méchanceté des hommes, fous prétexte d'être celui de l'innocence & de l'équité. Il ne pouvoit enfin fe diffimuler que la plupart des plaidoyers, dont les voûtes du Palais retentiffent, tres-intéreffans pour les Parties, médiocrement pour les Juges, & très-peu pour tout ce qui n'eft ni l'un ni l'autre, ne franchiffent guere le cercle étroit où on les a débités ; à peine s'en échappe-t-il un petit nombre, que l'éloquence de l'Orateur arrache, pour ainfi dire, à cette enceinte, & n'y arrache même que pour quelques momens ; tandis que l'Homme de Lettres eft au contraire, fi nous pouvons parler de la forte, un Ecrivain *Cofmopolite*, fait pour tous les temps & pour tous les lieux. Un ancien Philofophe, peu favorable à la Royauté, prétendoit, fans doute dans un moment de mauvaife humeur, qu'il y avoit loin du meilleur des Rois au meilleur des hommes. La Motte étoit perfuadé (nous ne

décidons pas si c'étoit avec raison) qu'il y avoit presque aussi loin, sinon pour le mérite, au moins pour la célébrité, du premier des Avocats au premier des Gens de Lettres; il eût sans doute applaudi à ces vers si connus de la Métromanie.

L'Avocat se peut-il égaler au Poëte?
De ce dernier la gloire est durable & parfaite;
Il vit long-temps après que l'autre a disparu,
Scarron même l'emporte aujourd'hui sur Patru.

Une des raisons, disoit encore la Motte, *qui, parmi beaucoup d'autres, m'a dégoûté du Barreau, c'est la réponse qu'un célebre Avocat de mon temps fit un jour en ma présence au Premier Président de Lamoignon. Ce Magistrat lui demandoit pourquoi il se chargeoit si souvent de Causes détestables : C'est*, répondit-il, *que j'en ai trop perdu de bonnes, & trop gagné de mauvaises.*



NOTE II, *relative à la page 236, sur la chute de la premiere Piece de* LA MOTTE.

IL la donna en 1693, à l'âge de vingt-un ans. Elle avoit pour titre les *Originaux* ou l'*Italien*; c'étoit une Piece moitié Italienne, moitié Françoise, en trois actes, avec un Prologue & un Divertissement. Mais ni cette réunion des deux Théatres, ni la Musique, ni la danse, ne purent sauver la Piece du naufrage.

NOTE III, *relative à la page 237, sur le Musicien Campra, Auteur de la musique de* l'Europe galante.

ON dit que cet Artiste, étant encore Maître de Musique de la Cathédrale de Paris, dans le temps où il faisoit cet Opéra, s'endormit pendant les Vêpres, & dans son sommeil rêva

de l'*Europe galante*, dont il étoit fort occupé. Le Sous-Chantre étant venu lui annoncer, suivant l'usage, le verset d'une Antienne, il se réveilla en sursaut, & chanta l'air du quatrieme acte : *Vivir, vivir gran Sultana.*

NOTE IV, *relative à la page 258, sur l'orthographe du mot Opéra au pluriel.*

JE demanderai grace ici pour une observation purement grammaticale ou orthographique, sur la maniere dont j'ai écrit certains mots dans cet Eloge & dans plusieurs autres. J'écris au pluriel *Opéras*, & non pas *Opéra*, malgré la décision de l'Académie Françoise dans son Dictionnaire (1), parce qu'il me semble qu'au pluriel la derniere syllabe de ce mot est longue, & non pas breve comme au singulier. Je crois, par la même raison,

(1) Cette décision sera réformée dans l'édition prochaine.

qu'on doit écrire au pluriel *numéros*, & non pas *numéro*; ce dernier mot, quoique tout latin, étant devenu françois par l'uſage. On voit dans la huitieme réflexion de Deſpréaux ſur Longin, qu'il n'étoit pas éloigné de penſer qu'on dût écrire *Opéras* au pluriel, ainſi que *Factums* & *Totons*, quoique ſon Antagoniſte Perrault lui eût reproché cette orthographe comme une faute groſſiere.

J'écris auſſi *chefs d'œuvre* au pluriel, & non pas *chef d'œuvres*, quoique l'Académie l'écrive de cette derniere maniere, & qu'un de nos meilleurs Poëtes ait dit *chef-d'œuvres immortels*; j'écrirois de même des *arcs-en-ciel* au pluriel, & non pas, avec le Dictionnaire de l'Académie, des *arc-en-ciels*. Je ne ſais ſi l'uſage eſt auſſi conforme qu'on le prétend à l'orthographe de l'Académie; mais il me ſemble que la raiſon autoriſe la mienne.

Je déſirerois, pour rendre cette remarque plus utile, pouvoir joindre ici la liſte des mots compoſés qui doivent ſe décliner ou ne pas ſe décliner au pluriel. Mais cette diſcuſſion exigeroit trop de détails, d'autant qu'il eſt plu-

ſieurs de ces mots ſur leſquels ni l'uſage ni l'Académie n'ont encore rien décidé. Un ſeul peut-être, le mot *Porte-Dieu*, que l'uſage a conſacré, quelque ſingulier qu'il paroiſſe, eſt évidemment indéclinable ; car il ſeroit ridicule d'écrire ou des *Portes-Dieu* ou des *Porte-Dieux*. Je dirai donc ſeulement qu'il me paroîtroit raiſonnable, 1°. dans les mots compoſés de deux ſubſtantifs, comme *chefs-d'œuvre*, *arcs-en-ciel*, *Hôtels-Dieu*, &c. de décliner le premier ſubſtantif ſeulement : 2°. Dans les mots compoſés d'un ſubſtantif & d'un adjectif, comme *arcs-boutans*, de décliner l'un & l'autre, ainſi que l'uſage l'a établi pour le mot *Gentils-Hommes* : 3°. Dans ceux qui ſont compoſés d'un verbe & d'un ſubſtantif, comme *porte-mouchettes*, de décliner le ſubſtantif : 4°. Enfin dans ceux qui ſont compoſés d'un adverbe & d'un ſubſtantif, comme *hors-d'œuvre*, de laiſſer le ſubſtantif indéclinable.

Je ſais que ſur quelques-uns de ces points je m'écarte de l'illuſtre Compagnie, dont je dois, en qualité de Secrétaire, faire connoître les déciſions

au Public; mais le Rapporteur qui ſigne un Arrêt, n'eſt pas obligé d'être de l'avis des Juges. En voilà aſſez ſur ce ſujet, ſur lequel même je crains d'en avoir trop dit ici.

NOTE V, *relative à la page 240, & aux réflexions que nous avons faites en cet endroit ſur la nature de la Poéſie lyrique.*

A l'occaſion de ces réflexions, que nous prions de relire, nous tranſcrirons ici le paſſage ſuivant des *Paralleles* de Charles Perrault.

» Quand M. Quinault, dit-il, vint
» à faire des *Opéras*, un certain
» nombre de perſonnes de beaucoup
» d'eſprit & d'un mérite diſtingué, ſe
» mirent en tête de les trouver mau-
» vais, & de les faire trouver tels
» par tout le monde. Un jour qu'ils
» ſoupoient avec M. de Lully, ils n'o-
» mirent rien pour le dégoûter de la
» Poéſie de M. *Quinault*; mais comme

» ils avoient affaire à un homme fin
» & éclairé, leurs ſtratagêmes ne firent
» que blanchir.

» Un des convives m'ayant rendu
» compte de cette converſation, je lui
» demandai ce que ces Meſſieurs trou-
» voient tant à reprendre dans les
» *Opéras* de M. Quinault. Ils trouvent,
» me dit-il, *que les penſées ne ſont
» pas aſſez recherchées ; que les ex-
» preſſions dont il ſe ſert ſont trop com-
» munes & trop ordinaires, & enfin
» que ſon ſtyle ne conſiſte que dans
» un certain nombre de paroles qui
» reviennent toujours. Je ne ſuis pas
» étonné*, lui répondis-je, *que ces Meſ-
» ſieurs, qui ne ſavent ce que c'eſt que
» muſique, parlent de la ſorte ; mais
» vous, Monſieur, qui la ſavez parfai-
» tement, & qui en connoiſſez toutes les
» fineſſes, ne voyez-vous pas que ſi
» l'on ſe conformoit à ce qu'ils diſent,
» on feroit des paroles que les Muſi-
» ciens ne pourroient chanter, & que
» les Auditeurs ne pourroient enten-
» dre ? Quelque naturelles & commu-
» nes que ſoient les penſées & les paroles
» d'un air, on en perd toujours, ou
» preſque toujours quelque choſe, ſur-*

» *tout au spectacle. Que seroit-ce si*
» *ces pensées étoient bien subtiles & bien*
» *recherchées, & si les mots qui les*
» *expriment étoient des mots peu usi-*
» *tés, & de ceux qui n'entrent que dans*
» *la grande & sublime Poësie? On n'y*
» *entendroit rien du tout. Ainsi on*
» *blâme M.* Quinault *par l'endroit où*
» *il mérite le plus d'être loué, qui est*
» *d'avoir su faire, avec un certain*
» *nombre d'expressions ordinaires & de*
» *pensées fort naturelles, tant d'ou-*
» *vrages si beaux & si agréables, &*
» *tous si différens des uns des autres.*
» *Aussi voyez-vous que M. de* Lully
» *ne s'en plaint point; persuadé qu'il*
» *ne trouvera jamais de paroles meil-*
» *leures à être mises en chant & plus*
» *propres à faire paroître la musique.*
» La vérité est qu'en ce temps-là j'étois
» presque le seul à Paris qui osât se
» déclarer pour M. *Quinault*, tant
» la jalousie de plusieurs Auteurs s'étoit
» élevée contre lui, & avoit corrompu
» tous les suffrages & de la Cour &
» de la ville; mais enfin j'en ai eu
» satisfaction. Tout le monde lui a
» rendu justice dans les derniers temps;
» & ceux qui le blâmoient le plus,

» ont été contraints de l'admirer après » avoir reconnu qu'il avoit un génie par» ticulier pour ces fortes d'ouvrages «.

Quoi qu'en dise Perrault à la fin de ce passage, il ne faut pas croire que Quinault, même dans les derniers temps de sa vie, ait joui sans contradicteurs de la réputation qu'il méritoit. La maniere dont Despréaux parle de son talent pour le genre lyrique, dans une des remarques sur Longin, prouve qu'en rendant à ce talent quelque justice, il y attachoit assez peu de prix; & on sait que le lendemain de la premiere représentation d'Armide, Louis XIV ayant demandé à un vieux Seigneur, *homme de goût* (comme il s'en trouve tant à la Cour), ce qu'il pensoit des paroles: Sire, répondit noblement l'amateur, *toujours la même ture-lure*; c'est ainsi que ce Juge éclairé apprécioit les scenes admirables de cet Opéra, & sur-tout l'acte de la *Haine*, un des plus beaux qui soient au théatre lyrique.

Boursault assure dans *ses Lettres*, avoir ouï-dire à Despréaux qu'il n'avoit jamais rien vu de plus beau dans

le genre lyrique, que les quatre vers ſuivans :

Doux ruiſſeaux, coulez ſans violence ;
Roſſignols, arrêtez votre voix ;
Taiſez-vous, Zéphirs, faites ſilence,
C'eſt Iris qui chante dans ces bois.

On ne peut pas douter un moment que Deſpréaux ne trouvât ces vers tels qu'ils ſont, c'eſt-à-dire, déteſtables ; ainſi cette plaiſanterie (ſuppoſé que Bourſault ne la lui ait pas prêtée pour le rendre ridicule) prouve ſeulement quelle idée ce grand Poëte avoit du genre lyrique. Il eût mieux valu y réuſſir que de le mépriſer.

Les Chœurs d'*Eſther* & d'*Athalie* prouveront aiſément à tous ceux qui ſe connoiſſent en vers propres à la Muſique, que le plus grand peut-être de nos Poëtes ignoroit l'art de cette eſpece de vers. Ce n'eſt pas que la poéſie de ces Chœurs, admirable à la lecture, n'ait beaucoup d'éclat & d'harmonie ; c'eſt au contraire qu'elle en a trop pour l'objet auquel elle eſt deſtinée. Nous ſeroit-il permis d'en dire autant des beaux vers de *Samſon* &

de *Pandore*, deux Opéras du plus illustre Poëte de nos jours ? C'est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de ces vers, plus faits, selon nous, pour être déclamés que pour être chantés.

Quelques personnes, si l'on en croit Racine le fils, prétendent que *Lully*, chargé de mettre en musique l'*Idylle* du grand Racine *sur la Paix*, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avoit pas fait éprouver; Racine le fils ajoute cependant, mais en cela il pourroit être seul de son avis, que *Lully* est aussi grand Musicien dans cette *Idylle* que dans ses *Opéras*; il convient seulement d'un endroit où la chute musicale ne satisfait pas l'oreille; & il avoue que ce n'étoit pas la faute du Musicien, mais celle du Poëte, *qui n'avoit pas*, dit-il, *pour Lully la même attention que Quinault.* Aussi (comme on vient de le voir dans le passage de Perrault), ni le dédain de Despréaux & de Racine pour l'Auteur d'*Atys*, ni même le jugement de Mesdames de Montespan &

de Thianges, que nous avons rapporté dans l'Eloge de *Defpréaux*, n'en imposerent à Lully, parce que tout intéressé qu'il étoit à se rendre favorables les femmes & les beaux-esprits qui donnoient alors le ton, il s'intéressoit de préférence à sa musique ; il soutint toujours que les paroles de Quinault étoient celles qui lui convenoient le mieux, & il revint à lui, même après avoir mis en musique *Bellerophon*, qui n'étoit pas de cet inimitable Poëte lyrique, & qui étoit presque digne d'en être. On peut voir dans les Œuvres de Fontenelle, une lettre curieuse de ce Philosophe sur cet Opéra de *Bellerophon*, dont il est l'Auteur.

Avouons-le cependant; quelque cas qu'on doive faire de Quinault, quoiqu'il soit tout à la fois le créateur & le premier de son genre, quoiqu'il ait même fait quelquefois de très-beaux vers, pleins de force & d'harmonie, lorsque la musique en avoit besoin pour être plus fiere & plus expressive, on ne peut se refuser une réflexion qui doit servir à apprécier tout ensemble

le mérite du genre & celui de l'Auteur. La grande Poésie veut des images, de l'énergie, une harmonie ferme & soutenue, un *faire* mâle & prononcé, qu'on ne trouve que rarement dans Quinault. Aussi dira-t-on de lui avec justice, que c'est un Poëte charmant; mais personne ne dira que c'est un grand Poëte, comme on le dira de Despréaux, de Corneille, de Racine, de Rousseau, de Voltaire. C'est à peu près ainsi que le Maréchal de Villars disoit du Maréchal d'Uxelles : *J'ai toujours entendu dire que c'étoit une bonne caboche; mais personne n'a jamais osé dire que ce fût une bonne tête.*

Mais en mettant Quinault si rigoureusement à sa place, oserions-nous tirer des principes que nous venons d'établir & des faits qui les appuient, une conséquence singuliere, que l'expérience n'est pas fort éloignée de confirmer? C'est que le talent de la Poésie lyrique, presque borné à la douceur & à l'heureuse mollesse du style, est peut-être difficilement compatible avec le talent de la grande Poésie; sans doute entre ces deux talens il n'y a

pas à balancer pour qui auroit le bonheur d'avoir à choisir ; néanmoins celui du Poëte lyrique, quoique d'un prix beaucoup moindre, demeure encore fort estimable.

NOTE VI, *relative à la page 243, sur l'entrée de la Motte dans l'Académie Françoise.*

LA MOTTE fut reçu à la place de Thomas Corneille le 8 Février 1710. Le Discours qu'il prononça à sa réception est cité encore aujourd'hui comme un modele en ce genre. L'écueil général de ces Discours, ce sont les lieux communs de remercîmens & d'éloges, dont le Récipiendaire ne peut se dispenser. Cet écueil même étoit alors bien plus dangereux qu'aujourd'hui, parce que les nouveaux Académiciens ont abrégé ou supprimé quelques-uns de ces Eloges, & qu'ils ont d'ailleurs pour la plupart traité des sujets intéressans, au lieu que nos anciens Con-

freres se bornoient presque uniquement à ces lieux communs. Heureux quand ils pouvoient les couvrir & les sauver par quelque trait qui fût propre & personnel au Récipiendaire. La Motte étoit dans ce cas, & fort à plaindre même de s'y trouver. Il avoit perdu la vue comme Thomas Corneille, à qui il succédoit. Il sut, dans son Discours, tirer le plus heureux parti de cette malheureuse situation, pour intéresser toute l'assemblée, & pour remercier ses Confreres d'une maniere aussi fine que nouvelle. Après avoir apprécié avec beaucoup d'équité & de justesse le mérite de son prédécesseur : » Vous l'avez vu, dit-il, fidele à vos » exercices jusque dans une extrême » vieillesse, tout infirme qu'il étoit, » & déjà privé de la lumiere..... Ce » mot me fait sentir l'état où je suis » réduit moi-même : ce que l'âge avoit » ravi à mon prédécesseur, je l'ai perdu » dès ma jeunesse.... Il faut l'avouer » cependant, cette privation dont je » me plains, ne sera plus pour moi » un prétexte d'ignorance. Vous m'avez » rendu la vue, Messieurs, vous m'avez » ouvert tous les livres en m'associant

» à votre Compagnie.... Et puiſque je » puis vous entendre, je n'envie plus » le bonheur de ceux qui peuvent lire «.

NOTE VII, *relative à la page 243, ſur le caractere & les talens du Poëte Rouſſeau.*

SANS avoir connu ce Poëte, on demeurera perſuadé de ce que nous avons dit de ſa perſonne, ſi on a la patience de lire l'ennuyeux Recueil de ſes Lettres, publié après ſa mort par des amis peu jaloux de l'honneur de ſa mémoire, ou peu éclairés ſur ce qui pouvoit l'obſcurcir. Il eſt peut-être le ſeul Ecrivain qui, en parlant de ſes malheurs, n'ait pu réuſſir à ſe faire plaindre. Son caractere, qui perce à chaque ligne, repouſſe l'intérêt que ſemble appeler ſa ſituation. Faux & rampant avec ceux dont il croit avoir beſoin, il s'exprime ſur tous les autres avec la cauſticité la plus amere, & ſouvent avec la plus criante injuſtice. Il dénigre le *Glorieux* & *Zaïre*, & comble d'éloges de mi-

ſérables Rimailleurs qui l'encenſoient.

Mais tous ces jugemens, dictés par la paſſion, n'empêchent pas qu'on n'ait été injuſte, lorſqu'il ſe préſenta pour l'Académie avec la Motte, en ne reconnoiſſant pas la prééminence de ſes titres ſur ceux de ſon rival. On feroit encore plus injuſte aujourd'hui de ne lui pas donner ſur le Parnaſſe François, le rang très diſtingué qu'il mérite, à condition pourtant de ne pas pouſſer le zele pour ſa gloire, juſqu'à partager avec certains grands Ariſtarques, le ridicule de le préférer à Voltaire, qui du moins égal à Rouſſeau pour l'harmonie & les images, lui eſt ſi ſupérieur par la ſenſibilité, la philoſophie, le goût, l'eſprit & les graces. Il eſt vrai que Rouſſeau, mort quarante ans avant l'Auteur de *Zaïre*, a réclamé long-temps en ſa faveur un grand avantage, celui que l'envie & la ſottiſe aiment tant à donner aux morts ſur les vivans.

On peut diſtinguer dans Rouſſeau deux Poëtes très-différens, celui qui a écrit en France, & celui qui a écrit en Suiſſe & en Allemagne, & qu'on

ne croiroit pas le même, tant il est au dessous du premier. Il semble que ce malheureux Ecrivain ait été proscrit sur le Parnasse en même temps que dans sa patrie. A peine l'eut-il quittée, que, privé d'objets d'émulation, d'amis séveres, & sur-tout de la censure vigilante & utile de ses ennemis, ses vers devinrent durs, ses images forcées ou incohérentes, sa diction ignoble & tudesque. Ses ouvrages *Germaniques*, si l'on en excepte un très-petit nombre, déshonorent ses anciennes productions. A l'égard de ces dernieres, elles sont certainement d'un grand Poëte; mais on y trouve plus de correction que de grace, plus d'harmonie que de pensées, plus d'énergie que de sentiment; elles sont le contraire de celles de la Motte, c'est-à-dire, fortes de style & foibles de choses. Ses Cantates sont pleines de grande poésie, &, par cette raison même, peu propres à la musique (1). Ses Comédies, les unes froides, les autres grossieres, n'ont eu aucun succès. L'Ode

(1) Voyez ci-dessus la Note III.

& l'Epigramme, tant ſatirique qu'ordurière, deux genres bien éloignés l'un de l'autre & bien diſparates, ſont ceux où il a le mieux réuſſi, à peu près comme cet Acteur qui brilloit à la fois dans les rôles de Roi & dans ceux de Païſan. Et voilà l'Auteur que la baſſe Littérature de nos jours ne rougit pas de mettre au deſſus de celui de la Henriade, de vingt Tragédies ou Comédies reſtées au Théatre, & dignes rivales de celles de Corneille & de Racine; de cent Pieces fugitives charmantes, pleines de philoſophie, de graces & de gaîté; en un mot, d'un Pöete dans lequel on trouve toutes les beautés, tous les genres & tous les tons? Nous ne parlons point de ſa proſe, auſſi piquante, auſſi noble, auſſi facile que celle de Rouſſeau eſt dure & peſante. S'il étoit un grand Pöete auquel on pût comparer Rouſſeau, ce ſeroit à Deſpréaux, comme Voltaire à Racine. Deſpréaux, auſſi peu ſenſible que Rouſſeau, auſſi lourd dans ſa proſe, eſt auſſi correct, auſſi énergique, auſſi harmonieux dans ſes vers; mais lui eſt bien ſupérieur par la rai-

ſon, la juſteſſe, l'élégance & le goût. Après cela, n'eſt-il pas ridicule d'appeler le premier de ces deux Poëtes, le *grand Rouſſeau*, lorſqu'on ne dit ni le grand Deſpréaux, ni le grand Racine, ni le grand Voltaire? Ce nom de *grand Rouſſeau*, dit très-bien M. de la Harpe, fut donné par l'*envie*, ſouvent auſſi *bête* que la vanité.



NOTE VIII, *relative à la page 244, sur la Tragédie des Macchabées.*

MALGRÉ le succès de cette Piece, il y eut quelques momens équivoques à la premiere repréſentation. Antiochus, en faiſant arrêter les deux amans, Antigone & Miſaël, diſoit ces deux vers :

Gardes, conduiſez les dans cet appartement,
Et qu'ils y ſoient tous deux gardés *ſéparément.*

Ce mot *ſéparément* excita un rire général, qui penſa faire tomber la Piece.

Parmi les grands connoiſſeurs qui croyoient cette Piece de Racine, les plus exercés & les plus fins lui attribuoient ſeulement les trois premiers actes. Il falloit un tact bien délicat, pour trouver, quant au ſtyle, les deux derniers actes ſi différens des trois premiers. La Piece fut jouée d'ailleurs avec une ſupériorité qui ſans doute contribua beaucoup au ſuccès, & qui fit illuſion à la plupart des ſpectateurs

ſur la foibleſſe de la verſification. Le rôle d'Antigone étoit joué par Mademoiſelle Deſmares, & celui de la mere, par Mademoiſelle Duclos. Dans la ſcene où le plus jeune des Macchabées, Miſaël, raconte à ſa mere les cruautés exercées ſur ſes freres, il y a un moment où, pénétré lui-même de l'horreur de ce récit, il s'arrête & n'oſe pourſuivre. Sa mere lui répond : *Acheve.* L'Actrice prononçoit ce mot avec le ſentiment d'une mere qui fait à Dieu le ſacrifice de ſes enfans, mais qui n'eſt pas moins déchirée par ce cruel ſacrifice, & qui laiſſe percer ſa douleur profonde en paroiſſant l'étouffer.

NOTE IX, *relative à la page 246, ſur le rôle du jeune Macchabée, joué par le vieux Baron.*

CE grand Acteur s'obſtina toujours à jouer certains rôles qui lui plaiſoient, quoiqu'ils ne convinſſent plus à ſon âge. De ce nombre étoit celui d'Antiochus

tiochus dans *Rodogune*, qu'il garda jusqu'à quatre-vingts ans. Quand Cléopâtre, au second acte de cette Piece, disoit à ce jeune Prince & à son frere Seleucus, *Mes enfans, prenez place*, on rioit un moment; mais on ne rioit plus dans le reste de la Piece, & surtout au cinquieme acte, où la supériorité du jeu de Baron faisoit oublier le contraste de son âge & de son rôle. Il y avoit sur-tout un moment, dans ce cinquieme acte, où ce jeu, quoique muet, étoit admirable. Dans l'instant où Cléopâtre prend la coupe empoisonnée & la boit, Baron se tournoit avec frémissement vers Rodogune, comme ne doutant presque plus que sa Maîtresse ne fût coupable de la mort de Seleucus.

NOTE X, *relative à la page 247, sur la Tragédie de Romulus.*

LORSQUE la Motte donna cette Tragédie, il ne garda point l'anonyme comme il avoit fait pour les *Macchabées*; il étoit devenu plus aguerri, &

osa se montrer à découvert à la Haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques.

A la premiere représentation de *Romulus*, les Comédiens hasarderent une nouveauté. Jusqu'alors on ne jouoit point de petites Pieces après les Tragédies nouvelles. On attendoit que l'affluence des spectateurs commençât à diminuer, pour les rappeler à la neuvieme ou dixieme représentation, par une Comédie qu'on joignoit à la grande Piece. Aucun Auteur n'avoit osé s'écarter de cet usage, craignant de montrer sur son succès une défiance qui n'eût été souvent que trop bien fondée. La Motte pensa au contraire qu'attendre ainsi quelques représentations pour étayer l'ouvrage nouveau, c'étoit annoncer au Public que cet ouvrage commençoit à tomber. Pour éviter cet inconvénient, il fit jouer une petite Piece après sa Tragédie dès le premier jour, & depuis ce temps son exemple a toujours été suivi.

Mademoiselle le Couvreur pria la Motte de lui donner, dans *Romulus*, le rôle de *Sabine*, qui n'étoit qu'un rôle de Confidente. Elle espéroit, en

ſe trouvant ſur la ſcene avec Mademoiſelle Duclos, qui étoit chargée du premier rôle, effacer entiérement ſa rivale, quoique dans un rôle froid & ſubalterne. Mademoiſelle Duclos ſentit le motif de cette demande, & pria la Motte de ne pas l'accorder. Notre Académicien préféroit Mademoiſelle Duclos à Mademoiſelle le Couvreur, quoique cette derniere eût beaucoup plus d'intelligence & de fineſſe. Il trouvoit plus d'*ame* à la premiere, & par cette raiſon lui donna encore le rôle d'*Inès*, dont elle s'acquitta avec le plus grand ſuccès.

NOTE XI, *relative à la page* 248, *ſur la Tragédie d'Inès.*

ON dit que la Motte fit d'abord abſolument d'imagination le plan d'*Inès de Caſtro*, & qu'enſuite il pria ſes amis de lui trouver dans l'Hiſtoire un événement auquel cette Tragédie pût s'appliquer. Ils ne trouverent que celui d'*Inès*, qui a fourni, comme l'on fait,

au Camoens un des plus beaux morceaux de sa *Lusiade*.

On ajoute que l'Auteur d'Inès fut redevable de la scene des deux enfans à un célebre Avocat nommé *Fourcroi*. Cet Avocat plaidant pour un jeune homme qui s'étoit marié sans le consentement de son pere, & se voyant prêt à perdre sa cause, fit approcher de lui, en finissant son plaidoyer, deux enfans nés de ce mariage. Il les présenta au vieillard qui plaidoit contre son fils, & qui, attendri jusqu'aux larmes par ce spectacle, déclara sur le champ aux Juges qu'il les reconnoissoit pour ses enfans. La Motte, instruit de l'effet que produisit sur toute l'assemblée cette scene touchante, espéra que la même situation mise au théatre y exciteroit encore plus d'intérêt. Cependant, à la premiere représentation, le succès de la scene fut douteux un moment. Le parterre, peu accoutumé à voir de petits enfans dans une scene tragique, hésita d'abord s'il devoit rire ou pleurer; mais il finit par les applaudissemens & les larmes.

Les Censeurs d'Inès, qui ne pou-

voient nier le vif intérêt de cette Piece, prétendoient qu'il étoit assez mal fondé, & que l'Auteur avoit eu l'art, disoient-ils, *de faire pleurer sans qu'on sût trop pourquoi.* On ne voit pas la raison de cette critique. L'intérêt qu'on prend à Inès & à Don Pedre, est celui que la Nature inspire pour deux amans passionnés & malheureux.

La Motte est souvent foible dans l'expression; mais dans sa Piece le sentiment est toujours vrai. Je n'en excepte pas même ce vers que dit Don Pedre au Roi, lorsqu'il voit Inès mourante :

Soyez encor mon pere, en me laissant mourir.

Je sais que ce vers seroit très-digne de critique, & même du plus mauvais goût, si on l'entendoit ainsi : *Vous avez été mon pere* en me donnant la vie; *soyez-le* encore *en me laissant mourir.* Mais la situation me semble présenter un autre sens beaucoup plus naturel. Don Pedre arrive sur le théatre pénétré de reconnoissance pour son pere, qui lui a fait grace & lui a rendu Inès. Il apperçoit en ce moment Inès mourante; il veut se tuer, & on

le déſarme. *Ah !* dit-il au Roi, *vous vous êtes montré mon pere en me pardonnant & en m'accordant ce que j'aimois : ſoyez mon pere encore en me permettant de mourir après l'avoir perdu.* Mais en juſtifiant dans ce vers le ſentiment & la penſée, nous conviendrons que l'expreſſion en eſt louche, que par-là elle prête au ridicule ; & c'eſt un défaut d'autant plus grand, que le vers donne un air de pointe à une expreſſion de douleur & de déſeſpoir.

Les critiques, les épigrammes, les ſatires de toute eſpece qui furent prodiguées à Inès & à ſon Auteur, ne prouvoient que le grand ſuccès de l'ouvrage ; c'étoit comme un léger oſtraciſme qui imprimoit le ſceau le plus ſolennel au mérite de celui qu'il attaquoit ; mais qui, à la vérité, l'imprimoit d'une maniere un peu douloureuſe pour l'Auteur, & par conſéquent conſolante pour ſes envieux & ſes rivaux. On ſe doute bien qu'à la foule des Cenſeurs, dont les injures, les feuilles, les chanſons pleuvoient de toutes parts, ſe joignoit une horde de troupes légeres, qui ne combattoit point, mais

qui faisoit beaucoup de bruit, & qui s'expliquoit sur l'ouvrage avec l'équité & la finesse dont elle étoit capable. L'Auteur avoit bien prévu cet orage, ce qui n'étoit pas difficile.

La nuit qui précéda la premiere représentation d'*Inès*, la Motte, inquiet de son sort & ne pouvant dormir, fit sur cette inquiétude un Sonnet, où il remplissoit des *bouts-rimés* qu'on avoit proposés dans le Mercure. Ce Sonnet étoit passable pour un Sonnet en bouts-rimés, & pour un Auteur qui ne devoit pas avoir l'esprit bien calme & bien libre au moment où il l'avoit fait. Ses Détracteurs prétendirent qu'il avoit rempli les bouts-rimés après coup, & lorsqu'il se vit assuré du succès. Cette chicane étoit de mauvaise grace; il falloit le supposer bien avide de *gloriole*, pour l'accuser d'avoir voulu en usurper une si futile.

Les bouts-rimés étoient alors fort à la mode. On en proposoit même dont les mots réunis faisoient un sens; & je ne sais quel Poëte fit contre la Motte un Sonnet qui étoit de ce dernier genre. Dufresni, dans le temps qu'il faisoit le Mercure, en proposa

de ſinguliers, & qui furent très-heureuſement remplis par ces vers ſi connus :

Toi, dont les ans ſont les deux tiers de trente, &c.

Ils le furent peut être plus heureuſement encore par ces vers moins connus qu'on envoya à Dufreſni.

Contre un louis j'en gage	trente
Que tu ne vendras pas	quarante
Exemplaires du Livre	tien ;
La Beurriere a déjà le	mien.
De Colporteurs plus de	cinquante
Avoient des paquets de	ſoixante ;
Chacun croyoit vendre le	ſien,
Les pauvres gens n'ont vendu	rien.
Toi qui d'ans as plus de	ſeptante,
Tu pourrois en vivre	nonante,
Qu'ayant ton Livre pour tout	bien,
Tu vivrois toujours comme un	chien.

Les bouts-rimés ſont aujourd'hui paſſés de mode, comme les pantins & beaucoup d'autres ſottiſes ; mais tel Poëte de nos jours qui ne parleroit qu'avec mépris des bouts-rimés, en a fait ſouvent ſans le ſavoir.

Quoique les bouts-rimés de la Motte ne vaillent pas ceux que nous venons de citer, nous croyons pouvoir les rap-

porter ici, pour amuser un moment les Lecteurs d'un goût peu difficile, qui prennent encore quelque plaisir à ces petits tours de force poétiques.

Insensé, qu'ai-je fait? demain à la cabale,
Peut-être par ma chute il faut payer tribut;
Déjà l'âpre Critique en murmures s'exhale,
Contre ses noirs desseins, où chercher mon salut?
Quel fil me tirera de ce fâcheux dédale?
Me verrai-je demain près ou loin de mon but?
Je ne sais; mais, hélas! durant tout l' intervalle,
Je suis plus agité que ne l'est Belzébut.
O gloire, bruit flatteur, séduisant paradoxe
J'ai consumé pour toi l'un & l'autre équinoxe;
Fais qu'un lot fortuné tombe à mon numéro!
Il faut que le Public ou m'éleve, ou me lape;
S'il veut bien m'applaudit, je me tiens plus qu'un Pape;
Mais s'il va me siffler, que deviens-je? zéro.

Nous oserons encore, & par les mêmes raisons, joindre à ce Sonnet celui dont nous avons parlé, & qui fut fait contre la Motte sous d'autres bouts-rimés, dont la suite formoit un sens. Cette note va ressembler un peu aux *Bigarrures du sieur des Accords*; mais elle sera dans notre Ouvrage la seule de son espece.

Oudart, avant le temps où son œil se voila,
Vit la Trappe, & bientôt sur cheval Isabelle,
Il revint, fit des vers, qu'on mit en à mi- la ;
Aux satiriques traits, c'étoit la donner belle.
Odes, puis Iliade, & par son art déjà
Le feu du Chantre Grec n'est plus qu'une étincelle ;
Il eût plu quand vivoit Pere Emmanuel Sa ;
Mais aujourd'hui son vin n'est que jus de prunelle.
Et quels honneurs sont dus aux Fables qu'il nous offre ?
Près la Fontaine, Oudart n'est bon qu'à mettre au coffre,
Sombre Planete auprès de Lune & de son plein ;
Enfin, a-t-il passé l'Auteur de la Pucelle ?
Hé comment en porter un jugement soudain !
Entre de tels Rivaux, Phœbus même chancelle.

NOTE XII, *relative à la page 252, sur les Comédies de* LA MOTTE.

Nous n'avons dit qu'un mot de ces Comédies, qui sont au nombre de six, & qu'il donna, tantôt seul, tantôt en société avec d'autres Auteurs. Toutes ces Pieces réussirent dans leur temps, & quelques-unes sont restées au Théatre; entre autres le *Port de mer*, qu'il a fait avec *Boindin*, & le *Magnifique*,

dont il prit le sujet dans le Conte si connu de la Fontaine. Cette derniere Piece, dont le rôle étoit joué supérieurement par *Dufresne*, eut beaucoup de succès ; & quoique privée de cet Acteur, elle se joue encore assez fréquemment, parce qu'elle est écrite avec esprit & avec finesse. M. Sedaine a fait du même sujet un *Opéra comique*, où la scene du Magnifique & de sa Maîtresse, déjà très-agréable dans la Piece de la Motte, est rendue bien plus intéressante par la scene muette & charmante de *la Rose*, que la Motte auroit enviée à l'inventeur.

Toutes les Comédies de la Motte étoient en prose. Avec sa maniere de penser sur les vers, & sur leur usage déplacé, selon lui, dans la Tragédie même, il n'avoit garde de ne pas suivre l'exemple que Moliere lui avoit donné en osant écrire en prose un grand nombre de ses Pieces. Plusieurs des successeurs de ce grand homme l'avoient imité sur ce point avec succès ; & la Comédie, bien loin d'y perdre, y avoit gagné une infinité de bons Ouvrages.

NOTE XIII, *relative à la page 257, à l'opinion de la Motte sur les Tragédies en prose.*

QUELQU'UN l'a dit, & peut-être avec raison ; ce n'étoient pas des dissertations subtilement & froidement raisonnées, que la Motte devoit faire pour appuyer l'opinion qu'il avoit tant à cœur d'établir ; c'étoit une Tragédie en prose qui forçât le succès par l'intérêt du sujet, par une suite bien amenée de situations touchantes, & par un style plein d'énergie & de chaleur. S'il avoit pu risquer cette nouveauté sur un sujet de Tragédie, c'étoit sur celui d'*Inès* ; de séveres Critiques ont même prétendu qu'il ne s'en falloit guere que cette derniere Piece ne fût en prose ; & de bons ou mauvais plaisans ajoutoient, dans le temps du plus grand succès de cette Piece, que l'*Auteur avoit fait, comme le Bourgeois Gentilhomme, de la prose sans le savoir*. On prétend que la Motte ayant dit à M. de Vol-

taire, alors très-jeune, & Auteur du seul *Œdipe* qui soit resté au Théatre, que ce sujet d'Œdipe étoit fort tragique, & qu'il vouloit essayer de le traiter en prose : *Faites cela*, lui dit ce grand Poëte, *& moi je mettrai Inès en vers.* Plus ces critiques paroîtront fondées, plus elles prouveront que ce ne sont pas les vers qui ont fait le succès d'*Inès* ; & plus il sera permis d'en conclure que l'Ouvrage auroit peut-être produit son effet sans un si foible soutien.

Il s'en faut bien pourtant que je veuille me rendre le Défenseur des Tragédies en prose, encore moins les préférer aux Tragédies en vers. Qui pourroit balancer un moment entre la belle versification d'*Iphigénie* ou de *Zaïre*, & la prose même la plus éloquente ? Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, au sujet de plusieurs Tragédies écrites en vers, l'inconséquence du Public dans ses jugemens & dans ses goûts. On convient qu'*Inès*, malgré son succès très-mérité, est pour le moins très-foiblement écrite en vers ; plusieurs autres Tragédies, écrites encore plus mal, n'en ont pas

été moins applaudies, & sont même restées au Théatre. La conséquence naturelle seroit de conclure que ces Tragédies, beaucoup mieux écrites, mais en prose, auroient dû, à plus forte raison, obtenir les suffrages du Public; mais cette conséquence pourroit bien être précipitée; il étoit très-possible que les mêmes spectateurs qui, attachés par l'intérêt du sujet, avoient pardonné aux vers d'*Inès*, eussent sifflé la même Piece en prose, quoiqu'écrite avec beaucoup plus de vigueur & d'éloquence. Celui qui va entendre une Tragédie, s'attend que l'Auteur fera parler à ses Héros le langage convenu, c'est-à-dire, celui des vers. Si la Piece est touchante & bien conduite, la mauvaise versification affecte peu le spectateur, & ne nuit guere à l'impression qu'il reçoit; mais si, dès la premiere scene, il entend les personnages parler en prose, le voilà d'abord dérouté de son plaisir ordinaire; cette innovation le frappe nécessairement, & peut même le frapper au point d'anéantir l'effet & l'intérêt de l'action. C'est pourquoi ce que nous disons ici sur la faveur que semble pro-

mettre aux Tragédies en prose l'indulgence des spectateurs pour les mauvais vers de tant de Tragédies anciennes & modernes, n'est tout au plus qu'une conséquence plausible, & nullement une conséquence démontrée.

A ces réflexions nous en joindrons quelques-unes sur la peine que la Motte a prise de mettre en prose la premiere scene de *Mithridate*, sans y faire presque d'autre changement que celui de rompre la mesure des vers. Il étoit surpris que cette scene, décomposée de la sorte, ne produisît plus le même effet sur le commun des spectateurs, quoiqu'elle n'eût, disoit-il, rien perdu *réellement*; & il en concluoit que le plaisir que nous donnent les vers, est un plaisir de préjugé & d'habitude. C'est à peu près (& nous avons déjà fait cette remarque) comme si l'on mettoit en simple récitatif, sans mesure & sans accompagnement, un bel air de Pergolese ou de Piccini, que même on supprimât quelques passages de modulation pour mieux dépayser l'oreille, & qu'ensuite on fût tout étonné du peu de plaisir que l'Auditeur recevroit de cette musique bou-

leversée & *disloquée*, si même elle méritoit encore le nom de musique.

On nous faisoit, Arbate, un fidele rapport;
Rome en effet triomphe, & Mithridate est mort.
Les Romains, vers l'Euphrate, ont attaqué mon pere,
Et trompé, dans la nuit, sa prudence ordinaire.

Voilà des vers harmonieux.

Arbate, on nous faisoit un rapport fidele; Rome triomphe en effet, & Mithridate est mort. Les Romains ont attaqué mon pere vers l'Euphrate, & ont trompé dans la nuit sa prudence ordinaire. Voilà de la prose très-commune; & cependant il n'y a pas un mot de changé aux vers de Racine; mais le rythme, mais la cadence, mais la mélodie est entiérement détruite, & le Poëte est tout-à-fait tué. Si Racine eût voulu mettre cette scene en prose, il en eût, à coup sûr, changé les expressions, pour donner au moins à cette prose toute l'harmonie dont elle étoit susceptible; mais cette harmonie auroit-elle valu celle de ses vers? Il n'y a que des sourds qui puissent faire cette question (1).

---

(1) Les partisans de la *Tragédie en vers*

La Motte prétendoit que la prose étoit préférable aux vers dans la Tragédie, parce que la Tragédie en ressembleroit mieux à la Nature; c'étoit employer un moyen bien foible à la défense de sa cause. Est-ce que la Tragédie doit ressembler parfaitement à la Nature? Elle ne seroit pas supportable avec cette ressemblance parfaite.

---

avoient comparé la Motte, très-amérement sans doute, mais assez plaisamment, au *Renard qui a la queue coupée.* Le discours du Renard contre la *queue*, est en effet assez semblable à celui de la Motte contre l'usage des vers dans la Tragédie :

Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
Que nous sert cette queue? il faut qu'on se la coupe;
Si l'on m'en croit, chacun s'y résoudra.

Et la réponse des Poëtes à leur Confrere, a été celle des Renards à leur camarade.

Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe;
Mais tournez-vous de grace, & l'on vous répondra.
A ces mots, il se fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu;
Prétendre ôter la queue eût été temps perdu,
La mode en fut continuée.

Si Racine eût fait parler Achille & Agamemnon, comme il est vraisemblable qu'on se parloit dans les temps qu'on appelle si improprement *héroïques*; s'il eût fait seulement parler ses Héros comme ils parlent dans Homere, son *Iphigénie*, le chef-d'œuvre peut-être du Théatre François, n'auroit pas été jusqu'à la fin. La Nature, pour nous intéresser sur la scene, doit y être tantôt embellie, tantôt chargée, tantôt adoucie, presque toujours altérée, mais toujours à son avantage. Le Public, quand il court au Théatre, ne va pas y voir les objets exactement tels qu'ils sont; il y perdroit souvent beaucoup: il veut seulement qu'on les lui montre avec un degré de vérité capable de l'attacher quelques momens. Or, si la Tragédie ne doit pas représenter ses Héros tels qu'ils sont, pourquoi s'astreindroit-elle à les faire parler comme ils parlent? Le spectateur sait bien que le véritable Achille ne parloit point en vers; mais il sait bien aussi que ce n'est pas le véritable Achille qu'il entend. Un des points les plus importans de l'Art dramatique, le vrai principe peut-être auquel

tiennent toutes les regles de cet Art, & peut-être aussi le seul qui n'ait pas encore été discuté (à peine même a-t-il été mis en question), c'est de savoir où commencent & où finissent les limites de *cet espace libre* que la Nature laisse au Poëte, pour être tantôt plus près, tantôt plus loin d'elle, sans néanmoins s'en éloigner à une distance ridicule, ou s'en rapprocher d'une maniere trop révoltante; jusqu'à quel point les Pieces de Théatre doivent & peuvent porter l'illusion qu'elles produisent? Quelles sont les bornes, les dégrés & les nuances de cette illusion? Si, par exemple, la Comédie, qui est la représentation de la vie ordinaire, n'exige pas une illusion plus forte que la Tragédie, dont les Héros sont presque toujours hors de la sphere & de la condition commune? Si, d'un autre côté, en faisant parler en prose les Héros de la Tragédie, mais avec la noblesse & la décence qui conviennent au Théatre, on se trouveroit trop près de cette Nature, dont il faut éviter, dans la Tragédie, l'image trop ressemblante? S'il ne resteroit pas encore au spectateur assez

de moyens de reconnoître visiblement l'illusion théatrale, & de se rappeler à chaque instant qu'il n'assiste qu'à un représentation ?

Si jamais les Tragédies en prose font quelque fortune parmi nous, ce ne pourra être, ce me semble, que par deux moyens. Il faudroit d'abord essayer la prose dans un sujet fort tragique, mais dont les personnages seroient des hommes du commun, tels, par exemple, que *le Marchand de Londres*, une des pieces les plus intéressantes & en même temps des plus morales qu'on puisse mettre sur le Théatre. Les spectateurs, accoutumés peu à peu à voir des Bourgeois mourans parler en prose, se trouveroient peut-être insensiblement préparés à entendre des Princes parler le langage commun ; & le tragique *Bourgeois* serviroit de passe-port à la prose pour s'élever jusqu'au tragique *héroïque*. Mais afin de dépayser le spectateur sur cette nouveauté, non seulement il seroit nécessaire que le sujet fût très-intéressant; il faudroit qu'il n'y eût pas dans l'action un seul moment vide d'intérêt, & que le spectateur, toujours ému,

toujours attendri, n'eût pas le temps de s'appercevoir si les personnages parlent en vers ou en prose. Car il ne faut pas s'y tromper, & sur ce point la Motte avoit raison, si l'obligation d'écrire en vers donne des entraves au Poëte, souvent elle le dispense aussi d'être fort difficile sur ce qu'il fait dire à ses personnages; ce qui en prose seroit trouvé froid & commun dans leur bouche, est relevé par la cadence & l'harmonie de la versification. Ainsi les Auteurs tragiques, débarrassés, d'un côté, de la contrainte d'écrire en vers, sentiroient de l'autre la nécessité de substituer un nouveau plaisir à celui de l'harmonie poétique, de mettre plus d'action dans leurs pieces, plus de chaleur & de vérité dans le dialogue. Toutes ces tirades, souvent déplacées, dont le principal mérite est d'être en vers, ne feroient plus oublier le personnage pour montrer l'Auteur, & disparoîtroient sans retour. Je ne sais si cet intérêt vif & soutenu, cette action chaude & rapide, cette vérité continue, si rare dans nos Ouvrages dramatiques, pourroient tenir lieu aux Tragédies de ce qu'elles per-

droient par le défaut de verſification. Mais, encore une fois, le ſuccès ſeul peut juſtifier ce nouveau genre : on aura beau ſoutenir dans de longues préfaces, qu'il en réſulteroit pour nous une ſource nouvelle de plaiſirs, le Public eſt en droit de répondre : *Je n'en ſais rien juſqu'à ce que j'aye vu.* Il ſe peut que la ſuperſtition littéraire & le préjugé ayent trop reſſerré les limites des Beaux-Arts ; mais ce n'eſt pas non plus par des diſſertations qu'on pourra étendre ces limites. Vous demandez ſi tel genre nouveau, telle innovation dans un genre connu, auroient le bonheur de réuſſir ? Tentez-les, & réuſſiſſez, c'eſt la ſeule maniere d'avoir raiſon. Il en eſt des Poëtes comme des Commerçans ; il faut les laiſſer faire ; nul inconvénient à cette liberté ; chaque choſe ſera miſe à ſa vraie valeur ; l'induſtrie ſera encouragée, la licence bientôt reconnue & punie par elle-même : mais auſſi on eſt en droit de dire à nos Beaux-Eſprits diſſertateurs, la même choſe qu'à tant d'Ecrivains patriotes : *Parlez moins de population, & peuplez.* C'eſt bien pis quand on parle de population &

qu'on ne produit que des enfans difformes : la Motte nous a donné de fort beaux Discours sur l'Ode, sur le Poëme épique, & sur la Fable ; il a prouvé par les meilleures raisons du monde, qu'on pouvoit faire un Poëme meilleur que l'Iliade, de belles Odes après Horace & Pindare, & d'excellentes Fables après la Fontaine ; il ne lui a manqué, pour le prouver efficacement, que de faire une meilleure Iliade, de meilleures Fables & de meilleures Odes.

On peut s'étonner que l'Apologiste des Tragédies en prose n'ait pas hasardé un autre paradoxe qu'il pouvoit appuyer par des raisons en apparence assez plausibles; c'étoit celui d'écrire les Opéras, non pas absolument en prose, mais en vers sans rimes. En effet, comme nous l'avons dit ailleurs, autant la cadence & la mesure sont nécessaires aux vers faits pour être chantés, autant la rime l'est peu ; la lenteur du chant l'empêche presque toujours d'être sensible, & par conséquent détruit le plaisir qui en résulte. On ne peut faire à ce raisonnement qu'une seule réponse ; c'est

que des vers destinés à être chantés, doivent encore être assez bons pour être simplement récités, & qu'ils ne seroient plus propres qu'au chant si l'on bannissoit la rime. Mais cette raison, excellente pour un Poëte, & même pour nous, qui n'avons pas l'honneur de l'être, auroit été foible pour la Motte, qui, par une suite de ses héréfies anti-poétiques, regardoit la rime dans les vers françois, comme un ornement de convention, & presque une invention barbare. Pourquoi donc cet Académicien, après avoir cherché à troubler la Tragédie dans la possession où elle est d'être en vers, y a-t-il laissé l'Opéra ? Nous en avons dit la raison dans son Eloge. Il réussissoit mieux dans ce dernier genre de poésie que dans aucun autre, c'étoit même le seul pour lequel il eût un vrai talent ; & apparemment il s'y sentoit borné par la Nature, quoiqu'il n'eût garde d'en convenir. Il étoit donc bien éloigné de vouloir proscrire un genre d'où il tiroit la partie la plus réelle & la moins contestée de sa gloire. Au contraire, il y avoit pour lui tout à gagner que l'on fît des Tragédies en

en prose; aussi n'oublia-t-il rien pour le persuader à ses Confreres les Auteurs dramatiques.

NOTE XIV, *relative à la page* 256, *sur l'Œdipe de* LA MOTTE *en prose.*

LA MOTTE essaya de mettre l'*Œdipe* en prose, parce que ce sujet lui paroissoit le plus touchant que la scene tragique pût jamais offrir, & par conséquent le plus favorable pour faire oublier aux spectateurs le plaisir dont il vouloit les priver, de n'entendre plus les Héros de la Tragédie déplorer en beaux vers leurs infortunes. On convient que la Motte ne pouvoit choisir un sujet trop intéressant, pour hasarder, à l'abri du mérite du fond, une si dangereuse nouveauté dans la forme; on doit même reconnoître que le sujet d'*Œdipe* a paru à toute l'Antiquité le triomphe de l'intérêt dramatique; mais la différence des Nations, des circonstances, des Religions, & des idées philosophiques sur la fatalité, rendent ce

ſujet d'*Œdipe* beaucoup moins touchant pour des ſpectateurs modernes. Quelle différence pour nous entre l'intérêt d'*Œdipe* & celui d'*Inès de Caſtro*, de *Mahomet*, de *Zaïre*? D'ailleurs, l'action d'Œdipe eſt ſi courte par la nature même du ſujet, qu'elle eſt bien éloignée de pouvoir donner matiere à cinq actes ; à peine en fournit-elle deux au génie de l'Ecrivain & à la ſenſibilité du ſpectateur : auſſi tous les Modernes qui ont entrepris des Tragédies d'*Œdipe*, y ont fait entrer des épiſodes plus ou moins heureuſement imaginés, mais qui, de l'aveu des Auteurs mêmes, ralentiſſent & refroidiſſent néceſſairement la marche de la Piece. Corneille a ſon *Théſée*, Voltaire ſon *Philoctete*, la Motte ſon *Etéocle*, &c. Sophocle ſeul n'a point d'épiſodes, & ſa Piece n'en eſt que meilleure ; mais les cinq actes de ſa Tragédie n'en valent pas deux d'une Tragédie moderne. Peut-être a-t-on fait une regle des cinq actes, ſans trop ſavoir pourquoi, & ſans faire réflexion que le chœur, toujours préſent ſur les théatres anciens, réduiſoit proprement la Piece à un ſeul acte. Malgré la dé-

cision d'Horace (l'homme de l'antiquité qui auroit dû le moins être esclave de ce préjugé), on a risqué des Tragédies en trois actes, & elles ont réussi ; Métastase n'en a même que de cette espece. On demande si l'on pourroit risquer des Tragédies en un acte ? Pourquoi non, si l'on a un sujet intéressant qui ne fournisse que deux ou trois scenes ? Dira-t-on qu'il faut plus d'apprêt & de temps pour nous faire pleurer que pour nous faire rire ? Mais n'avons-nous pas des Romans très-intéressans & très-courts, témoin le *Comte de Comminges*, la *Comtesse de Tende*, &c. ? Il faut du temps, dit-on, pour le développement de l'action ? Oui, quand l'action est compliquée; mais quand elle est simple, pourquoi tout ce froid échafaudage ? Dans la Piece du Théatre Italien qui a pour titre, la *Vie est un songe*, le fils de Sigismond ouvre la scene, enchaîné dans sa prison, & demandant au Ciel la liberté dont toutes les autres créatures jouissent en naissant. Y a-t-il d'exposition & de *développement* préférable à ce tableau ? Sachez émouvoir le spectateur dès la levée de la

toile, entretenez cette émotion pendant un acte, & ne craignez point qu'il vous reproche de n'avoir pas employé quelques scenes à le refroidir, & trois ou cinq actes à l'ennuyer.

L'Œdipe de la Motte en vers ou plutôt en *rimes*, comme l'a qualifié M. de Voltaire, n'est pas plus lu aujourd'hui que son malheureux Œdipe en prose. On trouve néanmoins dans cet *Œdipe* en rimes, deux vers dignes d'être cités & retenus. L'impitoyable Grand-Prêtre, toujours prêt à justifier ses Dieux, sur-tout quand ils ont tort, demande à Œdipe pourquoi, après les prédictions qui lui ont été faites, qu'il tueroit son pere & épouseroit sa mere, il a risqué de combattre un inconnu, & d'épouser une Princesse qu'il ne connoissoit pas davantage ; Œdipe lui répond :

Je trouvai du plaisir à braver le malheur,
Et le crime parut impossible à mon cœur.

Ces deux vers sont un peu plus heureux que le trait singulier d'un autre *Œdipe*, où le Héros de la Piece, se plaignant de l'injustice barbare des Dieux qui l'ont précipité dans le crime,

le Grand-Prêtre lui répond avec l'auſtere gravité d'un Miniſtre des Autels: *Vous n'avez aucun reproche à faire aux Dieux ; ils vous avoient prédit que vous tueriez votre pere, il ne falloit tuer perſonne ; ils vous avoient prédit que vous épouſeriez votre mere, il ne falloit pas vous marier.*

Mais ce qui eſt vraiment touchant, vraiment admirable, c'eſt cet endroit de l'*Œdipe* de Sophocle, où le malheureux Prince revenant ſur le théatre les yeux crevés, profondément pénétré de ſes prétendus crimes & de ſes malheurs trop réels, s'écrie en s'adreſſant à ſes enfans : *Approchez ; malheureux..... embraſſez votre.....* Il n'oſe proférer ni le mot d'*enfans*, ni celui de *pere.* Trait ſublime, qu'on ne trouve dans aucun des *Œdipes* modernes ; il eſt vrai qu'il ne faut pas en blâmer nos Poëtes ; il faut les en plaindre. Pour offrir aux ſpectateurs cette ſituation déchirante, il faudroit qu'*Œdipe* revînt ſur le théatre les yeux crevés & couverts d'un bandeau ; & quel ſujet d'horreur pour les premieres loges, & de plaiſanteries pour le parterre ? Il me ſemble voir à ce ſpectacle toutes

les femmes détourner les yeux, & le reste crier : *Colin-Maillard*. Rendons graces à notre exquise délicatesse, de nous priver d'une des plus éloquentes expressions de tendresse & de douleur qu'on puisse jamais entendre au théâtre.

Cet ingrat sujet d'*Œdipe*, si peu fait pour la Tragédie moderne, a tenté bien d'autres Poëtes que Corneille, Voltaire & la Motte, & les a d'autant plus tentés, qu'ils en étoient plus incapables. Un M. de la Tournelle, Commissaire des Guerres, a fait lui seul jusqu'à douze Œdipes (1). La Préface, adressée au savant Boivin, est pleine d'une noble confiance.

(1) Voyez le Mercure d'Octobre 1731.



NOTE XV, *relative à la page 257 & aux opinions de la Motte sur la Poésie & sur Homere.*

QUELQUE hérétique que fût la Motte dans ses assertions contre la Poésie, il n'en est pas moins vrai que tout ce qu'on a écrit pour le réfuter, étoit en pure perte contre le Novateur; car il y a, sur l'harmonie des vers comme sur la musique, des incrédules froidement décidés, des especes d'*Athées*, d'autant plus difficiles à convertir, que le raisonnement ne peut rien sur leurs organes endurcis. Peut-être néanmoins est-il un remede, mais un seul remede à tenter pour leur guérison; c'est de les renvoyer, sans autre discussion, à la lecture de Racine: si cette recette ne leur réussit pas, il faut les regarder comme incurables.

La Motte auroit peut-être bien plus scandaleusement blasphémé les vers, s'il eût pu lire ce qu'écrivoit à un de ses amis le célebre Pope, un des plus

illuſtres Poëtes modernes.» Vous ſerez
» ſurpris, lui diſoit-il, de ce que je
» compte pour rien ma traduction de
» l'*Odyſſée.* Mais toutes les fois que
» je me livre à quelque méditation
» ſérieuſe, je ne ſçaurois regarder la
» Poéſie que comme un vain amuſe-
» ment, & même un amuſement auſſi
» vain, que ſi une bête de ſomme ſe
» plaiſoit à entendre le bruit de ſes
» ſonnettes ſans porter le moindre far-
» deau, ni être d'aucun uſage à ſon
» Maître «. Les Détracteurs de la Poéſie
(car ils ſont aujourd'hui en plus grand
nombre qu'on ne croit) citeront ce
paſſage avec complaiſance, & ne ver-
ront plus, ſi nous pouvons parler ainſi,
qu'*une ſonnette* au cou de nos verſi-
ficateurs. Mais Pope a parlé avec trop
d'injuſtice & d'ingratitude d'un talent
qui fait ſa gloire. Cette *ſonnette*, qu'il
paroît avoir dédaignée, l'a rendu im-
mortel ; elle retentira juſque dans les
ſiecles futurs. Il n'en eſt pas ainſi de
celle de la Motte ; n'ayant qu'un ſon
aigre & foible, elle s'eſt en vain flattée
de faire taire ſes rivales, & c'eſt à elle
ſeule que ſa prétention jalouſe a été
nuiſible.

Les mauvais vers de *la Motte*, de *Perrault*, & des autres Censeurs de l'Antiquité, ont d'autant plus nui à leur cause, qu'ils ont donné lieu d'opposer à leurs attaques contre la Poésie, contre Homere & contre l'Antiquité, un raisonnement bien fait pour en imposer à la multitude. Voyez, disent les partisans des Anciens, quel est le sort de leurs Adversaires? y en a-t-il un seul qu'on puisse regarder comme un modele de bon goût, un seul dont la réputation lui ait survécu ? D'abord il est peut-être permis d'appeler de cet anathême général. M. de Voltaire, qui n'a pas imité Despréaux & Racine dans l'adoration servile des Anciens, qui a su distinguer dans Homere le génie d'avec les écarts, n'est pas moins destiné que Despréaux & Racine à passer aux siecles futurs. Il est vrai que l'Iliade de la Motte ne doit pas se flatter du même avantage; mais est-ce une preuve que la Motte ait critiqué injustement l'Iliade ? C'en est une seulement que le talent & le goût sont deux choses très-différentes. L'Iliade d'Homere, pleine de beautés & de défauts, ouvrage du génie dans l'enfance du goût,

fera toujours l'admiration des siecles à venir; l'Iliade de la Motte, pleine de sagesse & de vers foibles, est oubliée comme le *Clovis* de Desmarets; mais les réflexions de la Motte sur l'Iliade d'Homere, n'en feront ni moins justes pour la plupart, ni moins dignes d'être lues.

Pourquoi la dispute sur les Anciens & les Modernes n'a-t-elle jamais été bien terminée ? C'est que leurs Adversaires, Perrault & la Motte (car je ne parle que des Chefs), avoient plus d'esprit que de talent : s'agissoit-il de raisonner ? l'avantage étoit souvent de leur côté; ils le perdoient dès qu'ils sortoient de là & qu'ils s'avisoient d'écrire, sur-tout en vers. Les *Paralleles* de Perrault sont un livre, quoi qu'on en dise, très-estimable à plusieurs égards. Qu'est-ce qui a fait tort à cet Ouvrage ? Ce ne sont point, on ose le dire, les plaisanteries un peu grossieres de Despréaux, c'est Perrault lui-même par son *Poëme de S. Paulin*, son *Conte de peau d'Ane*, sa *Femme au nez de boudin*, &c. &c. Despréaux, par la seule liste de ces Ouvrages, le rendit ridicule ; & quand une fois on

l'eſt devenu, c'eſt en pure perte qu'on écrit & qu'on raiſonne. Il en a été à peu près de même de la Motte. Il a voulu briſer la ſtatue élevée à l'Auteur de l'Iliade, & il n'a fait que mutiler la ſienne de ſes propres mains.

Croyons cependant que le terrible Deſpréaux eût été un peu embarraſſé, pour l'honneur des Anciens, s'il avoit pu lire la diatribe groſſiere & pédanteſque de Madame Dacier contre la Motte, quoique cette diatribe eût pour objet de venger, à force d'injures, ce que Deſpréaux regardoit comme la ſaine doctrine. Il eût rougi pour la bonne cauſe, en la voyant ſi mal-adroitement ſoutenue, & il ſe fût écrié dans l'amertume de ſa douleur :

Tu la ſervirois mieux en la défendant moins (1).

Il étoit en effet trop éclairé pour ne pas convenir que les ſuperſtitieux

(1) Un Savant Etranger étant venu rendre viſite à Madame Dacier, la pria d'écrire ſon nom avec une ſentence ſur un regiſtre qu'il lui préſenta ; elle y écrivit modeſtement un vers grec de Sophocle, qui ſignifie que *le*

Apologistes de l'Antiquité n'avoient pas toujours été dignes ni des Dieux auxquels ils offroient leur encens, ni des Chefs sous lesquels ils combattoient; il se moquoit lui-même du fanatisme de Dacier, qui, lorsqu'on lui demandoit si Homere étoit plus beau que Virgile, répondoit qu'*Homere étoit plus beau de deux mille ans*; & il n'eût pas moins ri de cet autre enthousiaste plus récent, qui, dans le fort de la derniere dispute sur l'Iliade, avoit fait vœu de lire tous les jours deux mille vers d'Homere, en réparation des outrages qu'il croyoit que ce grand Poëte avoit reçus, & comme une espece d'amende honorable pour appaiser ses manes offensés. De quelque juste admiration qu'on soit pénétré pour Homere, il est bien permis de s'écrier ici avec *Perrault*, qui n'avoit pas toujours tort : *O Collége*,

silence est l'ornement des Femmes. Elle auroit dû se souvenir de ce vers quand elle vouloit dire quelque absurdité en l'honneur des Anciens, & sur-tout quand elle voulut faire sa pédantesque & ridicule réponse aux Observations critiques de la Motte sur l'Iliade.

Collége ! que ton impreſſion eſt profonde & ineffaçable dans certains eſprits !

M. Dacier, en recevant M. de Boze à la place de Fénélon, attaqua vivement, dans ſon Diſcours, ceux qui refuſoient l'adoration aux Anciens. La Motte lui répondit dans la même aſſemblée par ſa Fable de l'*Ecreviſſe Philoſophe*, qui veut conſeiller à ſes compagnes de ne pas marcher à reculons, afin que les yeux éclairent & conduiſent les jambes, & qui eſt baffouée par toutes les vieilles écreviſſes pour avoir propoſé une nouveauté ſi abſurde.

La Philoſophe eſſuya les murmures
Du ſot Peuple, & les têtes dures
Firent gloire d'aller toujours à reculons ;
Pour les vieilles erreurs point de reſpect bizarre.
Examinons auſſi la nouveauté ;
Par les deux excès on s'égare ;
Mais la Raiſon va droit, marchons de ſon côté.

La Motte, réconcilié depuis avec M. Dacier & ſa femme, ſans avoir changé d'opinion ſur les Anciens, lut, dans une ſéance publique de l'Académie, une Ode ſur la mort de Madame

Dacier. Les louanges qu'il donne à cette Savante, ne font guere moins ingénieuſes que les Epigrammes douces qu'il avoit faites contre elle.

NOTE XVI, *relative à la page 258, ſur l'Iliade d'Homere, critiquée par* LA MOTTE, *louée & défendue par beaucoup d'autres.*

LE plus grand éloge peut-être qui ait jamais été fait d'Homere, eſt celui que lui a donné, dans ſon langage naïf, notre célebre Sculpteur Bouchardon. *Il y a quelques jours*, diſoit-il, *qu'il m'eſt tombé entre les mains un vieux livre François que je ne connoiſſois point ; cela s'appelle l'Iliade d'Homere. Depuis que j'ai lu ce Livre-là, les hommes ont quinze pieds pour moi, & je ne dors plus.* J'ai entendu tenir précifément le même diſcours à un autre excellent Artiſte, qui n'avoit jamais connu Bouchardon, & qui, en parlant comme lui, ne parloit pas d'après lui.

Le Pere Buffier, dans une lettre à Madame la Marquise de Lambert, avoit entrepris de justifier les *extravagances* des Dieux de l'Iliade (c'est ainsi qu'il les qualifioit), par l'idée générale que les Païens avoient alors de leurs Dieux; il prétendoit que les plus grandes extravagances, dans un systême reçu, tiennent lieu de principes qui ne se révoquent point en doute, & qui ne se mettent point en question : *Je glisse*, lui répondit finement & avec raison Madame de Lambert, *sur les conséquences qu'on peut tirer d'un pareil principe; elles seroient bien sérieuses.*

La Motte avoit osé, du vivant même de Despréaux, lui confier quelques-uns de ses scrupules sur Homere. » Je » me souviens, dit-il, qu'un jour je » demandai raison à M. Despréaux de » la bizarrerie & de l'indécence des » Dieux d'Homere; il dédaigna de les » justifier par le secours trivial des allé- » gories, & il voulut bien me faire » confidence d'un sentiment qui lui » étoit propre, quoique tout persuadé » qu'il en étoit, il n'ait pas voulu le » rendre public; c'est qu'Homere avoit

» craint d'ennuyer par le tragique con-
» tinu de son sujet ; que n'ayant, de
» la part des hommes, que des com-
» bats & des passions funestes à pein-
» dre, il avoit voulu égayer le fond
» de sa matiere aux dépens des Dieux
» mêmes ; & qu'il leur avoit fait jouer
» la Comédie dans les entr'actes de
» son action, pour délasser le Lecteur,
» que la continuité des combats au-
» roit rebuté sans ces intermedes «.
La Motte reprochoit encore à Homere d'appeler quelquefois *vaillant*, celui dont il rapporte un discours *lâche* ; & *sage*, celui dont il rapporte un discours *imprudent*. Despréaux lui répondoit que c'est comme quand on dit que *Saint Paul* gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient Saint Etienne. » *Paul*, disoit-il, n'étoit
» pas *Saint* dans ce moment ; mais
» il le devint depuis : de même les
» *braves* d'Homere ont des momens
» de frayeur, & les *Sages* des mo-
» mens d'oubli «. On croira sans peine que la Motte ne fut pas satisfait de ces réponses ; pour s'en payer, il faut être bien résolu d'admirer tout dans les Anciens. Cependant leur Détrac-

teur crut devoir attendre la mort de Despréaux pour publier & son Iliade & sa critique d'Homere. Il n'y a pas d'apparence que le sévere Aristarque eût vu cette double entreprise de bon œil ; il eût retiré au Détracteur & au Singe de l'Iliade les bontés dont il l'honoroit. Car la Motte, quoique très-lié avec Fontenelle, que Despréaux n'aimoit pas, faisoit assidument sa cour au Satirique, qui le recevoit & le traitoit comme un maître feroit son éleve, & qui sembloit lui dire à chaque instant : *Vous êtes jeune encore, & l'on peut vous instruire*, Il n'approuvoit point les Odes de la Motte, malgré le succès qu'elles avoient eu. » L'Ode, disoit Despréaux, est l'ouvrage » de notre Langue qui demande les » plus belles expressions : on y pardonneroit plutôt un mauvais sens qu'un » mot bas. C'est ce que n'entend pas » M. *de la Motte*, qui nous vient faire » des *Satires* en *Odes*, & qui emploie » les mots de *Quatrain* & de *Strophes*. J'avois un beau champ à mettre » ces mots dans ma Poétique, qui est » un Ouvrage de préceptes ; je les ai » pourtant évités, quoiqu'à la rigueur

» on ne dût pas m'en faire un crime.
» M. *de la Motte* emploie encore des
» *rimes* de bouts-rimés, comme celles
» de *Syrinx* & de *Sphinx*; d'ailleurs
» il affecte souvent de parler à la ma-
» niere des Oracles, pour ne point
» se rendre trop commun par un lan-
» gage clair & intelligible «. On ne peut que souscrire à ce jugement, si ce n'est peut être sur l'obscurité du style de la Motte ; ses vers peuvent n'être pas meilleurs que ceux des Oracles, mais ils sont plus clairs.

NOTE XVII, *relative à la page* 160, *sur les Fables de* LA MOTTE.

ON sait par cœur les Fables de la Fontaine ; on n'en sait aucune de la Motte ; dès-lors les deux Poëtes sont jugés. Le moderne Fabuliste semble avoir évité de prendre l'ancien pour modele, & malheureusement n'a que trop bien réussi à s'en écarter. Avouons pourtant que dans cette carriere où la Motte suit la Fontaine de si loin, il se montre quelquefois digne d'y pa-

roître. Quelques-unes de ses Fables mériteroient l'honneur d'être citées après la Fontaine, si, pour leur malheur; elles ne se trouvoient perdues dans un trop grand nombre d'autres qui ne méritent que la grace d'être ignorées. Parmi ces Fables très-estimables de notre Académicien, nous citerons surtout celle de l'*Ane*, qui commence par ces mots : *Sous quelle étoile suis-je né ?* Nous pourrions y ajouter celles de la *Pie*, du *Perroquet*, du *Fromage*, des *deux Pigeons*, des *Amis trop d'accord*, des *Grillons*, des *Moineaux*, du *Conquérant & de la pauvre Femme*, &c. Il seroit à souhaiter qu'un homme de goût, appréciateur & réviseur éclairé de toutes les Fables de la Motte, fît le triage de celles qui n'auroient besoin, pour être d'excellens Ouvrages, que de changemens légers; il ne faudroit pour cela que retrancher quelques longueurs, sur-tout dans les Prologues, que supprimer ou changer quelques vers peu naturels ou de mauvais goût. On seroit peut-être étonné du peu de travail qu'exigeroit cette réforme, & on le seroit encore davantage de trouver un assez grand

nombre de Fables qui en vaudroient la peine. Ce ne feroient pas encore les Fables de la Fontaine après cette correction, il s'en faudroit beaucoup; mais ce feroient des Fables pleines d'esprit & de philosophie, & qui feroient oublier presque toutes celles dont les Auteurs ont parlé de la Motte avec un mépris si injuste.

Les Fables de la Motte furent critiquées grossiérement dans plusieurs brochures, avec esprit dans quelques-unes, & sur-tout dans une Comédie de *Fuselier*, intitulée *Momus, Fabuliste*. Elle eut trente représentations dans sa nouveauté; mais à sa remise en 1745, elle en eut très-peu, & n'a point été jouée depuis. L'à-propos n'y étoit plus, & la malignité publique ne trouvoit point de victime vivante à immoler. Cette Comédie est à scenes épisodiques & semées de Fables, qui, alors très-applaudies, sont aujourd'hui bien plus oubliées que les Fables dont Momus faisoit la critique. D'ailleurs ces sortes de Pieces sans action & sans mouvement, où un Acteur récite, les unes après les autres, des Fables isolées, ne sont guere faites

pour avoir une exiſtence durable ; la ſeule Comédie de ce genre qui ſoit reſtée au Théatre, eſt celle d'*Eſope à la Cour*, parce qu'il y a du moins dans cette Piece une eſpece de ſujet & quelques ſcenes intéreſſantes.

Quand nous avons dit dans l'Eloge de la Motte, que la *voix publique* n'a placé encore aucun Fabuliſte entre la Fontaine & lui, nous n'ignorions pas que certains Ariſtarques, dont la voix n'eſt pas la *voix publique*, ont eſſayé de placer dans cet immenſe intervalle différens Fabuliſtes, ſuivant leur goût ou leurs intérêts. Celui à qui ils ont eſſayé le plus long-temps d'aſſurer une place après la Fontaine, à la vérité dans une grande diſtance (car ces Ariſtarques ſe piquent ſur-tout de juſtice), eſt le Fabuliſte *Richer*, dont les Fables, après avoir eu cinq ou ſix éditions, ſont aujourd'hui complétement oubliées. L'Abbé Desfontaines étoit l'ami de ce Fabuliſte & l'ennemi de la *Motte* ; il célébroit *Richer* dans toutes ſes Feuilles; & comme ſes Feuilles étoient fort lues & fort goûtées dans tous les Colléges, tous les Régens fai-

ſoient acheter & apprendre à leurs diſciples les Fables de *Richer*. Enfin *Richer* & *Desfontaines* ſont morts, & on ne lit pas plus aujourd'hui les Fables de l'un que les Feuilles de l'autre. Mais ce qui paroîtra incroyable, c'eſt que le Pere *Desbillons*, Jéſuite, Auteur d'un volume de Fables latines, où il a prétendu lutter contre Phédre, met au deſſus de la Motte, dans la Préface de ces Fables, non ſeulement le froid & inſipide *Richer*, mais je ne ſais quel Louis-Alexandre *le Brun*, mort, dit-il, à Paris en 1743; Ecrivain dont le nom, les Fables, la vie & la mort ont été également ignorés.

On peut citer beaucoup de vers des Fables de la Motte. En voici quelques-uns des plus remarquables. Si l'on n'y trouve pas toujours le Poëte, au moins on y voit toujours l'Ecrivain penſeur & philoſophe. Nous omettons un très-grand nombre d'autres vers dont on ne pourroit ſentir la fineſſe & l'à-propos qu'en liſant la Fable où ils ſont placés.

Vive des passions l'éloquence soudaine !....
C'est providence de l'Amour
Que Coquette trouve un volage....
Parce qu'Alexandre s'ennuie,
Il va mettre le monde aux fers...

Eh l'ami, qui te savoit là ? dit le Bœuf au Ciron qui fait l'important...

Dans l'Egypte jadis toute bête étoit Dieu
Tant l'homme au contraire étoit bête....

Lui Dieu, dit le Chat aux Egyptiens en parlant d'un Rat ;

Lui Dieu ! vous vous moquez, votre erreur est étrange,
Qui suis-je donc moi qui le mange ?....
Leçon commence, exemple achève....
Nous devons tous mourir, je le savois sans vous,
Vous n'apprenez rien à personne :
Je veux un vrai plus fin, reconnoissable à tous,
Et qui cependant nous étonne ;
De ce vrai dont tous les esprits
Ont en eux-mêmes la semence,
Qu'on ne cultive point, & que l'on est surpris
De trouver vrai quand on y pense....
Ce qu'on se défend sous un nom,
On se le permet sous un autre....
Le Prince est enrhumé, le Courtisan veut l'être....
Contre plaisir ou répugnance
Raison perd toujours son procès...
Distinguons deux hommes en un,
L'homme secret & l'homme de parade....

Vous n'êtes que puissant encore,
Gouvernez bien, vous voilà Roi....
Il perdit tout son temps à vaincre
Et n'en eut pas pour gouverner....
Eh, pourquoi donc, Seigneur, répondit la Matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis ?...
Moi, dit la Vanité, je logerai par-tout....
J'ai vu quelquefois un enfant
Pleurer d'être petit, en être inconsolable;
L'élevoit-on sur une table,
Le marmot pensoit être grand....
Du Sage mal vêtu, le grand Seigneur rougit,
Et cependant l'un est un homme,
L'autre n'est souvent qu'un habit....
Il l'amuse en enfant, mais pour en faire un homme...
Et pour plaire n'y songez pas;
N'y point songer, c'est trop : hé bien ! n'y songez guere....
Fade flatteur, pédant févere,
Le meilleur des deux ne vaut rien;
Qui fait corriger sans déplaire,
Est au but, qu'il s'y tienne bien.
Ces égards nous sont dus à tous tant que nous sommes;
Car tout amour-propre a ses droits;
Il faut ménager tous les hommes.
En fait d'orgueil, tous les hommes sont Rois...
Réglons nos passions, ne les étouffons point;
Elles ont tout appris aux hommes....
Rarement convient-il que le Prince se mette
Entre le coupable & la Loi.
Souvent la clémence indiscrete
Est le malheur du peuple & la honte du Roi:
C'est par pitié qu'il faut être févere;

Qui

Qui punit bien a bien moins à punir.
Pour le présent, humeur trop débonnaire
Est cruauté pour l'avenir....
Que d'échos comptés pour des hommes !...
Le brochet pénitent déjeûna d'un brochet....
Foiblesse & ruse est un bon lot
Qui vaut bien puissance & sottise....

On ne citeroit pas, à beaucoup près, autant de vers des Odes de la Motte; cependant M. de Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* au mot *Critique*, a rapporté quelques stances de ces Odes; mais ce sont plutôt des vers pensés, que des vers d'images, tels qu'une Ode doit en offrir.

La malheureuse Iliade de notre Académicien est la seule de ses productions dont on ne cite aucun vers, & qui paroît le plus condamnée à l'oubli. Concluons que son Iliade est au dessous de ses Odes, ses Odes au dessous de ses Fables, ses Fables au dessous de ses bons Opéras, dont on sait des scenes entieres.



NOTE XVIII, *relative à la page 265, sur la prose de* LA MOTTE.

LE talent de bien écrire en prose, est un mérite que presque aucun Poëte n'avoit auparavant la Motte, & qu'il auroit encore de préférence à tous les Poëtes, si M. de Voltaire ne lui avoit enlevé cet avantage. La charmante réponse de notre Académicien à Madame Dacier, intitulée, *Réflexions sur la critique*, & les Préfaces qu'il a mises à la tête de ses Ouvrages, sont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nous avons déjà parlé de son Discours de réception à l'Académie. Tous ceux qu'il y fit depuis en différentes occasions, eurent le même succès; mais le plus applaudi fut l'Eloge de Louis XIV, que notre Académicien prononça dans une Séance publique de cette Compagnie après la mort du Prince. C'est la seule des Oraisons funebres de ce Roi, qu'on n'ait pas encore tout-à-fait oubliée, quoique toutes les Chaires du Royaume aient retenti de ces Orai-

ſons, & qu'on ait prodigué au tombeau du Monarque le même encens dont on avoit enivré ſa perſonne.

NOTE XIX, *relative à la page 265, ſur le talent de* LA MOTTE *pour la lecture.*

GRACE à ce talent ſingulier de la Motte, tous les Ouvrages qu'il a récités à l'Académie, ſon Iliade même, & ſur-tout ſes Fables, ſi critiquées depuis, eurent le plus grand ſuccès dans les ſociétés où il les lut, & même dans les Séances publiques de l'Académie. Ses ennemis lui appliquerent alors cette Epigramme de Gombauld contre Saint-Amand, qui liſoit apparemment ſes mauvais vers avec le preſtige ſéduiſant dont la Motte paroit la médiocrité des ſiens :

Tes vers ſont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'eſt rien quand je les lis :
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais-en donc que je puiſſe lire.

Peut-être même & indépendamment

de la foiblesse des vers de la Motte, le succès brillant qu'il obtint dans ses lectures académiques, nuisit à celui de l'impression ; la partie très-nombreuse du Public qui n'a pas assisté à une lecture, & qui fait ensuite cette lecture paisiblement, est ravie de pouvoir dénigrer ce que les Auditeurs ont applaudi ; l'Ouvrage doit avoir, si l'on peut parler ainsi, un mérite bien robuste, pour conserver, par ce second jugement, les honneurs qu'on lui avoit d'abord accordés. Ce seroit donc un conseil très-sage à donner à tous les Gens de Lettres, de ne jamais faire imprimer leurs productions dans le moment du succès d'une lecture publique, c'est-à-dire, dans le moment où l'envie est bien préparée à l'examen, & bien résolue de se roidir contre l'approbation ; il faut attendre, pour risquer au grand jour l'ouvrage applaudi, qu'on ne parle plus de son premier effet, qu'à peine même on s'en souvienne encore, qu'on puisse enfin, en le lisant, le regarder comme une production nouvelle. Si c'est d'ailleurs une malice bien innocente que celle de mettre l'envie à la gêne, il n'est guere d'a-

musement plus doux pour celui qu'elle voudroit dévorer, que de la priver d'un aliment qu'elle espere, en la réduisant ou à se taire sur l'objet qu'on lui dérobe, ou à lancer au hasard des traits mal dirigés, & à perdre ses coups contre un fantôme.

Outre son talent pour la lecture, la Motte avoit encore une mémoire prodigieuse. Un jeune homme vint lui lire une Tragédie. Après l'avoir écoutée avec attention, *Votre Piece, dit-il à l'Auteur, est pleine de beautés; une chose seulement me fait peine, c'est que la plus belle scene ne soit pas de vous.* Le Poëte fort étonné lui en demanda la preuve, & la Motte lui récita cette scene toute entiere. Après avoir joui un moment de la surprise du jeune homme : *Rassurez-vous*, lui dit-il, *votre scene est si belle, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir.*



NOTE XX, *relative à la page 266, ſur les connoiſſances théologiques de* LA MOTTE.

ON aſſure qu'il pouſſoit la complaiſance ou l'amitié pour les Jéſuites ſes anciens maîtres, juſqu'à ſe montrer aſſez favorable à leurs opinions ſur la *ſcience moyenne* & ſur la *grace congrue*, autant néanmoins qu'un homme de beaucoup d'eſprit, livré aux charmes de la Littérature, pouvoit prendre part à de malheureuſes ſubtilités, faites pour la pouſſiere & les ténebres des écoles; ou plutôt autant qu'un Philoſophe éclairé, juſte appréciateur des ſottiſes humaines, peut approuver ou déſapprouver des opinions de cette eſpece.

Le grand Newton faiſoit auſſi à cette *ſcience moyenne* l'honneur d'y attacher quelque eſtime; & ſans le Commentaire de ce grand Géometre ſur l'Apocalypſe, on devroit être bien étonné que ſur de pareilles matieres, un homme tel

que Newton pût se résoudre à avoir un *avis*.

Quelque mal-sonnant qu'il puisse paroître de mêler une discussion théologique à des notes sur l'Eloge d'un Poëte, nous croyons devoir expliquer à ceux de nos Lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier en Sorbonne, en quoi consiste toute la finesse de cette *science moyenne* & de cette *grace congrue*, qui avoient trouvé grace devant Newton & la Motte. Il est de foi que Dieu, par sa prescience, connoît infailliblement tout ce que l'homme doit faire ; il est de foi en même temps que l'homme est libre : comment accorder cette liberté avec cette prescience de Dieu, qui semble ne pas nous permettre d'agir autrement qu'il ne l'a prévu ? Le Jésuite Molina a trouvé ce moyen de conciliation. Les hommes, dit-il, dont l'intelligence est si bornée, devinent souvent très-juste ce qu'un tel homme doit faire dans telles circonstances, sans que la liberté de cet homme en soit contrainte ; à plus forte raison, Dieu, qui est l'intelligence infinie, doit deviner tout ce que fera l'homme dans chaque cir-

conſtance où il ſera placé, ſans que l'homme en ſoit moins libre. Dieu, après s'être ainſi mis à *l'affût* (1) pour obſerver la volonté humaine, lui donne, pour agir, une grace appelée *congrue*, qui n'eſt pas *efficace par elle-même*, mais à laquelle il a prévu que l'homme ne réſiſteroit pas, attendu la diſpoſition favorable où il ſe trouveroit pour la recevoir. Voilà ce que toute l'École des Jéſuites a ſoutenu & oppoſé à la *grace efficace* des Thomiſtes, qu'ils accuſent de reſſembler à la *grace néceſſitante* de Calvin ; & voilà ſur quoi Newton a mieux aimé prendre un parti, que d'abandonner également & Calvin, & Molina, & les Thomiſtes.

La Motte a donné des preuves non équivoques de ſes talens *théologiques*, en compoſant juſqu'à des Mandemens d'Evêques, aſſez attachés à la Doctrine qu'ils prêchoient, pour vouloir que ces Mandemens euſſent des Lecteurs. Mais en même temps d'autres

(1) C'eſt l'expreſſion dont ſe ſervoit Arnaud pour tourner la ſcience moyenne en ridicule.

Prélats, qui apparemment ne tiroient pas de lui les mêmes ſecours, l'accuſoient de ne pas croire à cette Religion, dont leurs Confreres lui remettoient en main la défenſe. On a cependant imprimé parmi les Œuvres de ce prétendu Incrédule, un *plan de preuves de la Religion.* » Ce plan, » a dit un grand Juge en ces ma» tieres, eſt *le plus bel ordre de ba» taille* qu'on ait jamais dreſſé contre » les ennemis de la Foi, & le plus » propre à forcer dans ſes orgueilleux » retranchemens l'Incrédulité opiniâtre, » qui ſemble devenir de jour en jour » plus entreprenante & plus intrépi» de «. Il eſt vrai que dans cet Ecrit la Religion eſt conſidérée en grand, dégagée de ſuperſtition & de minuties, telle enfin que la Motte l'avoit toujours conçue depuis que la Trappe l'avoit rendu aux Lettres, à la raiſon, & à la Société.

Il étoit très-éloigné de ſe parer de ſes productions religieuſes; car il garda conſtamment le ſecret aux Prélats dont il tenoit la plume.

Il avoua pourtant à un ami qu'il avoit fait le Mandement du Cardinal

de Tencin, pour la convocation du Concile d'Embrun, & le Discours du même Prélat à l'ouverture de ce trop fameux Concile, où le vieux Evêque de Senez, digne, par sa piété, des premiers siecles de l'Eglise, mais sans crédit & sans amis à la Cour, fut si rigoureusement déposé ; Concile que les partisans de ce Prelat accuserent d'avoir commis une injustice criante & scandaleuse, tandis que les adversaires du même Prélat soutenoient avec beaucoup de force, qu'on avoit observé, dans cette déposition, les regles canoniques aussi scrupuleusement que dans les plus saints Conciles. Toute l'éloquence & l'adresse de la Motte n'empêcherent pas cette malheureuse controverse de fournir alors aux ennemis de la Religion, un triste sujet de plaisanterie, & de leur faire dire, avec une ironie aussi amere que déplacée, que la Justice ecclésiastique n'étoit pas plus heureuse dans ses décisions, que la Justice séculiere, à qui il est arrivé plus d'une fois d'opprimer l'innocence en observant toutes les regles (1).

(1) Ce fut dans ce Concile qu'un des *Pe-*

Il existe de la Motte une lettre à Fénélon, où il tourne en ridicule, avec autant de solidité que de finesse, les absurdités Jansénienne sur le libre arbitre & sur la grace, non moins étranges que les absurdités Jésuitiques sur le même objet, quoique d'un genre tout opposé. Il avoit une sœur Religieuse, fille de beaucoup d'esprit, mais très-prévenue en faveur du Jansénisme, qu'elle croyoit fermement être la foi de l'Eglise, parce qu'elle s'imaginoit, d'après l'assurance de ses Directeurs, le trouver dans l'Ecriture & dans les Peres. La Motte lui écrivit inutilement, comme on le peut penser, une longue lettre, pleine d'esprit & d'intérêt, où il lui représentoit que l'Eglise auroit perdu un de ses caracteres les plus essentiels, celui d'être *visible*, s'il étoit permis de soutenir

res (car on les appeloit ainsi) dit à un Théologien de l'Evêque de Senez : *Pourquoi ne pas se soumettre au Pape ? N'est-il pas de foi qu'il a les clefs du Paradis ?..... Cela se peut*, dit le Théologien ; *mais on pourroit bien lui en avoir changé les serrures.*

qu'elle n'a pas *visiblement* proscrit les opinions de Quesnel & de ses Sectateurs ; il ajoute que le seul parti sûr pour les simples Fideles, est de croire sans examen, que la Doctrine enseignée aujourd'hui par le corps des Pasteurs, est celle qui a été enseignée dans tous les temps, quelque différence *apparente* que l'erreur indocile prétende observer entre la Doctrine ancienne & la nouvelle.

NOTE XXI, *relative à la page 268, sur la Satire de la Fontaine contre Lully & Quinault.*

ON sait que ce bon la Fontaine, dont l'ame étoit si douce, trompé par Lully, qui lui avoit demandé un Opéra, & qui ensuite se moqua de lui, fit contre le Musicien la mordante Satire, connue sous le nom du *Florentin*, & montra que le *bon homme* savoit, dans l'occasion, être redoutable aux méchans. Mais il eut tort d'éten-

dre sa vengeance jusqu'à Quinault. *Il me demanda*, dit la Fontaine en parlant de Lully,

Du doux, du tendre, & semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel, bref il m'*enquinauda*.

On a beau dire qu'*enquinauder* étoit un mot fort usité alors, pour dire *tromper quelqu'un en l'amusant*, on ne persuadera jamais à personne que le *bon Quinault* ne soit ici l'objet des traits du *bon la Fontaine*, sur-tout quand on joindra ce mot aux vers précédens, qui rappellent le reproche juste ou injuste de *fadeur* & de *jargon d'amourettes*, si souvent fait à Quinault par les Despréaux & les Racine. M. de la Harpe, dans l'Eloge qu'il a fait de la Fontaine, trouve que cette Satire contre Lully étoit d'un *bon homme*. Nous ne pouvons être de son avis, & nous croyons plutôt que le bon la Fontaine n'a été méchant qu'une fois; mais que la Nature lui avoit donné tout ce qu'il falloit pour l'être.

Il n'est pas inutile de dire ici, pour l'édification & même pour la leçon des Gens de Lettres, la plupart si

chatouilleux fur la Satire, que celle de la Fontaine contre Lully ne fâcha point du tout l'Artiſte Epicurien, bien plus occupé de plaiſirs que de vengeance. *J'aimerois encore mieux*, diſoit-il plaiſamment, *mettre en muſique cette Satire, que ſon Opéra.*

NOTE XXII, *relative à la page 269, ſur les Satires du mauvais Poëte Gacon.*

C'ÉTOIT un impudent Ecrivailleur que ce Gacon, & dont on pourroit trouver la copie dans quelques uns des Satiriques de nos jours. Il pouſſoit la manie de la Satire juſqu'à dire de lui tout le mal poſſible dans des réponſes qu'il faiſoit lui-même à ſes propres libelles, afin de ſe fournir un prétexte de répliquer à ces réponſes, & de déchirer de nouveau les hommes célebres qu'il avoit attaqués. Croiroit-on que dans une de ces brochures, aujourd'hui oubliées pour toujours, il ait eu le front de s'adreſſer les vers qui ſuivent :

En vain des siecles triomphant,
De l'Univers entier Homere eut le suffrage;
Le plus honteux revers l'attendoit dans notre âge;
Houdart l'attaque, & Gacon le défend.

Non content de se parer de ses propres Satires, il s'attribuoit celles des autres. Le Poete Autreau, Auteur de quelques Pieces de Théatre, avoit fait contre Jean-Baptiste Rousseau une chanson plaisante; Gacon soutenoit au Café qu'elle étoit de lui. *Pourquoi ne l'auriez-vous pas faite*, lui répondit Autreau qui étoit présent? *Je l'ai bien faite, moi.* Ce mot a quelque rapport à celui de Benserade, à qui l'on demandoit s'il étoit l'Auteur d'un Ouvrage que je ne sais quel mauvais Poete osoit s'attribuer. *Je l'ai fait*, répondit Benserade; *mais il est bien à son service.*

Quand on demandoit à la Motte pourquoi il n'avoit rien répondu aux injures de ce vil Rimailleur : *On n'a rien à gagner*, disoit-il, *en attaquant ceux qui n'ont rien à perdre.* Des Ecrivains plus célebres que la Motte, ont eu une conduite bien opposée, en daignant même répondre aux plus vils Ad-

versaires. On auroit pu leur dire ; *Achille est fait pour dédaigner Thersite, & non pour le combattre.*

NOTE XXIII, *relative à la page 270, sur le caractere & les principes moraux de* LA MOTTE.

MALHEUR, disoit quelquefois la Motte, à l'Homme de Lettres que tous ses Confreres paroîtroient chérir & s'empresseroient de célébrer, ce seroit le soliveau qu'ils choisiroient pour Roi. La plupart en effet ont bien moins de peine à louer eux-mêmes ce qu'ils méprisent, qu'à entendre louer ce qu'ils estiment; car il n'y a guere de vraie jalousie que contre les succès mérités. Les Ephésiens proscrivoient les plus illustres de leurs concitoyens, par la seule raison qu'ils avoient une supériorité trop marquée. *Que nul d'entre nous*, disoit la Loi, *n'excelle par-dessus les autres ; & s'il se trouve quelqu'un de cette espece, qu'il aille ex-*

aller ailleurs. Pourquoi faut-il que les Artistes en général ressemblent si fort aux Ephésiens ?

Le caractere doux & honnête de la Motte lui avoit pourtant fait beaucoup d'amis, même parmi les Gens de Lettres. Il en étoit d'autant plus digne, que personne ne louoit avec plus de bonne-foi & même plus de plaisir, non seulement les bons Ouvrages, mais ce qui pouvoit même se trouver de bon dans les Ouvrages médiocres. Ses ennemis ont prétendu que cette aménité étoit en lui une vertu de commande, faite pour déguiser sa vanité & mettre à couvert son amour-propre, & pour remplacer par la souplesse ce qui lui manquoit du côté du mérite. Il faut répondre à ces imputations comme Montagne : *Donnez-moi la plus belle action, je vais vous y trouver cent motifs plus odieux & plus méprisables les uns que les autres.* Tous ceux qui ont eu avec la Motte le plus d'intimité, lui rendent ce témoignage, que la douceur de son commerce étoit trop simple & trop soutenue pour être jouée Mais, ne fût-elle pas tout-à-fait sincere, on convien-

dra du moins que cette aménité apparente étoit préférable à la dureté grossiere avec laquelle tant de Gens de Lettres ne rougissent pas de se traiter. La politesse peut n'être qu'un masque dont il est bon de se défier ; mais cette défiance est encore moins pénible que des querelles acharnées & scandaleuses.

Nous avons rapporté dans l'Eloge de la Motte, l'approbation éclatante qu'il donna à l'*Œdipe* de M. de Voltaire : cependant un homme de beaucoup d'esprit, bien meilleur Poëte même que la Motte, & (ce qu'il n'est pas indifférent d'ajouter pour l'honneur de M. de Voltaire) un homme dont il avoit célébré les talens, l'Abbé de Chaulieu en un mot, fit cette Epigramme, aussi grossiere qu'indécente, contre l'éloge si honnête & si juste, donné par la Motte à la Tragédie d'*Œdipe*.

O la belle approbation !
Qu'elle nous promet de merveilles !
C'est la sûre prédiction
De voir Voltaire un jour remplacer les Corneilles.
Mais où diable, la Motte, as-tu pris cette erreur ?
Je te connoissois bien pour assez plat Auteur,

Et fur-tout très-méchant Poëte,
Mais non pour un lâche flatteur,
Encor moins pour un faux Prophete.

La Motte, un *plat Auteur!* Tels font les jugemens de la haine. L'Abbé de Chaulieu, flatteur & Mécene tout à la fois du Poëte Rouffeau, jaloux de la célébrité, peut-être trop grande, de la Motte, plus jaloux encore de la gloire naiffante, mais affurée de M. de Voltaire, feroit un peu furpris aujourd'hui de voir que le prétendu faux Prophete avoit dit vrai, & de compter du moins autant de fpectateurs & d'applaudiffemens aux Tragédies de Zaïre, de Mérope, de Mahomet & de Tancrede, qu'à celles de Rodogune, de Cinna, de Phédre & d'Iphigénie.

Les ennemis de la Motte l'ont encore accufé d'avoir ambitionné la monarchie univerfelle en Litterature. Peut-être afpiroit-il tacitement à cette gloire, fans trop s'en douter; l'amour-propre ne s'avoue pas toujours à lui-même tout ce qu'il fent & tout ce qu'il ofe. Mais il faut être doué par la Nature d'un talent auffi rare que M. de Voltaire, pour être à la fois fupérieur dans le Poëme épique, dans la Tragédie,

dans les Pieces fugitives, & dans la prose. Nous avons vu des Ecrivains bien inférieurs à la Motte, vouloir aussi, comme lui, briller dans tous les genres, & avec beaucoup moins de succès. Le sort d'un Pygmée qui veut faire le Géant, est de paroître encore plus Pygmée.

Nosce te ipsum.
Connois-toi toi-même.

C'est une maxime qu'on ne sçauroit trop répéter à ceux qui courent la carriere épineuse des Lettres. Si la Motte n'avoit fait d'Ouvrages en vers que l'*Europe galante* & *Issé*, dix ou douze Fables, ses Odes anacréontiques, & même *Inès de Castro*, quoique très-foiblement écrite, il auroit, comme Poëte, beaucoup plus de réputation. Il a fallu à Fontenelle quarante volumes de l'Histoire de l'Académie des Sciences, pour faire oublier la petite brochure des *Lettres du Chevalier d'Her****, & quelques autres Ouvrages de mauvais goût ; & si les Lettres du Chevalier d'Her*** étoient venues après l'Histoire de l'Académie, nous ne répondrions pas que la réputation

de Fontenelle n'en eût beaucoup plus ſouffert; car telle eſt l'équité du Public. Mais ce Public eſt notre Juge, il faut étudier ſon goût & ſupporter ſes injuſtices.

NOTE XXIV, *relative à la page 271, ſur la docilité de* LA MOTTE *à la critique.*

» LES hommes, a écrit la Motte,
» ne demandent pas mieux que de dire
» la vérité quand ils n'y perdent rien;
» ils ſe plaiſent même à dire des cho-
» ſes humiliantes à ceux qui les veu-
» lent bien ſouffrir; c'eſt un moment
» de ſupériorité pour eux, & ils ne
» manquent pas de le ſaiſir. Mes amis,
» par un motif plus noble, m'hono-
» rent de cette liberté; ils ne me mé-
» nagent point les expreſſions, & non
» ſeulement je le permets, mais je
» les en prie. C'eſt en moi une adreſſe
» de l'amour-propre, qui veut bien
» dévorer de petits affronts pour ſe
» préparer des honneurs plus ſolides;

» & les esprits supérieurs qui sont bien » sans cela, feroient encore mieux s'ils » se servoient de mon secret «. Cette liberté que la Motte accordoit à ses amis, ou à ceux qui se donnoient pour l'être, est à son comble dans une Piece qu'un de ces soi-disans amis lui adressa au sujet de son Iliade; Piece où l'Auteur semble n'avoir débuté par quelques éloges, que pour les faire servir de passe-port à l'apologue grossiérement injurieux qui la termine. La Motte y est très-honnêtement comparé à un *âne*, & cet âne n'est pas assurément l'animal de même nom, qui, selon Madame Dacier, joue dans les comparaisons d'Homere un role si noble & si honorable aux Héros avec qui il est mis en parallele (1).

(1) On peut voir cette Satire mal déguisée dans les Mémoires de M. l'Abbé Trublet sur M. de Fontenelle, Amsterdam, 1759, page 439.



NOTE XXV, *relative à la page 273, sur les derniers momens de* LA MOTTE.

DANS ses derniers momens, son Curé exigea de lui le sacrifice d'une Piece de Théatre qu'il avoit commencée. Quoiqu'il n'eût aucun scrupule de conscience sur cet Ouvrage, non plus que sur ceux qui avoient fait sa réputation, il n'hésita pas sur la déférence qu'il devoit en ce moment à son Pasteur; mais quand ce Pasteur fut parti, le Poëte, qui avoit été si docile, ne put s'empècher d'apprécier la sévérité pastorale avec tout le sang-froid philosophique : *Voyez*, dit-il à son neveu qui étoit auprès de son lit, *ce que fait pour un pauvre mourant la différence des Paroisses : le Curé de Saint-André, qui sort d'ici, Janséniste rigide & austere, m'a demandé ma Piece pour la brûler; si j'avois eu affaire au Curé de Saint-Sulpice, il me l'auroit demandée pour la faire jouer au profit*

de sa Communauté de l'Enfant Jésus. Cette réflexion sage & paisible de la Motte, est bien plus philosophique que la plaisanterie du Musicien Lully, forcé de livrer à son Confesseur un Opéra dont il avoit fait deux actes. Son fils, témoin de cette perte, poussoit des cris lamentables : *Tais toi*, lui dit tout bas le vieux libertin, *Colasse en a une copie*; ce furent ses dernieres paroles.

NOTE XXVI, *relative à la page* 274, *sur la conduite de Fontenelle & de la Motte à l'égard des Jésuites.*

FONTENELLE & la Motte, qui craignoient tant de se compromettre en résistant aux Jesuites, ont donné aux Gens de Lettres un exemple de *pusillanimité* qui n'a pas été imité par d'autres. Cette Société, lorsqu'elle étoit encore puissante & fiere de son crédit, a trouvé, de nos jours, dans plusieurs Ecrivains célebres qu'elle avoit osé attaquer, des Adversaires intrépides & redoutables. On peut voir le détail de cette guerre dans l'Ouvrage qui a pour titre;

titre, *De la destruction ds Jésuites en France, par un Auteur désintéressé.* Il s'en falloit cependant beaucoup (& cette circonstance est en un sens glorieuse, en un autre sens peu honorable pour les Gens de Lettres) que leur armée fût égale en nombre à l'armée ennemie. Quoiqu'ils n'eussent affaire en apparence qu'à trois ou quatre Ecrivains Jésuites, c'étoit la Société en corps qui les attaquoit, par cette union intime & inaltérable qui faisoit concourir tous ses Membres à la défense de la cause commune. Au contraire, c'étoient seulement quelques Ecrivains isolés, sans crédit & sans appui, qui repoussoient les traits lancés par les Jésuites. Les autres Gens de Lettres, ou spectateurs indifférens de cette querelle, ou ennemis de ceux que la Société attaquoit, ou même indignement vendus au parti Jésuitique, parce qu'ils le croyoient le plus puissant, ne prenoient aucune part au combat, ou faisoient des vœux secrets pour voir succomber leurs Confreres, ou se mêloient avec l'ennemi pour escarmoucher lâchement contre eux. Cependant la gloire des armes est demeurée à ce

petit nombre d'Ecrivains, qui, plus aguerris ou plus braves, ou peut-être plus vivement intéressés que les autres au soutien de la cause commune, l'avoient si courageusement défendue. Attaqués par les Jésuites de front, pales Jansénistes à dos, & de tous côtés par les fanatiques de l'un & de l'autre parti, ils étoient à peu près (si nous osons hasarder ce parallele) dans la même situation où le Roi de Prusse s'est trouvé durant la guerre de 1756, ayant en tête l'armée Autrichienne, l'armée des Russes derriere lui, & sur les flancs l'armée de Suede & celle des Cercles. Ils ont fait comme ce Prince, ils ont repoussé leurs nombreux ennemis. Quel succès n'auroit donc pas contre ces ennemis déchaînés, une ligue générale de toute la République des Lettres! Hélas! quand la verrons-nous également crainte & respectée par l'union de ses Membres, prendre, à cet égard, pour modele les Romains & les Jésuites? Exiger des Gens de Lettres qu'ils s'aiment, ce seroit peut-être leur en demander trop, à la honte de la Nature humaine, qui permet rarement que des rivaux de gloire &

de mérite soient amis. Mais seroit-ce trop exiger de vouloir qu'à l'exemple de l'ancienne Rome & de la *Société*, ils se ralliassent, au premier signal, contre l'ennemi commun ? On l'a dit plus d'une fois, & on ne sçauroit trop le répéter, s'ils étoient unis, ils donneroient des Loix à l'Univers, & des Loix plus respectées & plus durables que celles dont l'ambition Jésuitique vouloit charger les Peuples & les Rois. Son pouvoir étoit fondé sur la superstition & l'intrigue ; celui des Gens de Lettres le seroit sur les lumieres & la vérité, dont la force est bien autrement puissante, parce qu'elle soumet les esprits sans les contraindre : leurs ennemis publics & secrets ne le sentent que trop bien ; aussi n'y a-t-il rien qu'ils ne mettent en œuvre pour les désunir, pour les animer les uns contre les autres, pour les affoiblir & les avilir, par ce moyen, autant qu'il est possible, & pour les opprimer ensuite ouvertement ou sourdement avec plus de facilité. Mais on ne réussit à avilir que ceux qui, par leurs écarts, fournissent des prétextes à la méchanceté

des persécuteurs, & on ne désunit que ceux qui sont assez peu éclairés pour méconnoître leurs vrais intérêts.

NOTE XXVII, *relative à la page 277, sur la simplicité du style de Fontenelle.*

NOUS avons dit que la simplicité de Fontenelle paroît quelquefois *maniérée*, par le contraste qu'on observe entre la familiarité de son style & la noblesse de son sujet. Un seul exemple, choisi entre plusieurs que nous pourrions citer, rendra cette opposition plus frappante. Fontenelle dit dans l'Eloge de *Tournefort*, que ce Savant, accompagné de quelques autres, descendit avec beaucoup de risque dans la grotte d'Antiparos, & que, par les observations qu'ils y firent sur la végétation des pierres, ils découvrirent le secret de la Nature, *qui fut, pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis.* Cette expression,

prise sur le fait, est très-propre à rendre l'idée que Fontenelle avoit en vue ; elle est par conséquent très-juste, & d'ailleurs d'une singularité neuve & piquante ; mais elle est par malheur du style le plus familier, tandis que l'objet dont l'Auteur parle est du genre le plus grand & le plus noble ; la familiarité de l'expression empêche la noblesse de l'idée de paroître dans tout son avantage, & l'empêche par deux raisons, parce que cette familiarité n'est pas noble, & parce qu'elle est en même temps recherchée. Bossuet, si différent d'ailleurs à tous égards de Fontenelle, hasarde aussi quelquefois, dans la hauteur où il s'éleve, des expressions familieres (1) ; mais non seulement on les lui pardonne, on lui en fait même une sorte de gré, parce que cet Ecrivain sublime, tout occupé de peindre avec énergie les grandes idées qui s'offrent en foule à son génie impétueux, néglige les détails minutieux des finesses du langage, s'empare, dans son essor rapide, de la premiere expression qui lui paroît rendre

(1) Voyez les notes sur l'article de Bossuet.

fortement sa pensée, & ennoblit, en quelque sorte, cette expression, par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre & la surnage. Racine, l'élégant Racine, non moins différent de Bossuet que Fontenelle, quoique d'une autre maniere, se permet aussi, mais bien plus rarement, des expressions qui ne sont pas du style noble: on les lui pardonne de même, mais par un autre motif; d'abord parce qu'il semble, dans le moment où il les emploie, avoir été forcé d'en faire usage, tout autre mot étant ou plus impropre ou plus foible; en second lieu, parce qu'il sait avec adresse adoucir, relever, embellir même ces mots familiers par les expressions nobles ou élégantes dont il les environne, & qui leur servant comme de passe-port & de sauve garde, font admirer l'art du Poëte pour unir si habilement entre eux des termes si disparates. Comme on rend précieux les métaux les plus communs par la richesse & l'éclat que leur donne l'alliage de l'or, ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, très-connu, mais très-frappant, le mot *chatouiller*, qu'on n'auroit jamais cru pouvoir se

trouver dans une scene tragique, ose néanmoins paroître avec avantage & même avec noblesse dans un vers d'Iphigénie, à la faveur des expressions heureuses auxquelles le Poëte a su joindre ce mot, &, si l'on peut parler ainsi, l'amalgamer :

Ces noms de Roi des Rois & de Chef de la Grece,
Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.

Les termes familiers, employés avec affectation par Fontenelle, n'ayant pas la même excuse que dans Bossuet ou dans Racine, produisent, par cette raison, un effet tout contraire, pénible au Lecteur, & peu favorable à l'Écrivain. Il semble que ce Philosophe, en préférant l'expression familiere à l'expression noble pour exprimer une grande idée, se propose d'égaler en quelque maniere ce qui est petit à ce qui est grand, & de mettre, pour ainsi dire, sur la même ligne, ce que les hommes admirent & ce qu'ils dédaignent. Ce genre de Philosophie a bien son mérite; mais les hommes ont besoin de jouissances, & pour jouir, l'illusion ne leur est que trop nécessaire. La Philosophie leur rendroit donc un

assez mauvais service, en leur faisant voir les objets tels qu'ils sont.

Fontenelle faisoit grand cas de la simplicité du style, & il avoit raison; mais il paroît n'avoir pas assez senti la différence du style simple & du style familier: c'est ce défaut de tact qui lui a fait dire qu'il ne faudroit *donner dans le sublime qu'à son corps défendant;* & dans un autre endroit de ses Ouvrages, *que le naïf est une nuance du bas.* Il faisoit apparemment consister le sublime dans l'exagération & l'enflure; il ignoroit combien la simplicité de l'expression ajoute à la grandeur de l'idée, combien même cette simplicité est nécessaire au vrai sublime; il sentoit encore moins la distance énorme du bas au naïf, qui cesse même d'être naïf quand il est bas, & qui, au contraire, s'allie très-bien avec le sublime, parce que le naïf est l'expression d'une ame qui s'ouvre toute entiere avec candeur, que le sublime est l'expression d'une ame noble, & que la candeur, loin de nuire à la noblesse, la rend plus intéressante & plus aimable. En voici un exemple bien connu. Lorsque la

Fontaine eut vu expirer Madame de la Sabliere, il rencontra M. d'Hervart, qui lui dit : *J'allois vous propoſer de venir loger avec nous*; J'y *allois*, répondit la Fontaine : ce mot, ſi je ne me trompe, eſt à la fois naïf & ſublime.

Un Ecrivain très-eſtimable, qui n'a pu ſe perſuader avec quelque raiſon, qu'un homme auſſi éclairé que Fontenelle ait pu dire une abſurdité groſſiere, a tâché, dans le *Journal des Savans* du mois d'Avril 1782, de donner un ſens raiſonnable à l'eſpece de blaſphême prononcé par le Philoſophe contre le *naïf*. Le Journaliſte prétend, ce qui eſt en effet aſſez vraiſemblable, ſur-tout d'après les preuves dont il l'appuie, que Fontenelle n'a pas voulu parler du *genre naïf*, qu'il étoit bien loin de mépriſer, mais du *ſtyle naïf*, ou plutôt *familier* & *populaire*, dont nos anciens Auteurs, & même quelques Ecrivains modernes, n'ont en effet que trop abuſé dans des ſujets que ce ſtyle défiguroit. Nous ne nous oppoſons point à cette explication ; nous ſouhaiterions ſeulement que l'illuſtre Philoſophe eût ex-

primé sa pensée sur le *naïf* avec une précision plus rigoureuse, & d'une maniere moins propre à scandaliser les partisans délicats du bon goût.

Avouons cependant que les Censeurs amers de Fontenelle, qui lui ont si sévérement reproché le ton peu noble qu'il prend quelquefois dans ses Eloges, se sont bien gardés de remarquer avec quelle finesse & quelle dignité il fait ennoblir quelquefois cette petitesse dont on l'accuse; par exemple, après avoir rapporté dans l'Eloge de M. des Billettes, ce trait assez mesquin de son caractere, *que quand il passoit sur les marches du Pont-Neuf, il en prenoit les bouts qui étoient les moins usés, afin que le milieu, qui l'est toujours davantage, ne devînt pas trop tôt un glacis*, il ajoute à ce détail minutieux, qu'on a relevé avec tant d'aigreur, une réflexion qui le rend intéressant, & que la satire a prudemment passée sous silence; *mais une si petite attention s'ennoblissoit par son principe; & combien ne seroit-il pas à désirer que le bien public fût toujours aimé avec autant de superstition!*

Fontenelle prétendoit que toute pen-

sée fine a toujours un peu de faux. Il étoit plus intéressé que personne à ne pas avancer ce paradoxe, lui qui a mis tant de pensées fines dans ses Ouvrages. Nous croyons qu'il avoit tort, & qu'on trouve dans Fontenelle même plus d'une pensée aussi juste par l'expression, que fine & délicate; mais ce qu'on ne peut se dissimuler, c'est que bien des pensées ingénieuses tirent leur mérite d'une expression qui, sans être parfaitement juste, est heureusement appliquée. On en citeroit mille exemples, & peut-être on en concluroit avec raison que la justesse rigoureuse n'est pas toujours essentiellement nécessaire à la finesse, quoique le mérite de la finesse, pour être parfait, exige que la justesse y soit jointe.

NOTE XXVIII, *relative à la page 280, sur la maniere de penser de* LA MOTTE *à l'égard des Grands.*

TROP éclairé pour ne pas juger les hommes dans toutes les situations & tous les états, la Motte disoit que la plu-

part des Grands, jaloux avec raison de la supériorité que leur donne le rang & la naissance, sentent bien aussi tout l'avantage que peuvent tirer les Gens de Lettres de la supériorité des connoissances & des lumieres ; qu'en conséquence ils *traitent*, pour ainsi dire, *tacitement* avec ces derniers sur leurs droits réciproques, & ne se soumettent à rendre au génie les honneurs qui lui sont dus, que sous la condition (très-juste) d'être traités par lui avec les égards que les Loix de la Société leur accordent. Mais en ne manquant jamais à ces égards, la Motte ajoutoit avec Montagne : *Que se donner en spectacle aux Grands, & faire avec eux parade de son caquet, est un métier très-messéant à un homme d'honneur.* La Bruyere dit en parlant des Grands (& Michel de Cervantes l'avoit dit avant lui), que leur avantage sur les autres hommes est immense, grace aux moyens que le rang & la fortune leur fournissent de s'attacher des hommes supérieurs à eux par les qualités de l'esprit & par celles de l'ame. La Motte, bien convaincu de cette vérité sur les Grands, ne jugeoit pas à pro-

pos de leur procurer à ses dépens l'avantage dont parle ici la Bruyere. Cette maniere de penser de notre Académicien, lui étoit commune avec son ami Fontenelle. Tous deux pensoient aussi de même sur la façon dont ils devoient se conduire dans la Société, à l'égard des sots qu'ils y rencontroient. Ils savoient les ménager sans les rechercher, & les apprécier sans leur déplaire. Puisse la dignité noble & décente que nos deux Philosophes conservoient avec eux, être étudiée & méditée par ces hommes dont la vanité, avide de l'encens le moins flatteur, cherche les sots de préférence, les flatte même & les caresse, pour recevoir & goûter leurs méprisables hommages !





ÉLOGE

DE

CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, COMTE DE MORVILLE;

Reçu le 23 Juin 1723, à la place de LOUIS DE COURCILLON DE DANGEAU, *Abbé de Fontaine-Daniel; mort le 3 Février 1732.*

LES talens qui appelerent M. le Comte de Morville à l'Académie, avoient commencé de bonne heure à se montrer. Dès l'âge de vingt ans il se distingua dans la place d'Avocat du

Roi au Châtelet, où il ne parut jeune que par la grace avec laquelle il s'énonçoit, & par son ardeur pour s'instruire. Il fut ensuite Procureur-Général au Grand Conseil, & devint l'ame de sa Compagnie, par son intelligence dans les affaires, par ses lumieres & par sa droiture. Transporté de là sur un plus grand théatre, il fut nommé Ambassadeur en Hollande, & fit, dans cette honorable fonction, un heureux usage de cet art de la persuasion & de la parole qu'il avoit déjà employé si dignement à l'administration de la justice. La Nation avec laquelle il avoit à traiter, conservoit encore, pour la mémoire de Louis XIV, après plus d'un demi-siecle, une haine que les malheurs & la mort de ce Roi n'avoient pas éteinte. Toujours irritée des anciens succès de la France, quoiqu'effacés depuis par les plus affreux revers, elle mettoit dans ses négociations avec cette redoutable Monarchie, toute la défiance Républicaine. M. le Comte de Morville sut néanmoins gagner l'estime & la confiance de cette Nation jalouse & prévenue. Les ser-

vices qu'il rendit à sa Patrie dans cet emploi difficile, furent récompensés du titre de Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, où il déploya les mêmes talens, mais d'où il fut bientôt rappelé pour être successivement revêtu de deux ministeres importans, celui de la Marine, & celui des Affaires étrangeres. Ce fut aussi dans ce même temps que l'Académie, joignant son suffrage à celui du Monarque, l'adopta parmi ses Membres. Il y montra tout ce qu'on attendoit de lui. Chargé plusieurs fois des fonctions de Directeur, il s'en acquitta à la satisfaction de l'Académie & du Public. Sa modestie néanmoins lui inspira, dans une de ces circonstances, une défiance de lui-même, fondée sur un motif bien estimable. Chargé de recevoir un Académicien auquel il s'intéressoit (1), il craignit que son éloquence, qui l'avoit si bien servi dans des occasions beaucoup plus importantes, ne répondît pas dans celle-ci à ce que son amitié vouloit dire, &

(1) Le Président Hainaut : c'est de lui que nous tenons ce qu'on va lire.

n'exprimât que foiblement ce que son cœur sentoit ; il n'osa composer lui-même son Discours, & pria le Récipiendaire de s'en charger. Il arriva ce qui est arrivé plus d'une fois en pareille conjoncture, que le Récipiendaire fit mieux pour le Directeur qu'il n'avoit fait pour lui-même, parce qu'il avoit voulu seulement bien faire en travaillant pour le Directeur, & qu'en tâchant pour lui de faire encore mieux, il avoit fait plus mal. Le Public préféra les expressions simples & nobles du sentiment, aux pénibles efforts de l'Art.

L'Académie de Bordeaux avoit choisi M. le Comte de Morville pour *Protecteur*. Quoiqu'il en fût digne par son amour pour les Lettres & par ses connoissances, nous ne sçaurions trop répéter que ce titre est trop grand pour quelque particulier que ce puisse être, & qu'une Compagnie de véritables Gens de Lettres ne doit avoir pour *Protecteur* que le Souverain, ou personne.

Elevé aux plus grandes dignités de l'Etat, il ne manquoit à M. le Comte de Morville que de les perdre, pour

prouver combien il en étoit digne. Les circonstances parurent demander qu'il remît tous ses emplois. Il se retira comblé de l'estime & des graces du Monarque. Les Lettres & les Beaux-Arts qu'il aimoit, firent, non pas la ressource, mais la douceur de sa retraite ; on ne pouvoit pas dire, en voyant la paix dont il jouissoit, que la Philosophie n'avoit été pour lui qu'un asile dans sa disgrace, & une espece de pis aller ; elle lui fit même goûter un bonheur qu'il auroit peut-être ignoré dans l'éclat de sa fortune : il conserva tous ses amis, parce qu'ils l'avoient été de sa personne & non de ses places. Les Ministres étrangers, qui avoient connu sa probité & ses lumieres, continuerent à le voir assidument, comme s'ils avoient eu encore à traiter avec lui ; ils rendirent au Sage qu'ils respectoient, les soins qu'ils avoient rendus à l'homme d'Etat ; & l'un d'eux lui donna en mourant la plus grande marque d'estime que puisse donner un Etranger à un Ministre qui n'est plus rien, il le fit son Exécuteur testamentaire. Réduit à ses seules vertus, M. le Comte de Morville eut la

satisfaction si douce de jouir plusieurs années de cette considération personnelle, digne & vraie récompense des ames honnêtes, parce qu'elle ne s'accorde ni au crédit, ni aux dignités.





ÉLOGE

DE

HENRI-CHARLES

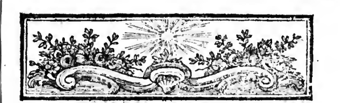
DU CAMBOUT,

DUC DE COISLIN,

Pair de France, Evêque de Metz; né à Paris le 15 Septembre 1664; reçu le 25 Septembre 1710, à la place de PIERRE DU CAMBOUT, DUC DE COISLIN; *mort le* 28 *Novembre* 1732 (1)

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS-PAUL

LE FEVRE

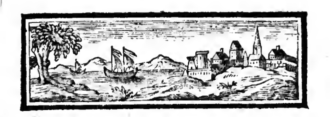
DE CAUMARTIN,

ÉVÊQUE DE BLOIS;

Né à Châlons en Champagne, le 16 Décembre 1668 ; *reçu le* 8 *Mai* 1694, *à la place de* LOUIS IRLAND DE LAVAU, *Garde des Livres du Cabinet du Roi ; mort le* 30 *Août* 1733 (1)

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ELOGE



ÉLOGE

DE CLAUDE-LOUIS-HECTOR

DUC

DE VILLARS,

Pair de France, & Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté & de la Toison d'or, Gouverneur de Provence ; né à Moulins en Bourbonnois en Avril 1653 ; *reçu le* 23 *Juin* 1714, *à la place de* JEAN-FRANÇOIS CHAMILLART, *Evêque de Senlis ; mort à Turin le* 17 *Juin* 1734 :

Et de son fils HONORÉ-ARMAND, *Duc*

de VILLARS, *Pair de France, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Provence; né le* 4 *Octobre* 1702; *reçu le* 9 *Décembre* 1734, *à la place du Maréchal de* VILLARS *ſon pere; mort au mois de Mai* 1770.

CE n'eſt ni l'homme de guerre, ni l'homme d'Etat que nous devons peindre ici dans M. le Maréchal de Villars. Le Vainqueur de Fridlingue & de Denain appartient aux Faſtes de la France, & non aux Annales modeſtes d'une Société Littéraire. Nous oſons cependant nous flatter que l'Hiſtoire du Héros Académicien, quoique courte & peu brillante, ne ſera pas ſans intérêt pour la Compagnie & pour les Lettres.

Quoiqu'il eût abandonné de bonne heure toute autre étude pour celle de la guerre, nous avons lieu de croire que dès le Collége il avoit fait ſes premieres armes dans les Lettres avec ſuccès; car il diſoit ſouvent qu'il n'a-

voit eu en ſa vie que deux plaiſirs bien vifs, celui de remporter un prix en Rhétorique, & celui de gagner une bataille. Il n'en auroit preféré qu'un, celui de périr en la gagnant; c'eſt ce qu'il exprima dans les derniers momens de ſa vie, avec l'impétuoſité la plus naïve & la plus noble. Son Confeſſeur l'exhortoit à la mort, ſuivant l'uſage, & auroit pu ſe diſpenſer de prendre cette peine avec un homme qui l'avoit bravée tant de fois. Ce Prêtre, invitant ſon malade à produire, en expirant, quelques actes de piété, lui diſoit que Dieu n'avoit pas fait la même grace au Maréchal de Berwick, qui venoit d'être tué à la tranchée de Philisbourg, ſans avoir eu le temps de faire un ſeul acte de contrition : *Il a été tué!* s'écria le mourant; *ah! je l'avois toujours bien dit, qu'il étoit plus heureux que moi.*

Les ſuccès de M. le Maréchal de Villars, ſauveur de la France à Denain, inſpirerent à un Allemand qu'on ne pouvoit ſoupçonner de vanité nationale, ce beau vers latin pour être mis au bas de ſon portrait :

Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles,

Cet Hector que tu vois, n'a point trouvé d'Achille.

L'éloge étoit noble & juste ; mais ce qui dégrade un peu l'Auteur, c'est qu'il se plaignit que le nouvel Hector n'eût pas payé ce vers d'une somme assez considérable ; il regrettoit de n'avoir pas rendu le même hommage au grand Condé, qui disoit qu'un homme d'esprit ne devoit faire qu'une devise en sa vie, sur-tout si elle étoit bonne, parce qu'il ne pouvoit guere se promettre d'être aussi heureux pour une seconde, & que le Héros de la premiere devoit faire la fortune de l'Auteur. M. le Maréchal de Villars, qui sans doute se piquoit d'être aussi vaillant que le grand Condé, ne se piquoit pas apparemment d'être aussi magnifique. Il nous sera permis d'ajouter que le mot du Prince ne fait pas assez d'honneur aux Gens de Lettres, qu'il suppose bien intéressés d'une part & bien stériles de l'autre ; mais peut-être aussi fait-il trop d'honneur aux Grands, qu'il suppose tous reconnoissans & généreux.

Raſſaſié de gloire & comblé de biens & d'honneurs, M. le Maréchal de Villars déſira de joindre à toutes ſes dignités le titre de notre Confrere; il parut ſentir le prix de cette diſtinction, & ne négligea pas d'en jouir après l'avoir obtenue: il ne fut point coupable à notre égard de l'eſpece d'indifférence dont on a plus d'une fois accuſé des Académiciens de ſon rang, qui, en paroiſſant très-rarement au milieu de nous, ont apparemment cru ſatisfaire leur orgueil par cette eſpece de dédain, & ont prouvé ſeulement qu'ils entendoient bien mal les intérêts de leur vanité. M. le Maréchal de Villars, plus éclairé & plus juſte, rendoit à cette Compagnie, le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, l'eſpece d'hommage qu'elle eſt en droit d'exiger de tous ſes Membres, qu'ils lui doivent même d'autant plus, qu'elle a montré, en les adoptant, plus d'égards pour leur naiſſance & leurs dignités; elle déſire, bien moins pour elle que pour eux-mêmes, de recevoir quelquefois de leur part ces foibles marques de reconnoiſſance. Notre Héros n'oublia jamais

de remplir ce devoir; il venoit aſſez fréquemment à nos Aſſemblées, paroiſſoit s'intéreſſer à nos exercices, opinoit avec autant de goût que de dignité, ſur les queſtions qui s'agitoient en ſa préſence, & finiſſoit toujours par témoigner à la Compagnie les regrets les plus obligeans de ce que la multitude de ſes autres devoirs ne lui permettoit pas de s'acquitter, comme il l'auroit voulu, de celui d'Académicien. Un jour, après une de ſes effuſions ordinaires & affectueuſes de *dévouement* & de *reſpect* pour ſes Confreres (car c'étoient les propres termes dont il croyoit devoir ſe ſervir à leur égard), il ajouta, que ne pouvant pas ſe trouver auſſi ſouvent parmi eux qu'il le déſiroit, il les prioit de lui permettre d'y être au moins préſent en peinture, & de leur envoyer ſon portrait, pour être comme un gage toujours ſubſiſtant à leurs yeux, de ſon zele pour la Compagnie. Il n'y avoit alors dans notre ſalle d'aſſemblée que les portraits des deux Miniſtres & des deux Rois Protecteurs de l'Académie Françoiſe, & celui de la Reine Chriſ-

tine, qui avoit autrefois honoré de sa présence une de nos Séances particulieres. L'offre du nouveau portrait fut reçue avec une espece d'acclamation par le plus grand nombre des Académiciens présens, qui, se tenant honorés, avec raison, de la confraternité du Duc de Villars, ne voyoient peut-être pas l'honneur qu'à son tour il en recevoit lui-même. Le seul M. de Valincourt, qui, ayant fréquenté la Cour & les Grands, connoissoit par expérience les replis les plus cachés de leur amour-propre, s'imagina, à force de finesse & de malice, que la proposition de M. le Maréchal de Villars n'étoit pas assez pure dans ses motifs pour mériter une si grande profusion de remercîmens. Cet Académicien, qui, élevé à l'école de Despréaux, étoit zélé pour l'honneur des Lettres, & sentoit toute la dignité de cet état, se montroit, par cette raison, l'ennemi déclaré de la plus légere usurpation académique; il soupçonna que M. le Maréchal de Villars, en offrant son portrait à l'Académie comme un témoignage des sen-

timens dont il étoit pénétré pour elle, s'étoit proposé, au moins confusément, la gloire secrete d'être le seul Académicien que la Postérité vît parmi nous à côté de Richelieu & de Louis XIV ; en conséquence de cette réflexion, trop subtile peut-être, M. de Valincourt crut devoir donner au portrait de M. le Maréchal de Villars quelques pendans qui en étoient bien dignes ; & dès le jour même où ce portrait fut envoyé à la Compagnie, il lui présenta de son côté ceux de Despréaux & de Racine, qu'il ne jugeoit pas moins propres à décorer la salle de l'Académie, que celui d'un grand Capitaine. A cet exemple, plusieurs Académiciens s'empresserent d'apporter, dans les Assemblées suivantes, les portraits de Corneille, de la Fontaine, de Bossuet, de Fénélon, & de leurs semblables. L'Académie désira bientôt d'en avoir un plus grand nombre, & de pouvoir conserver à la Postérité les traits de ses Membres les plus célebres. C'est ainsi que s'est formée peu à peu cette collection de portraits académiques,

déjà si précieuse aujourd'hui, & qui le sera tous les jours davantage; collection à laquelle le Public paroît prendre le plus grand intérêt, par l'empressement & l'espece d'avidité avec laquelle il se plaît à la parcourir les jours de Séances publiques. Si dans ces occasions il s'attache plus longtemps à contempler nos grands Ecrivains que M. le Maréchal de Villars, digne néanmoins, à tant d'égards, de la reconnoissance de la Nation, c'est sans doute parce que dans notre salle d'assemblée, les Despréaux & les la Fontaine, les Corneilles & les Racines, les Fénélons & les Bossuets, sont, pour ainsi dire, sur leur terrein, tandis que M. le Maréchal de Villars se trouve comme transplanté au milieu d'une Nation étrangere, n'ayant guere d'autre mérite pour elle que celui de l'avoir aimée, & d'avoir connu le prix de ceux qui la composent. Il seroit vu avec plus d'intérêt parmi les Héros de la Nation, à côté de Luxembourg son Maître, & de Vendôme son Rival.

M. le Maréchal de Villars, qui a

tant honoré les Lettres, a pour ceux qui les cultivent un autre mérite qui doit être de quelque valeur à leurs yeux ; c'eſt d'avoir connu & ſenti de bonne heure les ſublimes talens de l'Auteur de la *Henriade*, de les avoir accueillis, d'avoir donné à M. de Voltaire, encore très-jeune, des marques d'eſtime & d'amitié que la reconnoiſſance de ce grand Ecrivain a immortaliſées dans ſes Ouvrages. L'illuſtre Mécene n'eut cependant pas la ſatisfaction qu'il déſiroit, de voir cet homme rare aſſis auprès de lui dans l'Académie Françoiſe, où ſes Ouvrages l'avoient appelé de ſi bonne heure, mais d'où une cabale odieuſe l'éloigna ſi long-temps ; les Etrangers ne le pouvoient croire. Un Académicien François, qui voyageoit il y a près de cinquante années en Allemagne, diſoit à un Prince de cette Nation, que M. de Voltaire n'étoit pas de l'Académie : *Qui en eſt donc*, répondit le Prince (1) ? La Compagnie a fait enfin

(1) On pouvoit appliquer à cet Ecrivain immortel, pendant tout le temps que la Com-

ceſſer ce ſcandale, dont M. le Maréchal de Villars gémiſſoit en vain, & dont il emporta le regret au tombeau.

Lorſque l'Académie eut le malheur de le perdre, elle crut ne pouvoir témoigner d'une maniere plus éclatante les ſentimens qu'il lui avoit inſpirés, qu'en lui choiſiſſant pour ſucceſſeur ſon propre fils M. le Duc de Villars, malgré l'eſpece de loi qu'elle s'eſt impoſée, & qu'elle a violée très-rarement, de ne point donner aux fils la place des peres; loi très-ſage, qui a pour but, comme nous l'avons déjà dit ailleurs (1), de conſerver notre liberté & nos droits, en nous affranchiſſant de tout ce qui pourroit avoir l'apparence de ſucceſſion héréditaire. Mais la Com-

pagnie en a été ſi malheureuſement privée, le mot d'un Citoyen Romain ſur Caton, à qui la voix publique donnoit la Préture, & qui ne l'eut pas, faute de l'avoir demandée : *Ce n'eſt pas la Préture qu'on a refuſée à Caton, c'eſt Caton qu'on a refuſé à la Préture.*

(1) Voyez l'article de M. de Coiſlin, & celui de M. l'Abbé d'Eſtrées.

pagnie ne crut pas devoir refuser le titre d'Académicien aux démarches que faisoit, pour l'obtenir, le fils unique d'un homme illustre, qui avoit donné à la Compagnie tant de marques d'attachement & d'estime. M. le Duc de Villars s'est montré digne de cet honneur par son amour pour les Lettres, & par le goût éclairé avec lequel il les a cultivées jusqu'à la fin de sa vie. Il possédoit sur tout dans un degré éminent, un talent très rare, mais dont il ne pouvoit faire usage que dans la société d'un petit nombre d'amis, celui de la déclamation théatrale ; talent que le préjugé & la sottise ont avili parmi nous dans ceux qui en font profession, comme s'il pouvoit y avoir de la honte à réciter avec sentiment, avec force & avec grace, ces chef-d'œuvres de la Scene Françoise, qui distinguent si avantageusement notre Littérature de celle des autres Nations ; & comme si les Péricl ès & les Césars, les Cicérons & les Démosthenes, qui, pour le goût & les lumieres, valoient bien nos Bourgeois & nos Dévots, avoient

méprisé Esope & Roscius, en admirant Sophocle, Euripide & Térence.

En finissant cet article, nous reviendrons encore un moment sur ces portraits dont nous sommes redevables au zele académique ou à l'amour-propre adroit de M. le Maréchal de Villars. La Compagnie, en réduisant tous ces portraits à la même forme & à la même grandeur, a mis entre eux l'égalité qu'elle aime à voir entre tous les Académiciens; par-là elle avertit le Public de cette égalité, & rappelle sans cesse à tous nos Confreres une institution dont elle est si jalouse. Mais la satisfaction que nous éprouvons en regardant tous les jours plusieurs de ces portraits, nous fait regretter de n'y pas voir tous ceux qui doivent être chers à la Compagnie; celui, par exemple, d'un Abbé de Dangeau, à qui nous sommes redevables de nous avoir conservé cette constitution académique, dont nous éprouvons chaque jour les avantages (1); celui du vertueux Abbé de

(1) Voyez l'Eloge de l'Abbé de Dangeau,

Saint-Pierre, à qui nous devrions cette réparation solennelle de l'outrage que lui ont fait nos Prédécesseurs ; celui du docte Huet, qui joignit à l'avantage d'un savoir immense, le mérite d'avoir connu, sur la fin de sa vie, le néant de toutes les connoissances humaines (1) ; enfin celui de quelques Académiciens morts ou vivans, qui ayant, par leur naissance ou par leurs places, l'avantage d'approcher de la personne du Prince, n'ont fait usage de leur crédit que pour servir à leurs Confreres, nous ne dirons pas de *Protecteurs* (ils re-

---

dans le volume précédent, & dans le suivant les notes sur cet article.

(1) Nous avons long-temps été privés du portrait de l'Abbé Fleury, Auteur de l'Histoire Ecclésiastique, & de tant d'autres excellens Ouvrages. Ce n'est que depuis très-peu d'années que nous possédons enfin l'image respectable de ce digne Académicien, dont les vertus, la sagesse, les lumieres & la modestie étoient bien plus propres, comme nous l'avons dit dans son Eloge, à faire aimer & honorer la Religion, que tant d'injures, de calomnies, de persécutions si violemment & si mal adroitement prodiguées contre les vrais ou prétendus Incrédules.

jetteroient eux-mêmes ce titre comme ridicule), mais d'Interpretes de leurs ſentimens pour notre auguſte Monarque, & quelquefois de Défenſeurs contre les traits envenimés du menſonge & de l'envie.





ÉLOGE

DE PIERRE

DE PARDAILLAN

DE GONDRIN D'ANTIN,

ÉVÊQUE DE LANGRES;

Né à Verſailles le 18 Décembre 1696; reçu le 30 Juin 1725, à la place de HENRI-EMMANUEL DE ROQUETTE, *Abbé de Saint-Gildas de Ruys; mort le 2 Novembre* 1735 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE
DE JACQUES
ADAM,

Secrétaire des Commandemens de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti ; né à Vendôme en 1663 ; *reçu le* 2 *Décembre* 1723, *à la place de* CLAUDE FLEURY ; *mort le* 12 *Novembre* 1735.

NOUS n'avons de cet Académicien aucun Ouvrage qui puiſſe juſtifier aux yeux de la Poſtérité le choix que la Compagnie a fait de lui. Il n'en étoit pourtant pas indigne. Il avoit étudié avec ſoin notre Langue ; il ſavoit très-bien la plupart de celles de l'Europe ; il avoit cultivé à fond la Langue

Grecque, & s'étoit même élevé jusqu'à l'Hébreu. Son mérite fut connu de bonne heure de cet illustre Prince de Conti, qui avoit montré dans plusieurs batailles le talent le plus éminent pour la guerre, qui joignoit à ce talent les qualités les plus aimables, & que la Pologne souhaita d'avoir pour Roi, sans être assez heureuse pour y réussir. Ce Prince désira en mourant, que l'éducation d'un fils qui lui étoit cher, fût confiée à M. Adam; & l'Instituteur s'acquitta si dignement des devoirs de cette place, que l'Eleve qu'il avoit formé, devenu pere à son tour, le chargea d'élever de même le Prince son fils (1).

L'Académie regarde comme les bienfaiteurs des Lettres & de l'Etat, ceux qui donnent ou tâchent de donner aux Princes une éducation digne de leur rang, & de leur inspirer l'amour de la vérité, des lumieres & de la vertu; elle crut donc devoir témoigner à M. Adam sa reconnoissance & son estime, en le choisissant pour un de ses Membres. Plus elle le con-

(1) Mort le 2 Août 1776.

nut, plus elle eut lieu de s'applaudir de ſon choix. M. Adam ignoroit & cachoit ſon mérite avec le même ſoin que tant d'autres ſe donnent pour étaler & pour enfler le leur. Cependant, jaloux de payer aux Lettres ſon contingent d'Académicien, & de ſe montrer digne, aux yeux du Public, de l'honneur que la Compagnie lui avoit fait, il entreprit & acheva une Traduction d'*Athénée*, qu'il ſe propoſoit de mettre au jour. Depuis ſa mort, on a long-temps eſpéré de la voir paroître; l'eſpérance qu'on en avoit eſt preſque abſolument évanouie, au grand regret des Gens de Lettres (1). Cette Traduction étoit en effet très-intéreſſante pour eux; l'Ouvrage d'*Athénée* eſt, ainſi que celui d'*Elien*, & quelques autres, une eſpece d'*Ana*, où l'on trouve ſur l'Antiquité des anecdotes curieuſes, qu'on chercheroit inutilement ailleurs; mais le texte en étoit ſi corrompu, qu'il avoit preſque be-

(1) On écrivoit ceci en 1786. La Traduction a depuis été retrouvée, & M. l'Abbé Deſaunays, Garde de la Bibliotheque du Roi, s'eſt chargé de la donner au Public.

soin d'être refait en une infinité d'endroits; de plus, on n'avoit d'autre version françoise de cet Auteur, que celle de l'Abbé de Marolles, égale en mérite aux autres Traductions du même Ecrivain (1). M. Adam préparoit à la fois deux éditions d'*Athénée*, l'une françoise, l'autre grecque, dans laquelle il avoit rétabli plus de six mille passages. Quoiqu'un si grand nombre de restitutions semble presque incroyable, dit M. l'Abbé de Rothelm dans son Eloge (2), ceux qui l'ont connu savent qu'il portoit jusqu'au scrupule la crainte d'en trop dire lorsqu'il parloit de lui, & de n'en pas dire assez lorsqu'il parloit des autres.

On peut seulement être étonné que notre Académicien, Ecrivain très-religieux, car sa piété étoit solide & sincere, eût choisi pour objet de son

(1) Comme cette Traduction, toute mauvaise qu'elle est, est malheureusement unique, elle est aujourd'hui très-rare & très-recherchée, en attendant qu'on nous en donne une meilleure.

(2) Voyez le recueil des Harangues de l'Académie, in-12, T. V, p. 198.

travail, un Auteur auſſi plein d'obſcénités qu'*Athénée* : il auroit mis ſans doute à la tête de ſa Traduction ce vers ſi connu ;

Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt,

Mes mœurs de mes écrits démentent la licence.

Par ce détail ſimple & vrai, ſur les travaux & les titres académiques de M. Adam, on voit que s'il n'occupe pas une place éclatante dans la liſte de cette Compagnie, c'eſt à un principe, auſſi louable que rare, de défiance en ſes propres talens, qu'il faut attribuer l'eſpece d'obſcurité où ſon nom ſemble être reſté dans les Lettres. C'étoit un de ces Académiciens qui ſont peu faits à la vérité pour décorer la Compagnie aux yeux du Public dans nos Aſſemblées ſolennelles, mais qui n'en ſont que plus néceſſaires à nos Séances intérieures, pour ſoutenir & fortifier notre travail commun par l'étendue & la variété de leurs connoiſſances. Cette claſſe de nos Confreres eſt parmi nous à peu près ce que la claſſe des Cultivateurs eſt dans l'Etat, celle qui alimente &

fait vivre les autres; elle ne joue pas le rôle le plus brillant, mais elle remplit pour nous le rôle le plus utile. Tel étoit M. Adam. Un grand fonds d'érudition, une mémoire prodigieuse, un goût sûr, un jugement sain, une connoissance profonde des regles & des finesses de la Grammaire, déceloit à tous momens aux yeux de ses Confreres étonnés, le prix dont il étoit pour eux, & que son humilité, toute sincere qu'elle étoit, ne pouvoit leur cacher. L'attachement, le respect même qu'ils lui témoignoient, lui étoit d'autant plus assuré, qu'il avoit pour fondement leur amour-propre; ils sentoient que dans la tête d'un Savant si modeste & si peu occupé de lui, il restoit, si l'on peut parler de la sorte, beaucoup de place pour eux: c'est par une raison contraire que l'orgueil & la présomption de tant de Littérateurs ont excité si vivement la haine de leurs rivaux. La modestie de M. Adam étoit si vraie, si simple, si profonde, qu'il étoit même étonné des éloges qu'on en faisoit. Il eût été moins surpris qu'on lui refusât cette vertu, d'autant plus identi-

fiée

fiée avec lui, qu'il la possédoit sans le savoir; peut-être même l'auroit-il poussée plus loin que le Pere Mallebranche, qui disoit : *Je n'ai pas assez de modestie pour souffrir qu'on m'accuse de vanité.* Enfin, M. Adam étoit du nombre de ces Gens de Lettres qui, faits, par leurs talens & par leurs lumieres, pour instruire leurs Contemporains, préferent au vain éclat d'une réputation enviée, l'avantage de rester inconnus, & n'en sont que plus estimables & plus heureux : » Ils sont » à l'abri, dit un Ecrivain célebre, des » dégoûts que l'orageuse profession d'Au- » teur a si souvent entraînés, des ani- » mosités de parti, des querelles que » la rivalité fait naître ; ils sont Juges, » & les autres sont jugés «. M. Adam étoit plus capable d'être Juge, qu'empressé de l'être. C'est une raison de plus pour lui rendre avec une espece d'usure, la justice qu'il a méritée & presque dédaignée, il ne lui a manqué, pour être célebre, que de le vouloir ; & l'Historien de cette Compagnie a regardé comme un devoir, respectable pour lui, de faire connoître au Public un Savant modeste & ver-

tueux, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a été plus occupé de les fuir.

M. Adam a laiſſé des enfans, dont un ſe trouve dans l'indigence (1), ſans y avoir été réduit par ſa faute. Il a réclamé en vain les ſecours qu'il étoit le plus en droit d'attendre. Nous n'accuſons perſonne ni de dureté, ni d'injuſtice; mais ce fils infortuné de M. Adam, a trouvé dans l'Académie les ſentimens & les marques de bienfaiſance que méritoient ſon nom & ſon malheur. Tous les Gens de Lettres de profeſſion, qui ſont Membres de cette Compagnie, ſe ſont empreſſés, ſans en excepter un ſeul, de ſoulager, chacun ſuivant ſes moyens, le fils de leur ancien Confrere; & la plupart des autres Académiciens ont ſuivi un ſi digne exemple avec toute la nobleſſe qu'on pouvoit attendre d'eux.

---

(1) Nous écrivons ceci en Février 1781.



NOTE *pour l'article de M.* ADAM.

CE fils de notre Académicien, qui n'a trouvé que dans la Compagnie quelque ſenſibilité à ſes peines, nous a communiqué ſur ſon reſpectable pere, pluſieurs détails intéreſſans, & trop honorables à ſa mémoire pour que nous n'en faſſions pas uſage.

Ses parens, chargés de huit enfans, dont il étoit le dernier, le deſtinerent à l'état eccléſiaſtique, auquel ſembloient l'appeler la ſageſſe de ſes mœurs & une maturité d'eſprit au deſſus de ſon âge. Les premiers Maîtres qu'on lui donna n'eurent bientôt plus rien à lui apprendre, & le remirent aux Oratoriens de Vendôme, chez qui ſes progrès ne furent pas moins rapides. Quoique très-jeune encore, ils l'envoyerent à Paris avec une lettre pour le célebre Rollin, qu'ils prioient de vouloir bien le placer. Rollin ayant lu la lettre, demanda où étoit le ſujet que ces Peres lui recommandoient, ne pouvant

croire que ce fût l'enfant qu'il avoit sous les yeux. *C'eſt moi*, *Monſieur*, répondit avec modeſtie le jeune Adam. Charmé de cette ſimplicité, Rollin lui fit pluſieurs queſtions, & vit bientôt, par ſes réponſes, combien le jeune homme étoit digne de l'intérêt qu'on cherchoit à lui inſpirer. Après l'avoir eſſayé dans une premiere place, il le propoſa & le préſenta à l'illuſtre Abbé Fleuri, qui cherchoit un homme inſtruit pour l'aider dans ſes travaux ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. L'Abbé Fleuri, étonné de ſa jeuneſſe) car il n'avoit pas quatorze ans, & paroiſſoit en avoir moins), crut qu'en cette occaſion Rollin vouloit plaiſanter, quoiqu'il ne plaiſantât guere : *Croyez-moi*, lui dit Rollin, *attachez-vous ce jeune homme*, *& ſoyez ſûr que vous me remercîrez bientôt du préſent que je vous fais*. Le jeune Adam répondit en effet, par ſon travail & par ſes vertus, aux promeſſes de Rollin & aux eſpérances de l'Abbé Fleuri, qui ne diſſimuloit pas combien ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique lui étoit redevable, qui faiſoit ſans ceſſe violence à ſa modeſtie en le comblant d'éloges, &

qui finit par se l'associer dans l'éducation du Prince de Conti, ne croyant pas pouvoir choisir, dans cet emploi difficile, un Coopérateur plus éclairé.

Les talens qu'il montra dans ce premier essai d'éducation, engagerent son Eleve même, comme nous l'avons dit, à le charger de l'éducation en chef de son propre fils. Mais une raison puissante y mettoit obstacle. M. Adam n'étoit pas Gentilhomme, & le Prince n'osoit, en conséquence de ce beau préjugé, lui donner la qualité de Gouverneur; car le roturier le plus vertueux, le plus éclairé, le plus respectable enfin, ne paroissoit pas digne d'une si grande place. Le Prince, pour accommoder tout, proposa à M. Adam de prendre l'habit ecclésiastique, espece d'état amphibie qui le rendroit susceptible de la place qu'on désiroit de lui donner. M. Adam refusa, sans balancer, de se prêter à ce travestissement: *Je ne me sens point*, dit-il, *appelé à cet état; & je me croirois coupable d'en prendre le masque pendant dix années*. Enfin, après quelques jours de réflexion, le Prince eut le rare courage de sacrifier ses scru-

pules, & aima mieux donner pour Gouverneur à son fils un Sage, qu'un Gentilhomme.

Le Gouverneur s'appliqua sur-tout à inspirer à son Eleve les vertus qui font aimer l'humanité, & qui rendent les Princes chers aux malheureux. Il avoit soin, quand il l'accompagnoit, de charger toujours son jeune Eleve de la distribution des aumônes. Un pauvre vieillard demandoit un jour au Prince quelque assistance, en ajoutant qu'*il étoit bien malheureux : Vous êtes bien malheureux*, lui dit le Prince, *est-ce que vous apprenez le latin ? Non, Monseigneur. Vous n'êtes donc pas aussi malheureux que vous le dites*, répondit le Prince en lui donnant l'aumône. On voit que le jeune Eleve n'apprenoit le latin qu'avec dégoût; mais ce n'étoit pas le Gouverneur qu'il en falloit accuser.

L'éducation finie, son Eleve, qu'il avoit pénétré d'estime & de respect pour lui, le fit Secrétaire de ses Commandemens & Chef de son Conseil. Il obtint & mérita toute sa confiance dans cette nouvelle place. Les villes de Niort & de Poitiers, toutes deux

dépendantes de la province de Poitou, dont le Prince étoit Gouverneur, avoient un procès, que M. Adam jugea en faveur de la premiere : elle voulut lui en témoigner sa gratitude par un présent considérable, qu'il refusa constamment, & dont il auroit même osé se plaindre, sans l'extrême douceur de son caractere, qui ne lui laissoit voir dans ce don qu'une marque de reconnoissance, à la vérité mal entendue, mais touchante pour son ame sensible.

Un Négociant de Poitou, décrié pour ses mœurs, désira d'être *Maire* de la ville qu'il habitoit. Il se présentoit avec confiance, fier de la protection du Prince, qu'il avoit obtenue, suivant l'usage, à force d'adulations, de bassesses & d'intrigues. Cette protection n'eut aucun crédit sur M. Adam, à qui le Prince avoit laissé le choix du sujet propre à remplir la place vacante. Il y nomma un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avoit pas demandée. Le Négociant, outré de colere, osa débiter en présence du Prince, les invectives & les calomnies le plus grossieres & les plus révoltantes contre l'homme vertueux qui avoit fait

justice. Le Prince, sans paroître ni approuver, ni blâmer ses plaintes & ses injures, lui donna une lettre pour la porter lui-même à M. Adam. Elle commençoit par ces mots : *A l'ouverture de cette lettre, vous ferez jeter le porteur par les fenêtres*. M. Adam, qui ne vouloit point *la mort du pécheur*, se contenta de faire lire ce peu de mots au Négociant, & ajouta : *Je vous conseille de retourner chez vous, & d'y être honnête homme, si vous le pouvez*. Le Négociant se conforma, en murmurant, à la premiere moitié de ce conseil, en attendant que Dieu lui fît la grace de se conformer à la seconde.

En 1734, M. le Prince de Conti, âgé de 17 ans, désira & obtint de faire la campagne que le siége de Philisbourg & les pluies continuelles rendirent si pénible pour les soldats. Il voulut les encourager, par son exemple, à souffrir les incommodités d'un sol humide & marécageux, & prit le parti de coucher sur des chariots. M. Adam, qui l'accompagnoit, ne crut pas, malgré son âge & sa foible santé, devoir être mieux couché que son Eleve. Il par-

tagea avec lui le même lit, &, sur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique, qui, bientôt après, le conduisit au tombeau, victime de son attachement & de son courage.

Il conserva jusqu'au dernier moment toute la présence de son esprit & toute la douceur de son ame. La veille de sa mort, on parla devant lui d'une Traduction Françoise & ancienne d'un Livre Anglois, Traduction qu'il n'avoit pas lue depuis quinze ans. Il en cita quelques morceaux comme s'il les avoit lus de la veille. Quelques instans avant d'expirer, il montra les scrupules d'un bon pere sur le peu qu'il avoit fait pour sa famille : *Je crains*, disoit-il, *d'avoir trop sacrifié aux occupations de mon état, les soins que je devois à ces infortunés, que ma mort laisse en bas âge & dans l'indigence.* Il les recommanda au Prince son Eleve, que d'autres soins empêcherent sans doute de se rappeler une recommandation si intéressante & si juste.

⁂



ÉLOGE

DE

JEAN-ROLAND MALET,

GENTILHOMME ORDINAIRE DU ROI;

Reçu le 29 Décembre 1714, à la place de JACQUES DE TOURREIL; *mort le 12 Avril 1736.*

ON ne lui voit d'autre titre académique, qu'un prix de vers qu'il avoit remporté; encore la lecture de sa Piece donne-t-elle lieu de croire qu'il n'eut pas à vaincre des concurrens bien redoutables : ce fut pourtant cette victoire foible & unique qui lui valut les honneurs littéraires. On doit supposer, pour la justification des Académiciens qui l'adopterent alors, ou

qu'en ce moment les grands talens étoient rares, & que la Compagnie trouvoit aussi peu de bons Ecrivains à recevoir, que de bons Poëtes à couronner; ou que des raisons particulieres empêchoient les talens distingués de se mettre sur les rangs; ou enfin, que des motifs plus puissans encore ne permettoient pas à l'Académie d'aller au devant du mérite: car pourquoi ne viendroit-elle pas, quand rien ne s'y oppose, chercher d'elle-même le génie modeste? Quoi qu'il en soit, l'Ode de M. Malet (car c'étoit une Ode comme beaucoup d'autres) (1) fut envoyée à

(1) L'Académie ne se croyoit pas alors obligée d'être fort difficile sur les Ouvrages qu'on lui envoyoit pour le Prix; témoin le malheur qu'elle eut, l'année même de la réception de M. Malet, de couronner de mauvais vers de M. l'Abbé du Jarry, qui avoit M. de Voltaire pour concurrent. Voici les premiers vers de la Piece, dont le sujet étoit *le chœur de Notre-Dame, commencé par Louis XIII, & achevé par Louis XIV*:

Enfin le jour paroît où le saint Tabernacle,

la Reine Anne d'Angleterre, qui venoit de donner la paix à la France, & que le Poëte avoit décorée du nom de *Minerve*. La Reine parla, dit-on, *avec admiration* de cette Ode ; elle s'y crut obligée apparemment pour rendre à M. Malet les louanges dont il l'avoit comblée. Le suffrage étoit néanmoins plus brillant que flatteur de la part d'une Princesse étrangere, qui sans doute ne se piquoit pas de se connoître parfaitement en vers françois. Mais elle joignit à ce suffrage une marque de satisfaction plus réelle : elle envoya au Poëte une médaille

D'ornemens enrichi nous offre un *beau* spectacle.
La mort ravit un Roi plein d'un projet *si beau*, &c.

Il faut avouer au reste que quand on propose de pareils sujets, on ne doit guere s'attendre à de meilleurs vers.

Si les Pieces de vers que l'Académie couronne aujourd'hui, ne sont pas toutes d'un égal mérite, elles sont au moins, quoi qu'en disent la haine & l'envie, bien supérieures aux anciennes. On peut observer en passant, que cet Abbé du Jarry, si malheureux & si décrié comme Poëte, étoit un Prédicateur très-estimé de son temps, & très-oublié du nôtre.

d'or, qui dut augmenter beaucoup à ses yeux le prix de celle que l'Académie lui avoit donnée. Ce présent n'étoit pas si magnifique que celui de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, au Poëte Ronsard, à qui elle donna un buffet de deux mille écus, surmonté d'un Parnasse, au haut duquel étoit un Pégase avec ce mauvais vers :

A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses.

Mais ce Ronsard, dont le siecle suivant a fait justice, étoit le Dieu du sien ; & M. Malet, qui n'aspiroit ni à tant de gloire, ni à de si beaux dons, se contenta modestement de la récompense qu'il avoit reçue.

Dans ces circonstances, M. de Tourreil étant venu à mourir, quelques Académiciens, qui peut-être avoient besoin de se rendre favorable M. Desmarets, Contrôleur-Général des Finances, allerent lui proposer la place vacante. Cette démarche semble être une nouvelle preuve de ce que nous venons d'insinuer, qu'il n'y avoit point alors d'hommes de Lettres sur qui la Compagnie pût décemment jeter les

yeux pour l'adopter parmi ses Membres. Nous oserons assurer néanmoins, malgré cette disette réelle ou supposée, que les Académiciens dont nous parlons firent une telle sollicitation sans l'aveu de la Compagnie ; elle a pu désirer, il est vrai, dans des temps de stérilité, de voir occuper ses fauteuils par des hommes en place au défaut de bons Ecrivains, à condition pourtant que ces hommes en place aimeroient au moins les Lettres, s'ils n'avoient pas le temps ou le talent de les cultiver ; mais nous ne craignons point d'avancer que l'Académie en corps n'a jamais été au devant d'eux, & que le désir des Candidats les plus distingués par leur rang, a toujours prévenu son choix.

Quoi qu'il en soit, le Contrôleur-Général, qui se connoissoit mieux en détail d'administration qu'en éloquence & en Poésie, mais qui du moins n'avoit pas le ridicule de vouloir paroître ce qu'il n'étoit pas, remercia ces Académiciens bénévoles, en les assurant qu'il n'étoit pas digne d'être assis au milieu d'eux. Nous répétons d'après

lui, qu'il ne s'en croyoit *pas digne*; car nous ne voulons pas ſuppoſer pour ſon honneur, qu'il mépriſât une place que les Corneilles, les Racines, les Boſſuets & tant d'autres grands Génies avoient acceptée comme une faveur, & dont les premiers hommes de l'Etat ſe ſont crus honorés dans tous les temps. Cependant le Miniſtre, en ſe rendant juſtice, ne voulut pas renvoyer mécontens ceux qui déſiroient ſi fort de l'avoir pour Confrere; & peut-être dans la vûe ſecrete de faire uſage du crédit que ſa place lui donnoit auprès d'eux, il leur propoſa de tranſporter leur bonne volonté à M. Malet, qui lui étoit alors attaché en qualité de premier Commis des Finances, & pour lequel il avoit une eſtime dont il lui donna des preuves efficaces en cette occaſion: *J'ai dans mes Bureaux*, répondit-il aux Académiciens qui le ſollicitoient, *un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'aſſez bons vers; vous me ferez plaiſir de le prendre à ma place, ſi vous n'avez rien de mieux à choiſir.* Cette recommandation, ſoutenue du

prix dont nous avons parlé, ouvrirent l'Académie à M. Malet (1). Le Directeur, en rendant compte de l'élection au Roi (qui trouvoit apparemment que la Compagnie n'avoit pas été fort difficile), ne manqua pas de faire valoir la médaille & le nom de la Reine Anne, à qui Louis XIV avoit en ce moment trop d'obligation pour ne pas joindre son suffrage à celui de cette Princesse. La Compagnie apporteroit aujourd'hui plus de rigueur dans son choix, même après la re-

(1) On cita au sujet de cette élection, les vers que l'Abbé de Chaulieu avoit faits sur un autre Candidat, qui, vingt ans auparavant, étoit entré de même dans cette Compagnie, par la protection d'un autre Contrôleur-Général, auquel il étoit attaché :

Il en sera, quoi qu'on en die ;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Vers peu flatteurs sans doute pour une Société Littéraire, mais qu'il est peut-être utile de lui rappeler, pour qu'elle n'en mérite jamais de pareils.

commandation d'un Ministre ; & les Académiciens qui s'abaisseroient de la sorte auprès de quelque homme en place que ce pût être, seroient non seulement désavoués, mais vivement & honteusement réprimandés par leurs Confreres. Le temps de ces bassesses n'est plus, au moins pour ceux des Gens de Lettres qui savent se respecter eux-mêmes, & qui ne veulent avilir ni la profession estimable qu'ils exercent, ni les Corps dont ils ont l'honneur d'être Membres. La Littérature a pris aujourd'hui, à l'égard même des hommes accrédités & puissans, un ton plus noble & plus digne d'elle, qu'elle ne l'avoit dans le siecle dernier. On ne voit plus, ou du moins on ne voit plus guere de ces hommages rampans que la vile adulation & l'intérêt plus vil encore, prodiguoient autrefois à la médiocrité & à la faveur ; & Corneille, s'il revenoit parmi nous, ne dédieroit pas à un Financier son chef-d'œuvre dramatique. L'Auteur de *Cinna* aux pieds d'un Financier ! O pauvre République des Lettres ! qu'étiez-vous donc alors ?

Elle connoît mieux maintenant & ce qu'elle vaut & ce qu'on lui doit. Cette élévation de ſentimens, qui convient ſi bien aux talens ſupérieurs, leur aſſure à la fois deux avantages ; d'un côté, l'eſtime des grands Seigneurs vraiment reſpectables, qui connoiſſent le prix du génie & des vertus ; & de l'autre, l'honorable inimitié de quelques vils Courtiſans nés pour ramper & pour nuire, dont la haine eſt un bien, & dont la protection ſeroit une tache. Ces détracteurs des talens & des lumieres voudroient voir le mérite ſe dégrader par les mêmes baſſeſſes qui les déshonorent, & déſireroient de faire refluer ſur le génie, devenu leur adulateur, le mépris dont ils ſont couverts. On en a vu quelques-uns qui, affichant pour les Gens de Lettres les plus célebres, une animoſité auſſi imbécille qu'implacable, n'ont pas rougi de répondre à ceux qui la leur reprochoient, qu'ils étoient offenſés de ce que la lie ſeule de nos Ecrivains leur rendoit hommage, tandis que les Membres diſtingués de la Littérature dédaignoient de groſſir la chétive cour

dont ils n'osoient se glorifier : *Je conçois*, dit à ce sujet un Ecrivain célebre, *qu'on ait le malheur de trouver ce sentiment au fond de son ame; mais qu'à la bassesse de l'y nourrir, on joigne l'ineptie de le dévoiler, c'est, à mon avis, le comble de la sottise humaine.* Les Mécenes subalternes & ridicules, dont nous parlons, en s'avilissant eux-mêmes par de tels discours, ne peuvent s'empêcher d'estimer au fond de leur cœur (si cependant leur estime peut être comptée pour quelque chose), des hommes qu'ils auroient méprisés à juste titre, s'ils en avoient pu faire leurs amis; & nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qu'ils ont l'ineptie de décrier, daigne balancer un moment entre leur bienveillance & leur aversion. On nous demandera ce que fait à la mémoire de M. Malet le portrait de ces êtres méprisables; nous répondrons qu'une leçon utile aux Gens de Lettres dignes de ce nom, & aux *Protecteurs* indignes de l'être, vaut bien l'éloge d'un Académicien médiocre, & que c'est l'épisode le plus intéressant qu'on puisse y joindre pour

le faire lire avec quelque fruit.

Nous terminerons néanmoins cet article par un trait qui honore plus la mémoire de M. Malet, que n'auroient pu faire de grands talens académiques. Il fut toute sa vie employé dans les finances, & mourut avec peu de fortune.





ÉLOGE

D'ANTOINE

PORTAIL,

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE PARIS;

Reçu le 28 Décembre 1724, à la place de FRANÇOIS-TIMOLÉON DE CHOISI; *mort le 3 Mai 1736.*

SON éloquence naturelle & ſon amour pour les Lettres furent ſes titres d'Académicien. Le Diſcours noble & modeſte qu'il prononça à ſa réception, doit être diſtingué dans le Recueil de nos Harangues. Quoique revêtu de la premiere dignité du premier Parlement du Royaume, il crut s'honorer en venant s'aſſeoir parmi nous à la derniere place, & en nous aſſurant de tout le prix qu'il mettoit à nos ſuf-

frages. Son Discours fit d'autant plus d'impression, qu'il en rappela un autre un peu différent, prononcé dans une occasion semblable, par un Magistrat qui étoit venu comme lui prendre séance à l'Académie. Ce Discours, qui ne fut point imprimé dans le temps, pour l'honneur de cet Académicien, & qu'on a même oublié aujourd'hui, nous paroît assez remarquable par son laconisme peu modeste, pour être rapporté dans cet article comme un modele de ridicule; il pourra servir de leçon aux Récipiendaires, de quelque état qu'ils soient, qui seroient tentés à l'avenir de tomber dans de pareils écarts.

MESSIEURS,

» Je dois à vos illustres Fondateurs » les premiers succès de ma vie. Ils » me faciliterent les moyens d'entrer » dans les places que mes aïeux avoient » autrefois occupées. Si vous me com» muniquez vos lumieres, je sçaurai les » faire valoir. Les Athéniens avoient » bâti leur Lycée à côté de l'Aréo» page; la langue d'Ulysse ne contri-

» bua

» bua pas moins à la priſe de Troies
» que les armes d'Achille. Je viens
» prendre aujourd'hui une place parmi
» vous. Quand Hercule veut être ci-
» toyen de Corinthe, perſonne n'en
» doit refuſer l'avantage «.

On ne ſait qui eſt l'Hercule dont le nouvel Académicien vouloit parler. Si c'étoit lui-même, comme on eſt tenté de le croire, le diſcours qu'on vient de lire n'eſt pas un des plus dignes *travaux* du nouvel Alcide.







ÉLOGE

DE MICHEL-CELSE-ROGER

DE RABUTIN,

COMTE DE BUSSI,

EVÊQUE DE LUÇON;

Reçu le 6 *Mars* 1732, *à la place* D'ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE; *mort le* 3 *Novembre* 1736.

CE Prélat avoit pour pere le fameux Comte de Bussi, qui fut comme lui de l'Académie Françoise; & le contraste du pere & du fils nous oblige

ici à dire un mot du premier. Ce foible & infortuné Courtifan, difgracié par Louis XIV pour fon *Hiftoire amoureufe des Gaules*, paffa le refte de fa vie à expier cette Satire, par les éloges outrés dont il fatiguoit le Monarque, fans pouvoir le perfuader de la fincérité de fon hommage. L'adulation, toujours aviliffante pour le malheureux qui la proftitue, eft le comble de l'humiliation lorfqu'elle ne peut réuffir à tromper celui même qu'elle a pris pour fon idole ; & fur-tout lorfqu'ayant d'abord voulu mutiler cette idole redoutable, elle cherche enfuite à l'appaifer en lui prodiguant à regret l'adoration & l'encens. Ce Courtifan fi abject infpiroit d'autant moins d'intérêt, que flatteur & rampant aux pieds de fon Roi, il étoit plein de hauteur & de morgue avec fes égaux ou fes inférieurs ; fon orgueilleufe baffeffe croyoit fe dédommager, par cette méprifable reffource, des dégoûts qu'elle éprouvoit en fe profternant fur les marches du trône ; il parloit fans ceffe des avantages dont il croyoit jouir, de fes qualités réelles ou pré-

tendues & fur-tout de fa nobleffe, dont il fatiguoit les oreilles de ceux qui avoient la patience de l'écouter (1). On voit par ce détail, que le Comte de Buffi juftifie mieux que perfonne la définition du Courtifan, donnée par un Philofophe (définition néanmoins que tous les Courtifans, ou plutôt tous les habitans de la Cour, n'ont pas méritée) : *Un glorieux qui paffe fa vie à faire des baffeffes*, c'eft-à-dire, un des êtres dont l'exiftence dégrade le plus l'efpece humaine.

Cet efclave fi glorieux & fi bas, défefpérant enfin de rentrer en grace, après fes vaines & mortifiantes tentatives, embraffa, comme tant d'autres de fes pareils, l'obfcure reffource de la dévotion, & peut être avoit-il l'efpérance fecrete que fa dévotion lui mériteroit les bontés d'un Prince qui commençoit à fe reprocher férieufement les mêmes foibleffes dont le Comte de Buffi avoit eu l'imprudence de plaifanter. Il écrivit un Ouvrage adreffé à fes enfans, fur la

(1) Voyez la Note (*a*).

maniere de ſupporter *chrétiennement* la diſgrace ; il ne leur avoit pas appris à la ſupporter noblement.

Malgré tant de travers, le Comte de Buſſi avoit de l'eſprit ; car par malheur l'eſprit n'eſt pas incompatible avec la vanité. L'Evêque de Luçon hérita de l'eſprit de ſon pere, ſans hériter de ſes ridicules. Il fut même dans la ſociété tout l'oppoſé du Comte de Buſſi ; il s'y montra plein d'amabilité, de douceur & d'agrémens. L'art de plaire, cet art ſi néceſſaire & ſi rare, cet art qui s'apprend ſi peu quand le germe n'en eſt pas né avec nous, étoit en lui un don de la Nature ; il ne mettoit dans la politeſſe, ni l'excès qui la rend fade, ni la hauteur qui la rend humiliante ; ſa plaiſanterie étoit fine & enjouée, ſans fiel & ſans malice ; ſa converſation, ſimple & facile, avoit juſqu'aux graces de la négligence, & ſa ſupériorité ne ſe montroit que voilée & comme adoucie par un charme naturel qui la lui faiſoit pardonner. Auſſi l'appeloit-on *le Dieu de la bonne Compagnie*. Si cet éloge n'eſt pas le plus grand qu'on puiſſe donner à un

Evêque, c'eſt un éloge diſtingué pour un Membre de l'Académie Françoiſe. Lorſqu'elle eut perdu dans la Motte le plus aimable des Gens de Lettres, elle crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le plus aimable des hommes de la Cour. Il étoit d'ailleurs digne de cette place par une Littérature choiſie & variée, par une connoiſſance approfondie des fineſſes de notre Langue, par l'étude aſſidue qu'il avoit faite des bons Ouvrages anciens & modernes, & par le goût délicat avec lequel il ſavoit les apprécier.

M. de Voltaire a célébré l'Evêque de Luçon dans une de ces Pieces fugitives charmantes, qui ſuffiroient pour faire une réputation immortelle à cet illuſtre Ecrivain. Cette Piece a pour objet la *tracaſſerie*, ce fléau de la Société, dont le Poëte fait une peinture auſſi odieuſe par le ſujet, qu'agréable par l'imagination qui l'a tracée. Le portrait du Prélat, qui forme avec ce tableau le contraſte le plus heureux, eſt également digne de l'original & du Peintre; & après avoir admiré ce portrait ſéduiſant, on ne

fait lequel des deux on doit aimer le plus, ou de celui qui en a fourni le modele, ou de celui qui en a si bien rendu les traits.

M. l'Evêque de Luçon, devenu vieux & infirme, voulut éviter le chagrin de se voir survivre aux qualités brillantes qui avoient répandu tant de charmes sur sa vie. Il s'exila avec courage, quoiqu'à regret, de toutes les sociétés dont il avoit fait les délices : *Je ne sçaurois*, disoit-il, *me résoudre à n'être plus aimable ; je sens que je ne puis plus l'être qu'avec effort ; & il vaut mieux renoncer de bonne grace à ce qu'on ne peut faire sans fatigue.* Cependant, lorsque des raisons indispensables, ou le désir de ses anciens amis, l'obligeoient de sortir de la retraite à laquelle il s'étoit condamné, il paroissoit encore dans ces momens ce qu'il avoit été autrefois; mais il rentroit bientôt dans sa tranquille & douce solitude, où n'ayant pour confidens qu'un petit nombre de Sages, il philosophoit avec eux sur le triste sort de la condition humaine, & sur la futilité de ces agrémens passagers auxquels on met tant de prix.

Le croiroit-on ? cet homme ſi plein d'aménité ; de douceur & d'indulgence dans la ſociété, n'étoit plus le même lorſqu'il avoit à faire aux ennemis de la *Bulle Unigenitus* ; il ne pouvoit en parler de ſang froid, & c'étoit ſeulement pour eux qu'il ceſſoit d'être aimable ; ce n'eſt pas qu'au fond il eût un grand zele pour cette Bulle dont il haïſſoit tant les Détracteurs : il étoit trop éclairé pour ne pas attacher à toutes les querelles de l'Ecole le prix qu'elles méritent ; mais il aimoit l'ordre & la paix; il regardoit les ennemis de la *Conſtitution Unigenitus*, comme réfractaires à l'autorité de l'Egliſe, qui n'avoit, ſelon lui, jamais adhéré plus authentiquement & plus univerſellement à aucun de nos dogmes les plus reſpectés, qu'à la condamnation du Livre des *Réflexions morales*. Il ſe croyoit donc obligé, comme citoyen & comme Evêque, de réprimer les ſectateurs du P. Queſnel, par l'autorité que lui donnoit ſa place, & par les écrits que lui dictoit ſon zele. Un incrédule même lui paroiſſoit moins dangereux

dans l'Etat, qu'un Janféniſte, parce que l'Incrédule, diſoit-il, eſt pour l'ordinaire un citoyen paiſible, & que le Janféniſte intrigue & cabale (1). Telle étoit au moins l'idée qu'il en avoit; & ſans examiner ici juſqu'à quel point elle étoit fondée, nous dirons ſeulement que les Philoſophes qui ont cru l'athéiſme moins injurieux à Dieu que la ſuperſtition, auroient pu ajouter qu'il eſt ſur-tout moins nuiſible que le fanatiſme à la tranquillité des Etats. On ne doit pas s'étonner d'ailleurs que le caractere de l'Evêque de Luçon, qui le portoit à une morale douce, modérée, peut-être même accommodante, repouſſât, par antipathie naturelle, des hommes qui joignoient, diſoit-il, » l'atrocité » de l'intolérance à l'abſurdité de la » doctrine, & qui, à travers leurs » cris redoublés contre la perſécution » qu'ils éprouvoient, ne laiſſoient que » trop voir avec quelle violence & quel » plaiſir ils ſçauroient l'exercer, ſi on

---

(1) Voyez la Note (*b*).

» leur en laissoit les moyens & le » pouvoir «.

Aussi, parmi tant de Prélats que les Jansénistes ont si constamment vilipendés depuis plus d'un siecle, pour la plus grande gloire de Dieu & de l'Eglise, l'Evêque de Luçon étoit un de ceux qui avoient la part la plus distinguée à leur dévote & implacable haine. Il fut très-souvent l'objet de leurs Epigrammes édifiantes, qui, à la vérité, ne valoient pas celles des Provinciales. Ils le déchiroient sur-tout réguliérement dans cette Feuille hebdomadaire qu'ils ont appelée *Nouvelles Ecclésiastiques*, & qui après avoir été très-peu de temps une Satire assez ingénieuse, n'est plus aujourd'hui, par un juste jugement de Dieu, qu'une Satire ennuyeuse, & une triste rapsodie de mensonges fastidieux (1). Ceux qui, sans être Jansénistes, sans prendre même le plus léger intérêt à leur doctrine, ne laissoient pas d'être de leurs amis (car les frondeurs le

(1) Voyez la Note (*c*).

ſont toujours des hommes perſécutés)", diſoient de l'Evèque de Luçon, que par la ferveur de ſon dévouement à la Bulle, il payoit le tribut des réjugé ou de commande que tout homme doit preſque indiſpenſablement à ſon état & à ſa robe, & qu'il falloit bien qu'à travers l'homme aimable, le Prélat laiſſât voir (c'étoit leur expreſſion) un *petit bout d'oreille*; ils le lui auroient pardonné dans notre ſiecle, où tant de prétendus Apôtres de la Religion pouſſent leur zele fanatique juſqu'à la démence la plus abſurde, & montrent, ſuivant le mot d'un Philoſophe, *des oreilles tout entieres.*



NOTES *sur l'article de l'Evêque de* LUÇON.

(*a*) ON auroit pris le Comte de Bussi, à ses discours fatigans sur sa noblesse, non pour un homme du monde & de la Cour, qui, ayant vécu dans la meilleure compagnie, devoit en savoir le langage; mais pour un de ces Gentilshommes de Province, qui n'ayant jamais à la bouche que leurs aïeux & leurs quartiers, se croyent formés d'un autre limon que le reste de l'espece humaine, dont ils sont, si on peut parler ainsi, le *caput mortuum* par leur inutilité.

L'occupation chérie du Comte de Bussi dans sa retraite forcée, étoit d'écrire sa généalogie, & de faire sur ce grand sujet les plus profondes recherches. C'est ce qu'on voit par ses Lettres à Madame de Sévigné sa cousine, & par les réponses de Madame de Sévigné, qui, de son côté, paroît prendre un grand intérêt à cet important Ouvrage, que le Comte de

Bussi se proposoit de lui dédier. » J'aime
» fort, lui dit elle, que vous vous
» amusiez à notre belle & ancienne
» chevalerie. L'Abbé de Coulanges
» veut aussi travailler à nos Rabutins;
» écrivez-lui quelque chose qui puisse
» embellir son Histoire..... Le Cardi-
» nal de Retz est ici; il a les généa-
» logies dans la tête : je serois ravie
» qu'il connût la nôtre avec l'agré-
» ment que vous lui donnez...... Je
» n'ai reçu que depuis quatre jours le
» Livre de notre généalogie, que vous
» me faites l'honneur de me dédier...
» En vérité, mon cher cousin, cela
» est fort beau; ce sont des vérités
» qui font plaisir..... Ce commence-
» ment de Maison me plaît fort, on
» n'en voit point la source; la pre-
» miere personne qui se présente est
» un fort grand Seigneur, qui étoit,
» il y a plus de cinq cents ans, des
» plus considérables de son pays, &
» dont nous trouvons la suite jusqu'à
» nous. Il y a peu de gens qui puissent
» trouver une si belle tête; tout le
» reste est fort agréable..... Pour moi,
» je vous avoue que j'en suis charmée
» & touchée d'une véritable joie, &c «.

On voit par ces différens traits, que Madame de Sévigné, si pleine d'ailleurs de graces & d'agrémens, n'étoit pas exempte des petitesses de la vanité. On le voit peut-être mieux encore à l'extase où elle est, dans quelques autres lettres, devant le cordon bleu du Comte de Grignan son gendre, presque aussi sottement glorieux que le Comte de Bussi son cousin : on le voit sur-tout au transport de joie & d'admiration avec lequel elle redit quelques paroles très-communes dont Louis XIV l'avoit *honorée* à une représentation d'Esther. Vaine & pauvre espece humaine ! Gardons-nous bien pourtant d'effacer de ces lettres les traits que nous venons d'y rapporter ; Madame de Sévigné s'y peint au naturel, & le naturel est si précieux, parce qu'il est si rare ! Elle nous laisse voir au moins, avec une naïveté qui même a ses graces, cette vanité puérile que ses graces lui font pardonner, & que tant d'autres montrent avec sottise, ou cachent avec mal-adresse. Avouons même que c'est un mouvement bien excusable, surtout dans les femmes, de faire valoir

tous leurs avantages ; & comme la naissance en est un très-réel, ne soyons pas plus étonnés de voir qu'elles s'en prévalent, que de l'esprit ou de la beauté. Les hommes sont-ils plus philosophes qu'elles ! Les Philosophes même le sont ils sur ce qui flatte & chatouille leur amour-propre ?

Le Comte de Bussi, dans sa douloureuse solitude, avoit entrepris de répondre aux *Provinciales*, pour faire sa cour aux Jésuites, & obtenir, par leur crédit, son rappel à Versailles; mais un peu de réflexion le fit bientôt renoncer à ce projet, malgré l'avantage qu'il croyoit y entrevoir. Il eut l'esprit de sentir qu'on ne répond jamais avec succès à une excellente plaisanterie, si ce n'est par une autre ; ce qui n'étoit pas facile vis-à vis d'un Ecrivain tel que Pascal. Il se tut donc, & fit bien.

Il eut encore le chagrin d'éprouver quelque ingratitude de la part de ses enfans, pour qui il avoit fait, dans cette même retraite, son pieux Ouvrage sur la maniere de supporter *chrétiennement* les afflictions. Ces enfans, peu dévots sans doute, trouverent que

cette production faisoit peu d'honneur aux talens de leur pere. Ils aimerent mieux lire son *Histoire amoureuse des Gaules*, que l'édifiante réparation faite par l'Auteur, & jugerent que le style de *Pétrone* étoit plus le sien que celui du P. Busée ou du P. Crasset.

(*b*) Tout le monde sait le mot de cet Athée, qui disoit à un autre : *Savez-vous pourquoi on vous persécute, tandis qu'on me laisse en repos ? C'est que vous êtes un Athée Janséniste, & moi un Athée Moliniste.* J'ai connu un Homme de Lettres qui, se faisant un triste honneur de ne pas croire en Dieu, ne parloit qu'avec indignation de la doctrine des Molinistes, & qu'avec respect de celle de Saint Augustin sur la grace ; & j'entendois dans le même temps des Jésuites tourner très-indécemment ce Pere de l'Eglise en ridicule.

(*c*) On peut juger de la valeur de cette *Gazette Ecclésiastique*, par le résumé qu'en faisoit un Philosophe. » Ce malheureux Auteur, disoit-il, » écrit toutes les semaines ; il se per-

» met tout, & jamais on ne cite un » ſeul trait de lui «. Ce ſilence eſt la plus grande humiliation que puiſſe eſſuyer un Satirique. Pour être plaiſant, & par conſéquent lu, il ne ſuffit pas d'être amer, il faut être gai, ſi l'on peut; mais *hoc opus*, *hic labor eſt*; la gaîté eſt comme la grace des Janſéniſtes, elle n'eſt pas donnée à tous; & des injures ſont plus aiſées à trouver que de bonnes plaiſanteries.





ÉLOGE

DE VICTOR-MARIE

DUC D'ESTRÉES,

PAIR, MARÉCHAL, ET VICE-AMIRAL DE FRANCE;

Né à Paris le 30 *Novembre* 1660; *reçu le* 23 *Mars* 1715, *à la place de* CÉSAR CARDINAL D'ESTRÉES; *mort le* 28 *Décembre* 1737.

SON Eloge ſe trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, dont il étoit Membre. Mais on y a omis un trait qui fait le plus grand honneur à ſa mémoire, & que nous avons rapporté dans l'Eloge de M. de Mon-

tefquieu (1) ; c'eft le courage avec lequel M. le Maréchal d'Eftrées défendit & foutint cet illuftre ami, en butte à une cabale fourde & puiffante, qui, en voulant lui fermer les portes de l'Académie Françoife, travailloit bien plus contre la Compagnie que contre ce Philofophe célebre. Puiffent l'Académie & les Lettres éprouver fouvent les effets d'un pareil courage ! Nous en avons des exemples récens, confignés avec reconnoiffance dans nos regiftres. Nous avons vu deux de nos plus refpectables Académiciens, M. le Duc de Nivernois & M. le Prince de Beauvau, défendre avec fuccès auprès du feu Roi, deux Hommes de Lettres, contre lefquels on lui avoit infpiré des préventions peu favorables, dont ce Prince reconnut bientôt l'injuftice (2). Néanmoins, en applaudiffant à des démarches fi nobles & fi dignes d'être imitées, nous ne voudrions pas affurer avec M. de Vol-

(1) Voyez nos Mélanges de Littérature, Tome II.

(2) Voyez la Note (*a*).

taire, qu'il *ſe trouvera toujours en France, malgré la cabale & l'envie, des ames nobles & éclairées qui ſauront rendre juſtice aux talens....* (1). Quoiqu'il n'y ait guere d'homme puiſſant qu'on n'ait loué de ſon amour pour les Lettres dans quelque Epître dédicatoire (comme il n'y a guere de Tyran qu'on n'ait loué pour ſes vertus, & de Prince imbécille qu'on n'ait loué pour ſon génie), le nombre de ces prétendus amateurs des Lettres eſt beaucoup moins grand qu'on ne penſe. La plupart ont été en effet très-indifférens au progrès des lumieres; pluſieurs y ont nui, parce qu'ils le redoutoient, diſoit ſi bien M. Duclos, comme les voleurs de nuit redoutent les réverberes; pluſieurs même ont haï les talens en feignant de les aimer (2). M. le Maréchal d'Eſtrées n'étoit pas de ce nombre. Il aimoit les Lettres en apparence & en effet, & ſon Apologie du ſage Monteſquieu en eſt la preuve.

---

(1) Voyez la Note (*b*).

(2) Voyez la Note (*c*).

Après avoir rendu au courage *littéraire* de ce digne Académicien la juſtice que nous lui devons, il nous ſera permis d'ajouter à tout ce qu'on ſait de ſon courage *militaire* (1), que ce courage ne ſe bornoit pas à braver la mort dans les combats, qu'il ſe montroit juſque dans les maladies les plus cruelles, & qu'il alloit même juſqu'à la gaîté. M. le Maréchal d'Eſtrées ſe fit tailler de la pierre, & fut dans le plus grand danger. Un Courtiſan, dont la vie étoit très-peu édifiante, mais qui joignoit à des mœurs ſcandaleuſes la dévotion d'une ame puſillanime, envoya ſavoir de ſes nouvelles, en ajoutant qu'il alloit prier Dieu pour lui : *Qu'il s'en garde bien*, répondit le Maréchal, *il gâteroit tout.* Ces ſortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand Capitaine, que tant d'autres traits de commande & de parade ſi pompeuſement étalés par les Hiſtoriens. C'eſt là ce qu'on cherche & qu'on aime dans les Vies de Plutarque, bien

(1) Voyez la Note (*d*).

plus que des récits de siéges & de batailles.

On fit sur les billets d'enterrement de M. le Maréchal d'Estrées, la même omission dont nous avons déjà parlé à l'article de M. le Premier Président de Mesmes; on y oublia son titre d'Académicien : sa respectable famille ne montra pas moins d'empressement à réparer cette faute, qu'en avoit montré celle de M. de Mesmes; elle assura l'Académie du regret qu'elle avoit de l'omission d'un titre auquel M. le Maréchal d'Estrées *attachoit un très-grand prix*; & les manes de cet illustre Confrere, qui, de son vivant, avoit donné à la Compagnie tant de marques d'attachement & d'estime, semblerent encore nous dire après sa mort : *Je suis toujours avec vous.*



NOTES *sur l'article du Maréchal* D'ESTRÉES.

(*a*) M. l'Abbé de Lille & M. Suard ayant été élus par l'Académie le 7 Mai 1772, à la place de MM. Bignon & Duclos, le feu Roi, prévenu contre ces deux Hommes de Lettres par des hommes qui ne l'étoient guere, jugea à propos de refuser, ou plutôt de différer son consentement à cette élection. Mais bientôt, mieux informé & détrompé entiérement par M. le Duc de Nivernois & M. le Prince de Beauvau, il rendit à l'Académie, au bout de six semaines, la liberté de les élire. M. Suard vouloit marquer publiquement sa reconnoissance à ses défenseurs, dans son Discours de réception à l'Académie; leur modestie lui a fermé la bouche, & l'a forcé de renfermer ses sentimens au fond de son cœur. Nous acquittons ici, à la vérité bien foiblement,

blement, la dette qu'il n'a pu leur payer.

(*b*) Voyez la lettre de M. de Voltaire à M. le Maréchal de Richelieu, imprimée à la tête de la Tragédie *des Loix de Minos*. Cette lettre contient des traits remarquables. » A qui » appartient il plus qu'à vous, dit ce » célebre Ecrivain, d'être le soutien » des Gens de Lettres !..... C'est un » devoir attaché à votre nom... Quelles » autres mains que les vôtres sont faites » pour écarter du Trône la calomnie » qui s'en rapproche toujours, quoique toujours chassée !... Et quelle » gloire seroit-ce pour vous, dans » un âge où l'ambition est assouvie, » & où les vains plaisirs ont disparu » comme un songe, d'être y dans » un loisir honorable, le père de » vos Confreres! L'âme du grand Armand s'applaudiroit alors plus que » jamais d'avoir fondé l'Académie » Françoise ». M. de Voltaire écrivoit cette lettre en 1773, un an avant la mort du feu Roi, & un an après l'exclusion momentanée de

MM. de Lil!e & Suard, à laquelle on accusoit quelques personnes de la Cour d'avoir contribué par leurs délations.

(c) Quelque tristes que ces réflexions puissent être, & quelque utile qu'il fût de les présenter dans un plus grand détail, nous sommes bien éloignés de nous permettre ici aucune application, ne voulant faire la satire ni des vivans ni des morts; nous avouerons cependant que parmi les hommes de notre siecle qui ont été crus ou appelés Mécenes, nous en avons connu deux (sans prétendre exclure les autres) qui ont *véritablement* aimé les Lettres, & qui tous deux n'existent plus; car nous ne voulons, encore une fois, nommer aucun vivant, dans la crainte d'offenser, contre notre intention, ceux que nous ne nommerions pas. Ces deux hommes, dont la mémoire doit être chere aux Lettres par l'intérêt réel qu'ils y ont pris, sont M. le Chancelier Daguesseau & M. Turgot.

Il ne manqua rien à M. Turgot

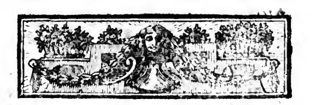
de tout ce que les Lettres peuvent désirer dans un homme en place ; lumieres étendues, savoir profond, esprit supérieur, probité févere, mépris des préjugés de toute espece, zele actif pour l'avancement des connoissances en tout genre, surtout pour le progrès des lumieres. Mais les Lettres, la Nation & l'Humanité n'ont joui qu'un moment d'un homme si rare & si digne de tous leurs regrets.

Les talens, si souvent persécutés par la haine, sont trop souvent dans le cas de s'appliquer le mot de Tacite : *Per amicos. oppressi* ; opprimés par leurs amis mêmes ; & la Philosophie, tantôt vexée, tantôt mal servie, le plus souvent négligée, est presque toujours réduite à prendre pour sa devise cette triste maxime de la Fable, ou plutôt de la raison & de l'expérience :

Ne t'attends qu'à toi seul.

(*d*) On peut voir dans l'Eloge de M. le Maréchal d'Estrées (*Histoire*

de l'Académie des Belles-Lettres, année 1737), le détail intéressant des exploits militaires de cet Académicien; détail qui n'est point de notre sujet, mais auquel nous ne prenons pas moins d'intérêt comme François & citoyens. M. le Maréchal d'Estrées étoit aussi de l'Académie des Sciences, & nous sommes surpris de ne point trouver son Eloge dans l'Histoire de cette Compagnie. M. de Fontenelle, il est vrai, s'est quelquefois dispensé de cette tâche, mais pour des Académiciens beaucoup moins louables que celui ci. La mémoire du Maréchal d'Estrées & l'Histoire de l'Académie ont presque également perdu à cette réticence. En effet, quel sujet plus digne de la plume du Philosophe Fontenelle, que le tableau qu'il avoit à faire dans M. le Maréchal d'Estrées, du Courtisan noble & généreux, du Guerrier brillant, & de l'Amateur éclairé des Lettres!



ÉLOGE

DE

CHARLES-ARMAND-RENÉ
DE LA TREMOUILLE,
DUC DE THOUARS,

Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; né à Paris le 14 *Janvier* 1708; *reçu le* 6 *Mars* 1738, *à la place de* VICTOR-MARIE D'ESTRÉES, *Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France; mort le* 23 *Mai* 1741.

M. le Duc de la Tremouille avoit pour bisaïeule maternelle la célebre Marquise de la Fayette, qui s'est ren-

due immortelle par les deux Romans de la Princesse de Cleves & de Zaïde (1), & qui fut l'un des ornemens de ce beau siecle de Louis XIV, si fécond en grands hommes dans tous les genres. Le petit-fils de cette femme illustre hérita de son esprit & de ses graces. Les preuves qu'il en donna dès sa jeunesse, les agrémens qu'il portoit dans la société, l'élégance noble avec laquelle il parloit sa Langue, l'étude éclairée qu'il avoit faite de nos meilleurs Ecrivains, le goût avec lequel il sentoit & apprécioit leurs beautés, enfin le désir qu'il témoigna de venir cultiver & perfectionner dans le sanctuaire des Muses ses talens naturels, lui ouvrirent de très-bonne heure l'Académie ; mais elle eut la douleur de perdre au bout de trois ans ce jeune Académicien, qui dans ce court espace de temps avoit su gagner les cœurs de ses Confreres, & qui emporta dans le tombeau leur estime & leurs regrets. Cepen-

(1) Voyez l'article de Segrais.

dant, quoiqu'enlevé au commencement de sa course, il n'est point d'ame sensible & vertueuse qui ne doive envier une mort telle que la sienne. Il périt victime de la tendresse conjugale. Madame la Duchesse de la Tremouille fut attaquée de la petite-vérole, qu'elle craignoit beaucoup. M. le Duc de la Tremouille, pour lui persuader qu'elle n'avoit pas la maladie qu'elle redoutoit si fort, résolut de s'enfermer avec elle, & voulut être sa principale garde, malgré le juste effroi que lui inspiroit à lui-même ce cruel fléau de l'humanité ; il gagna la petite-vérole, & il en mourut au bout de quelques jours, avec les sentimens de la résignation la plus édifiante, & en faisant à l'Etre suprême, Juge & rémunérateur des vertus, le sacrifice le plus entier de sa vie (1).

La politesse séduisante & l'aménité de mœurs qui relevoient dans M. le Duc de la Tremouille les graces de l'esprit, n'empêcherent pas qu'il n'eût

(1) Voyez la Note (*a*).

des ennemis, ou plutôt contribuerent à lui en donner, par les succès même que lui procuroient ses agrémens. Revêtu d'une des principales charges de la Cour, aimé du Roi, recherché des sociétés les plus brillantes, il habitoit un pays où on ne laisse pas voir impunément quelque supériorité sur les autres. Il fut l'objet de la satire la plus cruelle comme la plus injuste; ne pouvant lui disputer ses talens aimables, la méchanceté voulut lui en ôter de plus essentiels; on ne rougit pas de lui contester les qualités militaires, malgré les preuves qu'il en avoit données en plusieurs occasions (1). Mais la réponse la plus tranchante à ces imputations odieuses, est l'attachement tendre & respectueux que lui témoignerent les Officiers du Régiment qu'il commandoit, sentimens qu'ils n'auroient pas accordés à un Chef peu digne d'être à leur tête. Ainsi les Epigrammes dont on a cherché à flétrir M. le Duc de la Tremouille, bien

(1) Voyez la Note (*b*).

loin de nuire à sa mémoire, doivent être pour lui un nouveau titre d'estime, & nous avons regardé comme un devoir sacré pour nous, d'en effacer jusqu'à la plus légere impression. Malheur aux hommes que l'envie paroît oublier, & que la calomnie épargne! cette indulgence est pour eux une triste attestation de médiocrité; & nous citerons à cette occasion le mot d'un Philosophe au sujet d'un autre jeune Courtisan qu'il voyoit loué de tout le monde. *Parmi tant d'éloges*, disoit-il, *une chose me fait de la peine; je ne lui connois pas un ennemi, & je n'en ai jamais entendu dire de mal à personne.* Il n'y auroit peut-être de vraiment loué par ces éloges négatifs, que des hommes en place sur qui la médisance ou la calomnie ne trouveroient point à s'exercer. Mais où sont-ils ?

M. le Duc de la Tremouille étoit premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & en cette qualité chargé de la surintendance générale des spectacles, & de la direction des deux troupes de Comédiens. Il seroit à sou-

haiter que ceux qui ont cette claſſe d'hommes dans leur dépendance, fiſſent de leur crédit & de leur place le plus noble uſage auquel ils puſſent l'employer, celui de veiller aux intérêts des Gens de Lettres, qui, en faiſant vivre les Comédiens, ſe plaignent d'en éprouver ſouvent la dureté, les caprices & l'ingratitude; c'eſt aux Supérieurs reſpectables de nos Acteurs, qu'il appartient de mettre les Auteurs dramatiques à l'abri des dégoûts humilians que le talent eſſuie dans cet Aréopage, & d'empêcher que les Ecrivains, dont les Ouvrages honorent la Nation, ne ſoient vexés & rebutés par ceux qui leur doivent leur exiſtence, & qui ont paru trop ſouvent oublier leurs bienfaiteurs (1).

---

(1) On a vu les Comédiens François repréſenter ſucceſſivement ſur leur Théatre, en 1782, pluſieurs Pieces, où des Hommes de Lettres très-diſtingués, très-eſtimables, Auteurs même d'Ouvrages qu'on repréſente très-fréquemment, étoient déſignés de la maniere la plus claire, & expoſés à la riſée de la

NOTES *sur l'article de M. le Duc* DE LA TREMOUILLE.

(*a*). QUEL bonheur pour M. le Duc de la Tremouille, & pour une famille à qui il étoit cher, s'il avoit pu connoître & mettre en usage cette précieuse sauve-garde de l'inoculation, que le préjugé & la superstition s'efforcent tant de décréditer, & qui finira par triompher tôt ou tard, parce que la *raison*, comme l'a dit un Sage, *doit finir toujours par avoir raison!* C'est au temps seul à lui faire gagner sa cause; car malgré l'exemple de presque tous les Princes de l'Europe, qui ont subi

multitude. Toute la Littérature a de plus été instruite de l'espece de procès qui s'est élevé en 1780 entre les Auteurs Dramatiques & les Comédiens, sur l'injustice que les premiers se plaignoient d'essuyer relativement à l'honoraire de leurs Ouvrages. Ce procès n'est pas terminé; & les Gens de Lettres qui se croyent très-fondés dans leurs plaintes, y ajoutent celle de n'avoir pu encore obtenir justice.

l'inoculation avec succès, exemple si propre en apparence à entraîner la multitude, le préjugé & la superstition trouvent encore de la force & de l'appui pour retarder l'effet d'une leçon si puissante; les ennemis des lumieres & des peuples ne savent combattre ou décrier l'autorité, que pour empêcher le bien qu'elle voudroit faire.

(*b*) » M. le Duc de la Tremouille » eut son chapeau percé d'une balle » de mousquet à l'attaque du château » de Milan, reçut une contusion à » celle du château de Colorno, fut » blessé légérement à la bataille de » Parme; & à celle de Guastalla, » étant tombé dans un fossé, il fut » foulé aux pieds; ce qui ne l'empê- » cha pas, après qu'il eut été relevé, » de continuer à combattre, jusqu'à » ce que s'étant trouvé mal de la » chute qu'il avoit faite, il fut obligé » de se retirer «. Voyez le Dictionnaire de Moreri, à l'article de la Tremouille.

Sans nous étendre davantage sur

les qualités militaires de notre Académicien, qui ne sont point ici l'objet de son éloge, il est plus convenable à notre sujet de dire & même de prouver qu'il faisoit des vers très-agréables. Nous citerons pour exemple les deux chansons qui suivent.

Dans ces hameaux il est une Bergere
Qui soumet tout au pouvoir de ses loix;
Ses graces orneroient Cythere,
Le Rossignol est jaloux de sa voix.
J'ignore si son cœur est tendre;
Heureux qui pourroit l'enflammer!
Mais qui ne voudroit pas aimer,
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

AUTRE.

Dans ces prés fleuris, une Abeille
Vole & vient s'enrichir d'un précieux butin;
Mais voit-on sur la fleur les traces du larçin?
Le baiser que j'ai pris sur ta bouche vermeille,
En me rendant heureux, te laisse ta beauté;
Rose aimable, je suis l'Abeille,
Mon bonheur ne t'a rien couté.

Fin du Tome IV.

